هكذا من الأصل

Guide Arts et Spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 13780 — 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine JEUDI 18 MAI 1989

La Chine à l'heure des bouleversements

Une marée humaine a envahi le centre de Pékin

Aux abois

Seule l'Histoire dira ce qu'il faudra retenir en premier lieu du voyage de M. Gorbatchev à Pékin : la normalisation spectaculaire de relations empoisonnées pendant près de trente ans ou le début d'un de ces chambardements dont la Chine a le secret.

Le spectacle se déroule en effet depuis plusieurs jours sur deux scènes bien distinctes : dans les palais officiels, c'est la belle et bonne diplomatie gorbatchévienne qui s'en donne à cœur joie. Main dans la main avec un Deng Xiaoping au soir de sa vie, mais manifestement heureux de voir enfin son pays traité par l'Union soviétique comme égal, M. Gorbatchev multiplie les bonnes paroles et évoque même une démilitarisation de cette frontière sino-soviétique où se sont produit naguère tant d'accrochages.

C'est cependant dans la rue qu'a lieu la représentation la plus fascinante, qui a déjà fait perdre plusieurs fois la face aux dirigeants chinois. N'ont-ils pas dû, au dernier moment, renoncer à accueillir leur illustre visiteur, conformément au protocole, sur la place Tiananmen, qu'il était impossible de faire évacuer sans violences ? Et M. Gorbatchev ne devra-t-il pas finalement quitter la capitale sans avoir pu visiter la Cité interdite, dont l'accès est bloqué par des centaines de milliers de manifestants se réclamant... de la perestroïka ?

Cruel destin que celui de M. Deng Xiaoping, évincé en douceur de ses responsabilités principales pour avoir considérablement sous-estimé l'ampleur des forces qu'il avait contribué à mettre en mouvement. L'Histoire fera sans doute réfléchir M. Gorbatchev, qui a déjà condamné les « têtes brûlées » chinoises en pensant bien évidemment aux « têtes brûlées » qui l'attendent à Moscou et dans les autres Républiques soviétiques.

Sans pousser trop loin l'analogie, les deux hommes se sont retrouvés en effet à partir du même constat d'échec. Ce ne sont pas deux Etats triomphants qui viennent de se réconcilier, mais deux Etats communistes épuisés par la quête de lendemains radieux, par l'anesthésie de leurs peuples, par la course aux armements.

M. Deng, depuis une dizaine d'années, avait cru trouver une solution en libéralisant quelque peu l'économie. Le chômage, l'inflation galopante, jettent aujourd'hui ses anciens partisans dans la rue pour réclamer cette denrée rare qu'est la démocratie, pour réclamer finalement l'avènement de valeurs « bourgeoises » qui font froid dans le dos même aux plus réformateurs des communistes.

Après avoir tenté de réformer l'économie soviétique, M. Gorbatchev a finalement temporisé, préférant dans un premier temps privilégier les réformes politiques et sa mainmise sur le pouvoir. L'homme est cependant trop intelligent pour croire qu'il pourra en rester là sans risquer le « ras-le-bol » qui fait trembler aujourd'hui les hiérarques chinois et qui rend toute leur importance à des militaires devenus le dernier rempart du régime.

Car le communisme est aux abois à Pékin. M. Zhao Ziyang, le chef du parti qui va assumer tous les pouvoirs, en est conscient. Reste à savoir s'il choisira la voie de la répression ou laissera se dessouder progressivement une société dont l'idéologie est morte.

M. Gorbatchev propose la démilitarisation de la frontière

Une véritable marée humaine a occupé le centre de Pékin, mercredi 17 mai, paralysant la ville et bouleversant le programme de la visite de M. Mikhaïl Gorbatchev ; cette visite doit en principe s'achever jeudi à Shangaï. Pour la première fois, des banderoles réclamant la retraite de M. Deng Xiaoping ont fait leur apparition dans la foule, à laquelle de nombreux ouvriers s'étaient joints. Entre-temps, le numéro un soviétique, qui n'a pu visiter la Cité interdite, et dont la conférence de presse de fin de journée était compromise, a proposé la démilitarisation de la frontière commune et annoncé une réduction substantielle de la présence militaire soviétique en Asie.

PÉKIN
de notre correspondant

« *Est-ce une révolte ?* » « *Non, sire, une révolution.* » On ne pouvait pas ne pas penser à cette célèbre réplique, mercredi 17 mai 1989, en contemplant la ville de Pékin investie par sa population tout entière aux cris de « *Vive la démocratie !* ». Sur le monument aux héros du peuple, place Tiananmen, une banderole rouge faisant face au Palais du peuple résumait la situation en huit caractères chinois d'une effronterie encore jamais vue en plus d'un mois d'agitation : « *Xiaoping, démission, laisse le peuple prendre la présidence.* » Autrement dit : que M. Deng se retire de la présidence de la commission militaire, l'exercice du pouvoir n'est plus de son âge. Une exigence traduite en images par des manifestants qui brandissaient à la fois des branches de bambou (le nom du premier ministre japonais démissionnaire, M. Takeshita, en caractères chinois) et des bouquets de plumes de poulet, symbole d'urgence dans une supplique à l'empereur en Chine impériale.

C'est en effet une révolution. Pacifique, jusqu'à la veille encore circonscrite à une frange de la population, celle des mécontents actifs. Mercredi, c'était une vraie révolution, toujours aussi pacifique, mais généralisée.

Des centaines de milliers de Pékinois ont pris dès le matin le chemin du centre-ville pour y apporter leur soutien aux deux à trois mille étudiants grévistes de la faim qui poursuivent leur jeûne sur la place Tiananmen. En milieu d'après-midi, il était impossible d'estimer l'importance de la manifestation : un million ? deux millions ? La population entière semblait avoir pris possession de la rue. A pied, en voiture, en charrette à cheval, en camion...

Des autobus bardés d'affiches et remplis de manifestants. Des tambours en tête des cortèges, rythmant le pas.

FRANCIS DERON.

(Lire la suite page 2.)

Coup d'Etat déjoué en Ethiopie

PAGE 9

Vaclav Havel libéré

PAGE 9

Motion de censure rejetée

Quatre-vingts députés de l'opposition ne l'ont pas votée

PAGE 11

LVMH : pas de délit d'initiés estime la COB

PAGE 30

Le sommaire complet se trouve page 36

L'assassinat du mufti sunnite du Liban

Beyrouth en deuil d'un sage

L'assassinat, mardi 16 mai, du mufti sunnite de la République libanaise, cheikh Hassan Khaled, a suscité une vive émotion dans le monde arabe. La plupart des chefs d'Etat arabes ont adressé des messages de condoléances à M. Selim Hoss, le chef du gouvernement libanais à majorité musulmane, exprimant leur « indignation ». Damas met en cause le général Aoun, qu'elle accuse d'être à l'origine de l'attentat.

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Cent cinquante kilos de TNT dans une voiture dont l'explosion a été télécommandée ! Les auteurs de l'attentat qui a coûté la vie, mardi 16 mai, au mufti sunnite de la République libanaise, cheikh Hassan Khaled, n'avaient pas lésiné sur les moyens. C'est au passage du convoi du mufti, vers 13 heures locales, à quelques centaines de mètres de Dar Al-Fatwa, siège des institutions de la communauté sunnite, que la voiture piégée a explosé, creusant un cratère de 2 mètres de large et de 1,60 mètre de profondeur. Réduite à une carcasse calcinée, la Cadillac blindée du mufti gît à proximité d'une vingtaine d'appartements dévastés.

Outre le mufti, son gendre, son chauffeur et son garde du corps, qui se trouvaient dans la voiture, cet attentat a tué trois gendarmes qui suivaient dans un véhicule d'escorte et blessé soixante-quinze personnes, dont vingt-six étaient toujours dans un état grave mercredi matin. Plusieurs heures après le drame, une foule hébétée et en état de choc se pressait encore sur les lieux. Dès l'annonce de la mort du mufti (la plus haute autorité religieuse sunnite du Liban), au début de l'après-midi, Beyrouth-Ouest résonnait des psalmodies coraniques déversées par les minarets de toutes les mosquées. Personnage modéré, symbole de la coexistence islamo-chrétienne, qu'il défendait contre vents et marées, figure du Liban de la paix — il avait été élu mufti de la République en 1966, — cheikh Hassan Khaled est le premier chef d'une communauté religieuse à être assassiné depuis le début de la guerre du Liban, en 1975. vec sa disparition et l'exil volontaire de l'ancien premier ministre Saëb Salam, le seul représentant éminent de la communauté sunnite reste aujourd'hui le chef du gouvernement à majorité musulmane soutenu par Damas, M. Selim Hoss.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 3.)

Verdict à Francfort

Mohamed Hamadé condamné à la réclusion criminelle à perpétuité

(Lire page 9.)

Le Monde
CAMPUS

Les universités d'Europe sous l'œil des décideurs

Quelle est la valeur comparée des différents systèmes européens de formation supérieure ? Cette question risque de prendre une signification très concrète si l'ouverture du marché unique entraîne rapidement une « européanisation » du recrutement des jeunes diplômés. D'où l'intérêt des deux sondages réalisés pour l'association Europe-Education et « le Monde-Campus » sur la réputation des formations auprès des « décideurs européens » et sur l'opinion des étudiants à l'égard de leur formation à l'international.

Ces deux enquêtes font apparaître une nette domination des modèles britannique et allemand et un retard de l'Europe du Sud. La France occupe une position médiane : si ses formations sont souvent citées parmi les meilleures, elle a, aux yeux des responsables économiques, peu de domaines d'excellence. L'Allemagne fédérale arrive en tête pour les disciplines scientifiques (ingénieurs, chimie, biologie) et la Grande-Bretagne pour la finance, l'économie, la gestion et le commerce. La France occupe la première place pour le droit et, *ex aequo* avec la Grande-Bretagne, pour la gestion. Ce sondage montre la faible notoriété internationale des grandes écoles d'ingénieurs : aucun autre pays ne les classe en tête.

Du côté des étudiants, les Britanniques sont ceux qui ont la meilleure opinion de leur formation. Les Allemands estiment qu'ils ont la plus grande expérience de la mobilité, grâce aux stages et aux études à l'étranger. Quant aux Français, s'ils reçoivent la formation la plus ouverte du point de vue linguistique et économique, ils portent sur l'enseignement qu'il reçoivent un jugement plutôt nuancé.

Lire pages 17 à 19

L'ENQUÊTE : le contexte ethno-politique des massacres au Sahel

Maures contre Négro-Africains

Les massacres qui ont récemment ensanglanté la Mauritanie et le Sénégal ont été l'aboutissement d'une situation qui se dégradait depuis longtemps. L'économie, l'histoire et la culture lient les deux Etats. Les hommes en ont décidé autrement.

NOUAKCHOTT
de notre envoyé spécial

Nioumaecabi reste sur le sable. Elle repose sur le flanc gauche. C'est la plus grande, la plus belle, de toutes les pirogues du port de pêche artisanale de Nouakchott. Sur sa proue carrée prolongée d'une longue pointe de bois triangulaire, deux petits drapeaux américains stylisés encadrent le drapeau mauritanien. La plage, où des centaines de pirogues sont à sec, comme échouées, est déserte. Pitoyable spectacle. Il y a trois semaines, elle grouillait encore. Mais tous les pêcheurs étaient sénégalais. Beaucoup ont été tués, lundi 24 et mardi 25 avril, au cours des deux journées de folie qui ont ensanglanté la Mauritanie (*le Monde* du 27 avril). Les autres sont partis. Par la mer, en longeant la côte, par la route ou en avion après un long transit à la Foire internationale de Nouakchott.

Qui remplacera donc les fabuleux pêcheurs de la plage de Nouakchott ?

Au cœur de la ville, le « marché capitale » est mort. Les étals et les échoppes des petits commerçants sénégalais sont déserts. Dans le coin des tailleurs, les machines à coudre se sont tues. Il n'y a quasiment plus de taxis urbains, les microbus sont infiniment moins nombreux qu'ils ne l'étaient il y a quelques semaines.

Les maçons n'ont plus d'ouvriers, les garagistes n'ont plus de mécaniciens. Les services techniques des sociétés nationales ne sont plus que des coquilles vides.

De tous côtés, des pressions inqualifiables sont exercées afin de pousser les Noirs au départ. Nouakchott perd son âme.

Les dernières personnes rassemblées sur le site de la Foire internationale, peu après la sortie de la ville, sur la route de Rosso, ont été embarquées à destination du Sénégal.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(Lire la suite page 10.)

LES PORTE-BONHEUR DE FRED

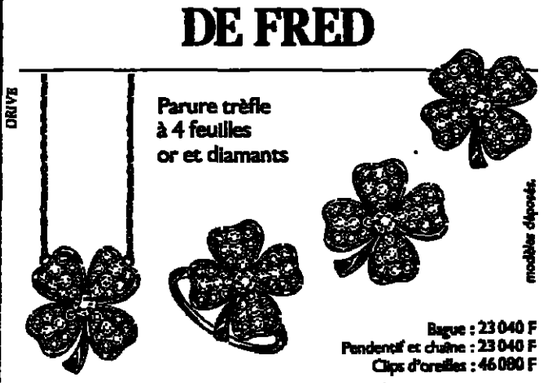

Bague : 23 040 F
Pendentif et chaîne : 23 040 F
Clips d'oreilles : 46 080 F

FRED JOAILLIER
6, rue Royale, Paris 8e 42.60.30.65
Le Claridge, 74, Champs-Elysées, Hôtel Ritz.
Hôtel Méridien • Espace "Galeries Lafayette," Paris.
Aéroport d'Orly • 92, rue Eugène Colas, Deauville.
21, bd de la Croisette, Cannes • Hôtel Loews, Monte-Carlo.
20, rue du Marché, Genève • Beverly Hills • Houston • New York.

M 0147 - 05180 - 4,50 F
3790147004500 05180

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 900 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,50 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (other), 2 $.

Etranger

La visite de M. Gorbatchev en Chine

Le numéro un soviétique propose la démilitarisation de la frontière entre les deux pays

PÉKIN
de notre correspondant

M. Mikhaïl Gorbatchev s'est livré, mercredi 17 mai, au troisième et dernier jour de son séjour à Pékin, *avant de gagner Shanghaï pour une* visite d'un jour, jeudi, à une de ces révélations publiques en matière de désarmement *dont il a le secret : il a* proposé à la Chine de « démilitariser » la région frontalière entre les deux pays pour en faire une « *zone de paix et de bon voisinage* ». Le chef du Kremlin a lancé cette idée au cours d'une rencontre, au palais du Peuple, avec les représentants des cercles universitaires chinois invités par le gouvernement de Pékin à le voir.

Le numéro un soviétique a encore détaillé, à l'intention de son auditoire, les mesures de désengagement militaire qui seront mises en pratique dans l'avenir immédiat :

– conformément aux accords soviéto-américains, *quatre cent* trente-six missiles de portée courte et intermédiaire seront détruits ;

– sur les deux cent mille hommes démobilisés des rangs de l'armée soviétique en 1989-1990, le plus grand nombre – cent vingt mille – proviendront des forces déployées dans la partie extrême-orientale de l'URSS.

« *Je peux vous informer que les forces terrestres seront diminuées de douze divisions, et que onze régiments aéroportés et seize unités navales seront retirés de la flotte* [soviétique] *du Pacifique* », a encore dit le chef du Kremlin.

En Mongolie pro-soviétique, une « nouvelle étape » du désengagement a commencé le jour même de son arrivée à Pékin avec le retrait, qui sera achevé à la fin de 1990, des trois quarts des effectifs soviétiques (cinquante mille hommes répartis en trois divisions, dont deux blindées, et tout le dispositif aérien, à en croire les déclarations soviétiques, quitteront le pays).

Enfin, il a confirmé une « restructuration » du dispositif militaire frontalier soviétique qui sera désormais conforme à un principe « *de suffisance défensive raisonnable* ». A terme, le chef du Kremlin propose la création d'organismes de consultation réciproque sur les questions de cohabitation militaire frontalière et, pour faire bonne mesure, suggère purement et simplement de ne laisser sur les 7 500 kilomètres de frontière commune que des gardes-frontière et des douaniers.

La réponse chinoise risque de se faire attendre – même si les médias *officiels ont* largement rapporté les propositions de M. Gorbatchev et si les dirigeants s'en sont sur le *moment félicités* poliment. *M. Li* Peng, premier ministre, s'est dit « enchanté » de l'aspect mongol du désengagement soviétique. Mais, en règle générale, Pékin, sur des questions d'une telle importance, ne prend pas de décision à la légère quant à l'attitude à adopter.

Le désaccord sur le Cambodge

D'autant que ces propositions, attendues et déjà en partie dévoilées par le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze ici en février, tombent à un moment où l'on n'est toujours pas d'accord sur le principal dossier de politique étrangère entre Pékin et Moscou à l'heure de la normalisation complète des relations : le Cambodge.

L'étendue de ce désaccord est inconnue. D'un côté comme de l'autre, on se garde, à son sujet, d'insister de manière détaillée. La Chine a cependant mis un point d'honneur à en reconnaître l'existence à l'issue de la rencontre avec M. Deng, mardi, et a indiqué que les deux ministres des affaires étrangères, MM. Chevardnadze et Qian Qichen, poursuivraient leurs conversations à ce sujet. L'essentiel du problème est naturellement la position que l'on réservera aux Khmers rouges, les protégés de Pékin, dans un arrangement mis en place sous l'autorité du prince Norodom Sihanouk après le départ des troupes vietnamiennes.

Comme prévu, cependant, les deux pays se sont entendus pour que ce désaccord ne ternisse pas le sommet Gorbatchev-Deng Xiaoping : les deux hommes ont trop besoin de le présenter en succès diplomatique majeur.

En rencontrant le chef du Kremlin lundi, M. Deng a fait remarquer que la Chine est trop pauvre pour « *envahir d'autres pays ou se faire menaçante à leur égard* ». Sur le passé douloureux des relations sino-soviétiques, il a sans doute répété – mais on est resté là aussi discret de part et d'autre – les déclarations de son vieux compagnon, M. Yang Shangkun, la veille, selon qui les responsabilités devaient être réparties entre les deux pays, la Chine reconnaissant du bout des lèvres avoir eu ses propres « torts ». M. Gorbatchev lui a rétorqué qu'il n'était pas nécessairement d'accord avec cette analyse de ce contentieux historique, par nature « très complexe ».

Habitudes socialistes aidant, on en restera sans doute là pour le moment, quitte aux historiens des deux pays à creuser un peu plus la question. Car M. Deng, contesté publiquement au même moment, comme Mao ne le fut jamais même dans les années où il était devenu une *figure détestée du peuple*, a tenu absolument à conclure sa carrière de politique internationale sur ce point d'orgue *définitif face* à l'ancien « grand frère ennemi » : « *Que le passé reste désormais le passé* ». M. Gorbatchev, *ne voulant* pas être en reste, a officiellement entériné une thèse qui aurait pu être celle de Mao comme elle est celle de M. Deng : « *Il ne peut y avoir une formule fixe pour le socialisme.* » *Exit* le fantôme de Staline, qui traînait encore dans les antichambres poussiéreuses des relations sino-soviétiques.

F. D.

OK ! Demi-tour !
(*International Herald Tribune* du 17 mai)

La normalisation « répond aux intérêts de l'ensemble de la communauté internationale »

estime le chef du Kremlin

Voici quelques extraits du discours prononcé mercredi 17 mai à Pékin par M. Mikhaïl Gorbatchev :

● **Les rapports soviéto-chinois.**

« Nous laissons derrière nous une longue période d'animosité. (...) L'Union soviétique et la Chine ont évidemment leur propre attitude envers tel ou tel problème. Mais cela ne doit pas être considéré comme une pierre d'achoppement pour la coopération. (...) Des relations soviéto-chinoises normales répondent aux intérêts de l'ensemble de la *communauté mondiale.* »

● **La désillitarisation de la frontière.**

Après avoir rappelé les mesures *prises depuis 1985 et annoncé de* nouveaux retraits pour 1989 et 1990 *(voir ci-contre)*, le secrétaire général a ajouté :

« L'URSS est prête à concerter avec la Chine le retrait des unités et des armements de la zone frontalière en n'y laissant que le personnel nécessaire à la surveillance ordinaire des frontières. Démilitariser la frontière *soviéto-chinoise, en faire* une frontière de la paix et du bon voisinage est un bon objectif que nous pourrions atteindre par des efforts conjugués. »

● **La coopération économique.**

« Les échanges commerciaux entre l'URSS et la Chine se sont multipliés ces derniers temps. Cependant, ni leur volume ni leur dynamique ne correspondent aux possibilités qui existent en la matière. Nous pourrions dans un proche avenir accroître sensiblement les rapports économiques dans des domaines traditionnels tels que les échanges de produits industriels et de base, *la mise en place d'installations* énergétiques ainsi que la conception et l'utilisation de technologies de pointe dans les domaines les plus importants. »

Mikhaïl Gorbatchev a préconisé « le développement de rapports *directs entre les entreprises soviétiques* et chinoises, les bureaux d'études, les instituts de recherche, dans la mise en place de sociétés et d'unités de production, notamment *avec la participation de pays tiers.* »

● **Afghanistan, Cambodge, Corée.**

« Les développements en Afghanistan prennent une tournure de plus en plus menaçante. On ne peut qualifier autrement que d'irraisonnables les tentatives des militaristes pakistanais de commencer une agression non dissimulée contre le pays voisin. *Il est évident que les parties belligérantes afghanes doivent régler leurs* rapports elles-mêmes. Le problème de l'avenir de l'Afghanistan relève uniquement de son peuple.

» Depuis une décennie, l'un des points douloureux du continent asiatique est la situation du Cambodge. Nous nous félicitons qu'une lueur soit apparue au bout du tunnel. (...) Le règlement cambodgien revêt peu à peu des contours réels. Le grand principe qui peut et doit lui servir de base est le principe d'autodétermination nationale. Seuls les Cambodgiens peuvent trouver la formule de la concorde et de la future structure politique de leur pays. Pour ce qui est de l'Union soviétique, elle est prête à participer aux garanties internationales *appropriées et à respecter* le choix du peuple du Cambodge, quel qu'il soit. »

Mikhaïl Gorbatchev a confirmé une fois de plus « le soutien inébranlable de l'Union soviétique aux efforts de la République démocratique populaire de Corée visant à une réunification démocratique pacifique du pays. Il est évident que cela exige de résorber la tension dans la péninsule et d'en retirer les troupes américaines dont le *stationnement* dans cette région ne peut plus être justifié par aucun argument. »

● **La perestroïka en URSS.**

« La réforme économique ne marchera pas si elle n'est pas appuyée par des transformations radicales du système politique. L'Union soviétique a eu des élections, les premières authentiquement démocratiques depuis des décennies. (...) Des tâches non moins importantes se posent à l'étape suivante de la réforme politique dans l'intérêt de l'harmonisation des relations interethniques. Cela sous-entend l'accroissement de la responsabilité de tous les membres de la société pour son développement sain. Aussi l'URSS accorde-t-elle une grande importance à la mise en place de conditions nécessaires à la formation d'un Etat socialiste de droit. (...) Le PCUS a été l'initiateur de la restructuration. Il est aujourd'hui la seule force d'intégration capable de mener à terme et avec succès la rénovation du socialisme en URSS. »

● **Des relations « solides » avec le Japon.**

M. Gorbatchev a noté que l'URSS éprouve « *beaucoup de respect* » envers le Japon et voudrait établir avec lui des « *relations solides* ». Il a ajouté que « *les deux parties devaient beaucoup travailler* », même si les conditions d'une amélioration étaient récemment devenues « *favorables* ».

Une marée humaine a envahi le centre de Pékin

(Suite de la première page.)

Des jeunes, et des moins jeunes, s'égosillant dans des mégaphones. Toute circulation était devenue impossible, les cortèges occupant toute la largeur de la chaussée. Dès le matin, la composition de la manifestation quotidienne avait changé du tout au tout par rapport aux comités de soutien jusqu'alors remarqués dans les rues de la ville. Cette fois, ce sont les ouvriers qui manifestent.

Des usines entières déferlaient, certaines distantes de plusieurs dizaines de kilomètres du centre. Des banderoles proclament fièrement : « *La classe ouvrière est là !* » ou « *Voici les grands frères ouvriers !* » Dans la soirée de mardi et dans la matinée de mercredi, déjà, on pouvait voir défiler des cortèges, bannière claquant au vent sous le soleil d'été, annonçant le retour de la société chinoise sur le pavé, aux côtés des étudiants : tel ou tel comité de quartier, des gens se disant « *le peuple de la capitale* ». Ou, plus significatif peut-être, les représentants de ce secteur semi-capitaliste auquel M. Deng Xiaoping a permis de revoir le jour grâce à ses réformes : les employés d'une firme financière (la CITIC) spécialisée dans les opérations internationales, de firmes industrielles nettement orientées vers l'exportation. Des établissements d'enseignement liés au monde militaire, comme l'Université des communications du Nord, patronnée par le complexe industriel Norinco, le plus grand exportateur d'armements chinois. Il n'est pas jusqu'à certains employés des lignes aériennes civiles, la CAAC, qui n'aient voulu être de la fête. Et les employés de la presse officielle, bien entendu. Une banderole accompagne ceux de la radio nationale : « *Station centrale « populaire » de Chine* »...

Manifestation monstre pour une crise de régime en voie d'être réglée : M. Zhao Ziyang, le chef en titre du Parti communiste, semble en effet avoir irrévocablement mis M. Deng Xiaoping, avec tous les égards dus à sa stature historique, à la retraite. Recevant M. Mikhaïl Gorbatchev mardi après qu'il eut rencontré M. Deng, il lui a fait, en direct à la télévision chinoise, une révélation qui traduit la passation effective des pouvoirs : tout le monde, à la tête du régime, lui a-t-il dit, est tombé d'accord, lors du treizième congrès du Parti communiste en 1987, pour dire que, bien que M. Deng ait abandonné ses fonctions dirigeantes non essentielles, hormis celles à la commission militaire, « *dans l'intérêt du parti* [communiste], *nous avons encore besoin de sa sagesse et de son expérience* » et qu'il devait encore être consulté pour les « *affaires importantes* ». Il y a deux sous-entendus derrière cette phrase : d'abord, M. Deng ne sera plus consulté pour les affaires qui ne sont pas jugées de la plus haute importance – M. Zhao s'efforce depuis quelques jours de faire accroire que l'agitation relève de cette catégorie mineure – et, d'autre part, la gaffe monumentale que fut la première réaction de fermeté face aux étudiants de la part du régime est imputable à M. Deng lui-même. Conclusion : M. Zhao prend *de facto* les pleins pouvoirs.

Les modalités exactes de ce coup d'Etat à la chinoise que M. Zhao a effectué à la tête du régime restent obscures. La situation a probablement basculé lundi vers six heures du matin lorsqu'une chaîne de télévision américaine a pu filmer, ce même jour, *le secrétaire général* du parti communiste examinant à la jumelle, du haut du Palais du peuple, la manifestation en cours sur la place Tiananmen. C'est lui, alors, qui a dû décider que le cortège officiel de Mikhaïl Gorbatchev ne passerait pas par là. C'est à ce moment, sans doute, qu'il a aussi pris les rênes du pays.

Une immense vague de ras-le-bol

Une fois la rencontre au sommet entre MM. Deng et Gorbatchev conclue, le pouvoir a effectivement changé de mains, une page a été tournée dans l'histoire de la Chine populaire. Le premier signe en est venu dans la nuit de mardi à mercredi quand M. Zhao a fait publier une déclaration indiquant qu'il souhaitait que le dialogue se poursuive (lire, en fait, « *s'engage* » « *par des canaux multiples* ». La porte est ainsi entrouverte à un début de reconnaissance de l'organisation non officielle que les étudiants ont mise sur pied et, par voie de conséquence, à toute autre structure qui apparaîtrait à l'avenir dans la société civile. M. Zhao va devoir ouvrir le pouvoir communiste.

Il va avoir, certes, du *mal* à maîtriser l'immense vague de ras-le-bol qui a explosé mercredi dans les rues de la capitale et qui menace les grandes villes de province. A Shanghai et à Canton, notamment, les « sit-in » d'étudiants devant le siège des gouvernements provinciaux ont commencé de manière permanente mardi. Dans d'autres grandes villes, on signale déjà des manifestations.

M. Zhao aura d'autant plus de mal qu'il n'est pas, ou pas encore, populaire. Ses propres connexions familiales avec le monde des affaires constituent un handicap. « *Pourquoi ne vient-il pas face au peuple, ce Monsieur Zhao ?* » demandait cet homme d'une cinquantaine d'années, en costume occidental, cravate et épingle de cravate, employé d'un groupe industriel, lui-même visiblement porté sur les affaires mais à qui l'effervescence avait redonné un sens de l'histoire. « *Quand vos Louis XVI et Marie-Antoinette ont chuté, ils ont dû faire face au peuple. Nous en sommes là.* » Et d'appliquer le tranchant de la main sur son cou en un geste éloquent avant de se lancer dans une interprétation très française de la Marseillaise : « *Pompom pom-pom...* »

L'armée, jusqu'à présent maintenue dans un rôle de maintien de l'ordre qu'elle n'apprécie pas totalement, peut jouer un rôle dans les jours qui viennent, si d'aventure un nouveau partage du pouvoir ne parvenait pas à se mettre en place. Car nouveau partage du *pouvoir il doit y avoir lorsqu'un* premier ministre, M. Li Peng, est ouvertement ridiculisé par la rue. Les manifestants, mercredi, brandissaient son effigie caricaturée en l'assortissant de commentaires sur les « *clowns de l'Histoire* ».

Une ambiance surréaliste

Déjà, *on commençait* à constater dans l'après-midi de mercredi un effritement certain de l'autorité militaire et policière. Des véhicules portant la plaque de l'état-major participent au ballet incessant des ambulances qui traversent la manifestation, sirènes hurlantes, pour faire la navette entre les hôpitaux et le centre de la place Tiananmen où jeûnent les grévistes de la faim. Des policiers canalisent tout cela comme si de rien n'était. La veille, des employés d'un hôtel dans lequel la police nationale a une forte participation financière manifestaient place Tiananmen.

Dans tout cela, la visite de Mikhaïl Gorbatchev, qui aura été un des détonateurs d'une crise qui mûrissait depuis longtemps, a été passablement bouleversée. Il y avait quelque chose de surréaliste à voir le cortège de dizaines de limousines noires arriver par une porte de l'arrière du Palais du peuple sous une garde militaire et policière considérable, mercredi matin, pour amener le chef du Kremlin à une rencontre qu'il devait y avoir avec plus de cinq cents universitaires chinois choisis par le régime de Pékin, tandis qu'aux pieds de la façade gréco-stalinienne s'amorçait la plus grande manifestation prodémocratie jamais vue en Chine populaire. M. Gorbatchev avait rencontré la population de Pékin la veille, dans une sortie « *à l'improviste* » de sa voiture soigneusement mise en scène par les autorités chinoises, loin de la grande foule...

Aux intellectuels sélectionnés pour la rencontre, M. Gorbatchev a vanté les *mérites de la réforme* dans un long discours dont les médias officiels chinois n'ont commencé qu'en milieu d'après-midi à diffuser les extraits. Il y tire un coup de chapeau aux « *accomplissements majeurs* » de la Chine, mais souligne que tout le monde est conscient « *des difficultés auxquelles vous êtes confrontés* ». L'essentiel, conclut-il, est de ne pas croire ceux qui craignent ou espèrent que l'on en revienne au capitalisme, idée « *qui est fondée sur la supposition erronée que les stimulants économiques et la démocratie appartiennent exclusivement au capitalisme* ». Le petit peuple de Pékin qui déferlait dans les rues mercredi ne lira que jeudi ce discours en forme d'incantation à la gloire d'idéaux qui, de toute évidence, n'ont plus rigoureusement aucun sens pour lui.

FRANCIS DERON.

« Têtes brûlées »

« *Nous avons aussi nos têtes brûlées, qui veulent changer le socialisme du jour au lendemain* », a dit M. Gorbatchev à propos des *étudiants chinois*. M. Guerassimov a précisé que la remarque du numéro un soviétique ne s'appliquait pas à tous les étudiants chinois. « *Il évoquait simplement la situation dans notre pays, mais étant donné le contexte, vous pouvez en déduire quelque analogie* », a ajouté le porte-parole soviétique. M. Gorbatchev a relevé que les slogans des étudiants « *correspondent aux objectifs du parti* » communiste chinois, et a « *exprimé l'espoir que les camarades chinois seraient en mesure de résoudre la crise actuelle* ». M. Guerassimov a par ailleurs déclaré que le numéro un soviétique avait proposé, sur le ton de la plaisanterie, de prêter aux Chinois son ministre des affaires étrangères Edouard Chevardnadze, pour qu'il joue le rôle de médiateur avec les étudiants. « *Cette proposition n'a pas été retenue* », a-t-il précisé.

هكذا من الأصل

Diplomatie

A propos du Nicaragua et des relations Est-Ouest

M. Bush manifeste de l'agacement à l'encontre de M. Gorbatchev

WASHINGTON
de notre correspondant

M. Gorbatchev agace le président américain. M. Bush vient de laisser paraître son irritation par l'intermédiaire du porte-parole de la Maison Blanche. Mardi 16 mai, M. Marlin Fitzwater a eu une sorte d'accès d'humeur, commentant, en termes inhabituellement acides, diverses initiatives *récentes du numéro un du* Kremlin. D'abord à propos des livraisons d'armes soviétiques au Nicaragua, qui auraient cessé depuis le début de l'année selon une lettre adressée récemment par M. Gorbatchev à M. Bush et dont la presse américaine avait appris l'existence lundi.

Alors même que le département d'Etat se félicitait – avec quelques précautions oratoires – de cette décision, le porte-parole de la Maison Blanche faisait, lui, étalage de scepticisme. *« Jusqu'à présent, nous n'avons aucune preuve »* [de l'interruption des livraisons], a indiqué M. Fitzwater. *« Au contraire,* a-t-il ajouté, *une aide militaire continue d'arriver »* [au Nicaragua].

« Cow-boy de drugstore »

Selon des indications données par l'administration, dix-sept livraisons, pour un montant d'au moins 80 millions de dollars, auraient été faites depuis le début de l'année. Certes, M. Fitzwater a souligné que ces armes récemment livrées pouvaient avoir été envoyées avant le début de l'année, ou bien venir de Cuba.

Mais la réaction était tout sauf enthousiaste, comme si la Maison Blanche craignait que le Kremlin ne lui ait tendu un nouveau piège médiatique, à propos d'une décision que Washington réclame pourtant énergiquement depuis des mois, mais à laquelle M. Gorbatchev n'avait pas fait la moindre allusion pendant sa récente visite à Cuba. M. Fitzwater a souligné que, en tout état de cause, le Nicaragua avait eu le loisir de constituer des stocks considérables (selon Washington, l'aide militaire soviétique a été supérieure à 500 millions de dollars l'an dernier).

Mais c'est surtout à propos du comportement soviétique en matière de désarmement en Europe que le porte-parole américain s'est montré particulièrement caustique. Il a évoqué la *« très étrange série de manœuvres de relations publiques »* auxquelles se seraient récemment livrés les Soviétiques, et il a ajouté que M. Gorbatchev *« avait jeté sur la table, les unes après les autres, des propositions de contrôle des armements, un peu à la manière d'un cow-boy de drugstore »*.

L'expression, argotique, et assez peu usitée pour que les médias américains aient jugé bon d'en expliquer le sens, signifie quelque chose comme frimeur. Elle a surpris tant on s'était habitué récemment à entendre parler en termes déférents ou laudatifs du numéro un soviétique.

L'irritation américaine tient apparemment avant tout aux événements de la semaine dernière : l'administration a peu apprécié que Moscou, en annonçant un retrait unilatéral de cinq cents têtes nucléaires tactiques, ait lourdement, mais efficacement, joué des divisions au sein de l'OTAN, et tout particulièrement entre les Etats-Unis et la RFA.

L'URSS a voulu corser la séduction par des menaces – M. Chevardnadze faisant savoir que Moscou pourrait interrompre la destruction des fusées SS-23, c'est-à-dire les laisser en service, au cas où l'OTAN moderniserait ses fusées Lance : mais les SS-23 sont spécifiquement bannies par le traité FNI sur les armes intermédiaires, et Washington, estimant sans doute que les Soviétiques, trop sûrs d'eux, avaient commis là une maladresse, ont décidé de marquer le coup. Dès lundi, le département d'Etat avait réagi sèchement, en déclarant : *« Un jour, les Soviétiques annoncent une petite réduction unilatérale, le lendemain, ils parlent de rompre des traités récemment conclus »* et mardi M. Fitzwater est revenu sur le même sujet.

De plus, il est tout à fait clair que M. Bush n'a pas apprécié que les initiatives de M. Gorbatchev aient eu un retentissement considérable, alors que son récent grand discours sur les relations Est-Ouest, où, pour l'essentiel, il demandait aux Soviétiques des « actes » de nature à confirmer leurs bonnes paroles, a été accueilli sans enthousiasme par la presse occidentale, et avec un dédain appuyé par les médias soviétiques (*« des vieux clichés »*, un discours marqué par une *« pauvreté d'idées »*, selon la *Pravda*).

Dans une interview publiée, mardi, par le *Washington Times*, le président américain laisse à plusieurs reprises apparaître son déplaisir – tout en notant que les entretiens du secrétaire d'Etat James Baker à Moscou s'étaient déroulés *« beaucoup mieux »* que ne le suggéraient les articles de presse *« dominés par un appel de Gorbatchev à faire ce que nous avons déjà fait il y a dix ans »*.

Tout ne va donc pas encore trop mal, mais il y a, incontestablement, du dépit dans l'air, une crispation qui pourrait s'accroître si les Soviétiques affectent de traiter par le mépris ce président peut-être plus susceptible qu'il n'en a l'air.

JAN KRAUZE.

M. Walter Momper bourgmestre de Berlin-Ouest a été reçu par M. Mitterrand

La tradition veut que tout nouveau bourgmestre régnant de Berlin-Ouest rende, après sa prise de fonction, une visite aux capitales des trois pays occidentaux responsables du statut de Berlin : les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France. Après Washington et Londres, voici donc M. Walter Momper à Paris où il a été reçu par le président Mitterrand, mardi 16 mai, à l'Elysée.

Le Sénat que dirige M. Momper, quarante-quatre ans, est original à deux titres : il s'appuie sur une coalition de sociaux-démocrates, et d'alternatifs, et huit de ses treize membres sont des femmes. Lors des élections du 29 janvier dernier, le bourgmestre chrétien-démocrate sortant, M. Eberhard Diepgen, avait été battu à la surprise générale. Ces élections avaient été marquées par l'irruption sur la scène politique ouest-allemande des républicains (extrême droite) qui avaient obtenu 7 % des voix.

Lors des négociations avec les alternatifs pour former le nouveau Sénat, M. Momper avait notamment posé comme condition à la constitution d'une coalition la non-remise en cause de la présence des Alliés et le refus de la violence comme moyen d'expression politique. Il s'estime aujourd'hui largement confirmé dans ses raisons de s'entendre avec les alternatifs, notamment à la suite des graves affrontements déclenchés par les autonomes le 1er mai.

Quant aux relations avec les Alliés, M. Momper les envisage dans la continuité. Il entend poursuivre les discussions amorcées par son prédécesseur au sujet de l'adaptation des législations alliées en vigueur et éviter que des conflits ne puissent surgir, notamment en matière de respect de l'environnement.

Le nouveau Sénat, confronté à de graves problèmes, notamment de logement, en raison de l'afflux de réfugiés des pays de l'Est (20 000 en 1988 contre 2 500 en 1987), entend néanmoins mener une politique de coopération active avec son voisin, et singulièrement la RDA. A l'heure du grand marché de 1992, il estime que cette intégration ne doit conduire l'Europe à se fermer ni aux Etats-Unis ni aux pays de l'Est.

M. Momper envisage de rencontrer d'ici à l'été le numéro un est-allemand, M. Erick Honecker, pour évoquer aussi bien les relations commerciales que les questions de circulation de personnes entre les deux parties de Berlin. Il escomptait bien d'ailleurs demander, à Paris, aux dirigeants français de penser aux Berlinois lors des préparatifs de la visite que M. François Mitterrand envisage de faire en RDA dans les mois à venir.

H. de B.

● **Réunion des pays non-alignés.** – Les ministres des affaires étrangères ou représentants d'une centaine de pays non-alignés, réunis pendant trois jours à partir du mercredi 17 mai à Harare, vont chercher à réformer les modes de fonctionnement du mouvement qui, de l'avis général, souffre de lourdeur bureaucratique. Le Zimbabwe, pays hôte, voudrait d'autre part que le problème de l'exportation de déchets toxiques soit abordé dans la déclaration finale. Les délégués examineront la candidature du Venezuela comme 102e membre. L'OLP siégera à cette réunion sous l'appellation de « Palestine ». – *(Reuter.)*

● **A l'Institut français des relations extérieures.** – M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a dû annuler la conférence prévue le jeudi 18 mai à 16 heures, à la Chambre de commerce de Paris.

Proche-Orient

ISRAËL : parallèlement à son initiative politique

Le gouvernement durcit la répression dans les territoires occupés

JÉRUSALEM
de notre correspondant

C'est une stratégie à double détente : à la campagne diplomatique qu'il mène en faveur du « plan Shamir », le gouvernement israélien ajoute une pression accrue sur les Palestiniens des territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. Maintenant qu'il y a une réponse politique *israélienne au soulèvement* - pour la première fois depuis dix-huit mois, - explique-t-on officieusement, les Palestiniens doivent s'attendre à une répression plus lourde de l'intifada.

Le message a été clairement expliqué par le général Amram Mitzna, le responsable militaire de la Cisjordanie, qui a déclaré mardi 16 mai : *« Parallèlement au mouvement* (politique) *amorcé par le gouvernement, nous faisons savoir aux Palestiniens que nous allons combattre le soulèvement de toute notre force et que nous ne nous fatiguerons pas. »* Cette même alternative de la carotte et du bâton a été exposée par le ministre de la défense, le travailliste Itzhak Rabin, qui a reçu ces dernières quarante-huit heures plusieurs personnalités et notables de Cisjordanie et de Gaza - quelque fois convoqués *manu militari*.

Selon plusieurs comptes rendus, le ministre a clairement fait savoir à ses interlocuteurs que les Palestiniens n'obtiendraient rien d'autre d'Israël que ce projet d'élections, suivies d'une période d'autonomie avant une négociation finale sur le statut définitif de la Cisjordanie et de Gaza. Ils ont le choix, a dit M. Rabin, entre accepter ou faire face à une répression accrue du soulèvement s'ils choisissent de se cantonner *dans leur traditionnelle attitude* de refus de la négociation avec Israël. Le durcissement de la répression est déjà à l'ordre du jour - comme si le gouvernement avait voulu, au lendemain même de la présentation de son plan, donner aux Palestiniens un avant-goût de ce qui les attend au cas où ils rejetteraient les propositions du premier ministre Itzhak Shamir. Durant la nuit de lundi à mardi, l'armée a lancé plusieurs raids en Cisjordanie, dans des villages de la région de Ramallah et de Bethléem, notamment, pour procéder à des dizaines d'arrestations, mener des enquêtes fiscales, décréter des couvre-feux locaux. Mais le véritable signal adressé aux Palestiniens, celui qui pourrait marquer le début d'un changement fondamental de stratégie de la part du gouvernement, a été le couvre-feu général et à durée indéterminée imposé la veille sur la bande de Gaza.

Mesure sans précédent à Gaza

La mesure est sans précédent. Les quelque sept cent mille résidents du territoire de Gaza – pour les deux tiers des réfugiés – ont déjà connu des longs couvre-feux – six jours et six nuits, en novembre 1988, au moment du sommet palestinien d'Alger, par exemple. Mais jamais depuis le début de l'occupation, en 1967, *la mesure* n'avait été accompagnée d'une interdiction faite aux Gazans de se rendre en Israël pour y travailler dans la journée. Et si une telle initiative a parfois été évoquée depuis le début du soulèvement, il y a dix-huit mois, elle n'avait encore jamais reçu le moindre début d'application. Cette fois, c'est fait.

M. Rabin a déclaré qu'il s'agissait de faire comprendre aux Palestiniens que cet accès au marché du travail israélien n'était « nullement garanti ». Le ministre de la justice, M. Dan Meridor, a expliqué : *« Nous devons trouver des moyens qui rendront le soulèvement fort coûteux aux Palestiniens. »* Le chef de la police, M. David Kraus, a prévenu que ses hommes allaient patrouiller les régions d'Israël Ashdod, Ashkelon, Tel-Aviv, essentiellement – où se rendent chaque jour quelques dizaines de milliers de travailleurs gazans pour les contraindre, par la force si nécessaire, à regagner la bande de Gaza.

Dans les villes, camps de réfugiés et villages du territoire, toute la population est ainsi cantonnée vingt-quatre heures sur vingt-quatre à domicile depuis dimanche soir. *« Les gens ont eu le temps de stocker de la farine et des produits de base »*, nous rapportait un journaliste palestinien joint par téléphone. *« L'atmosphère est lourde, le couvre-feu très strictement appliqué, l'armée tire sur quiconque ose se risquer dehors »*, ajoutait-il. En fin de journée, on annonçait qu'un adolescent de quinze ans avait été tué par balle et au moins six autres jeunes Palestiniens blessés après avoir défié le couvre-feu et lancé des pierres sur un poste de l'armée dans le camp de Jabalya.

En Cisjordanie, un Palestinien a été tué lors d'un affrontement avec l'armée à Naplouse, cependant que des centaines de colons de la région d'Hébron se lançaient dans des raids de représailles après que certains d'entre eux eurent reçu des pierres.

Dûment averties du changement de stratégie du gouvernement, cinq personnalités palestiniennes des territoires n'en ont pas moins répété mardi qu'elles rejetaient le plan Shamir - parce qu'il ne reconnaît pas la représentativité de l'OLP, ne mentionne pas le droit à l'autodétermination des Palestiniens et ne fournit aucune garantie quant à l'amorce d'un processus devant s'achever sur la fin de l'occupation.

Elles ont fait part de cette fin de non-recevoir « catégorique » lors d'un entretien à Jérusalem avec la délégation américaine en visite dans la région, délégation que conduit M. Dennis Ross, haut fonctionnaire au département d'Etat.

ALAIN FRACHON.

La réintégration de l'Egypte au sein de la Ligue arabe

M. Moubarak officiellement invité au sommet de Casablanca

LE CAIRE
de notre correspondant

Le président égyptien Hosni Moubarak a officiellement été invité à participer le 23 mai au sommet arabe extraordinaire de Casablanca. Selon l'agence officielle Mena, le roi Hassan II du Maroc a personnellement invité le raïs au cours d'une conversation téléphonique, mardi 16 mai au soir. Par ailleurs, le chef de la diplomatie égyptienne, M. Esmat Abdel Meguid a été invité à la réunion préparatoire des ministres arabes des affaires étrangères, prévue le 20 mai.

Ces invitations officielles font suite aux éditoriaux de la presse cairote officieuse, du samedi 13 mai, jugeant - *déshonorant* - que l'Egypte ne soit invitée au sommet que dans un deuxième temps. Après que les chefs d'Etats arabes eurent donné leur feu vert. Les médias officieux avaient souligné que l'Egypte voulait réintégrer la Ligue arabe par la grande porte et non pas avoir l'air d'accepter un cadeau.

L'invitation de l'Egypte au sommet, qui équivaut à sa réintégration *de facto* à la Ligue arabe, a eu lieu après que Damas a officiellement annoncé qu'elle n'était pas opposée à la participation du Caire aux travaux de l'organisation panarabe.

Il ne reste donc plus aujourd'hui que la Jamahiriya libyenne à ne pas être revenue sur son hostilité ouverte contre l'Egypte.

A.B.

L'assassinat du mufti sunnite du Liban

Beyrouth en deuil d'un sage

(Suite de la première page.)

Celui-ci a condamné *« cet attentat odieux, qui nous place une nouvelle fois devant le complot qui vise le peuple libanais dans toutes ses communautés »*, avant de décréter un deuil officiel d'une semaine. Les principaux dirigeants politiques et spirituels sunnites ont aussi appelé à une grève générale de trois jours en signe de protestation.

Non sans quelque dérision dans un pays accoutumé à régler ses comptes par la violence, tous les dirigeants libanais ont été unanimes pour « pleurer » le disparu, retrouvant toutefois leurs divergences pour accuser les commanditaires de cet acte.

Sans citer nommément la Syrie, mais dans une allusion claire, le général Michel Aoun, chef du gouvernement militaire chrétien, a ainsi affirmé ! : *« Ce n'est pas la première fois que le terrorisme et la logique étrangère au Liban perpètre de tels crimes, mais celui-ci est plus douloureux et plus dangereux car il vise un des plus hauts dignitaires du pays, ceux auxquels sont attachés tous les Libanais. »* Poursuivant dans la logique de *« guerre de libération contre l'occupation syrienne »* qu'il a déclenchée le 14 mars dernier, le général Aoun a appelé *« le peuple libanais à s'élever, dans toutes les régions, contre ce crime, contre les occupants de notre terre, et contre ceux qui répriment notre volonté nationale »*.

A l'opposé, deux des principaux alliés de Damas, le Parti socialiste progressiste, du chef druze Walid Joumblatt, et le mouvement chiite Amal, de M. Nabih Berri, ont, de leur côté, accusé le général Aoun d'avoir commandité cet attentat.

Dans la situation de trêve très fragile qui règne à Beyrouth depuis une semaine, cet acte est venu encore ajouter à la peur des libanais. Personnalité spirituelle, cheikh Hassan Khaled était aussi le président des assises islamiques, instance politique des sunnites, qui réunit, outre le premier ministre, les ministres actuels ou anciens, et les députés. Depuis le dernier épisode en date de la guerre libanaise, les assises islamiques avaient fait montre d'une très grande prudence, se contentant de condamner tous les actes de violence. Ce n'est que le 10 mai qu'elles avaient pour la première fois critiqué nommément dans un communiqué le général Aoun, le rendant *« responsable de la mort des innocents et des destructions à Beyrouth-Ouest »*.

La mort brutale de cheikh Hassan Khaled ne peut qu'ajouter au trouble d'une communauté qui, contrairement aux chrétiens ou aux chiites avec lesquels elle partage le pouvoir en vertu du pacte non écrit de 1943, ne possède plus, depuis le départ des combattants palestiniens en 1982 et l'écrasement des Mourabitoun en 1985 par les miliices chiites et druzes, aucune force armée propre.

Ce nouveau coup porté à la communauté sunnite, après l'attentat qui avait coûté la vie en juin 1987 au premier ministre Rachid Karamé, fait resurgir le spectre de la partition communautaire, les sunnites étant les seuls au Liban à ne posséder d'emblée d'aucun canton particulier. Faut-il voir aussi dans cette affaire un message adressé aux Arabes, et en particulier à l'Arabie saoudite, traditionnel soutien du sunnisme libanais depuis l'éclipse de l'Egypte, à quelques jours du sommet arabe de Casablanca qui devra débattre de la question libanaise ? Il est trop tôt pour répondre à toutes ces questions, et, comme d'habitude au Liban, il y a toutes chances que les commanditaires de ce crime ne soient jamais démasqués.

Toutes les hypothèses sont envisageables, la seule certitude étant que ce nouveau drame vient encore assombrir un horizon qui paraît plus que jamais bouché.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● **IRAN : dix nouvelles pendaisons de trafiquants de drogue.** – Dix trafiquants de drogue ont été pendus en public, mardi 16 mai, à Gorgan, dans le nord-est de l'Iran, et à Lahidjan, dans le nord du pays, a annoncé Radio-Téhéran. Ces nouvelles exécutions portent à cinq cent trente-quatre le nombre de personnes accusées de trafic de drogue pendues depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la lutte contre les stupéfiants, le 21 janvier. Par ailleurs, le journal *Kayhan* rapporte que soixante-seize mille personnes droguées ont été arrêtées en Iran au cours de l'année dernière et que plus de 31 000 kilos de stupéfiants, dont 1 327 kilos d'héroïne, ont été saisis dans la même période. – *(AFP.)*

Le plus grand bouleversement scientifique depuis Einstein.

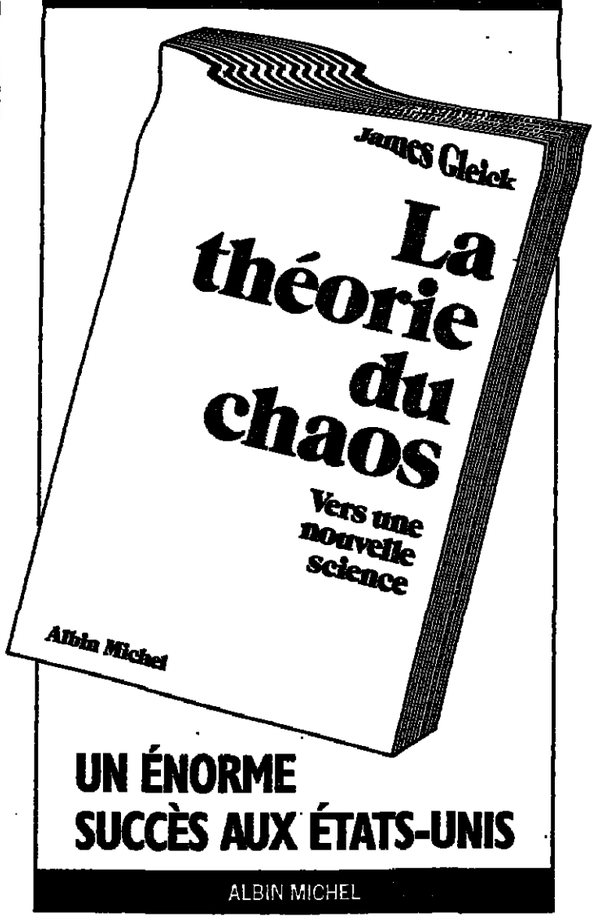

UN ÉNORME SUCCÈS AUX ÉTATS-UNIS

ALBIN MICHEL

Amériques

PANAMA : grève générale et réunion de l'OEA

Le régime est sur le pied de guerre

PANAMA
de notre correspondant
en Amérique centrale

Panama aura vécu, mercredi 17 mai, dans l'attente des résultats de l'Organisation des Etats américains le même jour à Washington. Quelle que soit la résolution finale de l'OEA, la trêve risque d'être de courte durée entre le régime du général Manuel Noriega et une opposition décidée à obtenir la reconnaissance de sa victoire aux élections du 7 mai.

Les deux camps aiguisent leurs armes. L'Alliance de l'opposition (ADOC) a décidé de protester *« pacifiquement »* en paralysant le pays, mercredi 17 mai. Quant aux partisans du régime, ils ont annoncé la *« mise en alerte exceptionnelle »* des fameux Bataillons de la dignité, pour être prêts à repousser une éventuelle intervention armée des Etats-Unis. Cette organisation paramilitaire, qui affirme pouvoir mobiliser 10 000 personnes, a démontré son savoir-faire expéditif la semaine dernière en agressant violemment les candidats de l'opposition.

Contre toute évidence, le chef des Bataillons de la dignité, M. Benjamin Colamarco, a de nouveau attribué à l'opposition la responsabilité de ces graves incidents (un mort et plusieurs blessés) *« manipulés par les médias au service de l'impérialisme américain »*. En 1965, a-t-il expliqué, mardi 16 au cours d'une conférence de presse, *« les Etats-Unis avaient utilisé l'OEA pour envahir la République dominicaine. S'ils interviennent chez nous, l'Amérique latine tout entière deviendra un champ de bataille »*.

Sur le plan diplomatique, les derniers jours ont été éprouvants pour le général Noriega. Son isolement est désormais presque total à la suite du communiqué publié par le gouvernement mexicain attribuant l'aggravation de la situation au Panama à *« l'attitude du général Noriega (...) qui fait passer ses intérêts personnels avant ceux du peuple panaméen »*. La fermeté du Mexique a surpris les autorités panaméennes, qui comptaient sur ce pays pour éviter une condamnation à l'OEA. Les journaux officialistes ont passé sous silence le communiqué du Mexique, ou n'en ont donné que la partie concernant le respect du principe de *« non-ingérence »* dans les affaires internes des Etats membres. C'est d'ailleurs le point de vue que devait défendre à Washington le ministre panaméen des affaires étrangères, M. Jorge Ritter. *« L'OEA*, a-t-il déclaré, *ne peut pas se transformer en tribunal. Nous ne sommes pas sur le banc des accusés. Au lieu d'aborder les affaires internes de Panama, il faut parler de l'ingérence ouverte des Etats-Unis dans le processus électoral panaméen. »*

« Noriega contrôle encore son armée »

Depuis la déclaration très dure du président, M. Alan Garcia, la semaine dernière, le Pérou, mais aussi le Venezuela et le Costa-Rica (1), sont villipendés tous les jours dans la presse officielle (les journaux d'opposition sont interdits depuis un an). Les attaques seront sans doute bientôt dirigées vers l'OEA qui est déjà accusée d'être une organisation *« incohérente, au service des Etats-Unis »*. Seul le Chili du général Pinochet trouve grâce aux yeux des responsables pour sa condamnation de *« l'ingérence étrangère »* dans les affaires du Panama.

Sur le plan interne, l'isolement du régime est tout aussi évident ; mais il dispose de la force pour se maintenir au pouvoir. *« Noriega contrôle encore son armée, et la discipline fonctionne pour l'instant »*, reconnaît le candidat de l'opposition à la présidence de la République, M. Guillermo Endara, qui aurait obtenu environ 70 % des suffrages exprimés le 7 mai. Deux heures après être sorti de l'hôpital, où il était soigné pour une blessure à la tête infligée par les Bataillons de la dignité, M. Endara a reçu, mardi 16, un coup de téléphone de la Maison Blanche. *« Le président Bush*, a-t-il déclaré, *m'a félicité pour notre victoire exceptionnelle. Il m'a rappelé qu'il n'avait rien contre Panama, au contraire, mais que le problème c'était Noriega. »*

Avant la grève générale de mercredi, les autorités ont annoncé que les entreprises seraient sanctionnées (amendes et suppression de la patente) si elles fermaient leurs portes, et que les étrangers, nombreux dans le secteur commercial, pourraient perdre leur permis de travail.

L'homme de la rue, quant à lui, est sceptique sur l'évolution des choses. Il n'est guère tenté, en tout cas, par la violence, qui ne fait d'ailleurs pas partie de la tradition politique dans ce pays. *« De toute façon, nous n'avons pas d'armes »*, affirment les personnes interrogées pour justifier leur apathie face au régime. Les milieux diplomatiques sont tout aussi pessimistes. *« Noriega a bien manœuvré pour apparaître comme le seul garant de l'intégrité des forces armées »*, reconnaît un diplomate. Le général, estime-t-on, cherche à gagner du temps, dans l'espoir que la presse internationale et les Etats-Unis finiront par se désintéresser du Panama.

BERTRAND DE LA GRANGE.

(1) Ces trois pays ont des présidents sociaux-démocrates. Le PRD, parti officiel à Panama, est membre de l'Internationale socialiste.

Le général Noriega « défend l'identité de son pays » *déclare M. Herzog (PCF)*

« Entre des gens qui ont fait des choses pas belles, il semble que le peuple panaméen préfère, d'une certaine façon, celui qui défend l'identité de son pays et qui ne veut pas être sous la botte des Etats-Unis. Du point de vue de sa volonté d'autodétermination, le peuple panaméen est plutôt du côté de Noriega. » Cette appréciation a été portée, dimanche 14 mai, sur l'antenne de Pacific-FM, par M. Philippe Herzog, tête de la liste du PCF aux élections européennes.

Elle n'avait pas retenu l'attention de *l'Humanité* dans son édition de lundi, mais l'a livrée en partie, mardi, à ses lecteurs, en accusant quelques médias d'avoir tronqué la citation pour teuter *« une diversion sur on ne sait quel « appui inattendu » à Noriega »*. Souhaitant apparemment mettre un point final à ce que d'aucuns estiment être une maladresse de M. Herzog, *l'Humanité* espère que *« les maîtres de la désinformation pourront désormais prêter attention à l'Europe... autrement. Celle que propose Philippe Herzog »*.

Profitant de ce qui, par anti-américanisme, pouvait apparaître comme une prise de position favorable à Noriega illustrée tous les jours par les reportages de *l'Humanité*, à Panama, les rénovateurs communistes ont sauté ironiquement sur l'occasion : *« Morts d'overdose de tous les pays, unissez-vous... pour résister à l'intervention militaire américaine au Panama. Votre fournisseur, le général dictateur Noriega, est en danger ! »*

L'appréciation de M. Herzog fait les délices des socialistes. Mardi, M. Marcel Debarge, directeur de la campagne de M. Laurent Fabius, a déclaré comprendre que, en période électorale, il est normal de rechercher la *« concurrence »* et la *« confrontation »*, mais, a-t-il ajouté, *« on ne fait pas de la concurrence à n'importe quel prix »*.

ARGENTINE : la victoire des péronistes aux élections

Le « style Carlos Menem » : affabilité et pagaille

De retour d'Asuncion, où il assistait à la prise de fonctions du nouveau président paraguayen, le général Andrès Rodriguez, le président argentin Raul Alfonsin a réuni mardi 16 mai son cabinet — démissionnaire mais reconduit — pour *« analyser les résultats des élections »*. Le président élu, quant à lui, M. Carlos Saul Menem, qui ne doit prendre ses fonctions que le 10 décembre, a, pour sa part, annoncé qu'il allait étudier avec M. Alfonsin les modalités de cette longue période de transition. M. Menem a finalement obtenu 49,2 % des voix, contre 36,9 % à son principal concurrent, le radical Eduardo Angeloz.

BUENOS-AIRES
de notre envoyé spécial

Cinq hélicoptères s'élèvent dans le coucher du soleil. Quelques « gauchos » paradent dans un nuage de poussière. La fête est finie. Le président élu, M. Carlos Menem, rejoint mardi 16 mai Buenos-Aires, après une conférence de presse depuis longtemps annoncée. Il n'aura eu que le temps de goûter les délices d'un barbecue géant organisé dans l'enceinte d'une magnifique *estancia* à l'ouest de la capitale. Et tout juste celui de répondre aux interrogations de ceux qui souhaitent en connaître plus qu'il ne peut — ou veut — en dire. Il n'a même pas eu la tentation de se mettre en colère lors d'une question sur *« son style de vie »*, tant décrit et décrié ; il répond, déclenchant les applaudissements de son entourage : *« Si avec ce style de vie j'ai été élu président, je n'ai aucune raison d'en changer. »*

Plus sérieusement, Carlos Menem assure qu'en matière de dette extérieure il profitera des expériences malheureuses d'autres pays latino-américains *« pour ne pas commettre les mêmes erreurs »* ; il évitera *« l'isolement »* de l'Argentine en ne prenant pas le risque *« de rompre les règles du jeu »*. La nouvelle politique économique de son gouvernement donnera selon lui des effets *« dans deux à trois ans »*. Il rappelle *« qu'il n'est pas prévu, dans ses propositions, d'amnistie »* (pour les militaires jugés pour violations des droits de l'homme), même si *« on ne sait pas ce qui peut se passer plus tard »*. Sur les Malouines, dont l'Argentine revendique la souveraineté à la Grande-Bretagne, au prix, en 1982, d'une guerre acharnée, l'élu est prêt à dialoguer à condition que Londres *« reconnaisse notre souveraineté sur ce territoire illégalement occupé »* : l'impasse.

La veille, pour sa première apparition publique hors de sa province de la Rioja, M. Menem avait choisi un haut lieu du péronisme : la petite ville de Catamarca, à plus de mille kilomètres au nord de la capitale. Une province pauvre — comme la sienne — où il a assisté à une messe en hommage à la Vierge del Valle, pour accomplir une promesse qu'il avait faite dans la perspective de son élection. Un geste de reconnaissance, aussi, que ce pèlerinage, envers un homme, le gouverneur Vincente Saadi, qui a été l'un des premiers à le soutenir politiquement et financièrement, avant même les primaires du parti justicialiste en juillet dernier. Le gouverneur est décédé avant de connaître le succès de son « poulain » ; et c'est son fils et successeur, Ramon, qui a accueilli le président élu.

Une « cour » fervente

Une consécration pour le nouvel élu, entouré de tout ce que le péronisme compte de dignitaires : du dirigeant de la CGT, la centrale syndicale unique, de tendance péroniste, M. Saul Ubaldini, à des représentants connus de l'oligarchie argentine, comme la milliardaire Amelita Fortabat. Gouverneurs « amis » de nombreuses provinces, anciens rivaux comme M. Antonio Cafiero, son opposant malheureux lors des primaires : tous se pressent autour d'un homme qui assure aujourd'hui l'avenir du péronisme, et demain le leur.

Pour caricaturer cette « cour » fervente, un officiel évoque l'effervescence du champagne : *« Les bulles remontent à la surface. »* Honneur aux vainqueurs... Mais cette estrade qui croule sous le nombre des « aficionados » est aussi un lieu d'empoignades sans merci pour les postes gouvernementaux. Il faut être là, se démarquer ou se marquer, face à un homme fatigué par des mois de campagne qui ne se départit pourtant pas de son affabilité. Le résultat de cette « course » ne sera connu que dans *« quelques semaines »*, a prévenu Carlos Menem. Il s'est borné à indiquer que le poste de ministre du travail reviendrait, c'est la tradition, *« à un homme issu du mouvement syndical »*.

En attendant, le futur président rassure et répète à l'envi les thèmes du péronisme et de sa propre campagne : *« La nécessaire union latino-américaine, le rassemblement du peuple argentin, la révolution productive... »*

Quelle pagaille ! Le déplacement à Catamarca en a été, selon certains, un sombre présage ! Chaque sous-groupe péroniste avait fourni « son » accréditation aux représentants de la presse, et rivalisé dans l'organisation de rencontres aussi improvisées les unes que les autres. Mais la campagne est finie. La suite est attendue.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

BRÉSIL : la chasse aux gamins de Rio

Petits morts sans importance...

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Un enfant étranglé et abandonné au pied d'un immeuble : c'est un spectacle ordinaire dans la Baixada Fluminense, l'immense banlieue nord de Rio. Mais que le crime soit commis dans l'un des quartiers chics de la ville, voilà qui est beaucoup moins fréquent, et donne à réfléchir aux associations qui défendent les mineurs abandonnés.

Le petit cadavre qui a été retrouvé au début du mois de mai, enroulé dans un tapis, devant la porte d'un édifice résidentiel d'Ipanema, était celui d'un Noir, Patricio da Silva, âgé de neuf ans. Il était domicilié — si l'on peut dire — dans une favela voisine. Selon la police, il avait été victime d'un règlement de comptes entre trafiquants de drogue : sa famille était persécutée par une des bandes qui contrôlent le bidonville. Explication plausible, s'il n'y avait eu, à côté du cadavre, ce message barbouillé en mauvais portugais : *« Je t'ai tué parce que tu n'allais pas à l'école et que tu n'avais pas d'avenir. Je vais tuer tous les gamins qui n'apprennent rien et qui ne respectent pas la nature. Je fais au gouvernement une demande : ne laisse pas envahir les rues de la ville par des petits voyous. »*

Aussi, une autre hypothèse a surgi : le petit Patricio a peut-être été victime d'une opération de « nettoyage », comme il s'en fait tous les jours dans les bas quartiers de Rio. C'est ce que redoute Mme Maria Thereza Freire, l'une des responsables du mouvement Enfants de la rue. Il y a longtemps, explique-t-elle, que des enfants jugés indésirables — parce qu'ils volent ou mendient — sont éliminés dans les zones périphériques de la ville. *« Il se pourrait que le même procédé commence à être appliqué dans les beaux quartiers. »*

Dans la Baixada, des commerçants et des chefs d'entreprise ont résolu de faire face eux-mêmes à la criminalité en recrutant des tueurs à gages. Ces tueurs sont bien souvent des policiers : après avoir quitté leur uniforme, ils font des heures supplémentaires... Pas d'enquête, pas de procédure : ils exécutent les *« marginaux »* d'une balle dans la nuque, après les avoir torturés. Les enfants ne sont pas épargnés : voleurs à l'étalage ou voleurs de voitures, ils relèvent de la même justice aveugle et expéditive.

Des « groupes d'extermination »

« Un enfant par jour, en moyenne, est assassiné dans la Baixada », dit Mme Maria Thereza Freire, qui ajoute : *« Le Brésil tue ses enfants, au lieu de les éduquer et de leur donner un métier. »*

Car les gamins victimes des « groupes d'extermination » sont ceux que l'on voit à Copacabana ou Ipanema — les beaux quartiers de Rio — dormir la nuit dans des cabines téléphoniques, ou à même le trottoir, enveloppés dans du papier journal ; et, le jour, pieds nus et la faim au ventre, ils font tout pour se procurer de l'argent : cirer les chaussures, garder les voitures, ou attaquer les passants. Les « pivetes », les enfants qui volent, sont le cauchemar des hôteliers et des professionnels du tourisme, car ils contribuent à la « mauvaise image » de la ville. Ils sont considérés comme une plaie par les citoyens ordinaires, qui estiment, souvent, que le problème est d'ordre policier.

Or la police est rarement efficace : quand elle ne ferme pas les yeux, elle réagit brutalement. Quant aux associations vouées à la défense des mineurs, elles ne suffisent pas à la tâche. Le problème, d'évidence, ne relève pas de la répression — ni même de la prévention. Il y aurait moins de « pivetes » si les enfants brésiliens étaient alimentés et scolarisés normalement. Or, sur soixante-trois millions de mineurs, sept millions sont en état d'abandon, selon les statistiques officielles. Plus de la moitié sont considérés comme *carentes* : leurs besoins minimums ne sont pas satisfaits. Trois millions, au lieu d'aller à l'école, travaillent. *« Un million de familles dépendent du travail des enfants »*, dit Mme Freire.

Dans certains Etats, les rues sont « nettoyées » de la façon la plus simple : on embarque les gamins dans des fourgonnettes, et on les dépose dans l'Etat voisin ! La formule a été appliquée aux enfants abandonnés de Vitoria : un jour, ils se sont retrouvés à la gare routière de Rio, à quelque 500 kilomètres à l'ouest de leur lieu d'errance habituel. Le *Jornal do Brasil* a annoncé récemment que la police de Rio venait de recevoir un renfort inattendu dans son travail de protection des quartiers balnéaires : une centaine de jeunes gens, rompus aux arts martiaux, ont constitué une légion d'Anges gardiens pour donner la chasse aux « pivetes », à leurs heures de loisir. Une photo montrait même comment l'un de ces « anges » pouvait terrasser, en un clin d'œil, un gamin malfaisant...

CHARLES VANHECKE.

Asie

TAIWAN

Le premier ministre a offert sa démission

Le premier ministre, M. Yu Kuo-hwa qui est âgé de soixante-quinze ans, a annoncé mercredi 17 mai avoir présenté sa démission au président Lee Deng-hui. M. Yu a estimé, face à la presse, que le moment était bien choisi pour se retirer : le pays, selon lui, est désormais stable et la cote de popularité du président Lee en hausse, dans le pays comme à l'étranger. Le premier ministre démissionnaire a ajouté que son départ permettrait au président de remanier le cabinet. Selon le quotidien *United Daily News*, de Taïpeh, le président a reçu il y a plusieurs jours l'offre de démission de son premier ministre et a tenté en vain de la lui faire reprendre. Cette démission, poursuit le journal, n'a pas encore été formellement acceptée. M. Yu a précisé que sa décision avait également été prise *« pour l'unité du Kuomintang »* (parti nationaliste au pouvoir). Il a déclaré espérer que les jeunes dirigeants du parti prendraient la relève.

D'autre part, deux Soviétiques, MM. Vladimir Ivanov, de l'Institut de l'économie mondiale et des relations internationales, et Youri Akhremenko, du Comité national soviétique pour la coopération économique Asie-Pacifique, assistent en qualité d'observateurs à une conférence du Conseil économique du bassin Pacifique, instance régionale à laquelle Moscou espère adhérer dans les années à venir. Ils sont les premiers responsables soviétiques à se rendre à Taïwan depuis que les nationalistes chinois se sont établis dans l'île en 1949. — *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

● **AFGHANISTAN : la résistance lance une offensive sur Khost.** — Le porte-parole de Kaboul, M. Nabi Amani, a déclaré, mardi 16 mai, que les résistants avaient lancé une offensive sur Khost (80 000 habitants), située à 10 kilomètres de la frontière pakistanaise. Neuf mille moujahidins, qui avaient participé au siège de Jalalabad, se sont reportés vers le Sud, pour attaquer Khost, où les forces gouvernementales ont répliqué par des tirs d'artillerie et des bombardements sériens. Des dizaines de missiles SCUD auraient également été tirés, depuis Kaboul. En outre, l'explosion de sept roquettes à Kaboul, mardi, a fait trois morts. — *(AFP, Reuter.)*

● **BANGLADESH : 17 000 tonnes de blé français.** — La France a octroyé une aide alimentaire de 17 000 tonnes de blé au Bangladesh, a annoncé, mardi 16 mai, le ministère de l'économie et des finances. Au mois de mars dernier, la France avait déjà accordé une aide de 27 000 tonnes de blé au Bangladesh dans le cadre d'un accord similaire.

● **CORÉE-DU-SUD : L'expiation de l'ancien président Chun Doo-hwan.** — L'ancien président Chun Doo-hwan s'est prosterné, mardi 16 mai, en compagnie de son épouse, dans un temple bouddhiste consacré à la mémoire de 192 morts du soulèvement de Kwangju, en 1980. L'ancien chef de l'Etat était à l'époque chef de l'état major de l'armée. Avec 600 fidèles, il a prié pour le repos de l'âme des victimes et imploré le pardon de la population. *(AP).*

● **JAPON : l'accord sur l'avion de combat FSX approuvé par le Sénat américain.** — Le Sénat américain a approuvé, mardi 16 mai, à une courte majorité, l'accord controversé américano-nippon de mise au point et de co-production du FSX, un avion de combat avancé. Par 52 voix contre 47, les sénateurs se sont prononcés en faveur de l'accord révisé de joint venture, de 7 milliards de dollars, signé le mois dernier par le président George Bush et fermement soutenu par le Pentagone, qui le considère comme essentiel pour la sécurité Pacifique et les relations américano-japonaises à long terme. Le Sénat a par ailleurs approuvé par 72 voix contre 27 une résolution qui impose des restrictions supplémentaires concernant les technologies américaines mises à la disposition du Japon, et qui garantit aux entreprises américaines une part minimale de la production du FSX. — *(AFP.)*

● **VIETNAM : quatre-vingt-sept « boat people » sauvés par un navire néerlandais.** — Un navire d'une compagnie de renflouage néerlandaise a recueilli, lundi 15 mai, quatre-vingt-sept « boat people » vietnamiens dont l'embarcation dérivait en mer de Chine depuis plusieurs jours. La compagnie a annoncé que les réfugiés, parmi lesquels de nombreux enfants, seront déposés le 20 ou le 21 mai à Singapour. — *(AFP.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

(Publicité)

MAIRIES DE FRANCE

MAIRIE-EXPO89

N° 14 MAIRIES DE FRANCE est réalisé sous la responsabilité de MAIRIE-EXPO 89 sur quatre pages achetées au Quotidien Le Monde — JEUDI 18 MAI 1989

AU C.N.I.T. de PARIS LA DEFENSE du 24 AU 27 OCTOBRE

LE SALON DES AMBITIONS LOCALES

Les nouvelles équipes municipales élues les 12 et 19 Mars dernier sont au travail. Les Conseils Municipaux se sont réunis. Le Maire, et sa majorité, a maintenant 6 ans pour mettre en pratique le programme pour lequel il a été élu. Il devra tenir ses promesses, respecter ses engagements, tenir compte des circonstances politiques, économiques et sociales.

Une chose est certaine, c'est qu'il devra gérer au plus près ses dépenses de fonctionnement. Pour les investissements il fera appel à des partenaires.

Depuis plusieurs années la concession de services publics est en marche. Elle donne entière satisfaction aux élus et aux administrés, que ce soit dans le domaine de la restructuration d'un centre ville, de restauration scolaire, de collecte des ordures ménagères, de distribution d'eau ou de télédistribution, aires de loisirs et parcs d'attractions.

Le marché des Collectivités Locales n'est pas négligeable.Il représente 48% du budget de l'Etat et plus de 10% du P.I.B. Chaque année les Collectivités Locales injectent dans notre économie nationale plus de 400 milliards de francs.

Le grand rendez-vous des acteurs de la ville

Afin de rencontrer les entreprises qui ont un savoir-faire dans le domaine des Collectivités Locales MAIRIE-EXPO, qui se tiendra pour la 6e année à PARIS, est désormais pour les 600.000 Elus et 1.200.000 membres du personnel des Collectivités Locales, le rendez-vous quasi institutionnel.

Après MAIRIE-EXPO à Paris-Nord Villepinte, Lyon, Toulouse et Marseille, le Rendez-vous à PARIS du 24 au 27 Octobre prochain, dans le cadre du nouveau C.N.I.T. de Paris-La Défense, que restructurent les Groupes SARI et ACCOR, est d'ores et déjà assuré de connaître un formidable succès.

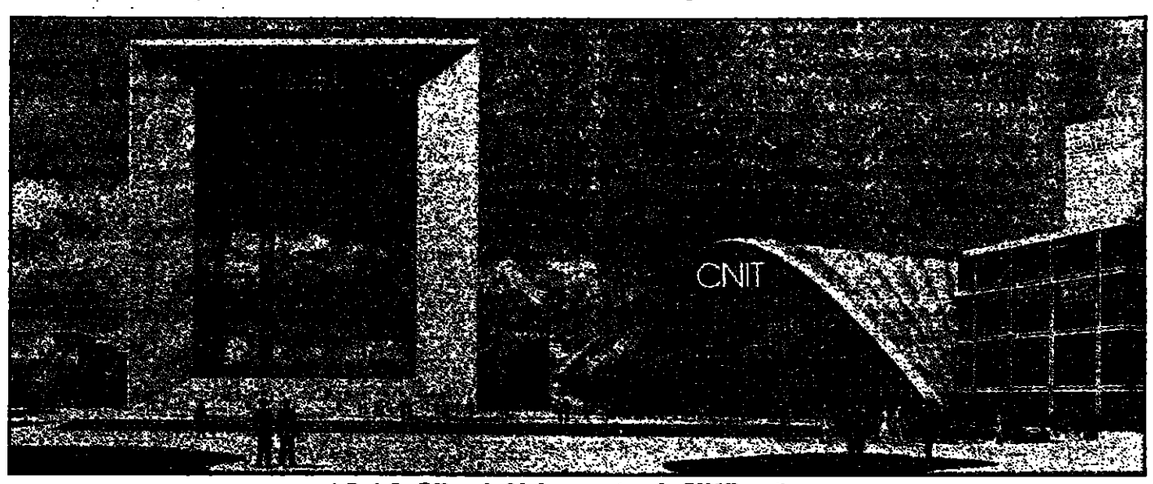

A Paris-La Défense la fabuleuse aventure du C.N.I.T. continue.

Les acteurs de la démocratie locale

A la ville comme à la campagne, on attend tout d'un Maire : il doit maîtriser sa fiscalité et gérer son budget, se battre pour avoir ou conserver sur sa Commune les Services Publics : Ecoles, P.T.T., Gendarmerie, Police Nationale, Pompiers, etc... prendre des initiatives pour défendre l'emploi (souvent en trouver à ses administrés ou à leurs enfants), protéger l'environnement, développer le tourisme, sans compter inaugurer et animer la vie locale et départementale.

Les Maires s'arrachent les "stars"

Le Maire, véritable chef d'entreprise, doit être attentif à la vie économique nationale et locale, car il sait ce que coûterait à sa Commune une fermeture précipitée d'entreprise sur le plan humain, social et fiscal. Aussi, l'équipe municipale doit-elle faire porter ses efforts sur l'accueil d'entreprises nouvelles, créatrices d'emplois, préparer sa Commune au grand Marché Européen. Désormais les Maires veulent s'entourer des meilleurs. Ils s'arrachent les urbanistes, les architectes, les économistes, les entreprises et les directeurs de communication.

Le Maire est l'élu le plus connu de nos concitoyens. Un Français sur mille est un élu local ; tous, Maires, Adjoints, Conseillers Municipaux, vivent aujourd'hui pleinement la décentralisation.

1.200.000 fonctionnaires territoriaux exécutent les décisions, gèrent les Services Techniques et les Secrétariats Généraux. Face à l'évolution des technologies, ils suivent une formation permanente.

Compte tenu de ces chiffres éloquents, on comprent la volonté du Premier Ministre, Michel Rocard, de voir les Collectivités Locales jouer un rôle de pionnier pour le "renouveau du Service Public".

De nos jours l'action municipale est indissociable de la communication. Pour un élu ou un agent des Collectivités Locales, visiter MAIRIE-EXPO c'est l'occasion de communiquer avec ses fournisseurs mais aussi avec d'autres élus afin d'échanger leurs expériences.

La fin du "tout municipal"

La Décentralisation, celle des vrais pouvoirs locaux, est en marche. Sa réussite est due au savoir-faire des Maires et aux nouveaux pouvoirs dont ils disposent, mais aussi à la volonté gouvernementale, et aux instances régionales et départementales. Elle l'est aussi avec les Entreprises qui ont pris conscience des besoins réels des communes.

L'entrée de l'informatique dans les Mairies est chose faite. Elle est devenue un véritable accélérateur de l'innovation - elle est aussi un facteur de productivité, un indicateur permanent de gestion.

Fini le temps du "tout municipal" pour beaucoup de villes qui s'adressent à des sociétés privées pour la distribution de l'eau, le ramassage des ordures ménagères ou la gestion des cantines scolaires, voire même la rédaction de leur journal municipal. Nous entrons dans les années de gestion privée des services publics - efficacité et rentabilité obligent.

Encourager le développement local.

La mobilisation autour du développement urbain et rural est en marche. Des contrats Etat/Villes se préparent, des mots nouveaux apparaissent, tels que "économie locale", "insertion", "innovation dans les services urbains", "prévention de la délinquance et sécurité urbaine", "accueil des populations en difficulté", "solidarité intercommunale"...

L'ensemble des acteurs des 36.548 villes et villages de France sont conscients de l'importance de leur mission et de leur enjeu, encourageons leur dynamisme et leur développement local. C'est, chaque année, la vocation de MAIRIE-EXPO !

MAIRIES DE FRANCE

* MAIRIE EXPO 89, 7 bis, Place du Palais Bourbon, 75007 PARIS. Tél. : 16.1.47.53.93.16.

L'INVITE

Pierre BELLON, P.D.G. de SODEXHO

3 250 restaurants dans 40 pays

50 000 personnes au service des collectivités dans le monde.

En 1966 à Marseille, Pierre BELLON crée la SODEXHO. Dès l'origine il définit la philosophie de SODEXHO : « Les finalités de notre entreprise sont : assurer le meilleur service possible à nos clients et à nos convives, répondre aux attentes de notre personnel, satisfaire les intérêts de nos actionnaires. Pour atteindre nos finalités, nous avons choisi la croissance. »

Dès 1971, SODEXHO, petite entreprise marseillaise, est devenue nationale et Pierre BELLON rêve d'une entreprise internationale : « J'avais compris en voyageant qu'il n'y aurait plus de distance et qu'avec les progrès technologiques, le monde allait être à la portée de ceux qui rêvaient de le conquérir. »

Aujourd'hui, SODEXHO est devenue :

- **N° 1 mondial de la gestion de bases-vie**
- **N° 2 mondial dans l'émission de titres restaurant**
- **N° 5 mondial de la restauration collective derrière 4 groupes américains.**

Leader de la restauration collective en France, SODEXHO gère, dans le monde :

- **652 hôpitaux, cliniques, résidences pour personnes âgées, dont 169 en France,**
- **543 écoles, collèges, lycées ou naiversités dont 308 en France.**

Dans l'entretien qu'il nous accorde, Pierre BELLON affirme, que « l'Elu doit garder la maitrise complète du Service Public. » (lire notre interview page 7)

Pierre BELLON, P.D.G. de SODEXHO

Les métiers de SODEXHO

● la restauration collective, c'est-à-dire la gestion complète ou partielle des restaurants pour :
- les hôpitaux, cliniques et résidences de personnes âgées
- les écoles, collèges, lycées et universités
- les entreprises et les administrations

● la gestion de bases-vie : SODEXHO fournit l'ensemble des services nécessaires à la vie collective du personnel expatrié et local travaillant pour des firmes internationales de construction d'infrastructures et des grandes compagnies de prospection, d'exploration ou de forages pétroliers à terre ou en mer ;

● l'émission de chèques restaurant. Chaque année, Chèque-Restaurant émet 125 millions de chèques dans 5 pays d'Europe ;

● la restauration publique, soit concédée comme pour les restaurants et bars d'aéroports, soit en restauration sous les enseignes « French Corner » et « Oh ! Poivrier ! ».

Chiffres d'affaires

7.1 milliards de francs. Implantée dans plus de 40 pays, SODEXHO réalise 35 % de son chiffre d'affaires en France, 17 % en Europe, 32 % en Amérique du Nord et 16 % dans le reste du monde.

Effectifs

50 000 personnes dont 15 000 sont gérées pour le compte de nos clients : personnel hospitalier ou personnel communal.

Nombre de restaurant : 3 250

Quelques références dans le secteur hospitalier
- l'Hôtel Dieu à Lyon
- Le CHU Brabois à Nancy
- l'Hôpital Henry Mondor à Créteil
- l'Hôpital Jean Verdier à Paris
- l'Hôpital Beclere à Clamart

Parmi les résidences du 3e âge :
- la Résidence Cimiez à Nice
- la Résidence Harmonie à Paris
- la Résidence La Roseraie à Aix en Provence
- la Résidence Arepa à Sèvres
- les Jardins d'Arcadie à Bordeaux

Dans le secteur municipal et scolaire :
- Conflans Sainte-Honorine
- Orléans
- Nancy
- Metz
- Issy les Moulineaux
- Saint-Germain en Laye
- Saint-Quentin en Yvelines.
- Saint-Gratien
- Grasse
- Châteaubriand
- Menton

Suite de notre rubrique « L'Invité » page 7

SODEXHO :
3, avenue Newton - 78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. (1) 30.43.81.25 - Télex 695 476 F
BP 36 - 78391 Bois d'Arcy Cedex

(Publicité)

MAIRIES DE FRANCE
MAIRIE EXPO89

NOS VILLES PORTUAIRES : UN ATOUT POUR LA FRANCE

LE HAVRE ET ROUEN : Une même volonté de compétitivité

Jacques MELLICK, Ministre Délégué chargé de la Mer, a souhaité que les Maires des villes portuaires ne restent pas indifférents face aux grands enjeux politiques, économiques et sociaux que représentent les grands ports français (cf notre édition du 27.4.89).

Il constate, à juste titre, que nos grands ports de commerce français sont souvent méconnus de nos concitoyens, par rapport aux ports de pêche et aux ports de plaisance.

Aussi, nous publions à partir de cette semaine, plusieurs reportages sur nos grands ports français, tels que Le Havre, Rouen, Dunkerque, Bordeaux, Marseille, Nantes et Saint-Nazaire.

Aux côtés de Michel DELEBARRE, (Maire de Dunkerque) Ministre du Logement, de l'Equipement, des Transports et de la Mer, Jacques MELLICK, Maire de Béthune, souhaite une coopération exemplaire entre les villes et les ports, conscients que Ports et Villes doivent mieux se connaître.

Aujourd'hui notre regard sur les ports de Rouen et du Havre qui ont tous deux un atout exceptionnel : être situés au seuil d'une des mers les plus fréquentées du monde.

Jean LECANUET, Sénateur-Maire de Rouen, et André DUROMEA, Député-Maire du Havre, ont été toujours attentifs aux activités de leurs ports qui constituent un enjeu économique important pour leur Ville et leur Région.

LE HAVRE :
5e Port européen

Situé au débouché d'un très vaste hinterland européen, le Port du Havre dispose d'atouts nautiques exceptionnels : c'est un port extérieur, profond, d'un accès direct sur la mer et sans contraintes de marées. Ces qualités font qu'il manutentionne les plus grosses cargaisons, tant à l'entrée qu'à la sortie, et que les armateurs y bénéficient des possibilités d'escales les plus rapides : plus de 8.000 navires le fréquentent annuellement qui desservent 500 ports dans le monde.

Chaque jour, en moyenne trois navires de lignes régulières partent du Havre pour les Etats-Unis, deux pour l'Afrique, un pour l'Extrême-Orient. En valorisant ses atouts par des équipements adaptés et performants, tant dans le domaine des vracs liquides ou solides que des marchandises diverses conteneurisées ou non, Le Port Autonome du Havre occupe aujourd'hui le 5e rang des ports européens, mais aussi et surtout le premier en France pour les marchandises diverses depuis cette année (plus de 800.000 conteneurs ont transité par ses installations), avec pour la deuxième fois consécutive une croissance annuelle supérieure à 16%.

Pour les produits énergétiques, il assure 40% de l'approvisionnement de la France en pétrole brut et 20% de son approvisionnement en produits pétroliers raffinés.

Premier port français pour la valeur du frêt et donc pour le commerce extérieur de notre pays, Le Havre traite, chaque année, près de 200 milliards de francs de marchandises, c'est-à-dire 40% de la valeur du trafic des ports autonomes français.

Un "poumon économique"

A l'échelon local et régional, le Port du Havre joue un rôle essentiel de "poumon économique" pour le commerce extérieur, pour la création d'activités et de revenus et pour le développement industriel. Les 3/5 du commerce extérieur de la Haute-Normandie passent par le Port du Havre.

En terme d'emplois, l'activité d'une personne sur trois est liée à l'activité portuaire dans le bassin d'emploi du Havre, soit quelque 37.000 emplois.

Face au nouveau défi que représente l'achèvement du marché unique européen, fin 1992, le Port du Havre confronté quotidiennement à une concurrence internationale sévère, a accru sa part de marché face aux autres grands ports européens du Nord puisqu'elle est passée de 8,5% en 1986à 9,8% en 1988.

L'ensemble de la communauté portuaire a été mobilisée autour d'un plan de compétitivité fondamental pour son avenir : ce plan a permis d'améliorer, tant en coût qu'en qualité de service, la manutention portuaire, les transports intérieurs, les procédures administratives et règlementaires.

D'autre part, le Port du Havre a accentué ses actions de promotion commerciale et industrielle et mis en chantier un programme d'équipements incitatif s'articulant autour de nouveaux projets : aménagement du combi-terminal de Floride, création d'un Port Rapide à conteneurs et amélioration des dessertes terrestres de la zone portuaire et des terminaux.

La création d'un Port Rapide

La création d'un Port Rapide est un projet qui s'est développé autour du désir de valoriser au maximum les atouts de port extérieur pour le trafic des conteneurs. Ce projet dans sa phase actuelle en cours de réalisation comporte quatre nouveaux postes à quai en bassin de marée, deux au Sud et deux au Nord du Bassin René Coty qui seront mis en service à partir du début de 1990. Ils permettront de constituer avec les trois terminaux à conteneurs déjà existants, deux ensembles homogènes communiquant par des liaisons en site propre et exploités chacun par un opérateur unique donnant ainsi à ces terminaux la dimension internationale nécessaire à leur développement.

Il est important de souligner que dans cette opération du Port Rapide, le Port Autonome du Havre a pu mettre en place pour la première fois une solution originale au niveau de l'investissement qui associe aux partenaires publics des investisseurs privés.

Le Conseil d'Administration du Port Autonome vient d'appouver un projet de développement du Port Rapide consistant en la création, sur le Site Sud, d'une darse de plus de 1.000 m de profondeur. Cette darse offrira toutes les facilités nautiques qu'exigent les escales rapides des grands porte-conteneurs de la nouvelle génération et permettra d'envisager tous types de développement au-delà de l'an 2000.

Le Contrat de Plan Etat/Région de Haute-Normandie s'articule autour de quatre volets - le développement économique et la compétitivité, l'enseignement - la recherche et les transferts de technologie, les infrastructures de communication et les programmes d'aménagement concerté du territoire.

Le Port du Havre a un rôle moteur au sein de l'économie régionale puisqu'il assure 60% des échanges extérieurs de cette région. La période 1989/93 débutera par la consolidation des actions entreprises (développement prioritaire du Port Rapide, confortement des aménagements réalisés dans le cadre du Combi-Terminal de la Pointe de Floride, adaptation de la manutention portuaire, amélioration des accès routiers). Elle se poursuivra par de nouveaux développements concernant les équipements relatifs aux trafics conteneurisés, conventionnels, mixtes et transmanche, les infrastructures de transport terrestre, la modernisation des outillages, la promotion des nouvelles techniques et le développement de l'informatisation.

Création d'un "Centre de Distribution"

Deux autres projets viennent également de voir le jour : la création sur le complexe portuaire d'un "Centre de Distribution", vaste zone d'entrepôts et de services, la première tranche s'étendant sur une quarantaine d'hectares a proximité d'un véritable carrefour autoroutier.

Les opérateurs portuaires, les armateurs et les chargeurs y trouveront des facilités immobilières et des servides spécialisés permettant de stocker les marchandises pendant un certain temps, d'effectuer sur celles-ci des opérations de valeur ajoutée, de préparer et réaliser la distribution de détail des marchandises, d'assurer la gestion des stocks ainsi que les opérations douanières, fiscales, financières et de négoce international, le régime des magasins francs apportant un atout significatif supplémentaire.

Il faut noter que les prestations de service caractérisant un "Centre de Distribution" vont au-delà de celles qui sont fournies traditionnellement dans un port et créeront donc une importante valeur ajoutée et des emplois.

Le "Centre Multivrac"

La décision a été prise de diversifier les activités du Centre Multivrac en y réalisant des équipements complémentaires nécessaires au développement du trafic de produits pour l'alimentation animale ce projet s'appuyant sur les résultats très concluants d'une étude de marché menée en étroite collaboration avec les professionnels.

Les résultats positifs du Port du Havre qui se concrétisent par une augmentation de 9% sur les quatre premiers mois de 1989, sont ceux d'une Communauté dont la cohésion s'affirme de jour en jour, notamment au sein de l'Association Port/Alliance qui regroupe tous les acteurs de la place portuaire havraise qui a su développer les contacts les plus fructueux avec les armateurs, transporteurs et chargeurs pour faire connaître les atouts de ce Port, recueillir les besoins de cette clientèle et mettre en œuvre les moyens répondant à son attente. Cette communauté... ce sont les professionnels mobilisés et dynamiques qui consacrent tout leur savoir-faire à la qualité de service de leur prestation. ■

ROUEN :
Port Capital

Port maritime, Rouen vit de la proximité de la mer la plus fréquentée du globe et de sa situation de carrefour terrestre, à la jonction des flux de trafics entre tous les pays de la Communauté Economique Européenne. Il s'étend depuis Rouen jusqu'à la mer où il dispose d'installations bien réparties de part et d'autre de la Seine.

Le Port Autonome de Rouen accueille chaque année plus de 3.500 navires. Il est accessible aux navires de 40.000 Tonnes de port en lourd à pleine charge, aux porte-conteneurs de 2.500 EVP (Equivalent Vingt Pieds) et aux vraquiers de 140.000 tonnes partiellement allégés. Il sert un large arrière-pays dont la puissante activité de production industrielle et agricole, autant que les fonctions d'échanges sont renforcées par la présence de Paris.

Un important plan de dessertes routières, en cours de réalisation, va renforcer ce rôle de carrefour.

A l'autoroute A 13 Paris-Rouen-Caen vont s'ajouter les axes :
— vers le Sud : Rouen-Le Mans-Tours
— vers le Nord : Rouen-Calais-Tunnel sous la Manche
— vers l'Est : Rouen-Amiens-Reims (A 29)

Le Port de Rouen réalise plus de 20 Mt de trafic par an. C'est le seul grand port dont les exportations - 60% du trafic - soient supérieures aux importations.

M. Jacques MELLICK, Ministre Délégué Chargé de la Mer, lors de sa visite au Port de Rouen le 27 Février dernier, en compagnie de M. Jacques MOUCHARD, Président du Conseil d'Administration, et M. Alain GAUTHIER, Directeur Général.

Qualité des hommes et compétitivité des équipements portuaires

Pour traiter de façon compétitive son trafic et face aux mutations du commerce international, le Port de Rouen :

— repense l'organisation du travail pour augmenter la productivité et diminuer les coûts de main-d'œuvre,

— restructure et modernise l'outil portuaire : 950 MF investis d'ici à 1993.

610 MF sont consacrés au regroupement des trafics sur des terminaux spéciaux et performants :

— agro-alimentaire,
— produits forestiers,
— vracs industriels,
— conteneurs et marchandises diverses.

Les investissements portent à la fois sur les infrastructures - quais, postes navires, terre-pleins, dessertes et réseaux - et sur les superstructures - hangars, outillage, développement de l'informatique...

En second lieu, et pour accompagner le vaste programme autoroutier engagé autour de l'agglomération rouennaise, le Port Autonome de Rouen affecte 80 MF à l'aménagement du Boulevard Maritime, principale voie de desserte portuaire.

260 MF sont consacrés aux accès nautiques afin de faciliter l'accueil des navires les plus modernes.

La place portuaire de Rouen est à l'origine de 27.500 emplois dans l'agglomération et sur l'ensemble de la circonscription du port, de Rouen à Honfleur.

Les emplois directement liés à l'activité portuaire sont, à eux seuls, au nombre de 6.000, dont 1.100 pour la main-d'œuvre docker et 930 pour le personnel du Port Autonome de Rouen. C'est dire l'importance capitale que revêtent pour toute l'agglomération rouennaise :

— la qualité de travail de l'ensemble de la communauté portuaire,

— la compétitivité des équipements. ■

En Avril, le meilleur résultat depuis deux ans

Le Port Autonome de Rouen a enregistré en Avril son meilleur résultat mensuel depuis deux ans, avec un trafic total de 2.115.000 tonnes de marchandises transportées.

L'augmentation par rapport à Avril 1988 est de 42,6% et ce résultat confirme la bonne tenue du trafic du mois de Mars dernier.

Les exportations de céréales (1.092.000 tonnes) ont également réalisé un score important en Avril et le trafic cumulé des quatre premiers mois de l'année est en augmentation de 12,9%.

Une manutention très compétitive : chargement en une seule fois du contenu d'un wagon entier de 24 t de sacs de sucre à destination de l'Egypte.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

(Publicité)

MAIRIES DE FRANCE

MAIRIE EXPO89

LA CITE DES AFFAIRES DU TROISIEME MILLENAIRE

ATRIA et l'Avenir de ROUBAIX

Le C.N.I.T. va revivre ! La plus belle voûte en béton du monde préservée et épurée, accueillera le nouveau cœur de La Défense, un lieu d'informations privilégié en matière d'informatique et de télécommunications, un lieu d'échanges et de rencontre entre les hommes d'affaires et les responsables d'entreprises les plus dynamiques.

L'objectif de la SARI est de proposer un complexe "site-services", dont la conception est fondée sur la notion d'échanges. Des services "à la carte" faciliteront le contact permanent des résidents, des exposants et des visiteurs du nouveau C.N.I.T.. Le "câblage" de la Cité - via satellite, fibres optiques et réseaux spécialisés - lui permettra d'être en liaison immédiate et permanente avec le reste du monde.

Le réseau ATRIA

La cité des affaires est déjà la tête de pont d'un réseau français dont le premier maillon, l'ATRIA de Nîmes, a été créé en mai dernier. Les dix principales métropoles économiques françaises seront bientôt branchées sur ce réseau. A terme, l'interconnexion avec les grandes agglomérations européennes et leurs "World Trade Centers" est envisagée.

Le réseau ATRIA doit être l'écho du C.N.I.T. dans les grandes métropoles économiques de France ; Nîmes est le premier maillon d'une chaîne qui reliera notamment Toulouse, Marseille, Lyon, Roubaix et Saint-Etienne, puis les grandes capitales européennes.

Les ATRIA répondent aux attentes spécifiques des capitales régionales : offrir aux entreprises un nouveau concept de services, et permettre aux municipalités de disposer d'un équipement adapté à leurs besoins. L'objectif ATRIA est de fournir aux acteurs économiques de la région des outils accessibles, performants et conviviaux au service d'un développement moderne.

ATRIA regroupe, dans un seul ensemble immobilier, des bureaux "intelligents", des salles de conférence et de réunion, des espaces d'exposition, un service d'aide et d'appui aux entreprises et aux hommes d'affaires (Club SARI Affaires), une unité hôtelière, un ensemble de restauration ainsi que des services communs (détente, accueil, secrétariat, équipements et services de bureau, parkings, entretien, sécurité, etc...)

Roubaix renoue avec sa tradition marchande

La vocation d'aménageur de la SARI la conduit à développer les ATRIA en collaboration étroite avec les collectivités locales en tenant compte bien sûr des spécificités de chacune. Ainsi, à Roubaix, la SARI accompagne la ville dans l'élaboration d'un grand pôle de communication de l'Europe du Nord. Avec l'Eurotéléport, avec le TGV, avec Eurotunnel, Roubaix renoue avec sa tradition marchande et réaménage son centre ville autour des sites Motte-Bossut et Motte-Porisse.

L'ATRIA de Roubaix sera un des points forts de l'Eurotéléport et dynamisera encore le tissu économique le plus dense de la région, qui fait de la ville la capitale européenne de la vente à distance (La Redoute, Les Trois Suisses, Damart), de la distribution (Auchan), des assurances (Lloyd Continental), tout en demeurant la capitale du textile rénové (La Lainière, Phildar).

ATRIA s'appuie aussi sur une concentration de formations, préparant aux activités du textile et des échanges : Roubaix est devenue un centre universitaire privilégié, notamment dans le domaine des langues étrangères appliquées, des arts textiles, de la distribution, de la création publicitaire.

Les services de l'Eurotéléport

La zone de télécommunication avancée (ZTA), la première de France avec Metz, l'Eurotéléport, le Centre International de la Communication, constituent des atouts puissants et décisifs pour une action culturelle, pour la formation aux techniques de communication et surtout pour des activités économiques nouvelles ou en développement.

Objectif premier, pour les entreprises qui bénéficieront des services d'Eurotéléport : communiquer mieux, plus vite, avec le monde entier, et moins cher, avec les avantages tarifaires pour les utilisateurs sur le site. Avec France-Télécom, le Téléport est conçu comme un ensemble de moyens de télécommunications, d'informatique, et de services, pour permettre aux entreprises utilisatrices de profiter à plein des flux de communications qui constitueront la "matière première" de l'An 2000 et de s'ouvrir sur la mondialisation des activités, caractéristique de l'évolution économique actuelle.

Autour de l'Eurotéléport, une zone tertiaire a été conçue et développée en partenariat entre la ville et la SARI. Cette dernière avec le concours du Groupe ACCOR, réalisera en liaison avec le C.N.I.T.-La Défense, ATRIA, lieu où sont rassemblés tous les services nécessaires à la vie des affaires : bureaux précâblés, hôtel 3 étoiles, salles de réunions, restauration et prestations bureautiques. ■

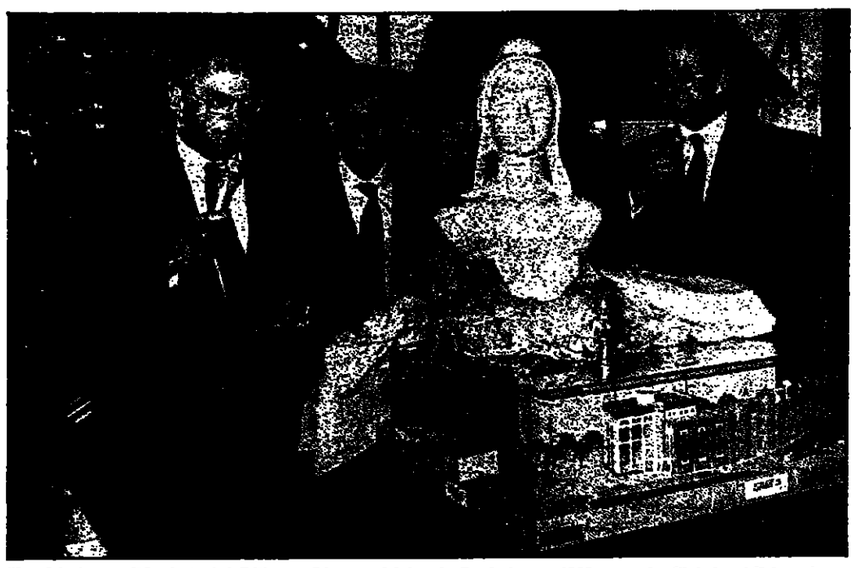

Une Marianne d'Or à André Diligent, Sénateur-Maire de Roubaix, en 1988, pour la Cité des Affaires de sa ville, aux côtés de Christian Pellerin, P.D.G. de Sari-Seeri, et d'Alain Trampoglieri, Commissaire Général de Mairie-Expo.

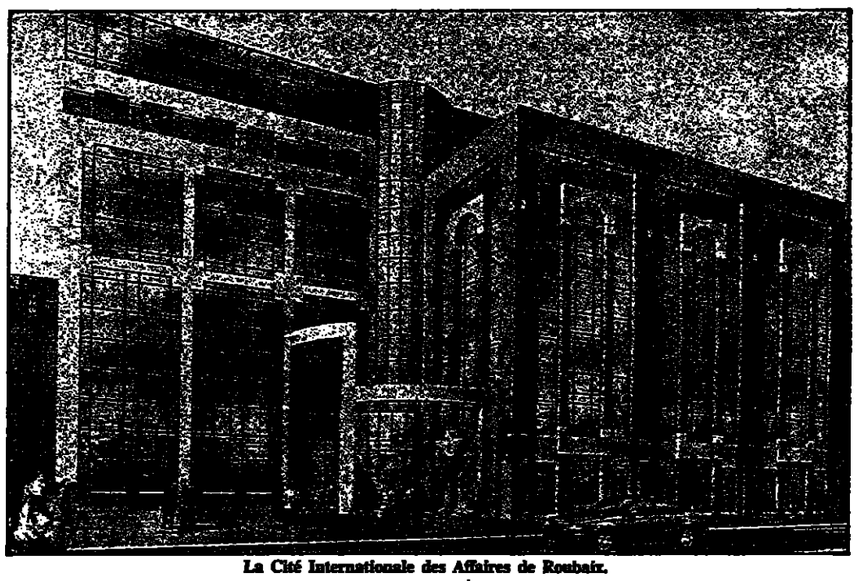

La Cité Internationale des Affaires de Roubaix.

L'INVITÉ

"L'élu doit garder la maîtrise complète du Service Public"

nous déclare Pierre BELLON, P.D.G. de SODEXHO

(suite de la page 5)

Mairies de France : ***Vous êtes l'un des pionniers en matière de privatisation du Service Public pour la restauration hospitalière, scolaire et universitaire. Comment voyez-vous l'évolution de ce marché.***

Pierre Bellon : Dans le domaine du Service Public local, je ne suis pas favorable au mot de privatisation. Un élu doit garder la maîtrise complète du Service Public. En particulier, il doit contrôler la quantité, la qualité, la régularité du service. Par contre, il peut associer une entreprise privée à la production du service, par exemple sous forme de gestion déléguée, SODEXHO conçoit sa mission comme un partenaire de la municipalité, du département ou de la région. Sur l'évolution du marché pour notre entreprise, je suis optimiste car la gestion déléguée correspond à un besoin économique et à une meilleure adaptation aux attentes et aux besoins des convives.

L'utilisation des nouvelles technologies (par exemple l'utilisation des plats pré-préparés à l'emploi) permet d'atteindre ces objectifs.

Le problème est d'arriver ensemble - élus et entreprise privée - à repenser le fonctionnement des services, à remettre en cause les habitudes et les procédures, pour pouvoir profiter des spécialistes que nous sommes et des économies d'échelle que nous pouvons apporter.

Prenons un exemple dans les hôpitaux : l'ensemble des services hôteliers et restauration représentent environ 13% des budgets de fonctionnement qui sont de l'ordre de 200 milliards. Sur ces budgets, la restauration représente environ 6,5%. Or, l'expérience montre que l'on peut atteindre, pour un service amélioré, des économies de l'ordre de 25 à 30% et même au-delà.... Vous voyez que le potentiel d'économies est considérable...

Mairies de France : ***La concession du Service Public est devenue en quelques années un impératif de gestion. La qualité du service rendu donne-t-elle satisfaction à vos partenaires Elus et collectivités ?***

Pierre Bellon : Bien sûr, mais je crois qu'il faut aller un peu plus loin. Notre rôle est d'aider le Maire "à faire plus, à faire mieux avec moins d'impôts". Il est assez aisé de mesurer les coûts mais il est difficile de mesurer la qualité, la satisfaction des convives, l'harmonie des rapports entre les différents acteurs concernés : à l'école, élus, services municipaux, enseignants, parents d'élèves, enfants, personnel de l'entreprise privée.

Il s'agit donc de déterminer ensemble - collectivité locale et société privée - quels seront les critères et les instruments de mesure utilisés et les méthodes de gestion qui permettront d'atteindre les objectifs fixés. C'est ainsi que nous avons mis en place avec nos clients des Plans d'Action Qualité, des enquêtes de satisfaction, des commissions restaurant permettant de suivre l'évolution de la qualité du service et de la satisfaction des convives.

Mairies de France : ***La concession du Service Public ne pose-t-elle pas pour les Maires un problème social ?***

Pierre Bellon : Parfois cela peut arriver, mais il faut remarquer que ce n'est pas la gestion déléguée qui est en cause mais l'évolution technologique. Dans de nombreux cas, nous assurons la gestion du personnel communal ou du personnel hospitalier qui garde son statut. Nous assurons leur formation, leur apportons des possibilités d'acquérir une spécialisation mais ils gardent leur statut, là encore, nous travaillons avec le personnel de la commune.

Notre vocation est d'offrir aux enfants, aux jeunes, aux personnes âgées ou aux malades un service de qualité correspondant à leurs attentes et c'est une chose que le personnel communal comprend très bien..

Mairies de France : ***Comment animez-vous vos restaurants ?***

Pierre Bellon : D'abord, je voudrais souligner que nous n'assurons pas que la restauration. Prenons l'exemple du secteur hospitalier : bien sûr nous mettons en place des cycles de menus avec toutes les exigences nécessaires que l'on peut rencontrer dans un hôpital, des programmes d'analyse bactériologique mais surtout nous nous efforçons de rendre les conditions de vie du malade aussi agréable que possible. C'est ainsi que nous mettons en place des hôtesses d'accueil, notre personnel passe prendre la commande du repas au lit du malade, commande qui est enregistrée sur un petit terminal d'ordinateur, nous assurons les services de nettoyage et de petite maintenance en essayant de prendre en compte tous les besoins d'environnement du malade.

En restauration scolaire aussi notre démarche va bien au-delà de la simple animation. Nous avons créé un concept : "L'appétit de découvrir". Après un an de recherche et de réflexion avec un groupe de chercheurs et de spécialistes dont Matty CHIVA, Directeur du Département de Psychologie de l'Université de Paris X et Jacques PUISAIS, Président de l'Institut Français du Goût, nous avons lancé ce concept.

Après formation du personnel municipal, nous proposons aux enfants des "Menus Découverte" qui éveillent leur curiosité. Il s'agit entre autres de menus à caractère ludique : menus à l'envers, menus de toutes les couleurs, menus avec les doigts...

En outre, une semaine par mois, en plus du repas, nous dressons dans la salle à manger une "Table de la Découverte". Les enfants y viennent par petits groupes découvrir de nouveaux aliments et goûtent, s'ils le désirent, tout en échangeant leurs impressions. Ils découvrent aussi le monde avec des plats régionaux, européens et exotiques.

Cette nouvelle approche de la restauration scolaire favorise l'apprentissage du goût chez l'enfant, développe la convivialité et change le climat dans les salles à manger. Les enfants sont considérés comme des convives à part entière et le repas devient un moment de plaisir et d'échanges.

Mairies de France : ***En tant que chef d'entreprise, que pensez-vous du parallèle fait entre une entreprise et une collectivité locale ?***

Pierre Bellon : Bien sûr, il y a des différences : le Maire est un élu, ce qui n'est pas le cas du chef d'enrtreprise. L'entreprise meurt si elle ne satisfait pas ses clients, si son personnel la quitte, si elle ne fait pas de profit, une commune survit, même en cas de faillite car elle est mise sous tutelle. Mais le parallèle me paraît de plus en plus justifié. Il est bien connu, et le Ministre des Finances l'a rappelé, que les ressources de l'État et des Collectivités Locales subiront une baisse importante, en particulier à l'échéance de 1992. Par ailleurs, l'évolution des styles de vie font des habitants de nos villes et de nos villages des consommateurs de plus en plus exigeants, habitués à des services de qualité.

Le maire se trouve ainsi face à une double nécessité d'apporter à ses concitoyens un service de qualité à un moindre coût. C'est ce qui amène nombre d'entre eux à repenser la gestion de certains services communaux, en particulier en restauration hospitalière et scolaire.

Et l'on voit de plus en plus d'élus aborder ces problèmes dans une optique entreprenariale. Le Maire emploie du personnel, a des recettes et des dépenses, l'obligation d'assurer le meilleur service possible au meilleur prix, autant d'obligations qu'il partage avec les chefs d'entreprises. ■

(Publicité)

MAIRIES DE FRANCE

MAIRIE EXPO89

PROFESSION POLITIQUE

RELATIONS PUBLIQUES DE FRANCE

L'hebdomadaire PROFESSION POLITIQUE (journal professionnel du monde de la politique et des pouvoirs) consacre, à la rubrique "Lieux de pouvoir" dans son n°o 33 daté du 2 Mai 1989, un article abondamment illustré consacré à RELATIONS PUBLIQUES DE FRANCE, qui est aussi le siège du Commissariat Général de MAIRIE-EXPO.
Dans cet article, la journaliste Laure Murat écrit :

"Au 7 Bis de la Place du Palais Bourbon, une plaque métallique, solidement vissée, indique que derrière la façade sont installées les "Relations Publiques de France". Agence de communication du tout-pouvoir, cette "maison du peuple" (comme aime à l'appeler son président Alain Trampoglieri), attire chaque jour les Maires, Sénateurs, Députés et Ministres de tous bords.

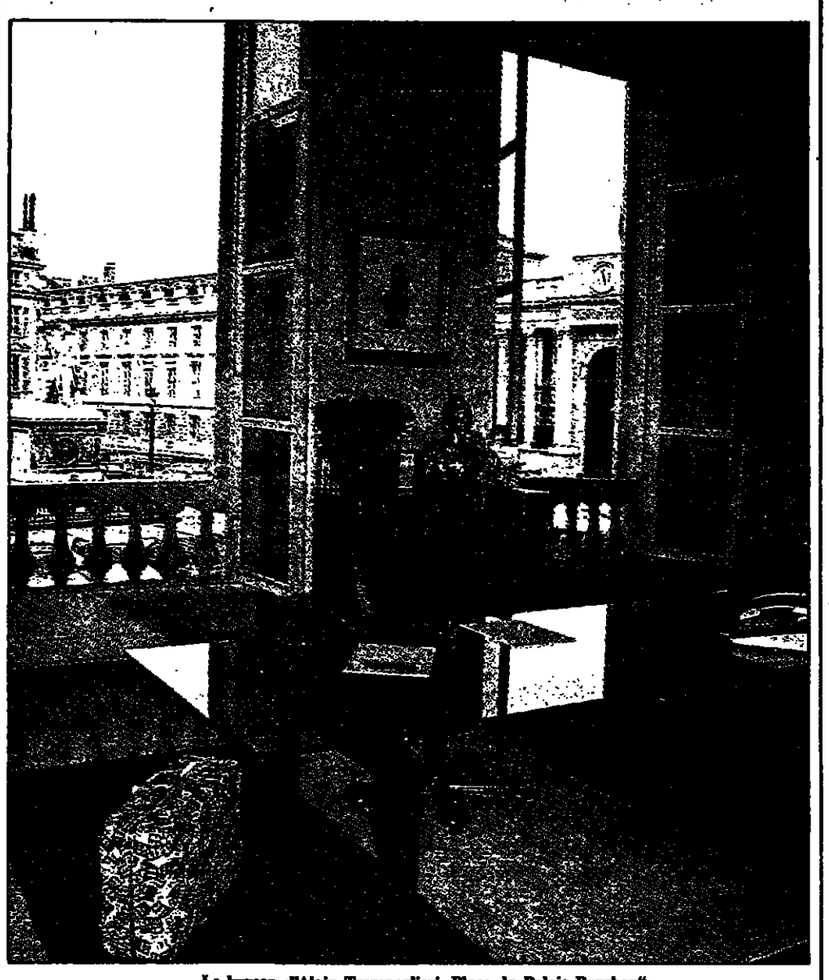

Le bureau d'Alain Trampoglieri, Place du Palais Bourbon"

L'homme de Mairie-Expo

Commissaire Général de Mairie-Expo, Alain Trampoglieri a aujourd'hui fait de la communication et de la promotion des villes sa profession : en France bien sûr, mais aussi à Brooklin, Los Angelès et Londres. De l'évènement médiatique (le mariage d'Yves Mourousi) à l'organisation à grande échelle de manifestations politiques, "Trampo" est l'intermédiaire privilégié d'un tout-pouvoir en mal d'image. Journaliste à France-Inter, puis Conseiller Municipal de Saint-Tropez, ce jeune loup vêtu de bleu-blanc-rouge est aussi un dynamique chef d'entreprise.

De son bureau, dont les fenêtres ouvrent sur l'Assemblée Nationale, il salue régulièrement ceux qui nous gouvernent et qui sont devenus ses amis. Au sol, un tapis tout droit sorti de la Manufacture de Cogolin représente le drapeau français. Plus loin, une valise aux mêmes couleurs nationales et où sont inscrites toutes les destinations du monde, porte la signature de César.

L'enchainement se fait naturellement : dans la salle à manger mitoyenne, destinée aux petits déjeûners informels des élus (de Dominique Baudis à Robert Vigouroux), les chaises de bois blanc sont alternativement recouvertes de rouge et de bleu.

Autre pièce, autre symbole : c'est là que fut signé en 1978 le Programme Commun de la Gauche, à l'heure où ces murs étaient encore ceux du Parti Socialiste (Alain Trampoglieri a d'ailleurs installé son "deuxième bureau", celui où s'accumulent les dossiers, à l'emplacement de celui du N° 1 du P.S. d'alors, François Mitterrand, naguère appelé le "bureau du Premier").

Que vive la République

Tout, sur les 1700 m2 du siège de sa Société, évoque la République, ou plutôt lui est consacré. Pour ne pas s'y méprendre, une impressionnante galerie de Marianne (grandes, petites, grasses ou élégantes), fièrement posées sur leur colonne dorique, vous accueille dès l'entrée.

Aux murs, les tableaux d'Aslan rappellent que Mireille Mathieu et Brigitte Bardot ont bien voulu prêter leurs traits pour symboliser cette République ici partout encensée. La partie créative, au troisième étage, ne déroge pas à la règle : si un montage d'affiches et de photographies (réunissant Andy Warhol, Jean-Michel Basquiat, Reagan et Nastassia Kinski) détonne de l'ensemble, une mairie de carton recouverte de faux lierre et encastrée dans le mur vient scander le rappel.

"J'ai voulu faire de "Relations Publiques de France" un "lieu de pouvoir" multifonctionnel, ouvert et opérationnel 24 h sur 24. Tout a été conçu pour faciliter les contacts et le travail." ■

*** Relations Publiques de France**
7 bis, Place du Palais Bourbon - 75007 PARIS. Tél. : 16.1.47.53.93.16.

MAIRIES DE FRANCE
Rédaction, Réalisation : Christian HOYOS
Photocomposition : Flash-Compo
RELATIONS PUBLIQUES DE FRANCE
7 Bis, Place du Palais Bourbon - 75007 PARIS Tél. 16 (1) 47.53.93.16
Prochaine parution : 1er Juin 1989

IDEES

LE CONSEIL GENERAL DES JEUNES

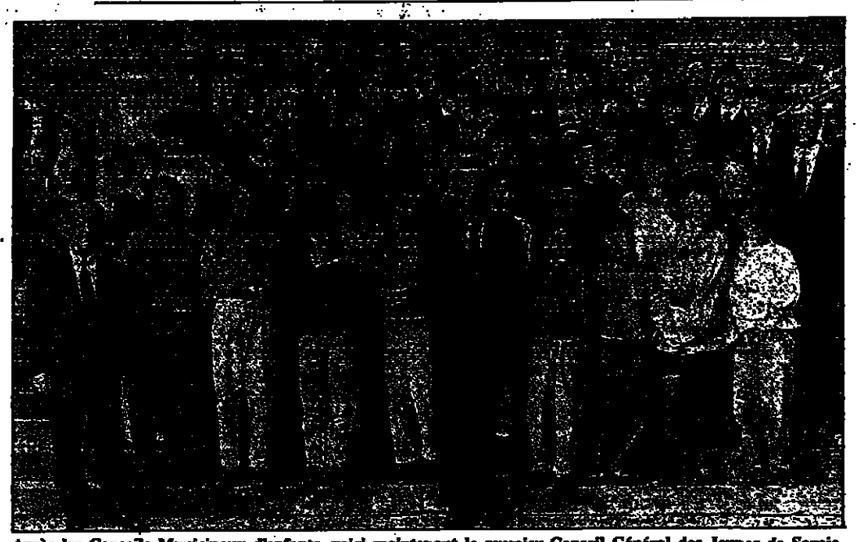

Après les Conseils Municipaux d'enfants, voici maintenant le premier Conseil Général des Jeunes de Savoie, réunit à l'initiative de Michel BARNIER, Président de l'Assemblée Départementale. Les nouveaux jeunes élus départementaux vont disposer d'un budget de 300.000 Frs et donner leur avis sur les grands dossiers du département olympique. Leur désir d'information civique est grand et leurs préoccupations légitimes. Une expérience à suivre par d'autres départements français. Avant les Médailles d'Or des J.O... Une Marianne d'Or en 1989.

PUBLICATION DE MENSUELS EN ANGLAIS POUR LES RESIDENTS ETRANGERS

Plusieurs des vingt-trois municipalités du centre de Tokyo ont commencé à publier des mensuels en anglais destinés aux résidents étrangers dont le nombre n'a pas cessé d'augmenter au cours de ces dernières années en raison de l'internationalisation de la société japonaise et de l'importance croissante de Tokyo. Puisque les résidents étrangers ont les mêmes droits et les mêmes devoirs que les citoyens japonais - droits aux services publics et devoir de payer leurs impôts - les municipalités ont reconnu le besoin de leur fournir les mêmes informations que celles que les citoyens japonais reçoivent. Le mensuel sert également à expliquer tous les systèmes japonais ainsi que les coutumes qui pourraient rendre le séjour des résidents étrangers au Japon difficile.

Les municipalités de Tokyo - qui équivalent à des villes dans les autres préfectures - sont des organisations administratives à la tête desquelles on trouve des maires élus. Elles ont la responsabilité des questions administratives touchant la vie quotidienne de leurs résidents comme l'enregistrement de ces derniers au registre de la population, la voirie, etc. Les municipalités possèdent aussi des assemblées chargées d'appliquer les lois stipulées au niveau national.

Le premier mensuel en langue anglaise était le "Minato Monthly", publié par la municipalité de Minato, en avril 1987. Il fut suivi, en juillet 1988, par le "Monthly Meguro", de la municipalité du même nom.

Ces deux publications, d'une circulation de 10.000 et 5.000 exemplaires, respectivement, ont trouvé leur origine à la suite de discussions entre le Maire et les résidents étrangers qui avaient exprimé le souhait d'avoir plus d'informations concernant leur municipalité et son administration.

Un accueil positif

L'accueil des étrangers a été positif. Quatre autres municipalités devraient commencer à publier des media de même nature au cours de cette année fiscale.

Le nombre de résidents étrangers enregistrés à Tokyo a fortement augmenté récemment. Selon le Gouvernement du Grand Tokyo, ce nombre était de 203.023 en date du 1er Novembre 1988 (soit une augmentation de 65.000 par rapport aux trois ans et demi précédents).

Parmi ces derniers, on dénombrait 87.000 coréens, 57.000 chinois, 14.000 américains, 11.000 résidents en provenance des Philippines et 5.000 sujets britanniques.

CESAR... AVE MARIANNE

Le Sculpteur César signera cette année encore l'affiche de MAIRIE EXPO 89. Il vient de réaliser à la demande de son ami Alain TRAMPOGLIERI une Marianne réalisée avec des cartes routières de nos routes françaises. Cette pièce originale vient enrichir la collection exceptionnelle de buste de Marianne que possède MAIRIE EXPO.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Europe

RFA : verdict sans concessions

Le pirate de l'air Mohamed Hamadé condamné à la réclusion criminelle à perpétuité

BONN
de notre correspondant

Le tribunal pour mineurs de Francfort a condamné, mercredi 17 mai, le Libanais Mohamed Hamadé à la réclusion criminelle à perpétuité, à l'issue d'un procès qui a duré plus de huit mois et nécessité soixante-trois audiences. Les juges ont ainsi suivi le réquisitoire du procureur qui avait demandé la peine maximale pour le jeune militant chiite. Mohamed Hamadé, arrêté le 13 janvier 1987 lors d'un contrôle de routine à l'aéroport de Francfort, en possession d'explosifs, était accusé d'avoir participé, en juin 1985, au détournement d'un appareil de la compagnie américaine TWA d'Athènes vers Beyrouth, au cours duquel un militaire américain, Robert Stethem, avait été assassiné.

La justice américaine avait demandé l'extradition de Mohamed Hamadé. Celle-ci n'avait pas été accordée par les autorités ouest-allemandes, qui avaient cependant assuré qu'il serait jugé pour détournement d'avion, violences et meurtre. L'arrestation d'Hamadé avait provoqué l'enlèvement au Liban de deux ressortissants ouest-allemands, Alfred Schmidt et Rudolf Cordes, qui ont été libérés depuis. Ali Abbasz Hamadé, frère de Mohamed, accusé de complicité dans cette prise d'otages a été condamné l'an passé à treize ans de prison par le tribunal de Düsseldorf.

Au cours de son procès, Mohamed Hamadé a reconnu avoir participé au détournement du Boeing de la TWA, mais a toujours nié être le meurtrier de Robert Stethem, rejetant la responsabilité de cet assassinat sur le second pirate de l'air, Ali Hassan Nasreddin, actuellement en fuite. Les déclarations des témoins, qui étaient pour la plupart venus des États-Unis, ont mis en lumière la sauvagerie des pirates de l'air : les passagers de l'appareil ont été frappés violemment et dépouillés de leurs objets de valeur. Mais aucun d'entre eux n'a pu affirmer que Mohamed Hamadé était le meurtrier de Robert Stethem, ce meurtre s'étant accompli hors de la vue des otages.

En appliquant à Mohamed Hamadé la peine maximale, les juges de Francfort n'ont pas suivi la défense — des avocats commis d'office — qui s'était appuyée sur une rectification d'état-civil de l'accusé — il aurait eu moins de vingt et un ans au moment des faits — pour obtenir les circonstances atténuantes que la loi ouest-allemande prévoit dans ce cas.

Les tout récents rapts de citoyens ouest-allemands au Liban n'ont pas eu d'influence sur la décision des juges qui avaient, dès le début du procès, affirmé qu'ils resteraient insensibles à toute forme de chantage. Les membres de l'organisation humanitaire ASME-Humanitas, à laquelle appartiennent les ressortissants ouest-allemands enlevés, ne doivent pas trop compter sur le soutien du gouvernement de Bonn ni de l'opinion publique : le ministère des affaires étrangères a déclaré qu'il avait *« vivement déconseillé »* de se rendre au Liban, et la presse est plutôt sévère à l'égard de cette organisation avec laquelle l'OLP et les autres organisations humanitaires travaillant au Liban ont rompu tout contact.

LUC ROSENZWEIG.

URSS

Le président de la télévision a été licencié

Moscou. — Le président de la radio-télévision, M. Aksionov, a été congédié mardi 16 mai, six semaines après avoir essuyé des critiques à propos du contenu d'une émission de télévision réputée pour son franc-parler, a indiqué l'agence Tass.

Lors d'une réunion le mois dernier entre M. Gorbatchev et des responsables des médias soviétiques, M. Alexandre Aksionov s'était vu reprocher le contenu de son émission hebdomadaire « Vzglyad » (tour d'horizon), qui présente librement l'actualité de la semaine en Union soviétique.

Les responsables conservateurs avaient été outrés par les déclarations du directeur de théâtre Marc Sakharov, qui avait suggéré que le corps de Lénine soit retiré du mausolée où il repose, embaumé, sur la place Rouge, pour être normalement enterré.

Tass précise que M. Alexandre Aksionov a été remplacé par M. Mikhaïl Nenachev, cinquante-neuf ans, ancien rédacteur en chef du quotidien *Sovietskaia Rossia* et responsable depuis 1986 de la commission d'État pour l'édition.

Mardi également, M. Egor Ligatchev, membre du bureau politique et considéré comme chef de file des conservateurs dans la direction du PC soviétique, a vivement démenti être impliqué dans des affaires de corruption, comme l'en avait accusé le juge d'instruction Nikolaï Ivanov (*le Monde* du 16 mai).

Cité par l'agence officielle Novosti, M. Ligatchev a qualifié de *« provocation politique »* les propos du juge (qui a été élu dimanche au nouveau Parlement soviétique).

Se fondant sur des *« sources dignes de foi »*, Novosti précise que le dirigeant soviétique a opposé ce démenti dans un courrier adressé à la commission d'État chargée d'enquêter sur les méthodes de M. Ivanov et de son supérieur, M. Telman Gdlian, dans la lutte contre la corruption.

Toujours selon l'agence Novosti — dont les informations ne sont pas reproduites dans la presse soviétique, — M. Ligatchev *« rejette catégoriquement tout soupçon à son endroit et attire l'attention de la commission sur le fait que cette calomnie a été mise en circulation à titre de provocation politique. Il insiste sur un examen détaillé de cet incident et demande que les résultats de l'enquête soient rendus publics »*. — *(Reuter, AFP.)*

TCHÉCOLOVAQUIE

Vaclav Havel libéré

PRAGUE, (AFP.) — Le dramaturge et opposant tchécoslovaque Vaclav Havel (cinquante-deux ans) a été libéré mercredi 17 mai, à Prague, sur décision d'un tribunal d'application des peines.

M. Havel avait été arrêté le 16 janvier dernier pour avoir participé à une commémoration interdite du sacrifice de Jan Palach, le jeune étudiant qui s'était immolé par le feu vingt ans plus tôt afin de protester contre l'écrasement du « Printemps de Prague » et l'occupation de son pays par l'armée soviétique.

Condamné en appel à huit mois de prison ferme, Vaclav Havel avait demandé — comme le prévoyait la législation tchécoslovaque dans son cas — à être libéré après avoir purgé la moitié de sa peine.

Le tribunal a accédé à sa demande. Les quatre mois qui lui restaient à accomplir de cette peine ont été assortis d'un sursis sur une période probatoire de dix-huit mois.

[Vaclav Havel avait été condamné une première fois le 21 février à neuf mois d'emprisonnement pour *« incitation à commettre des actes criminels et obstruction à l'ordre public »*. Plusieurs gouvernements et personnalités étaient intervenus ensuite pour demander sa libération, de même que des intellectuels hongrois, polonais, soviétiques et tchécoslovaques. Le 21 mars, le tribunal municipal de Prague avait réduit d'un mois la peine du dramaturge, ancien porte-parole de la Charte 77.]

EN BREF

● **ROUMANIE : des diplomates occidentaux ont rencontré Mme Doïna Cornéa.** — Des diplomates occidentaux, dont la nationalité n'a pas été précisée, ont pu rencontrer l'opposante roumaine Doïna Cornéa, vendredi 12 mai, à son domicile à Cluj (Transylvanie), a annoncé son comité de soutien, mardi 16 mai, à Paris. Mme Cornéa a indiqué à cette occasion que depuis fin avril, le dispositif de surveillance mis en place contre elle par la police roumaine a encore renforcé son isolement et qu'elle a été à nouveau *« brutalisée et insultée par les policiers »*. Elle a par ailleurs ajouté que sa demande d'obtention d'un passeport avait été rejetée. La dissidente roumaine a été invitée par Mme Mitterrand à participer à un colloque sur les droits de l'homme au mois de juin en France. — *(AFP.)*

● **GRÈCE : pas d'extradition de Mohamed Rachid avant les élections.** — Le ministre grec de la justice, M. Yannis Skoularikis, a annoncé mardi 16 mai, qu'une décision sur l'extradition éventuelle vers les États-unis du Palestinien Mohamed Rachid serait laissée à l'appréciation du nouveau gouvernement grec issu des élections de juin. Mohamed Rachid est soupçonné par la justice américaine d'avoir participé à un attentat contre un avion de la PanAm en 1982. — *(Reuter.)*

Afrique

ETHIOPIE

Une tentative de coup d'Etat a été déjouée

Après une tentative de coup d'Etat qui a eu lieu mardi 16 mai, la radio nationale a diffusé, le lendemain, un communiqué officiel qui invite la population d'Addis-Abeba à rester chez elle. D'autre part, les bureaux et les administrations resteront fermés *« jusqu'à ce que le gouvernement publie de nouvelles directives »*. Les liaisons téléphoniques et telex sont coupés avec l'Ethiopie depuis mardi soir. On ignore encore si le colonel Mengistu, qui était en visite en Allemagne de l'Est, a regagné son pays. Des tirs sporadiques à l'arme légère ont éclaté, mercredi matin, dans le centre d'Addis-Abeba, ont rapporté des témoins cités par l'agence Reuter.

NAIROBI
correspondance

C'est assez tard dans la soirée, vers 22 h 30, heure locale, mardi 16 mai, que le premier communiqué des autorités gouvernementales a été diffusé sur les ondes de la radio éthiopienne. Le conseil d'Etat confirmait qu'une tentative de putsch avait bel et bien été entreprise *« par quelques officiers »*, mais que, grâce à *« une action rapide »*, elle avait finalement *« échoué »*. Fustigeant les *« forces hostiles à l'Ethiopie »* qui ont voulu *« diviser le pays tant à l'extérieur qu'à l'intérieur »*, le conseil d'Etat invitait *« les soldats et les civils »* à *« rester calmes »*.

« Des militaires partout »

A l'aube du 17 mai, les habitants d'Addis-Abeba apprenaient, toujours par la radio nationale, que deux militaires de haut rang, le chef d'état-major de l'armée, le général Merio Negusie, et le commandant en chef de l'armée de l'air, avaient été tués. Un semblant d'ordre, à défaut de vrai calme, semble être revenu à présent dans les rues de la capitale.

Selon certains témoins, contactés par téléphone, les premier mouvements de troupes auraient commencé pendant la matinée de mardi : *« C'était bizarre, il y avait des militaires partout »*, raconte une habitante. En début d'après-midi, plus aucun doute n'est permis : tandis que des hélicoptères traversent le ciel d'Addis-Abeba, les camions militaires et les chars prennent position autour des postes stratégiques. L'aéroport international est « bouclé », de même que le Parlement, le ministère de l'information et celui de la défense — d'où plusieurs observateurs affirment avoir entendu des coups de feu. En dehors des deux officiers cités plus haut, on ne connaît pas encore le nombre des victimes, ni leur identité.

Jusqu'à 16 heures, heure locale, la tension est à son comble. Le trafic est paralysé. Ce n'est qu'en fin d'après-midi, mardi, que la fièvre retombe. A ce moment, tandis que la nuit s'étend sur Addis-Abeba, l'avion transportant le président Mengistu Hailé Mariam se pose, à des milliers de kilomètres de là, sur l'aéroport de Berlin-Est : le numéro un éthiopien est censé séjourner en RDA jusqu'à vendredi prochain.

Cette tentative ouverte de putsch militaire est la première du genre depuis le renversement de l'empereur Hailé Sélassié en septembre 1974 et l'accession au pouvoir du nouveau régime dirigé, depuis février 1977, par le lieutenant-colonel Mengistu. Allié des Soviétiques, celui que certains Occidentaux surnomment « le négus rouge » n'a plus, depuis ces dernières années, tout à fait le vent en poupe du côté de Moscou. L'aide militaire de l'URSS lui avait, certes, permis, en 1978, de gagner la guerre de l'Ogaden contre son voisin somalien mais il n'a pas réussi — loin s'en faut — à « mater » les rébellions des provinces nordistes de l'Erythrée et du Tigré.

Cette guerre civile, la plus ancienne que connaît le monde, coûte cher à Addis-Abeba autant qu'à son allié. Selon certaines sources américaines, Moscou aurait dépensé près de 6 milliards de dollars pour renforcer les efforts militaires éthiopiens.

« Une solution juste »

Ce soutien est désormais de plus en plus conditionnel : lors de sa rencontre, en juillet dernier, avec M. Mikhaïl Gorbatchev, le président Mengistu s'était ouvertement fait rappeler à l'ordre. Les problèmes de la corne de l'Afrique doivent trouver *« un règlement politique »* et ceux des nationalités (Erythrée et Tigré) *« une solution juste »*, avait averti le numéro un soviétique.

Ces menaces à peine voilées interviennent alors que le moral de l'armée éthiopienne, la plus importante du continent africain après celle d'Egypte, est au plus bas. Des mutineries avaient éclaté en avril 1988 et plusieurs officiers mutins passés par les armes. En décembre de cette même année, une manifestation insolite avait eu lieu dans les rues d'Addis-Abeba : plusieurs centaines de soldats blessés de guerre avaient défilé dans les rues de la capitale, défiant ainsi le régime et ses chefs.

Les défaites essuyées en début de cette année n'ont pas amélioré les choses. Le Front populaire de libération du Tigré (FPLT) annonçait, fin février, la prise de la capitale de la province, Mekele, et revendique depuis lors le contrôle total du territoire tigréen. Le président Mengistu a-t-il craint une autre offensive, de la part cette fois des maquisards érythréens ? C'est ce que certains murmurent dans la région. Cette crainte expliquerait en partie les efforts de négociation entrepris par Addis-Abeba avec les rebelles nordistes depuis ces derniers mois (*le Monde* daté 7-8 mai). Négociation avortée, du moins officiellement, le principal mouvement érythréen, le Front national populaire de libération de l'Erythée (FPLE) ayant vigoureusement démenti avoir eu, ou même souhaité avoir, le moindre contact avec les autorités éthiopiennes.

CATHERINE SIMON.

Quinze ans de turbulences

1974

Septembre. — L'armée éthiopienne dépose l'empereur Hailé Sélassié.

Novembre. — La radio éthiopienne dévoile l'identité du chef du conseil militaire qui a mené la révolution, le colonel Mengistu.

Décembre. — Terreur blanche : des dizaines de dignitaires de l'ancien régime sont traduits en justice.

1975

Avril. — Un complot est déjoué et les commandants de deux divisions sont arrêtés.

Août. — Décès de Hailé Sélassié.

1976

Juillet. — Un coup d'Etat est déjoué et dix-neuf personalités sont exécutées.

Septembre. — Une tentative d'assassinat a lieu contre le colonel Menguistu.

Novembre. — Plusieurs dizaines « d'anarchistes, de réactionnaires et de contre-révolutionnaires » sont exécutés.

1977

Les dirigeants militaires engagent une répression sanglante contre les étudiants à Addis-Abeba. Les Ethiopiens doivent faire face à deux guerres : profitant de la faiblesse du pouvoir central et des conflits de tendance à Addis-Abeba, le Front de libération de la Somalie occidentale (FLSO), soutenu par l'armée somalienne, conquiert l'Ogaden, une partie du Bale et du Sidamo. De leur côté, le FLE et le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) s'emparent des principales villes d'Erythrée ; Asmara, la capitale, est encerclée.

1978

Avec l'aide de l'Union soviétique et du camp socialiste (qui ont rompu avec la Somalie), le colonel Mengistu rétablit la situation dans l'Est. Cette défaite entraîne l'exode de plus d'un million de réfugiés qui affluent en Somalie.

1978-1979

Les mouvements de libération érythréens, attaqués à leur tour par une armée désormais équipée d'armes soviétiques, entament un retrait stratégique. Ils abandonnent toutes les villes à l'exception de Nacfa et se replient dans les provinces du Sahel et de Barka (un tiers de la superficie totale).

1981

La guerre civile entre le FPLE et le FLE, latente depuis des années, éclate et conduit à l'élimination de ce dernier.

— Le dix-huitième sommet de l'OUA précise une nouvelle fois que « l'Ogaden est une partie intégrante de l'Ethiopie ».

1982

Addis-Abeba lance, à grand renfort de publicité, l'offensive « Etoile rouge », à la fois militaire, psychologique et politique, qui a pour objectif de mettre fin définitivement, par la voie militaire, à la lutte en Erythrée.

1984

Mai. — Les guérilleros érythréens attaquent l'aéroport d'Asmara et détruisent trente-trois avions.

Septembre. — Le Parti des travailleurs d'Ethiopie est constitué.

1985

Août. — L'armée éthiopienne reprend les villes de Barentu et de Tessenay aux mains du FPLE.

1986

Janvier. — Le FPLE lance une nouvelle attaque contre l'aéroport d'Asmara et détruit une quarantaine d'avions.

1987

Octobre. — L'Assemblée nationale éthiopienne adopte un nouveau découpage territorial en créant vingt-quatre régions administratives et cinq régions autonomes dont l'Erythrée, le Tigré et l'Ogaden.

1988

Avril. — L'Ethiopie et la Somalie signent un accord de paix.

Juillet. — M. Gorbatchev invite le président éthiopien à trouver une « solution juste » en Erythrée.

1989

Février. — Les maquisards érythréens et tigréens prennent le contrôle de Mekele, la capitale du Tigré.

Avril. — Des représentants des quatre mouvements de libération érythréens rencontrent, à Khartoum, deux émissaires du gouvernement éthiopien.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-89-61.

ABONNEMENTS

BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	594 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 360 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
PORTAGE : pour tous renseignements
tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
_____ Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
91 MONO1

NOUVEAUTÉS UNIVERSITAIRES

DROIT
Bernard Chantebout
DROIT CONSTITUTIONNEL ET SCIENCE POLITIQUE
736 p., 195 F

ÉCONOMIE
Jean-Marc Siroën
L'ÉCONOMIE MONDIALE
360 p., 190 F

GÉOGRAPHIE
Gabriel Wackermann
le tourisme international
260 p., 178 F

ARMAND COLIN

Enquête

Le contexte ethno-politique des massacres au Sahel

Maures contre Négro-Africains

(Suite de la première page)

Un spectacle de désolation. Le sol est jonché d'immondices. Les milliers de vêtements, de bagages laissés sur place par les réfugiés ont disparu. Une valise en carton grisâtre gît, éventrée. Le coin d'un cahier d'écolier dépasse d'un fatras innommable. L'écriture est hésitante, laborieuse, d'un côté en français, de l'autre en arabe. Cahier multiculturel, à l'image d'un pays où les communautés, tant bien que mal, cohabitsient jusqu'à présent.

Un vaste coup de balai

Une psychose commence à s'emparer des populations noires, entretenue par les « enquêtes » destinées à établir la « qualité » des nationalités. Les policiers continuent de passer de domicile en domicile, n'épargnant aucune baraque de bidonville. Les Sénégalais, les Mauritaniens d'origine sénégalaise ou parfois des Mauritaniens négro-africains, tout simplement, sont dirigés sur l'aéroport. Des listes ont été constituées dans les administrations, notamment dans l'éducation nationale, à la Sécurité sociale et aux PTT. Des policiers, en s'y référant, viennent chercher les gens sur leur lieu de travail. Il en est ainsi dans toutes les grandes villes.

L'opération ressemble à une épuration générale. Un vaste coup de balai dont sont victimes principalement les Mauritaniens d'origine halpular, une tribu peul originaire de la région du fleuve Sénégal. Le pouvoir mauritanien donne l'impression de vouloir régler, de la manière la plus ferme, ce qu'il appelle pudiquement *la « question nationale »*, mais qu'il convient de désigner comme son problème négro-africain. La chasse est ouverte. Ceux qui resteront devront se soumettre.

Le contentieux entre Maures et Négro-Africains est lancinant. Il remonte à la colonisation. A l'époque où les Noirs, grâce à leur sédentarité – seule capable d'assurer la pérennité de l'administration, – ont bénéficié quasi exclusivement de la scolarisation en français du colonisateur. Les Halpulars, Soninkés et Wolofs constituaient donc le noyau de la fonction publique autochtone lors de l'accession à l'indépendance de l'Etat mauritanien.

Le premier président, M. Mokhtar Ould Daddah, Maure blanc originaire d'une tribu maraboutique de Boutilimit (à 250 kilomètres au sud-est de Nouakchott), tournait cependant assez rapidement le dos à la politique de l'administration française dont il était l'héritier, et réduisait la présence des Noirs dans la fonction publique. En se fondant sur l'importance « *respective* » des ethnies, *il fixait à 30 % du total le nombre* des postes réservés aux Négro-Africains. Dans un deuxième temps, il décidait d'arabiser presque complètement l'enseignement. Enfin, au moment du déclenchement du conflit du Sahara occidental, dans lequel la Mauritanie fut partie prenante jusqu'en 1978, il recrutait à tour de bras les héritiers des anciennes tribus guerrières maures.

Son renversement, *en juillet 1978*, rétablissait l'ordre ancien des choses et la suprématie des tribus maures sur l'ensemble du pays. Le sort des Noirs continuait de se dégrader au fil du temps. Bien sûr, il y a toujours des ministres halpulars, soninkés ou haratines (esclaves noirs affranchis, qui ont assimilé la culture maure), des militaires négro-africains, mais le nombre de postes qu'ils occupent maintenant dans l'administration s'est réduit comme une peau de chagrin, pour tomber au-dessous des 20 %. Alors que, paradoxalement, leur nombre augmente.

Le taux d'expansion démographique est beaucoup plus élevé dans les familles négro-africaines que chez les Maures. Il devient de plus en plus difficile pour le pouvoir de soutenir que les Noirs ne représentent pas plus de 20 % de la population mauritanienne. Les résultats du recensement effectué en 1977 n'ont *toujours pas été publiés*. Ceux du recensement d'août dernier ne le sont évidemment pas non plus ! Rien ne semble pouvoir arrêter le processus de marginalisation des Noirs, qui vient de franchir une nouvelle étape.

L'unité menacée

A plusieurs reprises, l'unité mauritanienne a été menacée. En 1961, lors du congrès du Parti du peuple mauritanien (PPM) de Moktar Ould Daddah, un clivage net était apparu quand les Noirs, unis, avaient exigé des garanties constitutionnelles. L'habileté de marabout du chef de l'Etat avait alors permis de dégonfler l'affaire. En 1966, l'introduction de l'arabe comme langue obligatoire dans les établissements scolaires servait de catalyseur. *L'explosion sociale débouchait* sur de violents affrontements entre communautés.

La naissance d'un mouvement de gauche, issu du massacre des ouvriers de Zouérate, en 1968, traduisait pour la première fois clairement le problème de la coexistence des communautés. Exigeant leur reconnaissance, qui allait déboucher, entre autres, sur l'officialisation – à *côté de l'arabe* – des langues nationales soninké, wolof et halpular, ce mouvement devait prédominer jusqu'en 1976.

C'est à cette époque que les courants politiques prirent une importance grandissante. Avec l'avènement d'un nationalisme arabe regroupé autour de deux pôles essentiels, les Nassériens (plutôt proches de Kadhafi), enclins à soutenir le *Polisario, et le Baas, d'obédience* irakienne, pro-marocain. Mais aussi, parallèlement, avec le développement du nationalisme négro-africain, s'organisant en trois partis principaux : l'UDM (Union démocratique mauritanienne), créée par des transfuges du MND ; l'ODINAM (Organisation de défense des intérêts négro-africains en Mauritanie), regroupant également des *transfuges du MND et quelques syndicalistes* ; le MPAM, le plus extrémiste, simpliste, développant des thèses racistes, et très introduit au sein de l'armée.

La chasse au FLAM

En 1983, ces trois partis fondaient le Front de libération africain de la Mauritanie (FLAM). Trois ans plus tard, le FLAM – dont l'ambition politique n'est autre que l'avènement *d'un pouvoir noir à Nouakchott* – lançait véritablement son offensive. Il publiait le *Manifeste des Négro-Africains opprimés*, incitant à l'affrontement racial. Cet écrit allait immédiatement alimenter un chauvinisme maure qui, de *manière plus ou moins masquée*, favorisait l'expression des nationalistes arabes au sein du pouvoir en place.

Le président Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya a découvert le manifeste à Addis-Abeba, où il *assistait à un sommet de l'OUA*. Il s'est personnellement senti visé quand, de retour à Nouakchott, il a lu les slogans *« Maaouya = Botha »*, et trahi quand il a appris que son ministre de l'intérieur, le colonel Ane Amadou Babali, était proche des « flamistes ». Le colonel fut limogé et remplacé par l'actuel ministre de l'intérieur, M. Djibril Ould Abdallahi. La répression du mouvement nationaliste négro-africain commençait. Des membres présumés du FLAM étaient emprisonnés, jugés et condamnés à des peines de prison très lourdes (1). Les limogeages de cadres négro-africains se multipliaient en même temps que s'exerçaient des pressions *policières sur des familles halpulars* soupçonnées de sympathiser avec le FLAM.

La tentative de coup d'Etat du 22 octobre 1987, suscitée par le FLAM, plus particulièrement par le MPAM, le noyau dur du Front, composé d'activistes très bien organisés dans l'armée, où ils ont su capter les mécontements des soldats halpulars, allait radicaliser l'attitude du pouvoir. Cinquante et une personnes étaient déférées devant la Cour spéciale de justice, une juridiction d'exception. Trois *lieutenants* halpulars (2) furent condamnés à la peine capitale le 2 décembre et passés par les armes le 6, le président de la République leur ayant refusé sa grâce. Une dizaine furent acquittés, les autres écopèrent de *peines allant de cinq ans de prison* à la détention à perpétuité. Les comploteurs étaient tous des Halpulars de la tribu des Haybés, originaires de Boghé, entre Rosso et Kaédi, sur le fleuve Sénégal.

A compter de ce jour, le pouvoir en place change radicalement d'attitude. Les Halpulars apparaissent à ses yeux comme de dangereux éléments déstabilisateurs. L'armée est nettoyée. Plusieurs centaines de militaires sont radiés. Ce virage est négocié sous l'influence des nationalistes arabes, qui ont beau jeu d'exploiter l'*événement*. D'importants changements interviennent dans l'administration territoriale. De nombreux cadres maures, militants nassériens ou baasistes, sont nommés au Sud, dans la région du fleuve, et l'influence du Baas s'amplifie au sein de l'armée. A tel point qu'en quelques mois le président de la *République* se trouve menacé par ceux-là mêmes qui l'ont soutenu contre le *FLAM*.

Un banal incident entre deux commerçants, au marché du cinquième arrondissement, un quartier populaire de la capitale, dégénère en émeutes raciales, le 30 juin 1988. La police, qui doit réprimer les jeunes baasistes aux prises avec les Négro-Africains, laisse faire, montrant ainsi une complicité certaine. Le pouvoir découvre la manipulation et entreprend la répression des baasistes au mois d'août 1988, utilisant les mêmes méthodes qu'il avait employées contre *le FLAM* pour épurer l'armée, la garde nationale et la gendarmerie. Les dirigeants du Baas, ceux-là mêmes qui avaient été libérés en 1984 par le colonel Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya après leurs lourdes condamnations sous le régime du président Haïdalah, sont condamnés par la Cour spéciale de justice en août 1988.

Vengeance tragique

C'est dans ce contexte politique gros d'affrontements entre les nationalistes arabes et les nationalistes négro-africains que survient la crise mauritano-*sénégalaise*. Après de banals incidents entre des éleveurs *peuls mauritaniens et des paysans* soninkés sénégalais, la tension monte entre Dakar et Nouakchott. Le ministre de l'intérieur sénégalais, M. André Sanko, vient à Nouakchott. Son homologue mauritanien, le colonel Djibril Ould Abdallahi, se rend à Dakar. Maladresses ou habiletés ? Ces échanges de personnalités n'apurent pas le contentieux. Loin de là. La situation s'envenime. Deux nouveaux incidents surviennent à Bakel et Matam, dans le nord du Sénégal, près du fleuve. C'est l'escalade ! Au pillage systématique de tout bien maure à Dakar, les 22 et 23 avril, répondra un déchaînement de violences sans précédent à Nouakchott, *les 24 et 25*. L'arrivée à Dakar des premiers rapatriés sénégalais blessés qui témoignent des scènes d'horreur ranime un feu qui couvait. Le Sénégal s'enflamme et chasse ses Maures. Aux bilans macabres qui estiment entre *soixante et cent les morts au Sénégal* et entre cent cinquante et deux cents les morts en Mauritanie succède le pont aérien.

Cet exode, volontaire pour les uns, forcé pour les autres, ne résout aucun problème. Il ne masque pas *non plus les responsabilités*. Les autorités sénégalaises – pour des raisons de politique intérieure – n'ont pas réprimé les pillages des biens mauritaniens les 22 et 23 avril avec la vigueur que la gravité des événements imposait. La réplique mauritanienne a été catastrophique. Une fraction du pouvoir a incité la population à la vengeance, invoquant une infernale logique : puisqu'ils ont laissé piller pendant deux jours, nous allons laisser piller pendant deux jours ! Sus aux biens des Sénégalais ! C'était sans compter sur l'influence des baasistes au sein des services spéciaux de la police, de la garde nationale et de la gendarmerie, qui allaient se concerter et prendre le contrôle des opérations.

Dès le lundi matin 24 avril, des groupes de Beïdanes (Maures blancs) investissent Nouakchott et s'en prennent aux Sénégalais, suscitant, ici et là, quelques grands mouvements de foule. Les consignes *étaient claires : demandez les cartes* d'identité avant d'agir. Une recommandation très vite oubliée. Les premiers meurtres ont été commis à Boubdida, un quartier de la capitale, sur la route de Toujounine. L'absence de réaction des services d'ordre a encouragé le phénomène, qui s'est amplifié le lundi soir et le mardi matin.

La rumeur annonçant qu'un avion était revenu du Sénégal avec des morts à bord et des femmes mutilées orientait définitivement les émeutiers vers le massacre. Les témoins sont formels. Les Beïdanes, dès le lundi après-midi, ont « lâché » leurs esclaves venus de l'intérieur et des Haratines sur les Sénégalais. Avant que l'armée ne rétablisse l'ordre, le mardi 25 avril dans l'après-midi, les morts se comptaient par dizaines, les blessés par centaines, dans la seule capitale. Vingt-huit cadavres étaient dénombrés le 24 au soir, dont dix-neuf de nationalité mauritanienne, à la morgue de l'hôpital national ; cinquante-cinq le lendemain.

Il reste dans l'annexe de l'hôpital national de Nouakchott, à l'abri des regards, plus de soixante-dix blessés sénégalais et plusieurs personnes dans un état comateux dont l'identité n'est pas connue, mais qui ont été transférées de Nouadhibou. Il ne se passe plus une journée sans que des attaques de Négro-Africains soient enregistrées. Le 4 mai, un Européen et son chauffeur ont assisté au meurtre d'un Noir, tué à l'entrée d'une maison par un « béret rouge », d'un coup de poignard, en présence de quatre policiers.

L'effervescence, doublée de cette violence raciale exacerbée, est soigneusement entretenue par la frange baasiste du pouvoir. *« Nous sommes contre la négrité de la Mauritanie »*, s'était écrié un inculpé baasiste lors de son procès en août 1988. Une profession de foi que les nationalistes arabes essayent d'imposer aujourd'hui plus que jamais, jouant avec les circonstances qui opposent conjoncturellement deux pays pourtant destinés à cohabiter. *« L'empire du Ghana, au neuvième siècle, était dirigé par les Soninkés. Les Arabes et les Berbères n'y sont venus qu'au douzième siècle »*, se plaisent à répéter, de leur côté, certains intellectuels négro-africains de tendance flamiste. L'opposition de ces deux nationalismes extrémistes est un rude coup porté aux efforts de démocratisation menés par le président Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya (*Le Monde* du 28 avril). Mais, par-dessus tout, cette cascade d'affrontements tragiques risque de reporter de plusieurs mois la réunion du Club de Paris et celle du comité consultatif de la Banque mondiale, deux institutions dont l'économie mauritanienne, exsangue, est aujourd'hui totalement dépendante.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(1) Quatre d'entre eux sont du reste décédés à la suite de mauvais traitements en août et septembre 1988, à la prison d'Oualata, dans l'extrême est du pays, dont l'écrivain Tené Youssouf Gueyé.

(2) Le lieutenant Seydi Ba, commandant la base navale de Nouakchott, et les lieutenants Amadou Sarr et Saïdou Sy, officiers d'état-major.

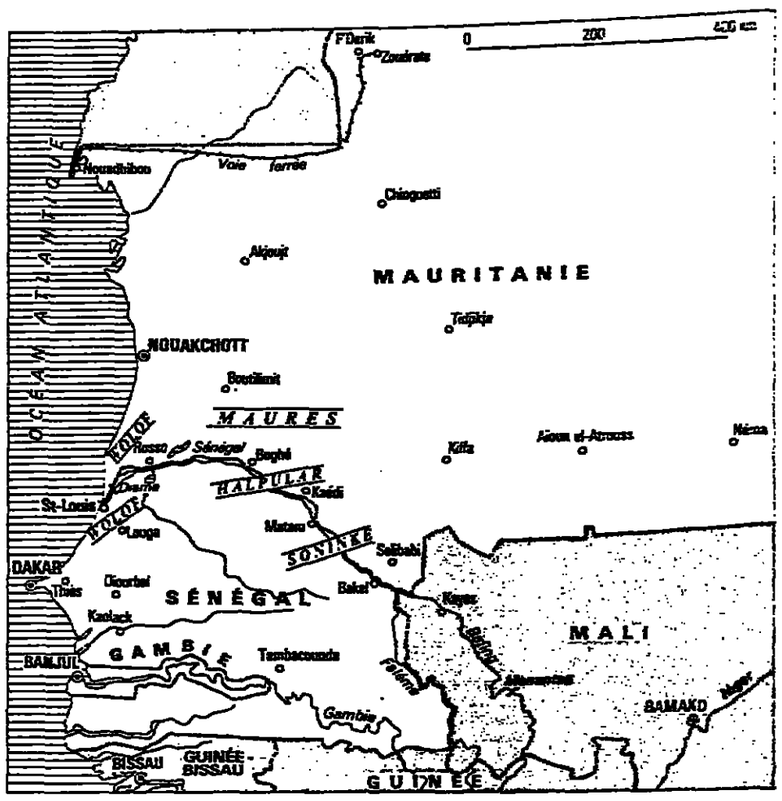

Entre le Sénégal et la Mauritanie l'échec d'une « communauté de destin »

NOUAKCHOTT
de notre envoyé spécial

Les deux pays sont *« destinés à s'entendre »*, à *« partager une communauté de destin »*, se plaisent à répéter les autorités de Dakar et de Nouakchott. Les liens historiques, géographiques et économiques réels sont pourtant soumis à l'agression constante de différends subtilement gérés par les pouvoirs en place. Fin novembre 1988, le problème posé par la transhumance, vers le Sénégal, de troupeaux de dromadaires appartenant à des nomades mauritaniens a été réglé de manière radicale. Dakar, qui souhaitait pouvoir contrôler strictement le passage du bétail, a rompu l'accord de transhumance, renvoyant de l'autre côté du fleuve hommes et troupeaux.

La Mauritanie répliquait aussitôt en interdisant l'entrée de son territoire aux camions sénégalais. Dakar imposait alors un blocus fluvial à Rosso, ville frontière sur le fleuve Sénégal, à 200 kilomètres au sud de Nouakchott. Et la *frontière restait effectivement fermée* plusieurs jours, fin décembre, à la circulation des biens et des personnes. Le Sénégal bloquait, début janvier, l'importation de pâtes alimentaires, d'eaux minérales et de poissons frais, en provenance de Mauritanie. Nouakchott s'abstenait d'acheter les huiles végétales, les aliments pour bétail et les légumes frais en provenance du Sénégal. La crise menaçait. Elle était finalement désamorcée, en début d'année, par le vieux sage africain, le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny, qui réunissait à Abidjan les deux chefs d'Etat, MM. Abdou Diouf et Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya.

Ces sujets de tension paraissent dérisoires, aujourd'hui, après *les massacres perpétrés à Nouakchott* et à Dakar. Cependant, ils traduisaient déjà la profondeur d'un malaise persistant entre les deux pays depuis leur indépendance. Le Sénégal a vu d'un mauvais œil la construction du premier wharf français à Nouakchott, en 1966, qui lui faisait perdre en quelque sorte le monopole portuaire dans la région. La mise en exploitation du port de l'Amitié, construit par les Chinois il y a quelques années, a privé définitivement le port de Dakar d'au moins 200 000 tonnes de fret annuel, qui transitaient encore vers la Mauritanie et, facteur aggravant, a détourné une bonne partie de celui destiné au Mali, pays sans débouché maritime.

Réforme foncière et attribution des terres

La mise en service des deux *barrages de l'OMVS (1)*, à Manantali au Mali et à Diama au Sénégal, a avivé les désaccords latents entre Dakar et Nouakchott. Pour des raisons politiques, la Mauritanie ne manifestait pas beaucoup d'enthousiasme pour *ces projets, au tout début des* années 80. Pour des raisons économiques, elle est maintenant particulièrement jalouse de ses intérêts et veut tirer avantage de ses investissements dans l'OMVS. La répartition des charges, donc des bénéfices, a été à l'origine d'un grave désaccord entre les présidents Diouf et Ould Taya, qui s'est approfondi en 1985-1986 lorsque la Mauritanie *a manifesté sa volonté* de prendre sa part d'électricité en provenance de Manantali. La querelle à ce sujet n'est pas vidée.

Le barrage de Diama, qui empêche, en période de basses eaux, la remontée de l'eau salée sur près de 200 kilomètres, en combinaison avec celui de Manantali, permet l'irrigation de milliers d'hectares. *Des réformes* foncières ont été engagées aussi bien au Sénégal qu'en Mauritanie, pour mettre en valeur la bande fluviale, par attribution de périmètres à des investisseurs. Or, en Mauritanie, la majorité de ceux-ci sont maures alors que le paysannat traditionnel, qui exploite les terres alluviales depuis toujours, est négro-africain.

Côté sénégalais, dans la perspective de ce que l'on appelle l'« après-barrage », les chefs traditionnels ont créé un « comité de suivi », veillant particulièrement à ce que les terres appartenant *auparavant aux Halpulars* ne soient pas attribuées à des propriétaires Wolofs. Les Halpulars, deuxième ethnie sénégalaise, ont une influence certaine sur le pouvoir à Dakar.

Traditionnellement, les paysans sénégalais exploitent des terres sur la rive nord du fleuve, tandis que des agriculteurs mauri*taniens cultivent des terres sur* la rive sud. Comment réattribuer ces terres, dans le cadre des réformes foncières ? Un compromis de principe a été trouvé entre Dakar et Nouakchott, fondé sur la réciprocité. Des difficultés ont surgi quant à la procédure. Car le gouvernement sénégalais est soumis à la pression du comité de suivi. Si celui-ci conçoit parfaitement que les autorités sénégalaises *prennent des terres aux Halpulars* mauritaniens pour les donner à des Halpulars sénégalais, il ne conçoit pas, en revanche, que les autorités mauritaniennes prennent des terres appartenant à des Halpulars sénégalais pour les attribuer ensuite à des propriétaires maures venus du Nord.

Le comité de suivi a pris en charge les intérêts des Halpulars mauritaniens, au grand dam de Nouakchott, qui reproche à Dakar cette « ingérence » dans ses affaires intérieures. Comme elle n'apprécie pas non plus l'hospitalité offerte aux dirigeants du FLAM et les facilités d'expression accordées, dans la capitale sénégalaise, à ceux que le régime *mauritanien considère comme ses* opposants les plus résolus, depuis 1986. Les sujets de mécontentement sont légion. Les Mauritaniens considèrent comme hégémonique la position du Sénégal au sein de l'OMVS, au détriment des *deux autres partenaires*. Ils reprochent également à Dakar de ne pas vouloir donner suite aux projets de ports fluviaux, pourtant nécessaires à la Mauritanie pour exploiter ses gisements de phosphates de Bofal.

Sur un plan strictement politique, Nouakchott n'apprécie pas particulièrement la condescendance dont fait preuve le régime civil du président Diouf à l'égard du Comité militaire de salut national (CMSN), qui préside aux destinées de la Mauritanie.

F. F.

(1) Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal, associant le Mali, la Mauritanie et le Sénégal.

هكذا من الأصل

L'échéance européenne avive les dissensions au sein de la droite

L'Assemblée nationale n'a pas adopté, mardi 16 mai, la motion de censure déposée par les rénovateurs pour contester la politique européenne du gouvernement. La majorité absolue requise de 289 voix n'a pas été atteinte. Seulement 192 députés (soit 79 de moins que le potentiel théorique de l'opposition) se sont prononcés pour la censure. Le vote public à la tribune, à l'appel du nom de chaque député, avait commencé à 21 h 35. Le rejet de la motion de censure a été constaté par le président de séance à 23 h 10.

Débat sans grand tonus pour une motion de censure qui, depuis plusieurs semaines, met dans l'embarras l'opposition plus que la majorité. Le premier ministre, M. Michel Rocard, a préféré ne pas profiter de cet avantage et s'est contenté d'une courte intervention consacrée à l'Europe. L'opposition a, quant à elle, semblé en permanence à la recherche de son centre de gravité : les deux présidents de groupe – RPR et UDF – se sont officiellement désolidarisés de la procédure engagée par les rénovateurs, tout en critiquant le gouvernement. C'est la deuxième fois en un an que l'opposition se présente en ordre dispersé lors d'un débat de censure. Seul M. Pierre Méhaignerie, président du groupe UDC, a pris la parole dans la soirée pour reprocher au premier ministre d'avoir escamoté le débat. Il a fait part de sa *« déception »* et de son *« inquiétude pour l'avenir »*. Pour le groupe communiste, M. Georges Hage a dénoncé, une nouvelle fois, *« les visées supra nationales du gouvernement et de la droite »*.

Dans la discussion générale qui s'est déroulée dans l'après-midi, le giscardien Alain Lamassoure est apparu comme plus vigoureux dans la critique – dans la forme notamment – que le centriste Bernard Bosson. Mais au-delà persistent des visions sensiblement différentes de l'Europe de demain, notamment de l'Europe politique. Les gaullo-chiraquiens sont très loin d'avoir abandonné leurs réserves *vis-à-vis* d'une Europe politique supranationale, tandis que l'UDF et les centristes semblent prêts à plus d'audace.

Soixante-dix-neuf députés de l'opposition n'ont pas voté la motion de censure des « rénovateurs »

La motion de censure des rénovateurs laissera au sein de l'opposition une marque douloureuse : pour la première fois, l'autorité des présidents de groupe a été ouvertement contestée. Le président du RPR, M. Jacques Chirac, ne s'y est pas trompé : il a dénoncé, mardi, en réunion de groupe RPR en termes très violents la façon dont les rénovateurs ont déposé leur motion de censure en court-circuitant MM. Pons et Gaudin. M. Chirac a estimé qu'il y avait eu ni plus ni moins *« escroquerie »* dans la mesure où certains signataires de la motion de censure (comme MM. Alain Juppé et Patrick Ollier) ignoraient l'usage que les rénovateurs en feraient. Les rénovateurs répondent à cela que les députés en question n'avaient mis aucune condition en signant leur texte.

La menace de l'exclusion

Poursuivant sa charge contre les rénovateurs, M. Chirac a brandi, mardi, la menace de l'exclusion si une semblable indiscipline se répétait à l'avenir. Il a rappelé que lui-même s'était déclaré favorable à cette démarche des jeunes turcs de l'opposition, soucieux qu'il était de faire un *« geste »* dans leur direction par souci de *« dialogue »* et dans un esprit de *« concertation »*. Prisonnier aujourd'hui de sa décision, M. Chirac a estimé que le vin étant *tiré il fallait le boire*. Il a *invité ses* troupes à l'imiter en votant la motion de censure, mais il a toutefois abreuvé par avance ceux de ses « moines soldats » qui déserteraient l'hémicycle le soir même, au moment du vote de la censure derrière leur chef de file, M. Bernard Pons.

De son côté, l'UDF était arrivée à une position identique : l'anathème ne serait jeté sur personne. Le matin, en réunion de bureau du groupe UDF, dans un bel élan de solidarité, M. François Léotard s'était déclaré prêt à ne pas voter la censure par solidarité avec M. Jean-Claude Gaudin. Le président du Parti républicain devait toutefois revenir à la réalité quand le député giscardien M. Alain Lamassoure lui a rappelé qu'il était, lui, François Léotard, en troisième position sur une liste menée par un homme, M. Giscard d'Estaing, qui avait annoncé publiquement qu'il voterait la censure... La mort dans l'âme, M. Léotard dut choisir la seconde solidarité au détriment de la première. Dans l'après-midi, le « front du refus » s'organisait autour de M. Pierre Mazeaud, RPR. Un communiqué cosigné par lui-même et quatre autres députés RPR (MM. Gorse, Estrosi, Aubert et de Bénouville) dénonçait l'initiative rénovatrice en termes vifs. *« Jugée inopportune »* et *« ne traitant pas des problèmes de fond »*, cette motion de censure recélait en outre à leurs yeux un germe suspect *« d'Europe fédérée » : « Ceci est contraire à notre conception. »* Les députés RPR, approuvés par plusieurs de leurs collègues, s'élevaient également contre la procédure utilisée.

« Je ne vote pas une motion pour laquelle on ne m'a rien demandé », expliquait dans les couloirs M. Pierre de Bénouville. *« Elle tombe comme un cheveu sur la soupe. Grotesque »*, ajoutait quant à lui M. Jean Kieffer (apparenté RPR).

En cas de dissolution...

Réunis ensemble, à 15 heures, députés RPR et UDF ont préféré ne pas aborder ce sujet sensible. MM. Giscard d'Estaing et Alain Juppé ont tracé les grandes lignes de leur campagne. M. Chirac a pris la parole à un moment pour contester une expression qui ne lui convenait pas dans le discours de campagne : celle d'*« Etats unis d'Europe »*. M. Giscard d'Estaing en a pris acte en estimant préférable de parler plutôt de l'*« union des Etats d'Europe »*. *« Ce fut un grand moment ! Un grand souffle a balayé l'assistance... »*, ironisait un rénovateur RPR peu après, devant ces querelles sémantiques.

Au cours de cette réunion, M. Chirac a également exhorté les élus de l'UDF et du RPR à se mobiliser sur le terrain. Il a implicitement rappelé qu'en cas de dissolution de l'Assemblée nationale il serait préférable que l'opposition ait emporté un franc succès aux européennes ; franc succès qui, dans chaque circonscription, dépend des parlementaires de l'opposition.

Les députés se sont ensuite rendus dans l'hémicycle pour ce qui était perçu par beaucoup comme une formalité. Outre le premier ministre, M. Michel Rocard, plusieurs ministres étaient présents aux bancs du gouvernement, Mme Edith Cresson et Hélène Dhoriac, MM. Lionel Stoléru, Roland Dumas, François Doubin et Jean-Pierre Soisson. Le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, par ailleurs tête de liste PS, présidait les débats, tandis que l'un de ses adversaires, M. Giscard d'Estaing, se tenait dans l'hémicycle au milieu de quelques fidèles. M. Raymond Barre était absent. Le groupe centriste, autour de son président M. Méhaignerie, et de son orateur principal, M. Bosson, était au complet, ralliant au passage quelques rénovateurs UDF esseulés. De gros vides constellaient les rangs de l'UDF et du RPR, ceux du PS étaient occupés par un nombre tout juste décent de députés.

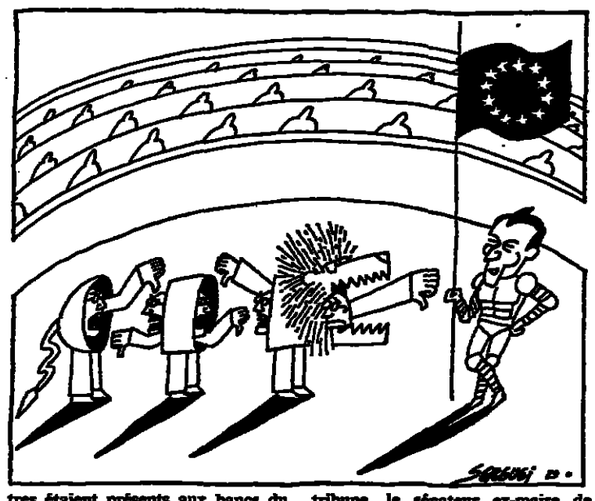

Premier à prendre la parole, M. Bosson a, dans un discours plus technique que politique, dénoncé *« l'immobilisme »* du gouvernement. M. Giscard d'Estaing, à sa place, signait ostensiblement son courrier. M. Bernard Pons s'asseyait à côté de M. Gandin pour lui soumettre le texte de leur communiqué conjoint destiné à dénoncer la démarche des rénovateurs tout en appelant à voter la censure, bien qu'eux-mêmes ne souhaitaient pas le faire... Dans une tribune, le sénateur ex-maire de Lyon, M. Francisque Collomb, assistait au débat tout comme son successeur, M. Michel Noir, installé dans les fauteuils carmin de l'hémicycle. M. Bosson achevait son discours, applaudi chaleureusement par ses amis. MM. Juppé, Labbé, Pons et quelques autres RPR restaient de glace.

« Lot de consolation »

A son tour, *M. Louis Mermaz*, président du groupe socialiste, montait à la tribune. *« L'Europe c'est une idée qui progresse dans les esprits et dans les faits. On ne reprochera pas au gouvernement d'y croire. Les socialistes ont toujours eu dans leurs projets cette dimension européenne. Le président de la République, quant à lui, s'est toujours affirmé européen convaincu et chacun sent bien que l'avancement de l'Europe est au premier rang de ses préoccupations. »* Puis, laissant libre cours à son penchant naturel pour l'ironie, M. Mermaz s'est adressé à l'opposition : *« Sincèrement, rénovateurs ou non, ne pouviez-vous trouver un autre sujet pour vous expliquer entre vous, car cette motion de censure c'est d'abord, c'est même uniquement, une affaire entre membres de l'opposition. Motion de censure à responsabilité limitée. Motion de censure en forme de musique de chambre. Lot de consolation pour ceux qui avaient rêvé d'une sorte de chevauchée électorale fantastique à l'occasion du sacre européen. (...) »*

A son banc, M. Bernard Pons ne peut s'empêcher d'afficher un large sourire. *« Lot de consolation*, poursuivait M. Mermaz, *qu'ils auront dû arracher aux états-majors de parti et de groupe déjà secoués par la présence aux européennes de deux listes uniques de l'opposition. Excusez-moi, mais nous avons un peu l'impression d'être indiscrets et pourtant le sujet choisi, l'Europe, méritait mieux. »* Des bravos s'élèvent des rangs socialistes. M. Mermaz regagne sa place. M. Rocard se tourne vers lui et lève le pouce en signe d'admiration.

M. Chirac est arrivé entre-temps. Assis devant M. Giscard d'Estaing, il l'entretient de son prochain voyage électoral en Limousin. Avec force gestes, bristol en main avec chaque étape de la journée, il explique à la tête de liste UDF-RPR l'organisation de cet important déplacement. Au bout de dix minutes, M. Chirac repartira pour revenir un peu plus tard lors du discours de M. Lamassoure. Le porte-parole de l'UDF critiquera en termes vifs la politique du gouvernement tout en assurant la promotion de la liste Giscard. Evoquant la prochaine présidence française, M. Lamassoure a ajouté : *« En quarante-cinq jours d'un trimestre crucial, le gouvernement n'a même pas jugé utile d'indiquer au Parlement les priorités de la présidence française (...). Votre gouvernement est complètement absent du débat stratégique où se joue l'avenir de l'Europe. Il laisse dépérir le dialogue franco-allemand au moment où celui-ci serait le plus nécessaire. Enfin, le Parlement est tenu à l'écart de la préparation de la présidence française »*.

Pour sa part, **M. Alain Juppé** a expliqué que ce qui intéressait son groupe ce n'était pas le passé de l'Europe mais son avenir : *« Quand nous considérons votre politique nous éprouvons une réelle inquiétude. Et nous avons deux griefs principaux à vous adresser : le premier, c'est que vous ne préparez pas bien la France à l'Europe ; le deuxième, que vous ne dites pas clairement aux Français quelle Europe vous les appelez à construire (...). »*

M. Juppé a rappelé ce qui constitue une des bases du dogme gaulliste en matière européenne : *« Nous ne voulons pas d'une Europe qui se substituerait aux Etats, nous voulons une Europe qui respecte les spécificités nationales et qui en fasse sa richesse »*. Un rappel qui valait sans doute autant pour le gouvernement que pour l'UDF.

Pour le groupe communiste, **M. Jacques Brunhes** a renvoyé dos à dos la droite et les socialistes : *« En vérité, ce tout petit épisode de la censure participe des manœuvres à long terme pour une recomposition de la vie politique, pour instaurer en France une bipolarisation entre deux courants, l'un conservateur, l'autre social-démocrate (...). La motion de censure préfigure bien la parodie des débats que l'on veut instaurer en permanence »*, a expliqué le député PC, en dénonçant l'ambiance « euro-consensuelle ». *« L'Europe sociale est, dans le débat actuel, invoquée comme un rite. En pure hypocrisie quand on sait que la libre circulation des capitaux c'est le développement des mouvements spéculatifs, de l'affairisme, des privilèges fiscaux ; l'accélération des fermetures et des restructurations d'entreprises, la mise en concurrence des travailleurs des différents pays membres de la Communauté, l'extension de la flexibilité et de la déréglementation, les attaques contre les services publics »*. Pour tous ces motifs, les élus communistes ont donc décidé de ne pas mêler leurs voix à celles des députés de la droite.

PIERRE SERVENT.

Le scrutin

Cent quatre-vingt-douze députés de l'opposition ont voté la censure (majorité requise, 289) : 84 députés RPR sur 132 ; 74 UDF sur 90, 34 UDC sur 41.

● **RPR n'ayant pas voté la censure (48) :** MM. Emmanuel Aubert, Jacques Baumel, Pierre de Bénouville, Léon Bertrand, Franck Borotra, Benjamin Brial, *Louis de Broissia*, *Jean-Charles* Cavaillé, Jacques Chaban-Delmas, Jean Charbonnel, Jean Charropin, Jean-Michel Couve, Henri Cuq, Olivier Dassault, Mme Martine Daugreil, MM. Jean-Louis Debré, Arthur Dehaine, Xavier Deniau, Xavier Dugoin, André Durr, Christian Estrosi, Henri de Gastines, Jean-Louis Goasduff, Jacques Godfrain, Georges Gorse, Mme Elisabeth Hubert, MM. Alain Jonemann, Gabriel Kaspereit, Claude Labbé, Jacques Lafleur, Arnaud Lepercq, Jacques Limouzy, Jean de Lipkowski, Jean-François Mancel, Jacques Masdeu-Arus, Jean-Louis Masson, Pierre Mazeaud, Mme Lucette Michaux-Chevry, MM. Jean-Claude Mignon, Maurice Nenou-Pwataho, Charles Paccou, Pierre Pasquini, Michel Péricard, Bernard Pons, Eric Raoult, Jean *Uberschlag*, Robert-André Vivien, Jean Kiffer.

On retrouve ici, pour l'essentiel le « noyau dur » du groupe : campant à droite du RPR, ces députés, anciens, comme par exemple MM. Deniau, Kaspereit, Gorse ou plus jeunes, comme MM. Borotra, Raoult, Estrosi, sont farouchement hostiles à l'aventure rénovatrice dans laquelle *ils perçoivent un risque de « dérapage »* à gauche. Parmi ces non-votants figurent, en revanche, des hommes comme MM. Chaban-Delmas ou Charbonnel proches des « rénovateurs », mais hostiles à une motion de censure jugée « inopportune ».

● **UDF n'ayant pas voté la censure (16) :** MM. Jean-Marie Caro, Robert Cazalet, Jean-François Deniau, Jacques Dominati, Maurice Dousset, Charles Ehrmann, Jacques Farran, René Garrec, Claude Gatignol, Jean-Claude Gaudin, Emile Koehl, Jean-Philippe Lachenaud, Pierre Merli, Mme Louise Moreau, M. Michel Pelchat, M. Jean Seitlinger.

On retrouve à l'UDF les mêmes motivations qu'au RPR. Un certain nombre de députés *ont voulu manifester à M. Gaudin* leur solidarité en refusant de suivre les « rénovateurs ». D'autres, comme M. Caro (Bas-Rhin), par exemple, n'estimaient pas la politique européenne du gouvernement susceptible d'être censurée.

● **UDC n'ayant pas voté la censure (7) :** MM. Jean-Marie Daillet, Francis Geng, Henry Jean-Baptiste, Jean-Paul Virapoullé, Raymond Barre, Gérard Vignoble, Mme Christine Boutin. Une nouvelle fois, Raymond Barre s'abstient de censurer le gouvernement. M. Daillet et Mme Bautin avaient expliqué qu'ils ne voteraient pas un motion « politicienne ».

Aucun député non inscrit n'a voté la censure alors que d'ordinaire 8 des 16 députés non inscrits votent avec l'opposition.

Des « rénovateurs » président les comités de soutien à la liste Giscard-Chirac

Le Comité de l'union que préside M. Chirac et qui parraine la liste conduite par MM. Giscard d'Estaing et Juppé a rendu publique la composition de ses comités de soutien dans les régions et les départements.

Tous ces comités sont coprésidés par des parlementaires de l'UDF et du RPR qui exercent également des mandats locaux. Ainsi quinze comités régionaux sont dirigés par des présidents de région et trois autres le seront prochainement, sur les dix-neuf que compte l'opposition (seule l'Auvergne n'est pas dans ce cas, son président, M. Giscard d'Estaing, ne voulant pas cumuler cette distinction avec sa qualité de candidat). De même, vingt-neuf comités départementaux sont animés par des présidents de conseil général.

Les « rénovateurs » ont accepté de coprésider, comme MM. Millon et Noir pour Rhône-Alpes, Carignon dans l'Isère, Fillon dans la Sarthe, Barnier en Savoie, de Villiers en Vendée, Séguin dans les Vosges. Des centristes figurent également sur cette liste, comme MM. Rudloff, sénateur, pour l'Alsace, Hoeffel, sénateur, pour le Bas-Rhin, Weber, député, pour le Haut-Rhin. M. André Rossinot, ancien président du Parti radical, préside le comité de Meurthe-et-Moselle et M. Pierre-André Wiltzer, député, ancien collaborateur de M. Barre, celui de l'Essonne.

Le fond de l'absurde

UN grand sujet – l'Europe – complètement bradé, une procédure parlementaire totalement dévoyée, quatre-vingts députés de l'opposition contrevenant pour des motifs variés à la discipline de leurs groupes et donnant le spectacle d'une défection généralisée qu'aucune opposition parlementaire n'avait jamais présentée sous la Ve République : l'opposition, cachée derrière cette « censurette » contre la politique européenne du gouvernement, vient de toucher le fond de l'absurde.

L'Europe ! En décidant cette motion de censure, les rénovateurs voulaient, disaient-ils, mettre en difficulté le président de l'Assemblée nationale et tête de liste du PS aux élections européennes, M. Laurent Fabius : après coup, cela semble pour le moins plaisant. Ils prétendaient aussi faire la démonstration que, sur un problème de fond, ils avaient un discours à tenir, et qu'en revenant aux idées l'opposition tout entière pouvait retrouver les moyens de son action. On a enfin, c'est vrai, parlé de l'Europe à l'Assemblée nationale.

M. Alain Lamassoure, le porte-parole de l'UDF, a eu raison de relever, par exemple, qu'en 1988 il y avait eu à la Chambre des communes du Royaume-Uni trente-quatre débats préalables à l'examen de projets de directives européennes par le conseil des ministres de la Communauté, et pas un seul en France. On a parlé de l'Europe, au Palais-Bourbon, mais de quelle façon ? De peur, évidemment, de justifier *de facto* l'existence de listes séparées pour la campagne européenne, les orateurs de l'opposition ont forcé le trait pour tenter, dans une ultime parade, de montrer une ligne de défense commune. Du coup, se voulant adepte du « parler vrai », le centriste Bernard Bosson a sonné faux, tant ses critiques à l'endroit du gouvernement paraissaient à cent lieues des confessions privées, sur le même sujet, de ses condisciples du CDS, voire de lui-même.

Multiplication des fissures

Pour donner le change à la conversion européenne du RPR, tant fêtée par l'UDF, M. Alain Juppé s'est lui aussi employé à gommer de son propos des références trop appuyées à la sauvegarde de la « patrie ». Réunis dans la critique, l'un et l'autre se sont bien gardés d'offrir un début de semblant de proposition, mettant ainsi le doigt sur le véritable problème de l'opposition. Pourra-t-on faire grief à M. Michel Rocard qui, à l'avant-veille de la conférence de presse du président de la République, ne pouvait guère s'étendre sur le sujet, de n'avoir pas pris au sérieux ce débat ?

Que retiendra l'opinion de cette motion de censure-boomerang, qui n'était destinée, dans l'esprit des « rénovateurs », qu'à censurer en fait tous ceux qui ne veulent pas rénover. Faute, pour l'instant, d'un véritable esprit novateur. Ceux-ci se contentant de tirer sur les vieilles ficelles parlementaires. Ils voulaient apporter la démonstration de l'union de l'opposition. Cette motion de censure n'aura abouti qu'à donner un coup de projecteur sur les malheurs de la droite.

Car tous les débats internes qu'aura suscités cette entreprise des « rénovateurs » n'ont fait qu'accentuer l'état de désarroi des responsables de cette opposition et multiplier les fissures de ses structures.

Les chefs ne commandent plus rien. Les généraux suivent les troupes. Les députés RPR ne suivent plus les consignes de M. Chirac. M. Barre s'est abstenu dans l'intérêt supérieur de la France en Europe. M. Léotard est prêt à n'importe quoi, oubliant ses engagements sur la liste Giscard. Et ce dernier continue de faire semblant de s'accrocher au mythe de l'union. Le communiqué commun signé par les deux derniers gardiens des petits temples RPR-UDF, MM. Bernard Pons et Jean-Claude Gaudin confirmant leur refus de voter cette motion de censure qui leur avait échappé, fut lancé mardi comme une dernière fusée d'alarme.

Que peut-il se passer maintenant ? Selon toute vraisemblance la pantomime va continuer. Place à la liste d'union RPR-UDF, place à la liste du centre ! Qui va soutenir qui ? Certains « rénovateurs » ont déjà fait savoir qu'ils soutiendraient sur le terrain... les deux ! Bref, l'opposition a, pour demain, moins besoin de « rénovateurs » que de... reconstructeurs.

DANIEL CARTON.

Politique

La motion de censure, les dissensions au sein de l'opposition

M. Rocard : nous n'opterons pas pour le libéralisme à Strasbourg ou à Bruxelles

Le premier ministre, M. Michel Rocard, est intervenu en fin d'après-midi après les orateurs principaux des groupes. Il a lu un discours dense de six feuillets en le faisant précéder d'une dénonciation *« des deux crimes racistes commis ces derniers jours en France »*. *« Je voulais que cela fût dit ! »* a-t-il déclaré à la tribune avant d'aborder le sujet du jour sur lequel il a déclaré : *« Je préfère encore une opinion « trop pessimiste » — ce qui signifie voulant l'Europe mais redoutant les difficultés de sa construction — à une opinion qui nourrirait l'illusion selon laquelle la France seule a les moyens de son avenir (...). Sachons et n'ayons pas peur de le reconnaître, que si l'idée européenne est exaltante, sa réalité est trop souvent rébarbative. Et faute de l'expliquer, ce décalage irait en s'aggravant (...) Oui, il y a plusieurs manières de ne pas faire l'Europe et je pourrais décrire la manière chauvine — celle qui prétend exiger de nos onze partenaires qu'ils se soumettent à notre seul intérêt », la manière incantatoire — celle dont le seul effort consiste à chercher la traduction dans toutes les langues de la Communauté de la formule « y-à-qu'a » (...). Il est toujours moins difficile d'obtenir un accord pour ne rien faire que de bâtir intelligemment. Or chacun sait que quelques-uns de nos partenaires européens, tout comme certains de nos opposants français rêvent d'une Europe dont le trait dominant soit non pas la liberté mais plutôt l'absence de règles qui confine à la sauvageris. »*

Le premier ministre, maigrement applaudi sur les bancs socialistes, a ajouté : *« Nous connaissons bien et nous reconnaissons les vertus de l'économie de marché avec ce qu'elle implique de dynamisme et de compétition, mais nous ne cessons de rappeler sur le plan national qu'il faut que ce jeu se déroule en respectant des règles, celles qui assurent la justice sociale et du même mouvement renforcent l'efficacité économique. Nous n'avons nulle raison de changer de conviction en changeant de terrain. Socialistes à Paris, nous n'opterons pas pour le libéralisme à Strasbourg ou à Bruxelles ! » « Vous avez tort ! »*, entendait-on sur les bancs de l'opposition.

M. Bosson : l'Europe à multiples moteurs

Soutenu principalement par les applaudissements du groupe de l'UDC, M. Bernard Bosson, premier orateur de l'opposition en tant qu'*« interpellateur »* du gouvernement, a dénoncé l'écart qui séparerait, selon lui, les bonnes intentions européennes du gouvernement de ses réalisations concrètes. L'ancien ministre des affaires européennes du gouvernement Chirac a estimé que le gouvernement *« préparait insuffisamment la France aux grandes échéances »*.

Au cours de son intervention, M. Bosson a estimé que le gouvernement pratique *« un immobilisme qui éloigne la France de l'indispensable réforme en profondeur de notre système fiscal archaïque »*. Il a également affirmé qu'en limitant son ambition, le gouvernement se contente d'*« être un honnête wagon européen alors qu'il devrait être l'une des locomotives de l'Europe »*. *« Qu'attendez-vous pour présenter des propositions ambitieuses ?* a-t-il lancé de la tribune. *Qu'attendez-vous en matière de monnaie, de sécurité, de politique extérieure commune, notamment d'« ostpolitik » commune et en matière d'Europe des citoyens pour bâtir à deux un grand projet ? Et si certains de nos partenaires ne sont pas prêts à suivre immédiatement la voie tracée, pourquoi ne pas passer outre et aller de l'avant ? Vous ne pouvez en effet pas continuer à laisser entendre chaque fois qu'une difficulté se présente : « C'est la faute à Thatcher », comme on disait autrefois : « C'est la faute à Voltaire. »* Sourires et éclats de rire sur les bans de l'opposition.

« Etes-vous décidés à construire cette communauté ? a encore demandé le député centro-rénovateur, *non pas à deux vitesses mais à multiples moteurs, qui existe d'ailleurs d'ores et déjà, mais dont on ne parle jamais puisque la monnaie se construit à huit, la défense se réfléchit à neuf, l'Europe économique se bâtit à douze, l'Europe des valeurs à vingt-trois. Nous voulons entendre davantage la voix de la France et voir notre pays mettre ses actes en concordance avec ses paroles car la politique européenne de la France ne doit pas être une incantation, elle doit être une action. »*

M. Jacques Chirac ne parvient pas à reprendre en main son mouvement

Tel le maréchal de Soubise cherchant ses troupes dans la nuit à la lueur d'une lanterne après la bataille de Rossbach, les militants de l'opposition sont à la recherche de leurs chefs. M. Raymond Barre a disparu, M. Giscard d'Estaing est quelque part sur la route de Strasbourg, M. Chirac, silencieux, s'est replié sur Paris. L'échec à l'élection présidentielle de mai 1988 n'a toujours pas cessé de faire sentir ses effets sur une droite, qui, après s'être sentie frustrée, n'a trouvé personne pour lui redonner l'espoir. L'état de démobilisation, en se prolongeant, a entraîné le découragement et il s'est transformé en désaffection en risquant de tourner à la débandade.

Le comité d'orientation politique du RPR, qui se réunit chaque semaine à Paris, tiendra, le samedi 3 juin, une séance spéciale à huis clos dans la région parisienne pour faire le point en compagnie des parlementaires et des « rénovateurs » sur la situation du mouvement que préside M. Jacques Chirac et des remous qui l'agitent. Le débat sur la motion de censure a apporté deux démonstrations : les « rénovateurs » n'ont pas réussi leur opération parlementaire puisqu'ils n'ont pu rassembler toute l'opposition ; M. Chirac a lui aussi subi un revers puisqu'il n'a pu, malgré une grande insistance, convaincre tous les députés RPR de voter la censure, le tiers du groupe ayant refusé de le suivre. Fait unique dans les annales du gaullisme parlementaire !

La désespérance est particulièrement sensible au RPR. Le mouvement gaulliste, habitué depuis sa fondation à suivre un chef plus ou moins charismatique, est saisi par le doute, sa confiance est ébranlée, sa foi n'est plus aveugle. Ses adhérents admettent volontiers que M. Chirac ait été déçu par son échec. Ils comprennent moins, en revanche, que le président de leur mouvement, réputé pour la promptitude de ses réactions et ses capacités à rebondir, donne encore l'impression de n'avoir pas surmonté cette épreuve. Ils attendaient de lui une convalescence plus courte. Ils sont donc étonnés de l'impression inhabituelle de détachement que donne M. Chirac, qui leur fait croire qu'il ne maîtrise plus une situation qui lui échappe de plus en plus.

Connu pour réussir des « coups », il semble maintenant subir ceux montés par les autres. Certains lui reprochent de n'avoir pas saisi, dès sa naissance, le mouvement des « rénovateurs », sinon pour en prendre la tête, du moins pour l'intégrer comme un ferment de transformation de l'opposition. Plusieurs de ses jeunes collègues, maires ou députés, attendaient de lui un geste dans ce sens, qui n'est pas venu, ce qui a accentué les clivages. Si quelques-uns ont cru comprendre qu'il désapprouvait les initiatives de MM. Noir et Séguin, d'autres ont été surpris qu'il approuve avec hâte la motion de censure déposée par les « rénovateurs ». Il a déroulé une partie des élus, dont notamment ceux qui redoutent d'être coupés d'un électorat qui, sans être extrême, est clairement de droite.

Les vétérans du gaullisme retrouvent sur ce terrain certains jeunes qui ne se disent pas « rénovateurs ». De même, à propos de l'élection européenne, si tous les amis de M. Chirac jugent qu'il a eu raison de souhaiter une liste d'union de toute l'opposition, beaucoup pensent qu'après la défection des centristes le RPR n'avait pas à se placer « dans la roue » de M. Giscard d'Estaing pour lui servir de porteur d'eau, sans être assuré d'en tirer le moindre profit politique. La sévérité des propos tenus — aussi bien en privé qu'en public — révèle un flottement profond au sein du RPR, qui provient de l'absence de ligne clairement définie correspondant à l'attente de l'électorat. Ce désenchantement se reflète à divers niveaux.

Désabusés

Au sein du groupe parlementaire de l'Assemblée nationale où l'absentéisme est plus fréquent, les critiques contre l'attitude de M. Chirac s'expriment plus ouvertement, parfois même de la part de ses propres partisans. Mais paradoxalement, ici aussi, les uns lui reprochent d'être trop complaisant envers les « rénovateurs », les autres, de les heurter trop brutalement, d'autres aussi, de ne pas réagir assez vivement aux initiatives du gouvernement. En somme, de subir. Les députés eux aussi sont particulièrement atones et désabusés si on compare leur comportement à celui qu'ils avaient après 1981 lorsqu'ils harcelaient la majorité et le gouvernement Mauroy au cours de houleuses séances dans l'hémicycle.

Les « voltigeurs » d'alors sont absents des débats pour lesquels ils ne se sentent ni soutenus ni encouragés par leurs dirigeants. Ils se trouvent à eux-mêmes des excuses, en reconnaissant que la conjoncture économique est favorable au gouvernement, que celui-ci ne prend pas de mesures trop choquantes et que l'absence d'alternance proche n'incite pas l'opinion à faire pression sur eux.

Au sein des organes dirigeants du RPR, la discussion est devenue plus libre et les tendances peuvent s'exprimer. C'est notamment le cas au comité d'orientation politique créé il y a quelques mois par M. Chirac et auquel participent quelques « rénovateurs ». Pour le moment, ces réunions n'ont toutefois rien changé au fond si l'on en juge par les déclarations faites par les uns et les autres.

Détachés

Dans ce contexte, difficile et nouveau pour le mouvement gaulliste, M. Alain Juppé, nommé secrétaire général il y a moins d'un an, s'efforce de tenir la barre. Mais il n'est que le timonier d'un navire dont M. Chirac conserve le commandement. M. Juppé a su maintenir de bonnes relations avec les élus et les cadres de toutes tendances. Ainsi, bien que ses rapports soient distants avec M. Séguin, ils demeurent amicaux avec M. Noir et quelques autres « rénovateurs ». Les compétences et les qualités de M. Juppé, soutenu par M. Balladur, sont reconnues par tous les responsables du mouvement, y compris par ceux qui ont un comportement plus individuel depuis quelque temps, comme M. Pasqua. Ce dernier n'avait pas hésité, aux journées parlementaires de Nice, à manifester son scepticisme à l'égard d'une union de toute l'opposition, dans laquelle M. Chirac voyait la panacée.

Les élus et les responsables du RPR sont peu à peu devenus plus sceptiques et plus détachés de leur fondateur. Ils sont aussi plus susceptibles, plus tendus et plus ombrageux. Ils acceptent moins facilement d'être rabroués ou de taire leurs sentiments personnels au nom de l'intérêt supérieur du mouvement. L'esprit critique et même contestataire s'y développe, ce qui est sans doute le prix à payer au surcroît de débat et de démocratie introduit par M. Juppé.

Les cadres et les militants les plus actifs dans les fédérations du RPR ont accueilli avec sympathie les premiers pas du mouvement des « rénovateurs », dans lequel ils ont d'abord vu une volonté de rajeunissement et de modernisation. M. Juppé a cru également que les « rénovateurs » pourraient l'aider dans son entreprise de transformation du RPR. Mais ceux-ci, craignant d'être « différés » par l'appareil, n'ont pas fait les pas décisifs attendus. Les fédérations se sont alors ressaisies et, l'instinct grégaire aidant, semblent rentrer dans le rang.

M. Juppé, dès lors, s'interroge sur les intentions cachées des « rénovateurs », dont il constate qu'elles sont différentes et parfois concurrentes selon les personnalités qui composent ce courant.

Le secrétaire général du RPR ne désespère pourtant pas de maintenir la cohésion de son parti, tout en reconnaissant la diversité de ses composantes. C'est pourquoi, lors du comité d'orientation du 4 juin, il renouvellera son offre de participer aux instances dirigeantes du mouvement et leur demandera de s'expliquer sur leurs motivations réelles. M. Chirac lui-même réussira-t-il à éviter que le vase filé ne se brise complètement ? Il lui faudra savoir convaincre des « rénovateurs » sourcilleux avec des arguments et un comportement nouveaux. Il se dit d'autant plus confiant que non seulement le courant « rénovateur » ne s'est pas renforcé, mais surtout qu'une réaction s'esquisse de la part d'autres jeunes élus qui veulent être des « reconstructeurs » de l'intérieur et qui dénoncent l'action factionniste et l'inspiration centriste des « rénovateurs ».

Crédibilité

La force du président du RPR réside encore dans le fait que les « rénovateurs » n'ont toujours pas de projet alternatif cohérent ni de chef incontesté. M. Séguin lui-même admet que M. Chirac demeure encore le *« seul présidentiable »* de l'opposition à condition qu'il s'adapte à la situation nouvelle. M. Juppé et beaucoup d'autres le pensent aussi.

Ainsi, alors que certains au RPR — et ailleurs — sont prêts à rédiger une épitaphe pour une opposition défunte, d'autres ne désespèrent pas d'une renaissance. M. Chirac, pour le moment et faute de mieux, préfère laisser s'opérer une certaine fermentation en constatant qu'au sein du mouvement qu'il a fondé il y a treize ans aucune alternance suffisamment crédible ne se dégage.

ANDRÉ PASSERON.

Le président de l'Assemblée nationale à « L'heure de vérité »

L'abstention, ennemi numéro un

M. Laurent Fabius avait annoncé une campagne *« courte, puissante et pédagogique »*. Courte, cette campagne l'est un peu par la force des choses, en raison des congés et « ponts » du mois de mai et, surtout, du peu de passion suscité par l'élection européenne. Dans les rangs socialistes, le début de mobilisation qui apparaît, principalement chez les élus, devrait être renforcé par le passage de M. Fabius à « L'heure de vérité », sur Antenne 2, mercredi 17 mai.

Le chef de file des socialistes estime que le chiffre de 28 % des voix, que lui prédit un récent sondage (*le Monde* du 13 mai), serait un résultat plus qu'excellent. Il se garde de donner l'impression de prendre pareille prévision pour argent comptant. En outre, le pourcentage atteint n'aura de signification véritable que si la participation n'est pas trop faible. *« L'ennemi numéro un, c'est l'abstention »*, dit-on, dans l'entourage de M. Fabius. C'est vrai pour toutes les listes, mais même si l'état de la droite est de nature à rassurer les socialistes, les élections municipales avaient montré que ceux-ci étaient plus menacés que les autres par la tendance de l'électorat à bouder les urnes.

Pour parer ce danger, M. Fabius compte sur une campagne de proximité, faisant largement appel aux élus. Leurs premières réactions sont jugées encourageantes parmi les animateurs de la campagne socialiste. Une maquette de double affiche, associant M. Fabius à un élu — parlementaire, maire ou conseiller général, — rencontre un net succès dans les fédérations, où elle est très demandée. La possibilité de se rappeler au souvenir de leurs électeurs semble sourire aux maires fraîchement élus comme aux députés.

Les déplacements en province prévus par M. Fabius créent une petite difficulté, parce que le chef de file socialiste souhaite que chaque visite soit l'occasion d'illustrer un thème de campagne (par exemple, les problèmes agricoles en Bourgogne, le 22 mai, la paix en Champagne-Ardenne le 24 mai), alors que les responsables locaux aimeraient voir davantage traités les problèmes propres à leur région par rapport à l'Europe. M. Fabius avait mis en avant, dès son premier déplacement à Quimper le 12 mai, le thème du développement régional. Il devra certainement y revenir souvent.

La cible Giscard

A la première « vague » de trois affiches, dont celle qui montre une photo de MM. Mitterrand et Kohl à Verdun a été la mieux reçue, doit succéder, à partir du 20 mai, une deuxième, centrée sur M. Fabius. Un « journal de campagne », imprimé sur huit pages en couleurs, a été tiré à sept millions d'exemplaires. Il sera suivi, ultérieurement, d'un dépliant, imprimé aussi à sept millions d'exemplaires, mais avec des variantes plus « ciblées », à destination de tel ou tel secteur de la population.

A côté de cette campagne d'affiches, M. Fabius doit participer à des émissions sur toutes les chaînes de radio ou de télévision sauf TF 1. Cette dernière chaîne pourrait être l'organisatrice d'un débat entre les principales têtes de liste. Le chef de file socialiste n'accepte, pour sa part, qu'une confrontation avec M. Valéry Giscard d'Estaing et Mme Simone Veil ensemble, c'est-à-dire avec les dirigeants de ce qu'il appelle *« les deux listes uniques de l'opposition »*. Mme Veil a déjà donné son accord, mais M. Giscard d'Estaing refuse le sien.

En demeurant, M. Fabius semble attendre assez peu de la campagne dans les médias audiovisuels. Il estime que l'attention du public pour ce type de prestation des hommes politiques est, dans la période actuelle, émoussée. Il compte davantage sur les échanges concrets avec les catégories le plus concernées par la construction européenne ou le plus sensibles aux problèmes qu'elle pose. Le travail de son équipe de campagne fait une large place aux messages « ciblés » en direction de ces catégories.

M. Fabius s'est adressé, le 10 mai, aux premiers secrétaires fédéraux du PS, réunis rue de Solférino, et, le 16 mai, aux membres des groupes de l'Assemblée nationale et du Sénat. Cet ordre était choisi pour montrer la priorité qu'il donne au parti. L'amalgame entre les collaborateurs du président de l'Assemblée nationale et ceux du PS, sous la direction de M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS — que M. François Mitterrand a reçu le 12 mai — se fait sans trop de mal, après quelques difficultés liées à l'installation de l'équipe de campagne au siège du parti.

Refusant de polémiquer contre les autres listes, les socialistes n'en considèrent pas moins M. Giscard d'Estaing comme leur principale cible. Il est vrai que l'opposition se charge elle-même de leur faciliter cette tâche.

PATRICK JARREAU.

● **M. Fabius reçu par les sénateurs socialistes.** — M. Laurent Fabius, qui participait, mardi 16 mai, à la réunion hebdomadaire du groupe socialiste du Sénat, a souligné l'importance du rôle des élus locaux en métropole et dans les départements d'outre-mer, afin de mobiliser les électeurs pour le scrutin du 18 juin. Le chef de file du PS pour les européennes a évoqué un certain nombre d'initiatives possibles, notamment l'affichage local, la création de comités de soutien dans tous les départements et l'envoi d'une lettre des élus à tous les électeurs.

En visite dans une entreprise allemande

M. Fabius plaide pour « une Europe de progrès social »

STUTTGART
de notre envoyé spécial

« Nous sommes les seuls à pouvoir donner une dimension sociale à notre campagne pour les européennes », affirmait M. Laurent Fabius, le 16 mai, au retour d'un voyage en RFA, où il avait visité au pas de course l'usine Feuerbach, du groupe Robert-Bosch, à Stuttgart.

Accompagné pour la circonstance de MM. Claude Cheysson, Jean Auroux, Jean-Pierre Cot et André Sainjon, qu'il présenta à ses interlocuteurs allemands comme *« un responsable syndical qui a beaucoup travaillé en France sur les problèmes de la métallurgie »*, M. Fabius cherchait visiblement, avec ce déplacement, à faire la différence, dans la tonalité. Et il ne pouvait trouver meilleur exemple que la démonstration sur le terrain, la politique sociale allemande avec ses règles de participation, son syndicalisme fort et le rôle principal accordé à la formation professionnelle pouvant servir de référence à son propos.

Favorable à *« une Europe du progrès social »*, préférée à *« une Europe sociale »*, jugée trop floue, la tête de liste socialiste a évoqué la nécessité d'une *« clause de non-recul social »* pour accompagner le marché unique, et l'élaboration d'une *« charte des droits sociaux fondamentaux »*. *A priori*, il est impossible d'unifier rapidement les systèmes sociaux en vigueur dans chacun des pays membres. Puisqu'il ne saurait être question de les uniformiser *« par le bas »*, il convient de les faire évoluer progressivement vers les régimes les plus favorables, ceux de la France d'abord, voire vers ceux de l'Allemagne dans ce qu'ils ont de transposable. Pour cela, des *« avancées »* sont indispensable dont la constitution de *« comités de groupe »*, comme l'ont fait Bull ou Thomson, pour les entreprises qui deviennent européennes, *« afin que les salariés aient leur mot à dire »*. M. Fabius songe aussi à la mise en place d'un observatoire européen de l'emploi, *« pour connaître les besoins »*, et imagine des moyens d'information spécifiques pour s'occuper du sort de catégories socioprofessionnelles trop facilement oubliées, telles que les travailleurs indépendants.

ALAIN LEBAUBE.

Les raisons d'un refus

Mme Magdeleine Anglade, conseiller de Paris (groupe RPR de l'Hôtel de Ville), député européen sortant (membre du groupe RDE à Strasbourg), nous indique qu'elle n'a pas été « éliminée » de la liste d'Union UDF-RPR (*le Monde* du 13 mai). Elle précise : *« Je n'ai pas été candidate au renouvellement de mon mandat car je ne saurais souscrire à la charte libéralo-centriste de l'« union » (...) même si M. Chirac a souhaité publiquement mon retour en place éligible. »*

Mme Anglade ajoute : *« Je ne saurais approuver l'affaiblissement du RPR et de ses alliés par le biais de la parité qui ne reflète pas l'état des forces politiques françaises, d'autant plus que dans le contingent de cette formation figurent des candidats sans étiquette qui ont manifesté voici peu leur hostilité au président M. Jacques Chirac.*

» Je ne saurais approuver le mensonge fait aux électeurs en leur affirmant que les parlementaires assureront à Strasbourg et Bruxelles une tâche importante et exclusive alors que nous savons que nombre d'entre eux ont un avenir politique à assurer à Paris ou que des parlementaires sortants n'ont pratiquement jamais siégé.

» Je ne saurais approuver des abandons de souveraineté tels que ceux qui privent les Etats de la maîtrise de leur politique économique et par voie de conséquence de leur politique de défense.

» Soucieuse de préserver l'identité nationale de chacun de nos pays, je ne saurais approuver le vote communautaire aux élections municipales. Notre Constitution l'interdit et certains de nos partenaires ont en matière d'attribution de la nationalité des pratiques intolérables (le Portugal, l'Italie, les Pays-Bas).»

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Politique

et l'échéance européenne

M. Claude Llabres conduit la liste des rénovateurs communistes

Les «rénovateurs» seront présents dans la compétition européenne ! Il ne s'agit pas des «cadets» de la droite mais des rénovateurs communistes. M. Claude Llabrès, coordinateur national du Mouvement des rénovateurs communistes (MRC), conduira une liste comprenant quarante et une femmes – elles occupent toutes les places paires et la vingt-troisième position – et quarante hommes. Ancien membre du comité central du PCF, dont il a été exclu, M. Llabrès affirme être le *«seul professionnel de la politique»* de cette liste dont il assure qu'elle *«rassemble également des personnalités issues de la Nouvelle Gauche et du PSU, des reconstructeurs du PCF, des écologistes, des syndicalistes et des militants antiracistes»*.

La troisième place est occupée par M. Lucien Vassal, maire du 8e secteur de Marseille, élu sur une liste de M. Robert Vigouroux, en mars. M. Vassal, qui se revendiquait de la mouvance des «reconstructeurs» aux municipales, est devenu, *de facto*, «rénovateur» en figurant sur cette liste. La décision a été prise, majoritairement, par les «reconstructeurs» des Bouches-du-Rhône opposés au soutien que leur mouvance apporte à la liste du PCF.

Entre le mardi 18 mai et le vendredi 16 juin, M. Llabrès, qui a M. Jacques Levy, rénovateur de Paris, comme directeur de campagne, tiendra dix-sept meetings portant chacun sur un thème particulier : antiracisme à Saint-Gilles (Gard), dont le maire est FN, «Pour un Epinay communiste» au Mans (Sarthe), dont le maire a été exclu du PCF, «Quelle euroganche ?» à Limoges (Haute-Vienne), département à forte contestation communiste...

Nous publions ci-dessous les quatre-vingt-un candidat(e)s de la liste présentée par le MRC.

1. M. Claude Llabrès, coordinateur national du MRC, conseiller municipal de Toulouse ; 2. Mme Danièle Poliantre, dirigeante écologiste ; 3. M. Lucien Vassal, maire communiste du 8e secteur de Marseille ; 4. Mme Josyane Rouzière, adjointe au maire de Fleury-sur-Orne ; 5. M. Raphaël Garcia, dirigeant de la fédération CGT de la métallurgie ; 6. Mme Christiane Borredon-Nandy, enseignante ; 7. M. François Piet, vice-président de la communauté urbaine du Mans ; 8. Mme Michèle Gardette, adjointe au maire de Saint-Ouen l'Aumône ; 9. M. Vincent Labeyrie, professeur d'écologie ; 10. Mme Monique Pronost, dirigeante syndicale infirmière ; 11. M. Louis Aminot, adjoint au maire de Brest ; 12. Mme Christiane Barrot, directrice d'école ; 13. M. Jean-Jacques Padovani, maire de San-Martino-di-Lotta (Corse) ; 14. Mme Simone Roche, bibliothécaire ; 15. M. Joseph Krowicz, responsable de la Sécurité sociale minière ; 16. Mme Laurence Radilof, employée de mairie ; 17. M. Claude Rossi, maire de Fos-sur-Mer ; 18. Mme Christiane Morel, conseillère à la communauté urbaine de Lille ; 19. M. Vincent Manca ; 20. Mme Monique Guenau, conseillère municipale de Daoulas ; 21. M. Jean-Jacques André, dessinateur ; 22. Mme Thérèse Rabatel, professeur ; 23. Martine Dupont, responsable syndicale ; 24. Christiane Baillet ; 25. M. Mohamed el Bachir, professeur ; 26. Mme Chantal Dieuzaide, chômeuse ; 27. M. René Carouge, conseiller général, maire de Rivery (Somme) ; 28. Mme Yvonne Lagadec, conseillère municipale de Brest ; 29. M. Pierre Bouquet, conseiller municipal de Villeurbanne ; 30. Mme Claude Roudeau, psychologue ; 31. M. Jean-Guy Pinède, vice-président du conseil général de la Drôme, maire de Portes-lès-Valence ; 32. Mme Alda Da Rocha, travailleuse sociale ; 33. M. Roger Lalonette, conseiller municipal de Dunkerque ; 34. Mme Renée Barbillon, employée de banque ; 35. M. Marcel Foucaud, conseiller municipal de Gennevilliers ; 36. Mme Anne Vigouroux, institutrice ; 37. M. Christian Dellacherie, cadre SNCF ; 38. Mme Josiane Flores, enseignante ; 39. M. Gérard Tartagnac, fondateur du MODEF ; 40. Mme Marie-Pierre Ponthieu ; 41. M. Jean-Pierre Labroille, ingénieur ; 42. Mme Martine Lebris, adjointe au maire du huitième secteur de Marseille ; 43. M. Gérard Estragon, président du mouvement Pluriel ; 44. Mme Nicole Scagnolari, conseillère municipale de Marseille ; 45. M. Thierry Berechvili, photographeur ; 46. Mme Michèle Richard, employée ; 47. M. Philippe Goude, dirigeant syndical enseignant ; 48. Mme Sylvianne Monnie, infirmière psychiatrique ; 49. M. Jean Cristofol, professeur ; 50. Mme Viviane Herean ; 51. M. Roland Merieux, ouvrier gazier ; 52. Mme Gisèle Beetz, enseignante ; 53. M. Jean-Louis Lechat, professeur ; 54. Mme Yveline Levy-Piarroux, professeur ; 55. M. Renaud Pasquarelli, étudiant ; 56. Mme Maryvonne Dellacherie, enseignante ; 57. M. Jean-Pierre Lambert, conseiller municipal d'Anchel (Nord) ; 58. Mme Christiane Vidal, institutrice ; 59. M. Yvon Querone, adjoint au maire de Concarneau ; 60. Mme Dominique Giquel-Blankaert, professeur ; 61. M. Yann Cochin, cadre EDF ; 62. Mme Danièle Palmiéri ; 63. M. Alain Rigout, formateur ; 64. Mme Suzanne Krivine, retraitée ; 65. M. Bernard Regnier, adjoint au maire de Besançon ; 66. Mme Marie-France Benincasa, fonctionnaire ; 67. M. Jacques Orsini, maire de Lento (Corse) ; 68. Mme Nadine Rotfus, institutrice ; 69. M. Didier Collet, responsable syndical ; 70. Mme Christiane Strullu ; 71. M. Jacques Brianti, sculpteur-plasticien ; 72. Mme Jeannine Rodeville, enseignante ; 73. M. Sodol Colombini, conseiller municipal d'Aigues-Mortes (Gard) ; 74. Mme Dominique Ricart, éducatrice sportive ; 75. M. Jean-Hughes Wolfsohn, comédien ; 76. Mme Andrée Waffiard, retraitée ; 77. M. Pierre Ferret, ingénieur ; 78. Mme Simone Gouy, secrétaire ; 79. M. Jacques Leblanc, enseignant ; 80. Mme Liliane Esnault, assistante sociale ; 81. M. Victor Leduc, écrivain.

Nouveaux appels de syndicalistes de la CGT pour M. Herzog

Sous le titre *«appel national pour la liste de rassemblement présentée par le Parti communiste français»*, pour les élections européennes, *l'Humanité* du 17 mai publie sur trois pages des textes de soutien. De *«cet ensemble foisonnant»*, il ressort que dans le monde syndical les appuis viennent de tous les horizons de la porte de Montreuil (*où siège* la CGT). Si les fonctions exercées à la CGT n'apparaissent jamais – les militants étant désignés suivant l'appel par leur profession ou par leur simple qualité de *«syndicaliste»*, – on retrouve derrière M. Henri Krasucki lui-même de nombreux responsables fédéraux et régionaux de la centrale.

Sur les neuf membres non communistes du bureau confédéral de la CGT (qui en comprend dix-huit au total), on en trouve quatre : Mme Janine Marest, MM. Bernard Lacombe, Jean-Claude Laroze et Jeannès Galland. De nombreux secrétaires généraux de fédérations cégétistes ont également appelé à voter pour la liste de M. Herzog : Mme Michèle Commergnat (commerce), M. Jean Deamaison (métallurgie), Mme Maryse Dumas (PTT), Mme Thérèse Hirszberg (fonctionnaire), M. Georges Lanoue (cheminot), M. Christian Larose (textile), M. Jean-Christophe Le Duigou (finances), Mme Sylvie Salmon-Tharreau (transports), M. Jean Vincent (chimie), M. Alain Pouchol (services publics), M. Bernard Desormières (santé), M. Henri Berry (travailleurs de l'Etat), M. Robert Brun (construction) et M. Alain Obadia pour les cadres de l'UGICT, soit quatorze dirigeants de fédération sur trente-quatre. Certains ont signé deux appels. Deux précautions valent mieux qu'une.

● **Mme Laguiller conduira une liste aux européennes.** – Mme Arlette Laguiller a annoncé, jeudi 11 mai, qu'elle conduira la liste de Lutte ouvrière aux élections européennes. La dirigeante de LO, qui était déjà candidate aux scrutins de 1979 et 1984, a précisé qu'elle présentera les principaux axes de sa campagne à l'occasion de la fête de son mouvement prévue le week-end prochain à Presles (Val-d'Oise).

● **Mme Zappi, proche de M. Juquin, sur une liste de l'extrême gauche italienne.** – M. Maurice Duverger ne sera pas le seul Français à figurer sur une liste présentée par un parti italien, en l'occurrence le PCI, aux élections européennes (*le Monde* du 29 avril). Mme Sylvia Zappi, membre de l'exécutif de la Nouvelle Gauche de M. Pierre Juquin, sera présentée par Democrazia Proletaria (DP), une formation d'extrême gauche de la péninsule, qui a deux représentants, élus en 1984, au Parlement de Strasbourg.

La réforme du code pénal

La majorité sénatoriale allège les peines encourues par les personnes morales

Le Sénat a poursuivi, mardi 16 mai, dans l'après-midi et jusque dans la soirée, l'examen de la réforme du code pénal qu'il avait commencé le 9 mai. La refonte du code Napoléon n'est pas que technique. Elle est aussi politique et révélatrice des clivages droite-gauche. Même si les sénateurs, participants actifs au débat depuis le début de la discussion, se sont employés à dépassionner leurs échanges, ils n'ont pu continuer à jouer totalement le jeu de la sérénité sur la question de la responsabilité pénale des personnes morales. Visiblement impressionné par les menaces d'une majorité sénatoriale qui, sur son flanc RPR profondément hostile à cette «innovation», manquait d'essuyer le processus législatif, M. Marcel Rudloff (Un. cent., Bas-Rhin) a choisi de lui donner des gages ou présentant des amendements allégeant, voire supprimant les peines encourues par les personnes morales.

Cette entorse pour amadouer les plus récalcitrants tient en trois points : le taux maximal de l'amende applicable aux personnes morales est quintuplé et non décuplé, comme le disposait le texte initial, par rapport à celles dont sont passibles les personnes physiques ; le projet entendait que la responsabilité pénale des personnes morales n'exclue pas la responsabilité des personnes physiques.

M. Rudloff a souhaité que cela ne puisse être le cas quand les personnes physiques sont des dirigeants ou des employés de la *personne morale*. M. Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort) a alors observé que *«les dirigeants d'une entreprise de proxénétisme échapperaient à toute sanction si l'entreprise elle-même était condamnée»*.

Enfin, les peines les plus graves (la dissolution, lorsque la personne morale a été créée ou détournée de son objet pour commettre les faits incriminés – c'est-à-dire quand elle sert d'écran –, et le placement sous surveillance juridique pendant cinq ans au plus) ne seraient applicables qu'en cas de récidive.

M. Arpaillange a eu beau jeu de se demander pourquoi la majorité sénatoriale avantage toujours les personnes morales au détriment des personnes physiques. De son côté, M. Dreyfus-Schmidt s'est indigné de ce que les mêmes édulcorent à l'excès des dispositions pourtant votées par eux huit jours plus tôt : *«Il ne restera bientôt plus rien de la responsabilité pénale des personnes morales !»*. En revanche, chacun s'est accordé sur la nécessité de la réécriture complète des articles concernant le cumul des peines proposés par le garde des sceaux, au nom de la clarté. M. Dreyfus-Schmidt s'est même félicité que le gouvernement *«ait mis à profit»* le week-end pour *«polir son texte»*.

Le cas des récidivistes

Que faire de la récidive ? Si le Parti communiste s'est déclaré vigoureusement hostile au doublement systématique des peines, si le groupe socialiste a considéré que la réclusion se prête aisément aux effets d'annonce, M. Rudloff a fait valoir qu'il n'y a pas automaticité du doublement de la peine, et qu'admettre les circonstances atténuantes oblige en parallèle à accepter les circonstances aggravantes.

Il a donc été suivi dans son souhait d'une aggravation des peines encourues par les récidivistes, ce qui, paradoxalement, aboutit à un traitement inégal puisque, si la première peine encourue a été de vingt ou de trente ans, en cas de récidive la peine encourue est la perpétuité, c'est-à-dire bien au-delà du doublement, note M. Dreyfus-Schmidt.

M. Rudloff a également obtenu satisfaction en faisant approuver une peine-plancher de trois ans (au lieu de deux comme le prévoyait le projet) lorsque la réclusion criminelle à perpétuité est encourue, et de deux ans (au lieu d'un) lorsqu'il s'agit d'une peine de réclusion criminelle à temps.

Convaincu qu'un emprisonnement de très courte durée (jusqu'à dix jours) peut être salutaire, mais qu'au-delà de quatre mois, il peut être nocif, l'ancien maire de Strasbourg n'a persuadé que ses seuls collègues de la majorité sénatoriale de la nécessité d'exiger des tribunaux qu'ils motivent leur décision, lorsqu'ils optent pour un emprisonnement d'une courte durée comprise entre dix jours et quatre mois. Parallèlement, la durée minimale de l'emprisonnement est réduite de sept jours à quarante-huit heures.

Les tribunaux devront aussi motiver spécialement, afin de le rendre exceptionnel, le sursis qui assortirait une peine inférieure ou égale à dix jours. PC et PS étaient hostiles à ces modifications, tout comme le ministre de la justice, qui estime que les courtes peines sont d'autant plus à éviter qu'elles contribuent à l'encombrement carcéral.

Ultime dossier abordé, mardi 16 mai, quatrième journée consacrée au code pénal, et non le moins controversé : les peines de sûreté, c'est-à-dire incompressibles. Le ministre de la justice, qui y est profondément hostile, estime que ce débat est *«prématuré»*.

Pour M. Dreyfus-Schmidt, *«cet effet d'affiche n'est qu'artifice»*. M. Larcher (RPR, Yvelines), favorable à la suppression de la peine de mort, considère qu'il faut donner à la société une sécurité accrue et que la réinsertion ne doit pas être l'alibi de tous les renoncements.

M. Rudloff a fait alors voter un amendement, celui-là aussi par la seule majorité sénatoriale, qui s'inspire de la loi antiterroriste du 9 septembre 1986. Pour une condamnation à une peine privatrice de liberté, la juridiction peut porter la période de sûreté jusqu'aux deux tiers de la peine ; pour une condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité, la durée de la peine de sûreté peut atteindre dix-huit ans et même trente ans pour les infractions les plus graves (à savoir meurtre ou assassinat accompagné d'actes de torture ou de barberie, ou bien celles commises sur un mineur, un incapable, une personne âgée ou un agent de la force publique, attentat terroriste, détournement d'avion...).

La droite sénatoriale ne s'est pas cachée de son souci de répondre là à ce qu'elle estime être une demande de l'opinion en matière de sécurité.

ANNE CHAUSSEBOURG et AGATHE LOGEART.

M. Pierre Arpaillange se penche sur le sort des mineurs délinquants

Le garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, devait présenter, mercredi 17 mai, au conseil des ministres *une communication sur la protection judiciaire de la jeunesse*.

Pendant que les sénateurs s'apprêtaient à consacrer encore une ou deux journées à l'examen du projet de code pénal, M. Pierre Arpaillange, fort discrètement, fourbissait ses armes en mettant la dernière main à un projet de communication touchant les mineurs en danger ou délinquants. C'est la ligne personnelle du ministre de la justice qui est ainsi développée par le biais d'une communication au gouvernement.

Symboliquement, la direction de l'éducation surveillée doit changer de nom et être rebaptisée *«direction de la protection judiciaire de la jeunesse»*. Si une gestion expérimentale doit y être testée (cette direction aurait un budget global *a posteriori* sur des objectifs préalablement négociés), si ses personnels, habituellement ressaints et qui attendent beaucoup après la catastrophique phase Chalandon, d'un gouvernement de gauche, doivent voir leur plan de carrière assoupli, la novation réside surtout dans l'appréhension plus large que judiciaire de la situation des mineurs en difficulté. Le ministre de la justice estime qu'il faut renforcer leurs droits en instaurant *«une véritable défense des mineurs»*.

La réforme de l'ordonnance de 1945, annoncée récemment, tournera autour de trois pôles : l'amélioration des garanties procédurales (droit à l'oubli une fois le jeune devenu majeur et droit d'être défendu), maintien d'une juridiction spécialisée et développement de modes de réparation du dommage causé par un mineur.

Plutôt que de relancer les «centres fermés», le ministre de la justice veut que tout mineur puisse, en cas d'urgence, être pris en charge immédiatement dans des structures diversifiées (établissements, placement familial, réseaux de chambres) ; les problèmes scolaires, l'insertion professionnelle, l'accès à l'emploi, les questions de santé ne sont pas oubliés.

Il manque encore un calendrier et des moyens pour que cette volonté déclarée de s'atteler intelligemment aux problèmes des mineurs ait quelque portée.

Ag. L.

● **Le mode de scrutin dans les communes de deux mille cinq cents habitants.** – M. Louis Mermaz et les députés du groupe socialiste ont déposé une proposition de loi tendant à étendre aux communes de deux mille cinq cents habitants le mode de scrutin applicable à celles de plus de trois mille cinq cents habitants lors des élections municipales (proportionnelle avec correctif majoritaire). Cette proposition reprend un amendement socialiste adopté par l'Assemblée lors du débat sur le projet de loi relatif à la fonction publique territoriale (*le Monde* du 13 décembre 1988), mais annulé le 12 janvier par le Conseil constitutionnel. Le Conseil avait estimé que cette disposition était *«dépourvue de tout lien avec le texte en discussion»* (*le Monde* du 14 janvier).

Un nouveau questeur au Sénat

M. André Fosset (Un. cent., Hauts-de-Seine) a été élu, mardi après-midi 16 mai, questeur du Sénat par 192 voix contre 2 à M. Pierre Schiélé (Un. cent., Haut-Rhin), démissionnaire, et qui n'était pas candidat, sur 194 suffrages exprimés et 221 votants. A cette occasion, M. Daniel Hoeffel, président du groupe de l'Union centriste, a rendu publique une lettre adressée au questeur démissionnaire, dans laquelle il tient à lui réaffirmer l'*«amitié fidèle»* des sénateurs de son groupe. De son côté, M. Schiélé, qui s'était démis de ses fonctions en raison d'un certain nombre de rumeurs concernant la gestion du Sénat (*le Monde* du 22 décembre), a tenu à expliquer les raisons de sa décision : *«Stopper une situation ambiguë de rumeurs et de polémiques (...) et éviter que la poursuite de ce malaise ne porte atteinte à* [l'Union centriste] *et au Sénat lui-même, en étant exploité par nos adversaires.»*

[Né le 13 novembre 1918 à Paris, M. André Fosset exerce la profession de conseil de sociétés. Ancien conseil du Parc des expositions de la porte de Versailles (de 1958 à 1972) et ex-directeur de la publication du *Parisien libéré* (de 1978 à 1981), il est actuellement administrateur de l'orfèvrerie Christofle (depuis 1972) et membre du conseil d'administration d'Antenne 2 (depuis 1982). Conseiller municipal de Paris de 1945 à 1959, élu dans le sixième puis dans le neuvième secteur, il entre pour la première fois au Palais du Luxembourg en 1958, en qualité de sénateur (MRP) de la Seine. Constamment réélu dans ce département, il choisit, lors du redécoupage de l'Ile-de-France de 1968, de se présenter dans les Hauts-de-Seine. De 1968 à 1971, M. Fosset exerce les fonctions de questeur au Sénat. En 1976, il abandonne son mandat de parlementaire pour entrer au gouvernement de M. Jacques Chirac, en qualité de ministre de la qualité de la vie. Il n'y restera que quelques mois, retrouvant, dès 1977, sa place au Palais du Luxembourg, après avoir siégé huit mois au Conseil économique et social. Conseiller régional d'Ile-de-France depuis 1977, il est nommé l'année suivante représentant à l'Assemblée des Communautés européennes, où il demeure jusqu'en 1979.]

La situation en Nouvelle-Calédonie

M. Naisseline plaide pour une meilleure application des accords de Matignon

«Nous demandons au gouvernement français de ne pas faire de favoritisme», entre partenaires calédoniens, a déclaré, mardi 16 mai à Paris, M. Noidis Naisseline, président du LKS (Libération kanak socialiste). Son voyage en métropole avait été prévu avant l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou, et sa conférence de presse organisée par M. Jean-Luc Mélanchon, sénateur socialiste de l'Essonne, mais les services du Sénat ont refusé qu'elle ait lieu dans le palais du Luxembourg, officiellement parce qu'ils ne voulaient pas que les policiers protégent le responsable calédonien y pénètrent armés.

Signataire des accords de Matignon, M. Naisseline avait été déçu par leur application jusqu'à faire partie, avec Djubelly Wea, l'assassin présumé de Yeiwéné Yeiwéné, du *«front du refus»* contre ceux-ci, appelé *«comité anti-néocolonialiste»*, essentiellement parce qu'il trouvait que c'était l'Union calédonienne, le parti de Jean-Marie Tjibaou, qui en était le principal bénéficiaire. D'où sa demande que le PS *«ne joue pas la politique politicienne et qu'il y ait une totale transparence dans l'application des accords»*.

D'où aussi son souhait de l'organisation d'une conférence réunissant tous les signataires des accords, mais aussi tous ceux qui les ont approuvés depuis, comme le patronat, le clergé et les mouvements de jeunes *«pour, dit-il, éviter la marginalisation de certains»*. Car estime M. Naisseline *«nous sommes condamnés à faire réussir»* les accords de Matignon en les appliquant mieux.

CONCOURS ADMINISTRATIFS

CULTURE GÉNÉRALE, par O. Vallet - 2e édition, 1989 – 110 F
LA NOTE SUR DOSSIER JURIDIQUE, par B. Stirn - 1988 – 110 F
GRAND ORAL, par O. Vallet - 2e édition, 1989 – 110 F
DROIT PUBLIC, questions actuelles, par C. Bubl et T. Dal Farra - 1989 – 110 F
ECONOMIE POLITIQUE CONTEMPORAINE, par G. Cros et G. Prache - 1989 – 110 F

ANNALES, sous la direction de J.-Ch. Savignac
Fonction publique : catégorie A - 1988 – 110 F
Fonction publique : catégories B, C et D - 1988 – 110 F

MASSON
120, bd Saint-Germain 75006 Paris

JUSTICE SOCIALE – ECOLOGIE – CULTURE
DANS LE CADRE EUROPÉEN
PRÉPARER LES NOUVEAUX ÉQUILIBRES
RENCONTRE AVEC
J. POPEREN – J. M. AYRAULT
LE DIMANCHE 21 MAI 1989,
de 10 h à 13 h 30
AU GRAND AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE
47, RUE DES ÉCOLES – 75005 PARIS
Métro : St-Michel – Cluny – Luxembourg
Renseignements : Synthèse-Flash – Tél. : 42-96-58-47

Société

Aux assises du Rhône

La cour a rejeté la demande de renvoi du procès d'Action directe

Juger, ou ne pas juger ? Telle fut la question paradoxale qui, mardi 16 mai, a occupé l'essentiel de l'audience d'ouverture du procès de la branche lyonnaise d'Action directe, devant la cour d'assises du Rhône, composée de magistrats *(le Monde* du 16 mai).

Prévisible, cette bataille juridique a été engagée par la défense pour faire renvoyer le procès, qui doit durer sept semaines. Cette tentative de la quasi-totalité des avocats n'a pas abouti. La cour a rejeté l'argumentation des défenseurs et a estimé qu'il n'y avait pas concurrence de compétence entre la cour lyonnaise et la cour parisienne qui doit, ultérieurement, juger une autre partie du dossier Action directe.

LYON
de notre bureau régional

Avant de demander au greffier de commencer la lecture de l'arrêt de renvoi comportant trois cent trente-six feuillets, le président de la cour, M. André Cerdini, avait retardé l'ouverture de l'audience de près de trois quarts d'heure.

Pour accéder à l'immense salle des pas perdus, transformée en salle d'audience, le public avait été très rigoureusement filtré par un service d'ordre omniprésent, CRS neutralisant une large zone de sécurité, portiques de détection magnétique, fouilles minutieuses, tireurs d'élite sur les toits du palais, etc.

C'est à 14 h 10 que se présente le cortège des accusés étroitement entravés par des menottes. André Olivier ouvre la marche. Barbe poivre et sel soigneusement taillée, lunettes aux fines montures, sourire ironique aux lèvres, l'ancien professeur de français devenu chef de la bande terroriste est, de loin, le plus voyant grâce à sa chemise rouge et à un keffieh noir et blanc qu'il porte en foulard. Max Frérot, dont les cheveux et le mince collier de barbe accentuent le visage anguleux, est momentanément plus discret. Les traits tirés, le teint cireux, Joëlle Crépet, la compagne du « gourou », fait plus que jamais penser à une ombre. Bernard Blanc, en survêtement bleu roi, roule des épaules. Emiles Ballandras, en pull-over bordeaux, efface sa silhouette longiligne le long du mur. Les trois Guadeloupéens, Jean-Charles Laporal, Alain Eket et Jean-Pierre Succab, donnent l'impression d'être ailleurs, étrangers, déplacés.

Les autres, seconds rôles, s'installent dans le box avec la docilité furtive de figurants. Pas d'appareils photo, pas de caméras ; ni flashes ni bousculades. L'institution judiciaire n'a pas voulu prendre le risque d'un grand spectacle pour ce procès à gros budget. Aux premiers rangs du public, Pascal Fort, informaticien, et Henri Cachan-Hereillat, animateur, âgés de vingt-huit ans, déclinent leur identité. Ils comparaissent libres, situation privilégiée.

Et puis, dans le box, le micro circule d'un membre à l'autre du groupe que le temps et la détention ont désintégrés. Nicole Faure, épouse Charvolis, vingt-neuf ans, agent de service ; Renaud Laigle, trente ans, sans profession ; Daniel Reynaud, quarante-quatre ans, tapissier ; Mouloud Aïssou, trente-trois ans, plombier ; Danièle Clairet, épouse Lahy, vingt-neuf ans, secrétaire ; Josette Augay, trente-quatre ans, éducatrice ; Gilbert Vecci, trente-cinq ans, couvreur ; Christian Dubray, trente et un ans, projectionniste de cinéma, et François Polak, trente-quatre ans, photographe.

La sobriété des présentations sera rompue par Frérot :

« Maxime Frérot, voulez-vous vous lever ?, demande le président.

– Y a pas de raison, vous êtes assis, vous.

M. Cerdini n'insiste pas.

– Vous êtes bien né le 13 juillet 1956 à Dole ?

– Je vois que vous savez lire, c'est bien. »

Le ton provocateur étant donné, chacun des membres du « noyau dur » tentera, lui aussi, de se distinguer. André Olivier, vaguement méprisant, se contente d'acquiescer de la tête. Levant la main pour faire un signe, il la referme comme en un réflexe, pour brandir un poing presque inaperçu. Le quart d'heure des caprices est terminé, la discussion juridique va commencer.

« Conflit de juges »

Auparavant, la cour annonce que Pascale Turin, trente et un ans, technicienne en informatique, sera jugée ultérieurement, conformément à une ordonnance de disjonction rendue le matin même. Libre depuis décembre 1986, celle-ci vient de quitter une clinique de Cherbourg où, le dimanche 7 mai, elle a mis au monde son deuxième enfant.

Après l'appel des témoins – dont un certain nombre se sont fait excuser – et le recensement des parties civiles, Me Vergès se lève pour demander le renvoi *sine die* du procès.

Pour l'avocat d'Olivier, Frérot, Crépet et Blanc, le dossier n'est pas en état d'être jugé. Selon lui, il présenterait des *« inconvénients pour l'administration d'une bonne justice ». « L'arrêt de renvoi lui-même met en cause, avec une rare fermeté, les magistrats parisiens* (MM. Jean-Louis Bruguière et Gilles Rivière, NDLR) *qui, malgré plusieurs demandes, se sont refusés à joindre les procédures distinctes instruites à Paris et concernant notamment vingt-sept attentats par explosif ou mitraillage*, déclare l'avocat. *Or il s'agit à l'évidence d'une seule et même affaire : des hold-up constituant un peu les fausses factures des activités du groupe. On ne saurait arbitrairement diviser les mobiles, abstraitement politiques, des moyens reposant sur le gangstérisme, sauf à fausser sciemment le procès »*, ajoute Me Vergès.

Ce qui apparaît aux yeux de l'avocat comme un *« conflit de juges »* pourrait, selon lui, être réglé par une requête auprès de la chambre criminelle de la Cour de cassation. Le renvoi qu'il demande permettrait d'introduire cette requête susceptible d'aboutir à *« un seul et même grand procès »*.

Le défenseur dépose d'autres conclusions dans le même souci d'un « renvoi » à propos des quatre informations judiciaires nouvelles, que vient d'ouvrir le parquet de Lyon à partir de déclarations faites par Joëlle Crépet (*le Monde* du 16 mai). *« Ces procédures constituent, en fait, des compléments d'information, et il n'est pas pensable que vous envisagiez de trancher sur certains chefs d'inculpation, dont l'instruction complémentaire pourrait aboutir à des conclusions différentes des vôtres. »*

Très à l'aise dans ce maquis juridique, l'avocat bénéficiera du relais d'une bonne dizaine de défenseurs et d'un représentant d'une des parties civiles, qui estimeront que, *« sur le principe »*, le renvoi s'impose.

M. François-Louis Coste, avocat général, conteste ces arguments. Très serein, il engage la cour – qui ne peut ni se dessaisir, ni se déclarer incompétente, ni exiger des juges parisiens qu'ils se dessaisissent de leur dossier – à *« juger au terme de cette session »*. Tout en reconnaissant que *« la compréhension eût été plus rapide si nous avions disposé de l'ensemble du dossier. En admettant que les attentats commis à Paris constituent l'explication incontestable d'un mobile qui anime Action directe, nous ne sommes pas là pour faire de l'Histoire. Il est venu le temps de juger »*, estime M. Coste.

La marche de la justice

Sur les bancs de la défense, deux voix discordantes se feront entendre, celles de Me Olivier Metzner et de Me Michel Mabille, qui s'opposent au renvoi du procès, en considérant que leurs clients, Christian Dubray et François Polak – détenus depuis trois ans – ont suffisamment attendu l'ouverture des débats. *« Et puis, les quatre principaux accusés, quasiment muets jusqu'ici, pourraient, à tout moment, distiller quelques confidences qui retarderaient la marche de la justice »*, note Me Mabille, du barreau de Paris.

Les sept magistrats qui constituent la cour d'assises se retirent pour délibérer. Il est 16 h 20. Ils ne reviendront qu'à 18 h 30, pour rejeter la jonction des dossiers lyonnais et parisiens. La cour qui ne se considère pas en mesure d'apprécier si les nouvelles instructions engagées sont ou non susceptibles de modifier l'état du dossier, s'en rapporte, en somme, aux débats publics à venir *pour explorer certaines zones* d'ombre. Juger ou ne pas juger. La question est tranchée.

En fin d'après-midi, la cour se retirera une deuxième fois, plus brièvement, pour délibérer sur la demande de mise en liberté de Nicole Charvolis, présentée par son avocat, Me Legal. Celui-ci avait insisté sur la *« garantie de représentation »* qu'offre la jeune femme, mère de deux enfants et salariée à Montbrison (Loire), en liberté depuis le 20 mars 1987, mais réincarcérée lundi 15 mai pour la durée du procès. La cour estime, comme l'avocat général, que l'application de l'ordonnance de « prise de corps » est nécessaire pour assurer sa comparution quotidienne.

En début de soirée, la lecture des trente-sept premières pages de l'arrêt de renvoi a pu enfin avoir lieu. *Une sorte de prologue* relatant l'arrestation d'André Olivier et la découverte de la « planque miracle » de Saint-Etienne, dont toute l'affaire Action directe de Lyon est partie.

ROBERT BELLERET.

Après l'agression de Nice

Les mouvements antiracistes multiplient leurs interventions

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté à Nice, mardi 16 mai, en fin de journée, pour protester, à l'appel de SOS-Racisme, contre la nouvelle agression dont fut victime dans cette ville le 10 mai un ressortissant tunisien grièvement blessé à la tête par un jeune ouvrier agricole *(le Monde* du 16 mai). M. Harlem Désir a évoqué, pour s'en inquiéter, la multiplicité des attaques dont ont été victimes depuis quelques mois plusieurs immigrés.

Le président de SOS-Racisme a déclaré notamment : *« C'est trop grave que, en France, en 1989, des hommes puissent se faire tirer dessus et même se faire tuer parce qu'ils sont immigrés. Il faut se donner les moyens de protéger leur droit à la vie. »* M. Harlem Désir s'est aussi demandé où *« est passé le maire de Nice* [M. Jacques Médecin] *qui n'a pas trouvé un mot seulement pour condamner cette agression »*.

De son côté, M. Philippe Herzog, tête de liste du PCF aux élections européennes, a réuni à Nice une conférence de presse au cours de laquelle il a notamment déclaré : *« Le racisme n'est pas une opinion, c'est un délit. »*

Cependant, dans un communiqué publié à paris, le PCF a critiqué SOS-Racisme. A son avis, ce mouvement est *« trop souvent inspiré par un sectarisme anticommuniste qui n'est pas de mise ou par les liens privilégiés que l'association entretient avec le pouvoir en place »* alors que *« la bonne voie passe par l'union la plus large possible dans la riposte »*.

L'agression à Nice a été évoquée, à l'Assemblée nationale où M. Michel Rocard a qualifié mardi 16 mai les crimes racistes d'actes *« sans autre mobile que la haine la plus immonde, la plus idiote et la plus sale »*.

Un appel au ministre de l'intérieur

Lors d'une autre conférence de presse réunie le 16 mai à Paris, le président de SOS-Racisme a dénoncé *« la banalisation des crimes racistes qui ont tendance à passer de plus en plus par les pertes et profits de l'actualité* (...). *S'il est une forme d'agression qui mérite plus que toute autre d'être dénoncée dans un pays démocratique* (...) *et l'année du bicentenaire des droits de l'homme*, a-t-il ajouté *c'est celle de policiers envers des gens dont le seul tort est d'être différents »*. M. Harlem Désir a fait état de diverses affaires et, en présence de plusieurs victimes venues raconter leur nuit de garde à vue ponctuée selon eux – des enquêtes sont en cours, – de brutalités et d'insultes, il a lancé *« un appel solennel au ministre de l'intérieur »* pour qu'il mettre en place un *« plan de lutte contre les violences policières »*. Il serait urgent d'agir car, dit-il, *« on ne peut plus parler uniquement de dérapage. L'enjeu est national. Il y a un problème de formation, bien sûr, de recrutement, mais aussi, plus profondément de contrôle et de sanctions par rapport à une activité policière en contradiction avec sa déontologie et avec la loi »*.

Il a réclamé aussi, faute de mesures prises après le dépôt du rapport Bellorgey de 1982, la mise en place d'une *« commission spéciale chargée d'établir un diagnostic sur le véritable dysfonctionnement de la police »* et a préconisé la création d'une *« haute autorité policière indépendante »*. *« C'est d'autant plus nécessaire*, a conclu Me Terquem, avocat de SOS-racisme *que ces injustices touchent le plus souvent des citoyens en situation précaire qui n'ont aucun moyen de se défendre »*.

L'agression de La Réole : ouverture d'une information

Une information judiciaire pour « tentative d'homicide » a été ouverte le mardi 15 mai par le parquet du tribunal de grande instance de Bordeaux à la suite de l'agression dont a été victime un ressortissant marocain à La Réole (Gironde), dans la nuit du vendredi 12 au samedi 13 mai *(le Monde* du 16 mai). Mansour Sghir, qui traversait un pont de la ville peu après minuit, a été retrouvé grièvement blessé au pied du pont et transporté à l'hôpital de Libourne dans la matinée de samedi. Il souffre d'une fracture ouverte de la jambe ganche et d'une fracture du pied droit. Mansour Sghir a déclaré avoir été agressé par trois personnes qui l'ont ceinturé et aspergé de gaz lacrymogène avant de le jeter dans le vide. Pour le moment, l'enquête de la brigade de gendarmerie de Langon n'a pu établir ni le mobile ni les circonstances précises de cette agression.

Cependant SOS-Racisme, qui dénonce cet *« acte raciste »*, a déposé une gerbe à Bordeaux, place des Martyrs-de-la-Résistance, le mardi 16 mai et l'Association des travailleurs marocains en France (ATMF) a *« condamné ces actes barbares et lâches perpétrés contre des immigrés sans défense »*. L'Union des travailleurs immigrés tunisiens (UTIT), qui rappelle le meurtre de Houcine Belhadj Amor à Nice, a demandé une entrevue avec le ministre de l'Intérieur afin d'*« exiger que les autorités françaises assurent la sécurité de nos compatriotes, de tous les immigrés, et de toutes les victimes potentielles du racisme »*. La LICRA, elle, s'est porté partie civile et *« dénonce avec indignation »* cette nouvelle agression. Pour sa part, le conseil d'associations d'immigrés en France (CAIF) qui parle d'une *« escalade de la violence raciste et meurtrière contre les immigrés »*, appelle un rassemblement organisé jeudi 18 mai, à 18 h 30, place du Trocadéro à Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Un livre de Frédérique Lebelley

« Tête-à-tête » au purgatoire

« On se lasse de tout sauf de comprendre », affirmait Virgile. Même si d'autres motifs sont avancés, il semble bien que ce soit un impérieux désir de comprendre qui ait conduit Frédérique Lebelley à se rendre de prison en prison pour s'entretenir en *« tête-à-tête »* avec des condamnés.

Lorsqu'ils regardent partir un homme enchaîné à ses gardes après la lecture d'un verdict, les chroniqueurs judiciaires ont souvent le sentiment que l'audience n'a rien expliqué. Certes, « justice est faite », selon l'expression, et même ceux qui ont à subir cette justice ne contestent pas la sanction, dans la plupart des cas. Mais une foule de questions viennent à l'esprit de ceux qui refusent de se réfugier dans le raisonnement primaire et confortable selon lequel il s'agit de *« monstres »* ne méritant pas que l'on s'interroge à *leur* propos. Comprendre n'est pas excuser, même si certains entretiennent volontiers l'amalgame entre les deux verbes, et tenter d'expliquer l'inconcevable alors que l'heure n'est plus aux plaidoiries n'est pas une démarche inutile.

Chargée de la rubrique judiciaire pendant cinq ans à RTL, Frédérique Lebelley se veut modeste : *« Ces entretiens avec des condamnés à de très lourdes peines qui ont tous, un jour, défrayé la chronique ne prétendent pas répondre à la question : qui sont-ils en définitive ces criminels ; mais plutôt : qu'ont-ils fait d'eux en prison ? Quelle vérité, quel visage se sont-ils choisi pour exister dans ce monde-là ? »*, écrit la journaliste. L'approche est différente mais conduit au même résultat tout en permettant un double regard dirigé à la fois sur les hommes et sur l'administration pénitentiaire.

« L'enfer, c'est les autres. » Cette réplique du *Huis clos* de Jean-Paul Sartre semble surtout vraie pour la prison. *« On est impudiquement visible aux autres. Car il n'y a pas un endroit, pas un moment où l'on ne puisse être vu. Rien que l'on fasse qui ne soit su. Et pratiquement rien d'intime qui ne soit légalement violé. Chacun subit avec docilité cette inquisition comme une punition naturelle. Puisqu'il est prisonnier, il ne s'appartient plus... Il est pour lui-même inexistant, mais cette transparence le rend aussi plus implacablement visible à ses propres yeux. »*

« Effacer quelques certitudes »

Ce constat a permis à Frédérique Lebelley de rechercher comment chacun *« fait sa peine »* dans cet univers qui n'est qu'un purgatoire. Assassin d'un enfant en 1974, Patrick Henry se noie dans les mathématiques. Jean-Charles Willoquet rêve d'évasion. André Pauletto, meurtrier de sa propre fille, hurle et vocifère pour rester lui-même. Pour Christian Jubin, Jean-Baptiste Remiti, Valérie Subra et Bernard Madeleine, c'est la haine, l'espoir ou l'altruisme. Mais ce qui frappe surtout, c'est l'énergie considérable que chacun déploie pour supporter ce paradoxe qui consiste à s'intégrer au mieux dans la prison tout en préparant avec acharnement une sortie souvent très lointaine. *« Certains prisonniers font en détention un « travail » sur eux-mêmes dont peu d'hommes dehors se font une obligation »*, observe Frédérique Lebelley.

La prison, ce n'est pas seulement la privation de liberté, c'est un univers complexe, instable, bouillonnant. En permettant au lecteur cette trop rare incursion dans ce monde interdit, Frédérique Lebelley a atteint le but qu'elle s'est assigné en écrivant : *« Ces portraits ne répondent à aucune volonté de démonstration, mais peut-être au souci d'ébranler quelques certitudes. »*

MAURICE PEYROT.

★ *Tête-à-tête*, par Frédérique Lebelley, Grasset, 274 p., 85 F.

Avant le procès des militants guadeloupéens

Le groupe socialiste annonce le dépôt d'un projet de la loi d'amnistie

M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste a annoncé, mardi 16 mai, au cours de son « point de presse » hebdomadaire, que ce groupe allait déposer une proposition de loi d'amnistie en faveur des indépendantistes guadeloupéens, actuellement détenus en métropole et, dont en principe, le procès doit s'ouvrir le 22 mai au palais de justice de Paris.

Cette proposition fait suite à une série de démarches des députés guadeloupéens en faveur des militants de l'ex-Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC), mouvement actuellement dissous (*le Monde* 14-15 mai). M. François Mitterrand avait fait savoir, dimanche 14 mai à Solutré, qu'il était favorable à cette amnistie.

M. Mermaz a, d'autre part, précisé que le groupe avait longuement entendu M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, qui a exposé *« les différentes hypothèses »* concernant la réduction des dépenses dans la loi de programmation militaire. Faisant allusion à la conférence de presse que M. François Mitterrand doit tenir jeudi 18 mai sur la politique étrangère et la défense, M. Mermaz a indiqué que le groupe *« s'en remettait au président de la République pour trouver la bonne voie sur ce problème »*.

● **L'automobiliste qui avait fauché un groupe de promeneurs est écroué.** – Patrick Houssier, qui avait fauché à Changé (Sarthe) un groupe de promeneurs, dont l'un a été tué, au volant d'une voiture qu'il conduisait en dépit d'un retrait de permis (*le Monde* du 17 mai), a été inculpé et écroué au Mans, mardi 16 mai. Il aura à répondre des délits d'homicide involontaire, blessures involontaires ayant entraîné une incapacité de travail temporaire, ainsi que d'un délit de fuite.

MÉDECINE

La première réunion internationale d'éthique

M. Mitterrand déclare la guerre au fléau du sida

Clôturant, mardi 16 mai, au palais de l'Elysée, la première session du Comité international d'éthique sur le sida, M. François Mitterrand a déclaré la guerre à l'épidémie. *« Nous sommes dans les premières veillées du combat*, a-t-il dit, s'adressant aux scientifiques des quinze pays représentés au sein du comité, *et vous en êtes les soldats. Aidez-nous ! »* Selon M. Mitterrand, cette grande bataille – *« l'une de ces grandes batailles qu'à travers les siècles les hommes doivent livrer »* – consistera, ni plus ni moins, *« à sauvegarder l'espèce humaine »*.

Rappelant que, selon les prévisions de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), il y aura en l'an 2000, 12 à 18 millions de séropositifs et 5 à 6 millions de malades du sida dans le monde, il a estimé que la lutte contre l'épidémie ne progressera qu' *« au prix d'un considérable effort de recherche alimenté par la puissance publique notamment »*.

« Qui peut se croire indemne ? » s'est interrogé le président de la République. *« Contrairement au tabac – une seule cigarette ne peut suffire à provoquer l'apparition d'un cancer du poumon »*, a déclaré le chef de l'Etat, glissant au passage qu'il avait lui-même arrêté de fumer, – dans le cas du sida, *« une seule relation, comme on dit une relation à risque, un simple échange de seringue peut suffire à transmettre le virus. C'est une donnée presque mécanique qui effraie. »* Cette épidémie, d'apparition brutale, souligne, selon lui, *« l'extrême fragilité de l'espèce humaine, à une époque où elle croit avoir maîtrisé les grands fléaux »*.

Rappelant la grande difficulté qu'il y a, dans une démocratie, à *« trouver le juste équilibre entre le droit, le devoir de l'individu et celui de la collectivité »*, M. Mitterrand s'est élevé contre toutes les tentatives d'exclusion et de discrimination des malades. Il faut à la fois, a-t-il estimé, garantir les droits des personnes séropositives et bien informer le grand public. A cet égard, il s'est élevé contre *« toute quête imprudente d'effets médiatiques illusoires et donc dangereux »*. Dans une telle affaire, a-t-il dit, *« seule la vérité prouvée doit être proclamée »*.

Reprenant certaines des recommandations adoptées par le comité international d'éthique, M. Mitterrand a indiqué qu'il se ferait le porte-parole des travaux de cet organisme, lors du prochain sommet des pays les plus industrialisés du monde, qui aura lieu à Paris les *14* et *15* juillet prochain.

Appel à l'humanisme et à la tolérance

Avant que M. Mitterrand ne prenne la parole, le docteur Hiroshi Nakajima, le directeur général de l'OMS, s'était également engagé à transmettre les conclusions et recommandations du comité international d'éthique aux cent soixante-six pays membres de son organisation. A dire vrai, ces recommandations formulées à Paris par les experts du comité ne diffèrent guère de celles édictées par l'OMS : même souci de respect des droits de l'homme, même appel à l'humanisme et à la tolérance.

Certaines précisions apportées par le rapporteur du groupe de travail Ethique et recherche, le professeur Nathan Clumeck (Belgique), méritent d'être rapportées. Rappelant que, dans le domaine de la recherche sur le sida, le respect des principes éthiques est une *« exigence absolue »*, le professeur Clumeck a expliqué qu'il était très difficile de mener, dans ce domaine, tant des études épidémiologiques que des essais thérapeutiques. Dans le premier cas, a-t-il rappelé, il est impératif de préserver un anonymat absolu ; dans le second, il est *« vital »* d'aboutir à des résultats rapides. Faisant allusion au fait que, dans certains cas, des médicaments avaient pu être autorisés sans que les règles de mise sur le marché aient été scrupuleusement observées, il a appelé les scientifiques à *« un effort d'imagination pour mettre au point de nouvelles méthodologies d'expérimentation »*.

A propos de la recherche dans les pays en voie de développement, le professeur Clumeck a rappelé qu'elle ne devait se faire qu'à condition de respecter les principes éthiques et scientifiques observés dans les pays industrialisés. A ce propos, le comité international d'éthique va réclamer l'élaboration d'une *« charte des essais vaccinaux »*. Enfin, au sujet des différentes campagnes de prévention et d'information mises en œuvre de par le monde, le professeur Clumeck a indiqué que leur efficacité devait être *« évaluée exactement comme s'il s'agissait de médicaments »*.

FRANCK NOUCHI.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Société

DÉFENSE

Selon l'Institut suédois de la recherche pour la paix

La France est restée en 1988 le troisième exportateur d'armes

La France est restée en 1988 le troisième exportateur d'armes dans le monde, avec l'équivalent de 2 881 millions de dollars (valeur 1985), loin derrière l'Union soviétique (12 768 millions de dollars) et les Etats-Unis (9 367 millions de dollars), selon le rapport annuel de l'Institut international de la recherche pour la paix (SIPRI) à Stockholm.

La moitié des exportations françaises est allée vers l'Inde, l'Irak et l'Arabie saoudite. Mais, note le SIPRI, la France semble encourager désormais des accords de coopération, principalement avec l'Allemagne fédérale et le Royaume-Uni, pour une industrie européenne de la défense.

Selon ce rapport, la Grande-Bretagne, qui dispute souvent la troisième place à la France, est, pour 1988, au cinquième rang (avec 1 586 millions de dollars), derrière la Chine populaire (avec 2 011 millions de dollars). Le Royaume-Uni a réalisé 60 % de ses exportations vers l'Inde, l'Indonésie, le Nigeria, le sultanat d'Oman et l'Arabie saoudite.

La Chine populaire s'adresse à une clientèle peu nombreuse, mais fidèle : Egypte, Iran, Irak, Pakistan et l'Arabie saoudite, avec laquelle les Chinois ont passé, en 1988, un important contrat portant sur des livraisons de missiles balistiques CSS-2 East Wind, de portée intermédiaire.

Le SIPRI considère que les ventes mondiales se sont établies à 33 969 millions de dollars, une estimation analogue à celle qui est enregistrée depuis 1984, à l'exception de 1987 où ce commerce a atteint 39 518 millions de dollars. L'institut suédois observe un déclin des achats par les pays du tiers-monde (61,4 % du marché mondial). D'une manière générale, la réduction du prix du baril de pétrole et la baisse du pouvoir d'achat dans certaines régions du Globe incitent les principaux producteurs européens d'armement à chercher, souvent ensemble, de nouveaux marchés en Asie du Sud-Est et en Asie du Sud, qui étaient, il y a quinze ans, des zones d'activités commerciales très périphériques.

Un déplacement de la clientèle

Parmi les clients les plus importants, le SIPRI cite l'Inde (3 378 millions de dollars, valeur 1985), l'Irak (2 339 millions de dollars), la Corée du Nord (2 169 millions de dollars), l'Arabie saoudite (2 066 millions de dollars) et le Japon (1 671 million de dollars). En fait, note l'institut suédois, on assiste à un déplacement de la clientèle du Proche-Orient vers de nouveaux pays d'Asie.

Ces ventes d'armes ont continué de progresser en 1988 alors que les dépenses militaires dans le monde ont enregistré une baisse et que, paradoxalement, les conflits armés ont régressé, passant de trente-trois à vingt-huit.

Le SIPRI croit pouvoir avancer que les Etats-Unis (avec 267 765 millions de dollars, valeur 1986) ont réduit leur budget militaire en 1988 et qu'*« il y a des indications tendant à prouver que l'Union soviétique a fait de même »*. Le budget militaire de l'URSS ainsi que celui de la Tchécoslovaquie ne sont cependant pas précisés. D'un autre côté, les dépenses d'armement des pays membres de l'OTAN ont baissé de quelque 3 % par rapport à l'année précédente, et la part américaine dans la défense des pays européens de l'OTAN est moindre que la contribution de chacun des Etats membres.

En fait, les experts de l'institut suédois, qui est indépendant mais financé par le Parlement de Stockholm, préfèrent parler d'une *« pause »* dans la militarisation internationale, en raison de l'entente entre les Deux Grands.

∴

[Le SIPRI ne précise pas si ses évaluations de ventes d'armes concernent des livraisons ou des commandes. Selon la délégation générale pour l'armement, les prises de commandes de la France à l'exportation ont été de 61,8 milliards de francs en 1984 ; de 44,5 milliards en 1985 ; de 25,3 milliards en 1986 ; de 28,9 milliards en 1987, et de 37,5 milliards en 1988 (Le Monde du 23 février). Ces estimations officielles sont exprimées en francs courants.]

Le Japon achètera des mortiers à la France

L'armée de terre japonaise a décidé d'acquérir un lot d'évaluation de quelques exemplaires du mortier *rayé de 120 millimètres* conçu par la société française Thomson-Brandt Armements. Un projet d'achat détaillé, qui suivra l'acquisition des exemplaires d'évaluation, sera établi en 1990 par l'Agence japonaise de défense et devrait conduire à une fabrication locale, sous licence, du mortier.

C'est le premier contrat de ce genre obtenu par Thomson-Brandt Armements, qui était en compétition avec des sociétés espagnoles et israéliennes. Le contrat porte sur la livraison de deux mortiers et sur la conclusion ultérieure d'un accord de production d'un nombre plus important d'exemplaires chaque année : *trois cent cinquante* mortiers, par exemple, pour l'année 1992, soit un montant de 200 millions de francs, auquel il faut ajouter 200 millions de francs, chaque année, pour les munitions.

Le mortier rayé de 120 millimètres de Thomson-Brandt Armements a une portée de 13 kilomètres, et il peut être tracté par un camion ou transporté par un hélicoptère, qui le mettent en batterie en deux minutes. Il équipe les régiments de l'armée de terre française et, à l'exportation, il a déjà été vendu par le groupe Thomson-CSF (dont dépend Thomson-Brandt Armements) notamment aux Pays-Bas, au Mexique et à l'Arabie saoudite.

A moins de 432 milliards de francs

M. Chevènement prévoit « des choix périlleux » pour la programmation militaire

Devant le groupe des députés socialistes qui l'ont entendu mardi 16 mai à l'Assemblée nationale, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a tenu à rappeler que « l'enveloppe » financière de la programmation militaire 1990-1993 ne pouvait pas descendre, sans inconvénients majeurs pour les projets d'équipement nucléaire et classique en cours, au-dessous de 432 milliards de francs. En deçà de ce montant de crédits exprimés en valeur 1989, il faudrait pratiquer des choix qualifiés de *« périlleux »* par M. Chevènement, en raison de leurs implications industrielles.

Le ministre de la défense avait déjà eu l'occasion de s'expliquer devant le bureau exécutif du PS. Il avait demandé, il y a une quinzaine de jours, à être entendu par les députés socialistes. Mais les circonstances auront voulu que cette audition, qui a duré environ une heure, ait eu lieu à deux jours de la conférence de presse du président de la République sur des sujets de politique étrangère et de défense.

Après avoir rappelé sa préférence pour un montant quadriennal de crédits qui s'élèverait à 432 milliards de francs et auquel il convient d'ajouter 3 milliards de francs de fonds de concours résultant de la cession de biens propres aux armées (*Le Monde* du 12 mai), M. Chevènement a mis en garde les élus socialistes contre le fait que, si une telle somme n'était pas dégagée, il leur faudrait prendre la responsabilité de remettre en question la loi et de faire des choix entre les systèmes d'armes proposés initialement.

En substance, M. Chevènement a expliqué que la France n'existe que par sa défense, sinon, a-t-il affirmé, *« elle devient un protectorat »*. Estimant qu'il ne faut pas éternellement compter sur la présence militaire des Etats-Unis en Europe, le ministre de la défense a indiqué que le problème était de savoir, dans ces conditions, si la France doit renoncer à construire *« un môle de sécurité en Europe »*, qui contribuerait, par son existence, à maintenir les équilibres.

Plusieurs des participants à cette séance se sont montrés très sensibles aux conséquences industrielles, sociales et technologiques de certains choix, s'ils intervenaient. En particulier, à propos de l'avion de combat Rafale et du porte-avions *Charles-de-Gaulle* à propulsion nucléaire, des députés ont exprimé le vœu que la France ne réédite pas *« la tragédie de sa sidérurgie »* avec les industries d'armement.

Si « l'enveloppe » de 432 milliards de francs était retenue, le ministre de la défense s'est dit en mesure de présenter sa révision de la programmation militaire au conseil des ministres du 23 mai, pour un débat en juin au Parlement.

Des personnalités françaises et allemandes demandent l'arrêt du programme Hadès

Plusieurs personnalités françaises et ouest-allemandes demandent, dans un appel à M. Mitterrand, l'arrêt du programme Hadès de missile nucléaire prestratégique, affirmant que cet armement *« entraîne irréversiblement la France vers la doctrine de la riposte flexible »* de l'OTAN et qu'*« il est destiné à porter le feu nucléaire sur le sol allemand »* au point de constituer *« un obstacle au développement de la coopération »* entre les deux pays.

Outre les noms de quelques élus locaux socialistes, on relève, parmi les signataires français, ceux de Claude Bourdet, de Pierre Juquin, du Père Cardonnel de Mgr Gaillot, évêque d'Evreux. De leur côté, les signataires ouest-allemands sont, tous, des élus du parti social-démocrate allemand (le SPD) au Bundestag, au nombre de huit.

[Destiné à remplacer l'actuel missile Pluton, d'une portée de 120 kilomètres, le Hadès devrait avoir une portée de 480 kilomètres et sa mobilité (il est installé par paires sur un semi-remorque qui sert de pluto-forme de lancement) fait que son stationnement en temps de paix n'a pas d'équivalence en période de tension.]

ÉDUCATION

Le projet de loi d'orientation au conseil des ministres

M. Jospin veut réformer le système éducatif en évitant les « conflits idéologiques »

Le conseil des ministres a approuvé, mercredi 17 mai, le projet de loi d'orientation sur l'éducation de M. Lionel Jospin qui sera discuté à l'Assemblée nationale du 5 au 9 juin. Ce texte doit, selon ses auteurs, *« créer les conditions de changements de fond important »* dans le système éducatif, mais il se présente *« dans une enveloppe assez lisse qui ne prête pas aux conflits idéologiques »*. Les principaux partenaires de l'éducation nationale ont été associés depuis janvier à la préparation du texte. Quelques-uns en critiquent les audaces, la plupart le jugent timide voire ambigu.

Un an presque jour pour jour après son entrée au ministère de l'Education nationale, M. Jospin présente un projet de loi qui portera probablement bientôt son nom. Gestation rapide mais efficace, pour un texte qui prétend introduire un changement radical dans l'école : celle-ci ne devrait plus être organisée d'abord pour l'administration et les enseignants, mais « en fonction des élèves et des étudiants ». Dès le premier alinéa, le principe est posé.

Le ministre de l'Education nationale n'a jamais caché son regret d'avoir dû abandonner la formule d'une « loi de programmation » qui aurait permis de fixer les étapes financières de ce projet et il s'est employé, au grand dam de l'administration du budget, à y introduire quelques précisions sur les échéances de son application. Le « rapport » de vingt-six pages annexé au texte énonce *« les objectifs de la politique nationale en faveur de l'éducation pour la période 1989-1994 »*, selon un ajout du Conseil d'Etat. Ce document prévoit aussi la publication d'un plan de recrutement d'enseignants sur cinq ans, avec révision possible chaque année. M. Jospin vient, d'autre part, à la demande du Conseil économique et social, de se donner *« dix ans »* pour la réalisation de l'objectif principal de sa loi : conduire tous les jeunes au minimum au niveau d'un CAP ou d'un BEP et 80 % d'entre eux au niveau du baccalauréat.

Tous les partenaires de l'éducation nationale, des professeurs aux parents, des entreprises aux collectivités locales, ont été entendus par le ministre au cours de trois tables rondes organisées depuis janvier. Mais l'écho de ces confrontations a été assourdi par le brouhaha venu de la rue, où les enseignants protestaient contre la méthode retenue par M. Jospin pour revaloriser leurs traitements. Le ministre, qui avait cru pouvoir mener les deux dossiers de front, mais séparément, s'est trouvé contraint de les mettre en relation, lâchant du lest de part et d'autre pour éviter l'explosion et obtenir l'accord des principaux syndicats d'enseignants sur les salaires.

« Ne pas brusquer »

« Ne pas brusquer, ne pas anticiper sur l'évolution des esprits », telles semblent être les consignes que s'est fixées le ministre. Au risque d'aboutir à un texte qui, tout en restant dangereusement audacieux pour la minorité la plus conservatrice du corps enseignant, est devenu d'une fadeur décourageante pour les plus progressistes. Ainsi la légalisation des *« projets d'établissement »* qui doivent amener à une réflexion collective sur l'adaptation des politiques scolaires au contexte local, menace, selon le SNALC, de *« briser à terme l'unité et la neutralité de l'école publique »*.

A l'inverse le SNI-PEGC (FEN) reproche au ministre sa crainte d' *« effaroucher les conservateurs »*, allusion notamment au refus de M. Jospin d'élargir les obligations de service des enseignants, en matière de formation continue des adultes, et à son silence sur l'évolution des contenus de l'enseignement et de la formation des professeurs. Le secrétaire général du SNI, M. Jean-Claude Barbarant, prédit même que la loi *« pourrait bien être rangée très vite au placard surpeuplé des réformes qui n'ont rien changé »* et serait alors *« un nouveau renoncement de la gauche au pouvoir dans le domaine de la formation »*, allusion à la capitulation de 1984 dans la querelle privé-public.

La FEN de son côté aurait souhaité que cette loi de rénovation soit bouclée dès cet hiver, avant l'ouverture du débat sur la revalorisation. Elle ne retrouve qu'en pointillé son appel à *« travailler autrement »*, lancé voici plus d'un an aux enseignants. Son secrétaire général, M. Yannick Simbron, a montré son dépit, en affirmant que *« si on ne veut pas bousculer les habitudes, il n'y a qu'à ne pas faire de loi »*. Une position assez proche, mais pour des raisons différentes, de celle des parents de la PEEP (modérés) qui, après avoir salué les grands principes du projet, ont durci le ton pour dénoncer l'absence de programmation financière. Seul le SNES (FEN) affiche, parmi les enseignants, une certaine satisfaction. Pour lui, les timidités dénoncées par les autres syndicats de la FEN et par le SGEN-CFDT (qui parle de *« loi gadget »*) s'apparentent à autant de victoires face à M. Jospin. Le secrétaire général du SNES, Mme Monique Vuaillat, se félicite ainsi de *« ce que nous avons fait retirer »* et cite la redéfinition du service des enseignants, le corps des professeurs de collège et l'annualisation des horaires. Mais elle proteste contre l'absence d'une véritable programmation budgétaire et contre le manque d'ambition du projet, lorsqu'il annonce pour 1993 seulement la réduction à trente-cinq élèves par classe dans les lycées. Seuls les parents de la FCPE (gauche) ont pris fait et cause pour le projet Jospin, qui donne force de loi au principe de la participation des parents et instaure surtout l'indemnisation des parents qui siègent dans les instances consultatives.

« Nous avions un mur en face : allions-nous le contourner ou foncer tête basse ? », interroge avec franchise un conseiller du ministre. C'est la première voie qui a été choisie et M. Jospin affirme avoir atteint, *« un point d'équilibre »* entre des intérêts et des positions contradictoires. Il se félicite en particulier d'institutionnaliser la notion d'équipe pédagogique l'organisation des études en cycles, qui permettra d'assurer la continuité des apprentissages et de limiter les redoublements, et de créer un *« conseil national des programmes »* pluridisciplinaire, composé de personnes qualifiées appartenant ou non à l'éducation nationale.

PHILIPPE BERNARD.

SCIENCES

Pour assurer la sûreté des centrales

L'Association mondiale des exploitants nucléaires a été mise en place à Moscou

Destinée à développer l'échange international d'informations sur l'exploitation des centrales nucléaires, l'Association mondiale des exploitants nucléaires (WANO) est née officiellement à Moscou, lundi 15 et mardi 16 mai, en présence des délégués d'environ cent soixante sociétés adhérentes.

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

« L'humanité ne pourra profiter des atouts du nucléaire que si les normes de sécurité des centrales sont maintenues à niveau maximal. » Les premiers mots de la charte du WANO, signée le 15 mai par plus de cent quarante membres adhérents appartenant à trente et un pays, donnaient le ton des débats qui, tout au long de ces deux jours, se sont succédé dans la grande salle du Sovincentr de Moscou.

A l'Est comme à l'Ouest, tous les Etats ayant à construire ou à exploiter des centrales nucléaires partagent aujourd'hui la même priorité : la sécurité maximale des installations à travers une plus grande coopération internationale. Et ce n'est pas par hasard, on le devine, que la ville de Moscou a été choisie pour l'inauguration de cette nouvelle association, trois ans après l'explosion d'un des réacteurs de la centrale soviétique de Tchernobyl, le plus grave accident connu de l'ère nucléaire, survenu le 26 avril 1986.

M. Nicolaï Loukonine, ministre de l'énergie nucléaire d'URSS, a ainsi souligné les efforts réalisés depuis Tchernobyl par le gouvernement soviétique en matière de sûreté. Reconnaissant que *« même un simple accident dans une centrale, accompagné de libération de radioactivité dans l'environnement, serait très préjudiciable à l'énergie nucléaire dans le monde entier »*, il a souligné *« l'importance primordiale »* des échanges d'informations et d'expériences, prônant la nécessité d'une coopération internationale *« pour le développement de la sécurité nucléaire »*. Telle devrait précisément être la tâche du WANO, qui rassemble la quasi-totalité des compagnies – publiques et privées – exploitant les centrales nucléaires dans le monde.

Décidée en octobre 1987 lors d'une réunion à Paris, la création du WANO prévoyait la mise en place de quatre centres « régionaux ». Respectivement situés à Atlanta, à Paris, à Moscou et à Tokyo, ils sont devenus opérationnels au cours du premier trimestre 1989. A commencer par le centre de Paris, officiellement inauguré le 17 janvier dernier, qui regroupe, sous la direction de M. Jacques Buttheret (EDF), les compagnies d'électricité de douze pays : Argentine, Belgique, Brésil, Finlande, France, Allemagne fédérale, Italie, Pays-Bas, Afrique du Sud, Suède, Suisse et Royaume-Uni.

Une boîte à lettres électronique

Unis entre eux par un système informatique permettant aux adhérents d'accéder à leurs banques de données respectives, les quatre centres collecteront ainsi les informations librement fournies par les exploitants, tant sur le fonctionnement des réacteurs en régime normal et en cas d'accident, que sur leurs méthodes de formation et leurs expériences de travail en matière de diagnostic et de réparation des défaillances techniques. Tous les « incidents significatifs » seront ainsi répertoriés dans la banque de données du WANO, à laquelle les membres de l'association auront accès en permanence, une boîte à lettres électronique leur offrant également la possibilité de dialoguer directement entre eux.

Seule inconnue : la nature des relations à venir entre le WANO et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de Vienne. Historiquement chargée de contrôler les installations nucléaires des pays ne disposant pas de l'arme atomique et de favoriser l'essor de l'énergie nucléaire dans les pays en voie de développement, l'AIEA joue en effet, depuis l'accident de Tchernobyl, un rôle central dans les efforts internationaux visant à améliorer la sûreté des installations nucléaires. On peut donc se demander si les activités des deux associations ne risquent pas de se concurrencer. C'est sans doute la raison pour laquelle un comité de coordination comprenant des membres du WANO et de l'AIEA a été désigné au cours de la réunion de Moscou.

CATHERINE VINCENT.

La maintenance du parc électronucléaire français

Un incident à la centrale de Gravelines incite à multiplier les contrôles

Le 1er avril dernier, les responsables du réacteur n° 4 de la centrale de Gravelines (Nord) ont éprouvé des difficultés à faire chuter une des barres de commande contrôlant le fonctionnement du réacteur. Cet incident met en évidence le vieillissement prématuré de certaines pièces, et la nécessité pour EDF de faire de la maintenance préventive afin de conserver en état de marche l'électronucléaire français.

EDF pense que la plupart des réacteurs nucléaires de 900 mégawatts installés en France pourront fonctionner *« dans de très bonnes conditions de sûreté, de fiabilité et d'économie »* pendant une quarantaine d'années, mais d'importants travaux de remise en état ou de remplacement de certains composants usés ou défaillants seront nécessaires pour y parvenir. Le service de la production thermique d'EDF s'y prépare pour quelques-uns d'entre eux dont l'usure est déjà constatée.

Mais tout ne peut pas être prévu, et ce service doit parfois rapidement remplacer des pièces qui, pensait-il, auraient dû tenir beaucoup plus longtemps. C'est le cas notamment des barres de commande (1) permettant soit de réguler la puissance du réacteur, soit de l'arrêter brusquement en cas d'urgence. Que l'une d'elles viennent à gripper dans son logement et ne « tombe pas » comme prévu dans le cœur du réacteur et c'est l'incident. C'est précisément ce qui s'est produit, voilà six semaines, sur le réacteur n° 4 de la centrale de Gravelines.

Déjà un incident en septembre

Incident qui fut sans conséquences pour l'environnement dans la mesure où la cinquantaine de barres de contrôle restantes ont permis d'arrêter sans difficulté la machine. Mais suffisamment sérieux pour qu'une vaste campagne de vérification ait été lancée sur l'ensemble des autres réacteurs de 900 mégawatts du parc électronucléaire français. Résultat : dix-neuf réacteurs devraient faire l'objet de contrôles serrés suivis du remplacement des barres défaillantes. De même, EDF envisage de regarder *« par anticipation »* si un pareil phénomène n'a pas lieu sur les réacteurs de 1 300 mégawatts. Six d'entre eux seront donc contrôlés préventivement.

Depuis plusieurs années, les exploitants des centrales nucléaires de ce type (uranium enrichi-eau pressurisée), qu'ils soient américains, allemands, français ou japonais, ont constaté que, sous l'effet des vibrations, la gaine métallique des longs crayons des barres de commande s'usait prématurément en certains endroits bien précis (plaques de guidage). Les ingénieurs avaient bien pensé un temps s'affranchir de cette contrainte en décalant légèrement les barres de manière à répartir l'usure dans le temps. En vain. Car un crayon a cédé en septembre 1988 à la centrale de Dampierre (Loiret) et un autre plus récemment à la centrale de Gravelines.

Enquête faite, il est apparu que la gaine métallique avait, à l'endroit des vibrations, perdu environ 30 % de son épaisseur. Une érosion inacceptable, qui a d'ailleurs conduit les services de sûreté à mettre en place de nouveaux critères plus sévères de remplacement de ces pièces et à développer des gaines plus résistantes, grâce, notamment, à des procédés de nitruration du métal. De telles opérations ne seront pas, cependant sans conséquences économiques. EDF estime que la remise en état des dix-neuf réacteurs incriminés devrait lui coûter quelque 100 millions de francs. Une somme certes modeste comparée au coût d'un réacteur (plus de 10 milliards de francs), mais qui, ajoutée aux budgets réservés à d'autres programmes de maintenance du parc électronucléaire français – remplacement de certains générateurs de vapeur (8,75 milliards de francs), séparation des rotors des turbo-alternateurs (10 milliards de francs chacun), – finit par faire boule de neige.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Les barres de commande se répartissent en deux catégories : les « noires » qui servent à stopper le réacteur et les « grises » qui permettent de réguler sa puissance au cours du temps. Ces barres sont en prise directe sur des structures en forme d'araignée (cinquante-trois en tout) dont les longues et fines pattes de plusieurs mètres plongent plus ou moins dans les éléments combustibles du cœur pour en contrôler le feu nucléaire.

Environnement

Après une dissolution et de multiples mésaventures

Greenpeace-France refait surface

Après un an et demi de plongée, Greenpeace-France refait surface. Dissous par décision de Greenpeace International à la suite de multiples mésaventures – sciission au sein du bureau, attentat contre le *Rainbow-Warrior* et faillite financière (*le Monde* du 15 décembre 1987) – le bureau français est encours de reconstitution avec une nouvelle équipe.

Formellement, il s'agit d'une nouvelle association puisque l'intitulé paru au *Journal officiel* en septembre dernier est « Greenpeace-France », alors que l'association créée en 1977 s'appelait « Greenpeace-Paix verte ». Un recours en référé a d'ailleurs été déposé par le président « dépossédé », François Breteau, avocat et conseiller Vert du douzième arrondissement de Paris, qui accuse Greenpeace International d'avoir volontairement *« étranglé »* le bureau français pour s'emparer des 50 millions de francs versés en dédommagement de l'attentat d'Auckland. *« La dissolution d'une association sans assemblée générale est illégale*, dit-il. *Je vais présenter un plan de reprise au syndic. »*

La nouvelle équipe de Greepeace-France, qui vient d'emménager (1), ne se sent pas concernée par le contentieux juridique. *« Je suis heureux de ne pas être mêlé aux anciennes querelles »*, dit le nouveau directeur, Philippe Lequenne, qui a été recruté par petite annonce. Ingénieur océanographe âgé de trente-neuf ans, Philippe Lequenne a travaillé au CNEXO (devenu IFREMER) et s'est spécialisé dans les « fermes marines ». Militant de la fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA) à Grenoble, il n'est pas dépaysé dans le milieu associatif, même si son équipe ne comporte actuellement que trois permanents, dont Elisabeth Tissot, une chimiste qui a déjà fait campagne sur le navire-laboratoire *Beluga*, basé à Hambourg. *« Mais nous espérons bien être sept ou huit avant la fin de l'année, dont plusieurs campaigners capables de mener une action de longue haleine »*, précise-t-il.

La présidence du bureau français a été confiée à Alain Connan, capitaine de la marine marchande en retraite et vieux militant de Greenpeace, mais sans lien avec le bureau français. Il a commandé le *Sirius* (2) à de nombreuses reprises, et s'est trouvé un successeur à Marseille, le capitaine Claude Beaujard, qui vient de prendre sa retraite et a effectué le stage de rigueur à Amsterdam.

Le siège international à Amsterdam

Les militants de Robin-des-Bois (3), évincés de Greenpeace en juin 1985 – un mois avant l'attentat du *Rainbow-Warrior !* – ne voient pas d'un mauvais œil la renaissance de leur ancien mouvement. D'abord, leurs vieux rivaux (Louise Trussell et Yves Lenoir) ne font plus partie de l'équipe. Ensuite, ils ont eu le temps de lancer leur mouvement et d'installer leur boutique de vente. Or les nouveaux locaux de Greenpeace – un troisième étage sans pas-de-porte – ne permettent pas de lancer une boutique concurrente...

L'emménagement du bureau de Greenpeace-France coïncide avec le déménagement, cette semaine, du siège de Greenpeace International. Installé depuis l'origine à Lewes, dans la grande banlieue de Londres, le quartier général transporte ses pénates à Amsterdam, ainsi que les sections film, photo, (déjà rapatriée de Paris) et marine. Greenpeace International voulait se recentrer en Europe pour rééquilibrer le mouvement en faveur du Sud, car les bureaux espagnol et italien sont devenus très actifs. On avait songé à Paris, bien placé au cœur de l'Europe mais exclu depuis l'été 1985. Le président David Mac Taggart, qui habite Rome, avait aussi pensé y transporter son QG. Mais Amsterdam offre l'immense avantage d'être un port de mer, dans une métropole où la défense de l'environnement peut faire tomber un gouvernement...

ROGER CANS.

(1) 28, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris, tél. : 47-70-46-89.

(2) Greenpeace entretient trois navires à Amsterdam *(Sirius, Greenpeace, Gondwana)* et deux à Hambourg *(Beluga* et, en cours de finition, un nouveau *Rainbow-Warrior)*.

(3) 15, rue Ferdinand-Duval, 75004 Paris, tél. : 48-04-09-36.

Communication

Berlusconi prend 2 % du capital de Bouygues

Les groupes Bouygues et Berlusconi ont décidé de développer leur coopération en France, en Italie, dans les autres pays européens et, d'une manière générale, au niveau international », indique Bouygues dans un communiqué publié le 16 mai. Les domaines de coopération envisagés concernent, d'une part, le bâtiment et les travaux publics, la promotion immobilière, l'hôtellerie de loisirs, les services aux collectivités publiques et, d'autre part, la communication : télévision et production audiovisuelle. Une société du groupe Berlusconi a en effet acquis 2 % du capital de Bouygues, *le groupe Berlusconi devenant* ainsi l'un des actionnaires stables et actifs de l'entreprise aux côtés de ses associés traditionnels.

Les groupes Bouygues et Berlusconi réalisent chacun un chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 50 milliards de francs. Le groupe italien avait déjà pris, fin avril, 3,9 % de TF 1 dont Bouygues est l'opérateur avec 25 % du capital.

● **Le groupe Hersant suspend le projet « Paris-Star ».** – Le groupe Hersant a décidé d'abandonner son projet de quotidien populaire parisien connu sous le nom de code *Paris-Star*, après cinq mois de vaines négociations avec le Syndicat du Livre. *Paris-Star*, qui devait être vendu aux alentours de 2 francs, se présentait, selon ses responsables, comme un prototype et *« un laboratoire, tant sur le plan rédactionnel que sur le plan de la fabrication et de la composition »*. L'équipe rédactionnelle, dirigée par Bernard Morrot et composée de vingt journalistes, va être dispersée.

SPORTS

● **TENNIS : championnats internationaux d'Italie.** – Les Français Thierry Tulasne et Cédric Pioline ont été battus, mardi 16 mai, au premier tour des championnats internationaux d'Italie, respectivement par les Américains Lawson Duncan (6-1, 6-4) et Jimmy Connors (6-4, 6-2). Trois joueurs classés têtes de série ont également été éliminés : le Tchécoslovaque Miloslav Mécir (n° 4) par l'Italien Omar Camporese (6-2, 7-5), le Haïtien Ronald Agenor (n° 9) par le Yougoslave Bruno Oresar (7-6, 3-6, 6-2), et l'Equatorien Andres Gomez (n° 14) par l'Espagnol Sergi Bruguera (2-6, 6-2, 6-2).

Europe 1993

Le 1er janvier 1993 au plus tard

Des avertissements aux fumeurs devront figurer sur les paquets de cigarettes vendus dans la Communauté

Le conseil des ministres de la santé de l'Europe des Douze a adopté mardi 16 mai à Bruxelles, par onze voix contre une, celle de la Grande-Bretagne), la proposition de directive européenne concernant l'harmonisation de l'étiquetage des paquets de cigarettes. Aux termes de cette directive, tous les paquets de cigarettes vendus au sein de la CEE devront, au plus tard avant le 1er janvier 1993, mentionner plusieurs informations précises et dénuées de toute ambiguïté quant aux risques du tabac sur la santé des fumeurs. Le conseil des ministres de la santé a par ailleurs adopté une recommandation concernant le tabagisme passif (*le Monde* du 17 mai), ainsi qu'une orientation commune concernant les concentrations maximales de goudron autorisées (moins de 15 mg par cigarette à partir du 1er janvier 1993 et 12 mg cinq ans plus tard). La difficile question de la publicité incitant à la consommation de tabac sera abordée en novembre prochain.

« Fumer provoque le cancer » ou *« Fumer provoque les maladies cardio-vasculaires »* au recto. *« Fumer nuit sérieusement à votre santé »* au verso. Telles sont quelques-unes des mentions – les ministres ont retenu seize formules de ce type – qui devront impérativement figurer en bonne place (4 % de la surface) sur tous les paquets de cigarettes vendus dans chacun des douze pays de la CEE. Cette décision qui vient d'être adoptée par le conseil des ministres de la santé de l'Europe des Douze prendra effet au plus tard le 1er janvier 1993. Elle constitue la première et importante victoire à l'échelon communautaire du lobby antitabac constitué notamment de cancérologues et de spécialistes de la santé publique face aux puissants et multiples groupes de pression de l'industrie du tabac. Annoncée le vendredi 4 mai à Venise, dans le cadre d'une communication scientifique européenne (*le Monde* du 13 avril), cette décision illustre aussi un parfait modèle de l'adéquation qui peut exister entre les nécessités communautaires du libre échange et les impératifs sanitaires de la Communauté européenne.

« Nous avions pour objectif de nous aligner sur la législation irlandaise qui est la plus sévère dans ce domaine, explique M. Michel Richonnier, responsable du programme Europe contre le cancer. *Nous avons pu y parvenir en dépit de quelques oppositions ponctuelles et grâce au fait que le lobby du tabac s'est réveillé trop tard. Le Parlement européen avait pour sa part déjà approuvé cette disposition en décembre dernier. Dorénavant chacun des pays concernés devra, y compris la Grande-Bretagne qui a voté contre, faire approuver une loi reprenant les termes de la direction adoptée le 16 mai à Bruxelles. Des études complémentaires ont d'autre part été demandées aux experts cancérologues pour savoir si les mêmes mentions devront prochainement figurer sur les paquets de tabac et les bottes de cigares. »*

Pour importante qu'elle soit, cette décision ne constitue qu'une première étape dans la lutte que mènent les responsables de la CEE et les experts cancérologues du programme Europe contre le cancer. Ces derniers devraient de nouveau affronter le lobby du tabac et celui des publicitaires à propos de la directive européenne qui sera discutée en novembre prochain et qui aborde le problème des multiples formes de publicité directe ou indirecte incitant à la consommation de tabac. Là encore il s'agira de s'aligner sur la législation irlandaise la plus contraignante dans ce domaine. La publicité pour la cigarette par voie de presse, d'images ou d'affiches ne pourra plus faire figurer autre chose que le paquet de cigarettes et sur des surfaces réduites.

Aucune décision n'a encore été prise à l'échelle de la CEE quant à la lutte préventive contre cette autre forme insidieuse de publicité que constitue le sponsoring sportif ou culturel par les fabricants de cigarettes. *« Dans ce domaine, il faut savoir que le mieux est souvent l'ennemi du bien »*, a déclaré à Venise le professeur Maurice Tubiana (Institut Gustave-Roussi de Villejuif), président du groupe des experts cancérologues.

« L'idéal serait bien sûr, l'arrêt de toute publicité directe ou indirecte en faveur du tabac, mais il faut compter avec la puissance des fabricants et l'ingéniosité des publicistes. La publicité pour le tabac absorbe 2 milliards de dollars par an à travers le monde. En France, cette publicité dispose d'un budget de 1 milliard de francs chaque année alors que 2 millions de francs seulement, soit cinq cents fois moins, sont consacrés à la lutte contre le cancer. »

JEAN-YVES NAU.

Mme Thatcher se rebiffe

LONDRES
de notre correspondant

Mme Thatcher n'a pas du tout apprécié la résolution adoptée mardi à Bruxelles d'imposer, à partir du 1er janvier 1993, des mises en garde précises et identiques sur tous les paquets de cigarettes mis en vente dans chaque pays de la Communauté. *« Nous pensons que ces décisions devraient être prises à l'unanimité »*, a déclaré quelques heures plus tard et de très mauvaise humeur le premier ministre devant les Communes. La Grande-Bretagne s'est, en effet, retrouvée isolée dans cette affaire puisque cette nouvelle directive a été votée par onze voix contre une, la sienne.

Mme Thatcher ne fume pas et sa colère est purement politique. Elle n'a rien, en principe, contre le fait d'avertir le consommateur qu'il prend un risque en allumant une cigarette. Les paquets vendus en Grande-Bretagne comportent d'ailleurs déjà, sur un seul côté, un avertissement émanant du ministère de la santé. Mais ce qu'elle n'admet pas, c'est l'ingérence de Bruxelles dans ce qui lui paraît être du seul ressort du Parlement de Londres.

En quoi tous ces continentaux ont-ils leur mot à dire sur la protection des fumeurs britanniques ? Pourquoi dicteraient-ils le contenu et même la présentation (il faudra que le texte figure à la fois au recto et au verso du paquet) de la mise en garde ? Est-ce que l'Europe n'a pas mieux à faire que de se mêler, en détail, de la vie quotidienne des citoyens des douze pays souverains qui la composent ?

La législation communautaire sur les cigarettes a été, si l'on peut dire, la goutte qui a fait déborder le vase. On avait déjà senti la colère du premier ministre monter, il y a quelques semaines, à propos du projet « Lingua » destiné à améliorer l'apprentissage des langues étrangères (surtout celles qui sont dites *« rares »*) dans les écoles primaires et secondaires des Douze. Mme Thatcher avait cherché en vain, dans le traité de Rome, une clause contraignante à ce sujet et avait superbement opposé son veto au projet.

L'ennui, avec les cigarettes, est qu'elle ne peut probablement pas faire de même. Le premier ministre a vaguement agité, mardi après-midi aux Communes, le spectre d'une saisie de la Cour européenne de justice, mais il n'est pas sûr qu'elle se lance dans cette entreprise parce qu'elle a de fortes chances de perdre son procès, ce qui équivaudrait, vu l'ampleur prise ici par cette polémique, à perdre la face en public.

Un député conservateur, croyant bien faire mais un peu ignorant, lui a demandé mardi si, après le vote *« humiliant »* de Bruxelles, elle allait exercer son droit de veto. *« Nous allons examiner tout ceci avec soin, mais comme vous le savez, le traité de Rome... » « Que vous avez voté !»*, s'est exclamé un parlementaire travailliste, laissant le premier ministre sans voix, ce qui n'est pas coutumier. M. Dennis Skinner, représentant de la *« gauche dure »* travailliste, est *revenu à la charge : est-ce que* le premier ministre ne regrette pas maintenant d'avoir eu recours à la discipline de parti pour faire voter l'Acte unique européen par le parlement de Westminster ? Embarrassée, Mme Thatcher a répondu *« non »*.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Lire aussi

- L'échéance européenne avive les dissensions au sein de la droite en France ..... p. 11 et 12
- CAMPUS : les formations supérieures en Europe p. 17 à 19
- La Commission européenne se prononce sur le premier projet de charte sociale p. 32.

EN BREF

● **Conférence sur le marché européen du logiciel.** – La CELIM, *association de spécialistes en droit informatique*, organise à Paris, les 29 et 30 mai, une conférence sur le marché européen du logiciel, autour du thème *« Droits d'auteur, concurrence déloyale et aspects internationaux de la propriété intellectuelle »*. Parmi les sujets traités : le Livre vert de la Commission européenne et le marché transfrontières du logiciel. (Renseignements : 19 32 2-736 03 05).

● **Séminaire sur la politique énergétique de la Communauté.** – Le CEPS (Centre for European Policy Studies) *organise le jeudi* 18 mai, à Bruxelles, un séminaire sur les options pour la politique énergétique de la Communauté européenne. (Renseignements : 19 32 2-513 40 88).

● **Colloque euro-maghrébin.** – L'Institut de formation européen et de coopération (IFEC) organise, les 24 et 25 mai, en l'hôtel de la Communauté urbaine de Dunkerque,un colloque *« euro-maghrébin »* autour du thème général *« La coopération Maghreb-CEE face aux enjeux du marché unique européen et de l'union du Maghreb arabe »* . Renseignements au 28-60-32-32.

Les syndicats de policiers s'organisent

Alors que les ministres de l'intérieur des Douze multiplient réunions et rencontres pour concevoir l'Europe de 1993, les syndicats de policiers européens resserrent eux aussi leurs liens. Plusieurs organisations viennent ainsi d'annoncer la réunion à Venise, en septembre prochain, du congrès constitutif du Conseil européen des syndicats de police (CESP), qui vise à regrouper des inspecteurs de France, d'Espagne, d'Italie, de Grèce, du Portugal et d'Allemagne fédérale. Le CESP compte demander le bénéfice du statut d'organisation non gouvernementale auprès du Conseil de l'Europe.

De création récente, le CESP, qui déclare quelque 70 000 adhérents réunit essentiellement des policiers en civil, alors que l'Union internationale des syndicats de police (UISP), l'autre grande organisation internationale, groupe majoritairement les policiers en tenue. Mais en uniforme ou en civil, tous ont pu constater que les droits syndicaux dans la police n'étaient pas une évidence unanimement acceptée dans plusieurs pays européens. En Grèce, où la loi accorde pourtant aux fonctionnaires le droit à l'organisation syndicale, MM. Constantin Sygounis et Yannis Kotsis, respectivement président et trésorier de l'EKA, organisation affiliée au CESP qui grouperait 18 000 fonctionnaires de police sur 38 000, viennent ainsi d'être révoqués. Trente-trois autres policiers grecs sont l'objet d'une mesure disciplinaire pour leur appartenance syndicale. Au Portugal, l'Association syndicale des policiers (ASP) a été purement et simplement interdite, provoquant plusieurs manifestations dispersées par des lances à eau.

C'est pour protester contre ces diverses entraves aux libertés que le SNAPC, principale organisation des inspecteurs français, a récemment écrit à M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, lui demandant qu'il use de ses *« relations »* et de son *« influence »* pour que soient rétablies les libertés syndicales dans les polices européennes. L'organisation a, d'autre part, annoncé qu'elle tiendrait après l'été un *« grand rassemblement national à Paris »* afin d'exiger les réformes qu'elle réclame depuis longtemps dans l'organisation de la police.

GRAND CONCOURS

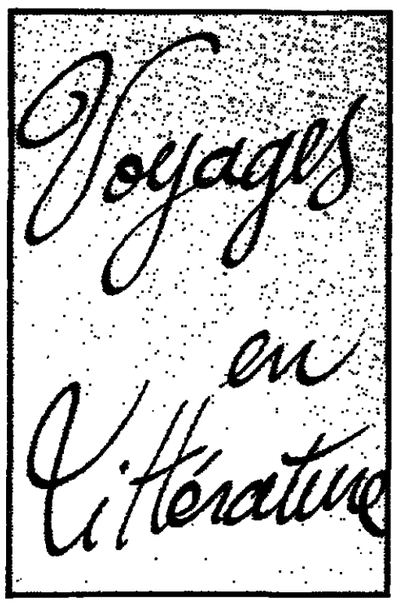

HACHETTE Classiques

Le Monde

EUROPE 1

Testez vos connaissances en littérature grâce au grand concours organisé par HACHETTE CLASSIQUES, LE MONDE et EUROPE 1 : « Voyages en littérature ».

Pour participer, achetez LE MONDE du 22 mai au 10 juin 1989.

Pour vous aider, chaque jour durant cette période, des indices sur EUROPE 1.

Grâce à HACHETTE CLASSIQUES, LE MONDE et EUROPE 1, vous pouvez gagner l'un des 1 000 prix offerts dont 3 voyages en Chine pour 2 personnes, 2 voyages à Bali pour 2 personnes, des bibliothèques et des centaines de livres...

du 22 mai au 10 juin dans Le Monde

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

CAMPUS

1993

...plus tard

...eurs devront figurer ...bres dans la Commu...

Thatcher se rebi...

...de policiers s'...

LES FORMATIONS SUPÉRIEURES EN EUROPE

L'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne dominent la Communauté

Ces deux pays ont les formations les plus réputées et les plus ouvertes sur l'international. La France a des atouts, mais peu de domaines d'excellence.

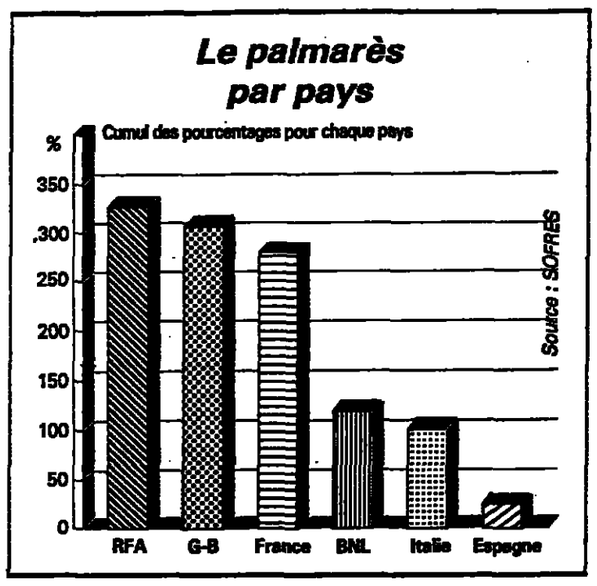

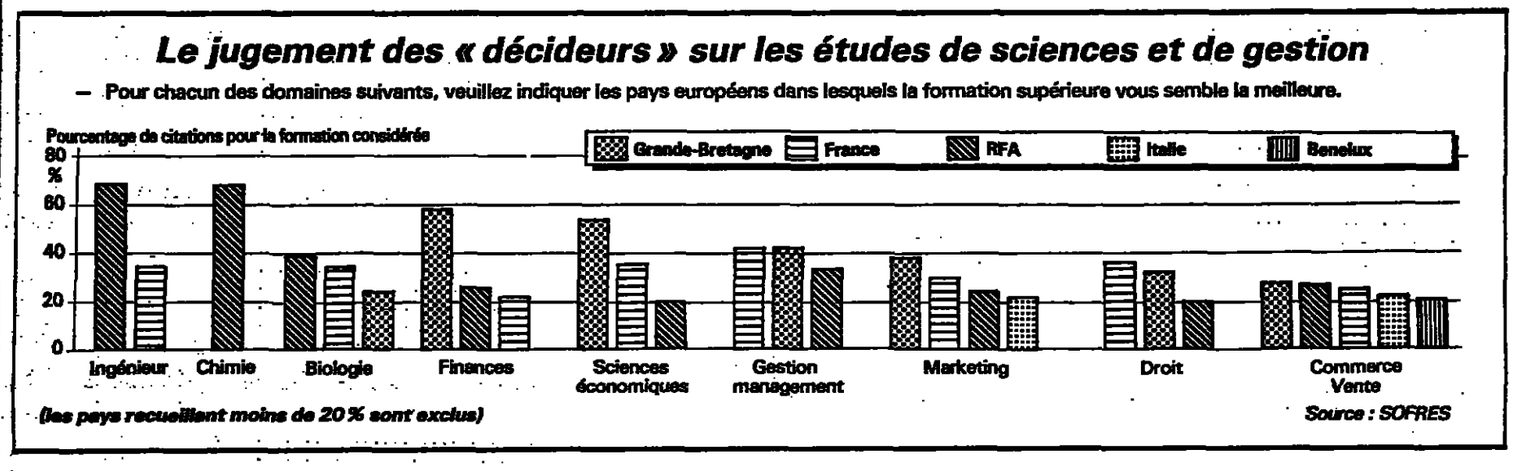

DEUX pays dominent la Communauté européenne pour la formation supérieure : l'Allemagne fédérale, pour les sciences et les techniques ; la Grande-Bretagne, pour l'économie et la gestion. La France vient en troisième position avec de bons atouts, mais peu de domaines d'excellence. Les pays du Sud (Espagne, Italie) connaissent un retard réel.

Telles sont les indications convergentes de deux sondages réalisés pour l'association Europe-Education : l'un par la SOFRES, auprès d'un panel européen de « décideurs » (dirigeants d'entreprise, experts financiers, journalistes, parlementaires et fonctionnaires européens) ; l'autre par RES, auprès d'étudiants et de professeurs d'une trentaine de grands établissements d'enseignement supérieur (1).

La SOFRES a demandé à des responsables économiques les pays européens dans lesquels, selon eux, la formation supérieure est la meilleure dans neuf grands domaines. L'Allemagne fédérale recueille le plus grand nombre de citations et jouit, à leurs yeux, d'un quasi-monopole pour les sciences de l'ingénieur et la chimie. Elle vient également en tête pour la biologie, et en deuxième position pour les finances et le commerce. La Grande-Bretagne domine très largement pour les finances et les sciences économiques. Elle est également en tête pour la gestion, le commerce et le marketing. La France est citée en tête pour le droit et occupe la première place *ex aequo* avec la Grande-Bretagne pour la gestion. Elle est en deuxième position pour les sciences économiques, le marketing, la biologie et les sciences de l'ingénieur. L'Italie fait des scores honorables pour le commerce et le marketing. Le Benelux pour le commerce. L'Espagne est très peu citée.

Ce palmarès doit évidemment être pris avec prudence. Il traduit les opinions des employeurs, des experts et des observateurs, et non pas des évaluations pédagogiques ou scientifiques. Il reflète des réputations, non des tests comparatifs rigoureux. Mais l'un de ses intérêts, dans la perspective de l'ouverture de 1993, est de montrer les domaines où la formation d'un pays a une audience internationale et ceux où elle ne dépasse pas les frontières. Elle fait également apparaître l'existence de réseaux privilégiés de relations entre certains pays ou, au contraire, des incompréhensions ou des ignorances réciproques.

Cette confrontation a d'autant plus d'intérêt que, selon ces « eurodécideurs », la politique de recrutement des jeunes diplômés va tendre de plus en plus à devenir européenne, notamment pour la recherche-développement, la vente et les finances. Ce mouvement pourrait en revanche être plus lent pour la production et les ressources humaines. Le Benelux et la France semblent les plus convaincus d'une « européanisation » rapide, l'Espagne et la Grande-Bretagne paraissant plus réservées.

Autosatisfaction générale

D'une façon générale, chaque pays a — comme c'est naturel — tendance à voir midi à sa porte et à porter sur ses propres formations un jugement plus favorable que ses voisins. Ainsi les Allemands se classent, eux-mêmes, en tête pour les finances et le droit, les Britanniques pour le droit ou la biologie, ou les Italiens pour le commerce. Les Français sont les plus portés à l'autosatisfaction, puisqu'ils se mettent en tête dans *cinq domaines* : gestion, marketing, droit, sciences de l'ingénieur et biologie. C'est pour les sciences de l'ingénieur que la distance est la plus grande entre leur propre opinion et celle des autres, puisque les Français se considèrent de loin comme les meilleurs (devant les Allemands), alors qu'aucun autre pays ne les place en tête, les Italiens se considérant même comme meilleurs que les Français dans ce domaine. On voit posé là, de façon très crue, le problème spécifique des grandes écoles d'ingénieurs, qui sont un type de formation sans équivalent à l'étranger et donc peu connu — sinon peu apprécié...

Ce divorce est d'autant plus préoccupant que, pour la plupart des Européens, l'avenir semble être plutôt à une formation continue de haut niveau — type MBA américains — qu'à un renforcement du poids de la formation initiale, comme le pratiquent les universités allemandes ou les grandes écoles françaises. Seuls les Allemands semblent attachés à cette formule, les Français étant eux-mêmes partagés.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 18.)

(1) Ces deux enquêtes ont été réalisées pour l'association Europe-Education, patronnée par Arthur Andersen, à l'occasion d'une journée de réflexion organisée avec la collaboration du « Monde-Campus », qui se tiendra vendredi 19 mai à Paris, sur *« la formation des élites pour les entreprises européennes »*. Cette journée réunira des responsables de grands établissements européens de formation et des dirigeants d'entreprise (Association Europe-Education, 12, rue de Penthièvre, 75008 Paris. Tél. : 42-25-39-89.)

L'européanisation des politiques de recrutement

— Pour chacune des fonctions suivantes, indiquez si, selon vous, la mise en place du marché unique européen va rendre plus européenne la politique de recrutement pour les jeunes diplômés.

	Le recrutement est déjà européen	Le recrutement deviendra très rapidement européen	Le recrutement deviendra européen mais lentement	Le recrutement ne deviendra pas européen	Sans réponse
— Recherche et développement	20	39	35	2	4
— Finance	14	38	40	5	3
— Direction générale	13	30	44	8	5
— Vente	12	41	35	9	3
— Production	6	25	51	13	6
— Ressources humaines	5	14	54	21	6

L'avenir des modèles de formation

— Il existe deux grands modèles de formation des cadres supérieurs. D'après vous, quel est celui qui a le plus de chances de s'imposer en Europe à l'avenir ?

	Ensemble	France	Grande-Bretagne	RFA	BNL	Italie	Espagne
— Une formation initiale de base, complétée par une formation continue de haut niveau, après quelques années d'activité professionnelle (comme les MBA américains)	58	48	71	35	63	62	71
— Une formation généraliste initiale de haut niveau (comme les grandes écoles françaises ou les universités allemandes)	37	49	23	55	34	33	28
— Sans réponse	5	3	6	10	3	5	1

■ Sondage postal effectué en janvier 1989 auprès d'un échantillon de 500 personnalités européennes appartenant aux segments : dirigeants d'entreprise ; experts financiers ; journalistes ; parlementaires européens + Membres de la Commission de Bruxelles du panel euro-décideurs de la SOFRES. Zones d'enquête : France, Grande-Bretagne, Italie, Espagne, RFA, Benelux.

SCHILLER
INTERNATIONAL UNIVERSITY — PARIS
Accredited Member A.I.C.S.

MBA
• MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION DEGREE PROGRAM WITH SPECIALIZATION IN INTERNATIONAL BUSINESS OR HOTEL MANAGEMENT.
• FULL TIME AND PART-TIME PROGRAMS.
• EVENING COURSES FOR WORKING EXECUTIVES. OTHER MBA PROGRAMS IN LONDON, HEILDELBERG.
• LIMITED CLASS SIZE.
• OUTSTANDING ENGLISH-LANGUAGE BUSINESS LIBRARY.

BBA
• BACHELOR OF BUSINESS ADMINISTRATION DEGREE PROGRAM WITH MAJORS IN INTERNATIONAL BUSINESS, MARKETING, MANAGEMENT.
• INDIVIDUAL ATTENTION AND COUNSELING.
• ONE YEAR BI-LINGUAL TRANSITION PROGRAM.
• STUDENTS MAY TRANSFER FREELY WITHOUT LOSING CREDITS TO OTHER CAMPUSES IN LONDON, HEILDELBERG AND MADRID.

BA / MA IN R&D
• GRADUATE AND UNDERGRADUATE DEGREES IN INTERNATIONAL RELATIONS AND DIPLOMACY.
• « HANDS ON » DIPLOMACY WORKSHOP.
• PRACTICAL SEMINARS, SITE VISITS, GUEST LECTURES AND SIMULATION EXERCICES.
• CAREER OPPORTUNITIES IN GOVERNMENT, INTERNATIONAL ORGANIZATIONS, JOURNALISM, IMPORT-EXPORT, COUNTRY RISK ANALYSIS, THINK TANKS, ETC...

S.I.U., established in Paris for over 20 years, offers students a fully accredited American university education in Europe. We are a truly international school, with students from over 50 different countries. If you would like to know more about us, please telephone for an appointment.

S.I.U. - 103, RUE DE LILLE 75007 PARIS. TEL : 45.51.28.93.

Annonce

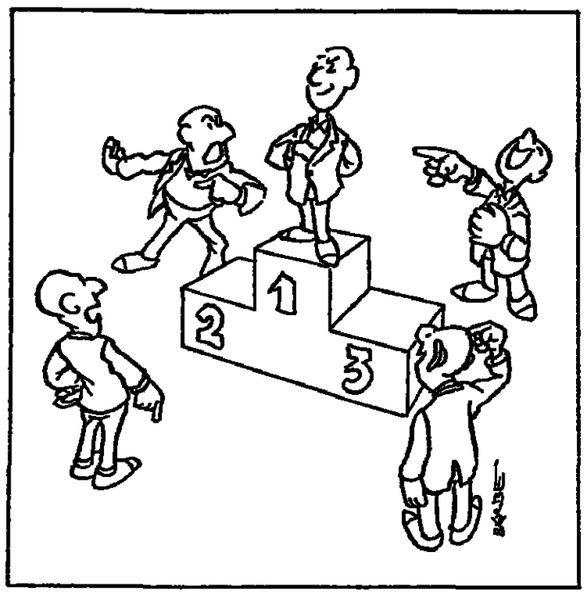

Formation : l'Allemagne fédérale et la

(Suite de la page 17.)

A l'inverse, certaines réputations peuvent être meilleures au-delà des frontières qu'en deçà. Ainsi les Français, qui ne cessent de se répéter qu'ils sont de mauvais vendeurs, ont une très faible opinion de leurs formations dans ce domaine, alors qu'ils sont placés en deuxième position par les Britanniques et les Italiens... et en tête par les Espagnols...

Cette hiérarchie entre les formations nationales est en partie confirmée par l'enquête réalisée par RES auprès des étudiants et des enseignants, portant plus particulièrement sur l'ouverture internationale des enseignements dans cinq pays européens (France, RFA, Grande-Bretagne, Italie, Espagne). Une coupure apparaît nettement entre l'Allemagne et le Royaume-Uni, suivies par la France, d'une part ; l'Espagne et l'Italie, d'autre part.

Les Allemands et les Britanniques sont, de loin, ceux qui ont la plus grande expérience de la mobilité. 69 % des étudiants allemands et 61 % des Britanniques ont déjà effectué des études supérieures à l'étranger. 40 % des Allemands et 35 % des Britanniques ont effectué des stages hors de leurs frontières. Les étudiants britanniques ont la meilleure opinion de leur formation, puisque 56 % d'entre eux jugent leur diplôme « *excellent* » par rapport à ceux des établissements de même niveau en Europe. 31 % d'entre eux considèrent que leur formation est « *bien adaptée telle qu'elle est* » pour affronter la situation qui prévaudra en 1993.

Cette autosatisfaction des étudiants britanniques n'est-elle pas un peu excessive? On peut se poser la question, en observant qu'elle n'est pas vraiment partagée par les professeurs.

Mais il est probable qu'elle tient davantage à la conviction d'appartenir à la culture mondialement dominante et au prestige international de leurs universités, qu'au contenu proprement international de leur formation.

Les Britanniques sont en effet, avec les Italiens, ceux qui ont le moins de cours spécifiques dans ces matières. Bénéficiant de la maîtrise naturelle de la langue internationale, ils font le moins d'efforts pour l'étude des langues étrangères. Les deux tiers d'entre eux n'ont pas d'enseignement obligatoire de langues et près de 30 % n'en parlent aucune. Ils sont d'ailleurs peu nombreux à citer l'acquisition d'une langue étrangère parmi les raisons qui pourraient les inciter à aller travailler à l'étranger.

En revanche, la palme en ce qui concerne la qualité de la formation à l'international semble revenir aux Allemands. Ce sont eux qui portent le meilleur jugement sur leurs établissements pour l'enseignement des langues, l'organisation des stages à l'étranger, la sensibilisation aux cultures étrangères et à la communication. Les Allemands sont aussi les plus nombreux (61 %) à envisager d'aller travailler à l'étranger, dès la fin de leurs études.

Les Français semblent les plus avancés en ce qui concerne l'enseignement des langues et de l'international, mais leur jugement sur sa qualité est plus nuancé.

Pour des raisons sans doute différentes, les Britanniques (parce

La satisfaction britannique

— Quel jugement portez-vous sur la valeur de votre diplôme par rapport aux diplômes des autres écoles de même niveau en Europe ?

	global	RFA	G.-Br.	Esp.	Fran.	Ita.
Excellent	28 %	37 %	56 %	11 %	26 %	13 %
Bon	58%	53 %	34 %	77 %	65 %	59 %
Moyen	12 %	10 %	10 %	9 %	8 %	24 %
Médiocre	2 %	0 %	0 %	3 %	1 %	4 %

— Par rapport à la situation qui sera créée en 1993, la formation supérieure que vous avez suivie dans votre pays...

	global	RFA	G.-Br.	Esp.	Fran.	Ita.
Est bien adaptée telle qu'elle est	22 %	27 %	31 %	24 %	22 %	8 %
Devra être légèrement adaptée	45 %	37 %	33 %	58 %	48 %	49 %
Devra être profondément modifiée	17 %	25 %	12 %	7 %	18 %	23 %
Ne sera pas compétitive	5 %	1 %	7 %	8 %	3 %	6 %
Ne sait pas	11 %	10 %	17 %	3 %	9 %	14 %

La mobilité allemande

— Avez-vous déjà effectué des stages à l'étranger ?

	global	RFA	G.-Br.	Esp.	Fran.	Ita.
Oui	28 %	40%	35 %	25 %	32 %	6 %
Non	72 %	60 %	65 %	75 %	68 %	94 %

— Si oui, dans quel(s) pays ?

	global	RFA	G.-Br.	Esp.	Fran.	Ita.
Grande-Bretagne	56 %	68 %	0 %	60 %	30 %	15 %
RFA	25 %	0 %	20 %	10 %	28 %	6 %
France	25 %	24 %	44 %	28 %	0 %	18 %
Etats-Unis	14 %	12 %	2 %	19 %	25 %	26 %
Espagne	7 %	6 %	15 %	0 %	9 %	6 %
Italie	3 %	5 %	0 %	3 %	4 %	0 %
Suisse	2 %	3 %	2 %	2 %	0 %	3 %
Autre Europe	13 %	11 %	15 %	9 %	14 %	44 %
Autre reste du monde	15 %	17 %	9 %	17 %	19 %	12 %

— Avez-vous déjà effectué des études supérieures à l'étranger ?

	global	RFA	G.-Br.	Esp.	Fran.	Ita.
Oui	44 %	69 %	61 %	7 %	23 %	26 %
Non	56 %	31 %	39 %	93 %	77 %	74 %

Un jugement moyen

— Quelle note portez-vous sur votre école avec les critères suivants en matière d'ouverture sur l'international ? Excellent = 18; Bon = 13; Moyen = 8; Médiocre = 3.

	global	RFA	G.-Br.	Esp.	Fran.	Ita.
Enseignement des langues : pédagogie (a)	10	11	10	11	10	6
Enseignement des langues : nbre d'heures et de prof. (b)	10	11	10	10	10	7
Enseign. des techniques pointues en langues étrang. (c)	8	9	8	8	8	5
Stages à l'étranger : organisation et suivi (d)	9	11	8	9	9	8
Cours de sensibilisation aux cultures étrangères (e)	8	10	9	6	10	6
Formation pour développer les qualités humaines et de communication (f)	9	11	11	9	10	7
Création d'une ambience favorisant l'international extra-scolaire, accueil (g)	10	12	11	9	9	7
Image de votre école à l'étranger (h)	12	13	14	12	11	12

L'ouverture française

— La scolarité comprend-elle un enseignement obligatoire de langue(s) étrangère(s) ?

	global	RFA	G.-Br.	Esp.	Fran.	Ita.
Oui	57 %	42%	34 %	89 %	98 %	18 %
Non	43 %	58 %	66 %	11 %	2 %	82 %

— Lesquelles ?

	global	RFA	G.-Br.	Esp.	Fran.	Ita.
Anglais	92 %	84 %	0 %	100 %	91 %	100%
Allemand	29 %	0 %	67 %	1 %	60 %	50 %
Espagnol	22 %	73 %	8 %	0 %	50 %	50 %
Français	15 %	70 %	50 %	2 %	0 %	0 %
Autres langues européennes	18 %	73 %	0 %	0 %	35 %	0 %
Autres non européennes	16 %	73 %	0 %	0 %	27 %	0 %

— Quelle(s) langue(s) étrangère(s) estimez-vous parler couramment ?

	global	RFA	G.-Br.	Esp.	Fran.	Ita.
Anglais	68 %	85 %	0 %	50 %	89 %	67 %
Français	26 %	33 %	43 %	25 %	0 %	27 %
Espagnol	26 %	11 %	8 %	0 %	12 %	3 %
Allemand	22 %	0 %	39 %	4 %	26 %	5 %
Aucune	10 %	7 %	28 %	0 %	5 %	14 %
Autres	8 %	12 %	15 %	3 %	9 %	4 %

— Avez-vous des cours spécifiques sur l'international dans votre établissement ?

	global	RFA	G.-Br.	Esp.	Fran.	Ita.
Oui	46 %	46 %	39 %	52 %	67 %	21 %
Non	54 %	54 %	61 %	48 %	33 %	79 %

— Lesquels ?

	global	RFA	G.-Br.	Esp.	Fran.	Ita.
Gestion internationale	46 %	58 %	27 %	47 %	57 %	9 %
Economie	29 %	12 %	18 %	34 %	36 %	51 %
Marketing	25 %	39 %	47 %	21 %	13 %	13 %
Droit international	25 %	36 %	42 %	3 %	26 %	28%
Finance	24 %	39 %	40 %	23 %	12 %	5 %
Sciences humaines	11 %	21 %	20 %	0 %	10 %	2 %
Stratégie	11 %	31 %	11 %	3 %	6 %	1 %
Architecture	1 %	2 %	0 %	0 %	0 %	11 %
Autres	2 %	0 %	4 %	0 %	2 %	9 %

— Quel jugement portez-vous sur cet enseignement ?

	global	RFA	G.-Br.	Esp.	Fran.	Ital.
Excellent	21 %	28 %	27 %	21 %	17 %	7 %
Bon	48 %	42 %	43 %	58 %	51 %	42 %
Moyen	24 %	22 %	21 %	16 %	28 %	37 %
Médiocre	7 %	8 %	9 %	5 %	4 %	14 %

AUX PROFESSEURS

— Comment jugez-vous l'enseignement de l'international dans votre domaine et dans votre pays ?

	global	RFA	G.-Br.	Esp.	Fran.	Ita.
Excellent	7 %	6 %	9 %	6 %	5 %	11 %
Bon	35 %	31 %	25 %	39 %	27 %	52 %
Moyen	39 %	40 %	50 %	33 %	50 %	21 %
Médiocre	19 %	23 %	16 %	22 %	18 %	16 %

UNIVERSITÉ DE PARIS-X NANTERRE

MAGISTÈRE

MODÉLISATION APPLIQUÉE

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET GESTION

200, avenue de la République
92001 Nanterre Cedex

Tél. : (1) 40-97-78-31

Recrutement : *DEUG de sciences économiques MASS ou équivalent*

Jusqu'au 7 juillet 1989

35 places au concours

CENTRE D'ÉDUCATION PERMANENTE DE L'UNIVERSITÉ PARIS X - NANTERRE. / STAGES 1989 - 1990

INFORMATIQUE

DÉCISION ET IMPLANTATION INFORMATIQUES : • Responsable de projet, parts et moyens utilisateurs (1200 heures). Tel. : 40 97 78 64 • Licence de Technologie Universitaire • Structure et fonctionnement des ordinateurs - PASCAL - COBOL - MAS - MCP - MERISE - C - ORACLE • BASES DE DONNÉES • Réseaux et relationnelles • Aspects juridiques de l'informatique de gestion.

ANALYSTE UNIX (1 200 heures). Tel. : 40 97 78 64 • Licence de Technologie Universitaire • Système d'exploitation UNIX - PASCAL - LANGAGE C - APPELS SYSTÈME • BASES DE DONNÉES • Réseaux et relationnelles • assembleur 68000.

SYSTÈME D'INFORMATIONS, INFOCENTRE ET FONCTION EXPERT - tel. : 40 97 78 64. Diplôme d'Études Supérieures Universitaires en Informatique (BAC + 4, 900 heures de janvier à septembre 90) • Techniques mathématiques • Systèmes d'exploitations • Micro-informatique • Systèmes experts • Conduite de projets.

COMMUNICATION

CONCEPTEUR MÉDIATIQUE tel. : 40 97 78 66 • Licence de Technologie Universitaire • FAO - télématique - vidéotexte - infographie - méthodologie de l'interactivité. (1700 heures)

CONCEPTION ET RÉALISATION AUDIOVISUELLES tel. : 40 97 78 96 (1 200 heures) • Diplôme Universitaire de Second Cycle Technologique (niveau licence) • Formation à l'audiovisuel de commande.

GESTION ET DROIT

CADRE COMMERCIAL tel. : 40 97 77 77 • Stage professionnel : 220 heures • Licence de Technologie Universitaire : 440 heures • Licence d'État ès Sciences Économiques : 720 heures • Métiers du marketing et de la vente.

GESTION DU PERSONNEL tel. : 40 97 77 77 • Licence de Technologie Universitaire • Formation de cadres de la fonction "personnel".

GESTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES tel. : 40 97 78 66 • Licence et Maîtrise en droit • DESS d'Administration Publique • Diplômes d'État aménagés pour la gestion de la décentralisation.

CHEF DE PROJET - COMMERCE INTERNATIONNAL Tel. : 40 97 78 58 • Licence de Technologie Universitaire • Formation de cadres export • 3 stages consécutifs par trimestre.

GESTION DES ENTREPRISES DE TOURISME tel. : 40 97 77 77 • Licence de Technologie Universitaire.

GESTION DES ORGANISMES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE tel. : 40 97 78 66 • Licence de Technologie Universitaire (secteurs coopératif, associatif et mutualiste).

ANGLAIS tel. : 40 97 78 66 • Cours hebdomadaires.

200, avenue de la République. 92001 Nanterre Cedex Informations Minitel : 47 29 00 66 puis 2FOCO

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES AFFAIRES

une grande école de gestion à l'université

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES AFFAIRES DE GRENOBLE GROUPE IAE-IEC

3ème CYCLE, date limite d'inscription : le 9 juin 1989

● Sept DESS :
Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises (CAAE)
Commerce International
Finance
Gestion du Personnel
Gestion des Sytèmes d'Information
Management de la Fonction Achat
Marketing

● Un programme doctoral en Sciences de Gestion :
DEA, Thèse

ESA (Université Grenoble II) - 1241, rue des Résidences
BP 47 X - 38040 GRENOBLE Cedex - Tél. 76 82 56 76

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Grande-Bretagne dominent l'Europe

qu'ils sont internationaux par nature) et les Allemands (parce que la formation qu'ils ont reçue leur suffit) n'envisagent pas de faire d'autres études à l'étranger après leur diplôme. Tel n'est pas le cas des Français et surtout des Espagnols et des Italiens qui, dans leur très grande majorité, n'ont pas quitté leur pays pendant leur scolarité.

Une chance plus qu'une menace

Les plus défavorisés à cet égard sont les Italiens, qui bénéficient le moins d'enseignement de langues, de cours sur l'international et de stages. Ce sont eux qui portent le jugement le plus sévère sur leur formation et qui considèrent le plus qu'elle devra être « *profondément modifiée* » dans la perspective de 1993.

Ce retard de leur système de formation explique sans doute que les étudiants italiens soient les plus inquiets, ou les plus indécis, face aux perspectives ouvertes par le grand marché.

Dans leur très grande majorité, les étudiants se sentent directement concernés par l'avenir de la Communauté européenne et voient le grand marché comme « *une chance, en augmentant leurs possibilités de travailler à l'étranger* », plutôt que comme « *une menace* » de concurrence. La plupart souhaitent une intégration progressive des formations au niveau européen. Toutefois, ce zèle communautaire ne fait pas entièrement disparaître les particularismes nationaux.

Ainsi 30 % des Britanniques ne se sentent pas directement concernés par l'avenir de la Communauté. Et si les Espagnols et les Italiens sont presque unanimes à souhaiter une intégration des formations, 20 % des Français et des Britanniques considèrent que chaque pays pourra continuer à conserver son propre système de formation.

Interrogés sur les domaines à privilégier dans les cursus pour « *être le meilleur manager européen de demain* », tous les pays ne mettent pas exactement en avant la même hiérarchie, selon leurs traditions ou leurs lacunes. Les Allemands insistent notamment sur l'économie, l'expérience pratique et le travail en équipe; les Britanniques, sur les langues et les séjours à l'étranger; les Français, sur les langues et la formation scientifique de base; les Italiens sur l'économie et la technologie.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Prêts à partir

— Seriez-vous prêt à aller vous installer à l'étranger pour y travailler ?

	global	RFA	G.-Br.	Esp.	Fra.	Ita.
Oui, dès la fin de mes études	57 %	61%	57 %	56 %	56 %	56 %
Oui, plus tard dans ma carrière	30 %	28 %	32 %	30 %	33 %	27 %
Non	9 %	7 %	4 %	13 %	8 %	12 %
Ne sait pas	4 %	4 %	8 %	1 %	3 %	5 %

Oui à l'Europe

— Vous sentez-vous directement concerné par le devenir de la Communauté économique européenne ?

	global	RFA	G.-Br.	Esp.	Fran.	Ita.
Oui	86 %	87 %	70 %	91 %	87 %	95 %
Non	14 %	13 %	30 %	9.%	13 %	5 %

— Personnellement, le grand marché européen en 1993 vous paraît-il...

	global	RFA	G.-Br.	Esp.	Fran.	Ita.
Une chance, en augmentant vos possibilités de travailler à l'étranger	71 %	75 %	71 %	77 %	78 %	53 %
Une menace, en augmentant la concurrence dans votre profession	8 %	6 %	7 %	8 %	4 %	13 %
Ne sait pas	21%	19%	22%	15%	18%	34%

— Une fois le marché unique réalisé, pensez-vous que...

	global	RFA	G.-Br.	Esp.	Fran.	Ita.
Une intégration des formations au niveau européen sera souhaitable	72 %	69 %	57 %	86 %	66 %	80 %
Chaque pays pourra conserver son propre système de formation	14 %	16 %	20 %	9 %	20 %	6 %
Ne sait pas	14 %	15 %	23 %	5 %	15 %	14 %

Le manager de demain

— Selon vous, quels sont les domaines à privilégier dans un cursus pour être le meilleur manager européen de demain ?

	global	RFA	G.-Br.	Esp.	Fran.	Ita.
Culture en économie, en marketing ou en management complet	38 %	43 %	27 %	45 %	26 %	49%
Enseignement des langues	31 %	23 %	40 %	33 %	41 %	18 %
Séjours à l'étranger intégrés dans le cursus	29 %	23 %	36 %	38 %	34 %	16 %
Expériences pratiques de projets concrets comme des stages ou études de recherche	22 %	24 %	21 %	26%	17 %	19 %
Développement des qualités humaines et personnelles	21 %	24 %	20 %	16 %	26 %	18 %
Travail en équipe, en collectivité	17 %	23 %	20 %	16 %	15 %	11 %
Connaissances scientifiques et généralistes de base	13 %	15 %	12 %	4 %	23 %	12 %
Cultures techniques et technologiques	12 %	13 %	5 %	9 %	5 %	28 %
Ne sait pas	8 %	4 %	5 %	3 %	2 %	10 %

■ *Enquête réalisée par des étudiants et traitée par RES, sur un échantillon de 1 807 étudiants et 350 professeurs, entre les mois de décembre 1988 et d'avril 1989, dans cinq pays européens : Allemagne, Angleterre, Espagne, France, Italie.*

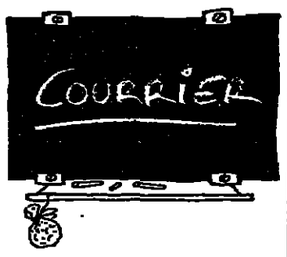

Le déclin des universités arabes

En conclusion du très intéressant article qu'il consacre aux « cousines arabes de la Sorbonne » dans « le Monde-Campus » du 20 avril, Gérard Courtois se demande pour quelles raisons les medersas arabes ont connu le déclin au moment même où les universités européennes commençaient à entrer dans leur âge d'or.

Il y a à cela deux raisons. En premier lieu, à partir de la fin du onzième siècle, les invasions chrétiennes, turques et mongoles, en privant les Arabes de leurs plus riches provinces et en les appauvrissant, leur ont infligé un de ces terribles régimes de marée économique décroissante infiniment nuisible au développement de toute civilisation.

Mais, aux yeux de l'historien, ces invasions ne doivent pas porter seules la responsabilité de l'arrêt du progrès des connaissances, ni de la torpeur qui frappa le monde musulman à cette époque.

Ernest Renan l'a fort bien expliqué dans son ouvrage intitulé *l'Islam et la Science*. Pendant les deux siècles qui suivirent la mort de Mahomet, sous le gouvernement des Omeyades et des premiers Abbassides, le zèle religieux fut beaucoup moins vif qu'on ne croit communément. Ce n'est que peu à peu et avec le temps que le nombre des musulmans convaincus vint à augmenter sérieusement et à constituer un parti puissant guidé par des spécialistes en théologie.

C'est à l'instigation de ceux-ci que l'on se mit à persécuter les « philosophes », qu'on les frappa dans les rues, qu'on brûla leurs maisons et même qu'on en arriva à les mettre à mort.

A partir du treizième siècle, les persécutions furent de plus en plus violentes, et tout libéralisme disparut. L'enseignement de la philosophie fut interdit, de sorte que l'esprit d'un croyant musulman devint ce qu'il était encore au début du vingtième siècle, « *borné, fermé à la science et incapable de s'ouvrir aux idées nouvelles* ».

Pendant ce temps, au contraire, en Europe, le libéralisme et le non-conformisme triomphaient de l'obscurantisme de l'Inquisition et ouvraient aux universités la voie royale que l'on sait.

MAX VINTÉJOUX.

UNIVERSITÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE SCIENCES SOCIALES DE PARIS (PARIS 2)
DEA de philosophie du droit
Le DEA est ouvert aux titulaires d'une maîtrise (droit, lettres, philosophie, histoire) ou d'un diplôme étranger admis en équivalence
Inscriptions : du 22 mai au 16 juin 1989
Bureau du 3e cycle.
Tél. : 46-34-98-72
12, place du Panthéon 75231 Paris Cedex 05

IPESUP PREPASUP
PREPASUP enseignement privé secondaire et supérieur
23, rue Cortambert 75116 PARIS
☎ (1) 45 03 01 66
■ STAGES DE PRÉPARATION AU BAC
• stages intensifs de révisions à Pâques et en juin, Bacs B, C et D.
• Bac Français 1re préparation à l'écrit
■ TERMINALE C "PILOTE" ORIENTÉE HEC
■ TERMINALE B "PILOTE" ORIENTÉE SCIENCES-PO
remboursement intégral en en cas d'échec au Bac.

Le Monde CAMPUS
LA RUBRIQUE DES ÉTUDIANTS
l'actualité sociale, culturelle et pratique
TOUS LES JOURS DANS LE MONDE

UNIVERSITY OF HARTFORD IN PARIS
LE DOYEN ET LES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DE HARTFORD VOUS PROPOSENT A PARIS UN MBA 100 % AMÉRICAIN
MASTER IN BUSINESS ADMINISTRATION
Un environnement international.
Un programme intensif de 11 mois.
Septembre-Mai à Paris, Juin-Août sur le Campus de l'Université de Hartford situé entre New York et Boston.
Admission :
Etudiants diplômés Grandes Ecoles ou 2e cycle Universitaire.
Professionnels désireux d'acquérir une maîtrise de la gestion au plus haut niveau.
Documentation sur simple demande
UNIVERSITY OF HARTFORD BUSINESS SCHOOL
15, (M) av. de la Grande Armée 75116 Paris - Tél. (1) 45.00.98.28.

Cours de vacances par correspondance
du CP aux Terminales
CUF - H. BORDAS
Cours universitaires de France - Enseignement privé à distance
43, rue Boulard - 75014 PARIS
45.39.37.00

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
CNAM IESTO
Vous préparez une licence, une maîtrise...
Suivez parallèlement la formation que l'IESTO vous propose :
ORGANISATEUR INFORMATICIEN
Cette formation offre d'excellents débouchés dans les entreprises et les administrations les plus diverses et pratiquement dans tous les secteurs d'activités en France et à l'étranger.
Pour tous renseignements, téléphonez :
IESTO : 40.27.25.08 ou 40.27.25.09
VERS UNE DOUBLE COMPETENCE

CIME
CENTRE INTERNATIONAL de MANAGEMENT des ENTREPRISES
MASTÈRE SPÉCIALISÉ
MANAGEMENT HÔTELLERIE TOURISME INTERNATIONAL
LES NOUVEAUX MÉTIERS DU TOURISME ET DE L'HÔTELLERIE
Gestionnaires d'organisations hôtelières et touristiques, Développeurs et Gestionnaires de sites intégrés
FORMATION CONÇUE EN COLLABORATION AVEC LA PROFESSION HÔTELIÈRE ET TOURISTIQUE
COLLABORATION INTERNATIONALE
avec l'Université de HOUSTON, U.S.A. : Conrad Hilton College et l'EADA (Escuela de Alta Dirección y Administración) de Barcelone
CANDIDATS
Diplômés des Grandes Écoles de Commerce ou d'Ingénieur D.E.A. ou Doctorat Universitaires ou équivalents.
CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 25 MAI 1989
GROUPE E.S.C. NANTES
Information : Christine DALAINE 8, ROUTE DE LA JONELIÈRE - B.P. 72 44003 NANTES CEDEX 01
Membre du Chapitre Management de la Conférence des Grandes Ecoles

MS ESCP
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE PARIS
Mastère Spécialisé
JURISTE D'AFFAIRES INTERNATIONALES
Une formation d'excellence
• PROGRAMME :
- Maîtriser les outils de gestion - Étudier les différentes fonctions de l'entreprise - Integrer dans la décision juridique les autres éléments du management de l'entreprise - Acquérir la terminologie juridique des affaires en milieu international - Dégager les éléments essentiels du droit international des affaires.
• PERSPECTIVES DE CARRIÈRES :
- Conseil juridique et fiscal international,
- Avocat d'affaires,
- Juriste d'entreprise.
GROUPE ESCP
PROGRAMMES TROISIÈME CYCLE ET MASTÈRES
GROUPE ESCP
79, avenue de la République
75543 - PARIS Cedex 11
Tél. : (1) 43.55.39.08

UNIVERSITÉ

Les stages de la semaine

Le Monde Campus publie, chaque semaine, des offres de stages en entreprises pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter directement le CDTE, association responsable de ce service, en téléphonant au (1) 47-35-43-43 ou en s'inscrivant sur minitel 36-15 JOB-STAGE.

MARKETING

Lieu : Mondouzil (31). Date : juin. Durée : 1 à 2 mois. Profil : bac+2 ou 3. Indemnité : 2 000 F/mois. Obs. : étude produits, étude de marché après définition préalable concept. M 14 497.

Lieu : Saint-Ouen. Date : juin. Durée : 4 mois. Indemnité : fixe et prime. Profil : bac+3. Obs. : développement de clientèle d'un studio de design. M 14 496.

Lieu : Tassin (69). Date : juin. Durée : 2 mois. Indemnité : à négocier. Profil : bac+3. Obs. : assistance commerciale. M 14 488.

Lieu : Douai. Date : mai/juin. Durée : 3 mois et plus. Indemnité : frais + selon résultats. Profil : bac+4. Obs. : étude de marché aux USA sur revêtements plastiques de sols sportifs. Connaissances : anglais, comptabilité, gestion et droit. M 14 484.

Lieu : Paris. Date : août. Durée : 2 mois. Profil : bac+3. Indemnité : à convenir. Obs. : étude de marché sur le suivi de la qualité. Analyse comparative sur le secteur de la concurrence. M 14 463.

COMMUNICATION

Lieu : Paris. Date : juin. Durée : 3 à 6 mois minimum. Profil : bac+2. Indemnité : 2 000 F/mois. Obs. : attachée de presse, relations publiques. C 18 501.

Lieu : Paris. Date : mai. Durée : 2 mois. Profil : bac+2. Indemnité : 1/4 SMIC pour temps partiel. Obs. : conception et réalisation d'outils de formation audiovisuels audio papier. C 18 478.

INFORMATIQUE

Lieu : Châtillon. Date : juin. Durée : 6 mois. Profil : bac+2. Indemnité : 4 000 F/mois. Obs. : formation aux produits. Installation de logiciels standards, destinés à la gestion. I 17 499.

Lieu : Clamart. Date : indéterminée. Durée : 4 mois. Profil : bac+4. Obs. : Comparaison de 2 méthodes en recherche opérationnelle sur logiciel prototype. I 17 495.

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 2 mois. Indemnité : à convenir. Profil : bac+3. Obs. : saisie du fichier manuel candidats sur logiciel. I 17 491.

Lieu : Pantin. Date : indéterminée. Durée : 2 mois. Profil : bac+1. Indemnité : à convenir. Obs. : création d'un journal en PAO (Page Maker). I 17 489.

Lieu : Boulogne. Date : juin. Durée : 3 mois. Profil : bac+5. Obs. : étudier un logiciel pour piloter une caméra CCD. I 17 464.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Profil : bac+4. Indemnité : remboursement frais. Obs. : programmation sur micro Excel, Word, Dbase IV. I 17 366.

Lieu : Paris. Date : juin. Durée : 2 mois. Indemnité : à convenir. Profil : bac+2. Obs. : passionné micro pour assister utilisateurs logiciels et matériel (Dbase, Lotus, PAO...). I 17 352.

Lieu : Pantin. Date : indéterminée. Durée : 2 mois. Indemnité : 1 000 F + avantages et commissions. Profil : bac+3. Obs. : démonstration de logiciels de gestion et de PAO sur PC Atari ou travaux. I 17 342.

COMMERCIAL

Lieu : Arpajon (91). Date : mi-mai. Durée : 4 mois. Indemnité : 5 000 F + frais et plus après stage. Profil : bac+2. Obs. : suivi de clientèle et vente assurance. V 16 479.

Lieu : Paris. Date : juin. Durée : 1 an. Profil : bac+1. Indemnité : 3 000 F + %. Obs. : gestion d'un secteur commercial géographique, formation produit assurée. V 16 476.

Lieu : Montigny-le-Bretonneux. Date : mi-mai. Durée : 3 mois. Profil : bac+2. Indemnité : à convenir. Obs. : assistant commercial secteur informatique. V 16 474.

Lieu : Aubervilliers. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Profil : bac+1, 2. Obs. : assistant du directeur commercial.
V V 16 449.

GESTION / COMPTA

Lieu : Paris. Date : mai. Durée : 1 mois. Indemnité : 1 500 F/mois. Profil : bac+2. Obs. : conception et mise en place d'une banque de données. V I1 490.

Lieu : Paris. Date : juin. Indemnité : 6 000 à 7 500 F/mois. Durée : 1 mois. Obs. : gérer les intérimaires. Participer à leur recrutement. Communiquer avec les clients. G 13 499.

Lieu : Paris la Défense. Date : août. Durée : 6 mois. Indemnité : 4 000 à 8 500 F/mois. Profil : bac+2 minimum. Obs. : administration finance sur Paris/Nice. G 11 460.

Lieu : Bagnolet. Date : mai. Durée : 6 mois (préembauche). Indemnité : à convenir. Profil : bac+4. Obs. : prendre en charge la fonction Personnel depuis la vérification de notes de frais jusqu'aux élections. G 11 408.

SECRÉTARIAT

Lieu : Montigny-Le-Bretonneux. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Indemnité : à convenir. Profil : bac+2, 3. Obs. : secrétaire bureautique. S 24 475.

JOBS

Mission : responsable de campagne. Date : juillet, septembre, octobre. Indemnité : 7 000 F/mois. Obs. : assister les chefs de centre d'une mutuelle, pour préparer, mettre en œuvre et contrôler la campagne d'info-étudiants. 20 postes sur toute la France.

Mission : animateur campus. Date : juillet, septembre, octobre. Indemnité : 3 500 F/mi-temps. Obs. : promouvoir l'image d'une mutuelle sur l'ensemble des campus. Dynamiser une équipe et gérer le matériel de promotion. Formation assurée. 150 postes sur toute la France.

Mission : attaché d'une mutuelle. Date : juillet, septembre et octobre. Durée : 1 mois mini. Indemnité : 3 000 F/mi-temps. Obs. : informer les étudiants sur les campus. Animer le lieu d'accueil. 330 postes sur toute la France.

et de nombreuses autres propositions sur minitel :
3615 JOBSTAGE
ou en appelant au :
47-35-43-43

Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au
(1) 47-35-43-43.

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS
pour devenir
assistant-réalisateur
scripte
monteur-monteuse
Cours directs (1re et 2e années)
Cours par correspondance (1re année théorique seulement)
CLCF 16, rue du Delta, 75009 Paris. Tél. : (1) 48.74.65.94
Depuis 1963, établissement d'enseignement technique supérieur privé agréé par le Ministère de l'Education Nationale. Documentation sur demande

1er CYCLE
1. DÉPARTEMENT INFORMATIQUE
BTS Informatique de Gestion
BTS Informatique Industrielle
DEST Génie Industriel
BTS Electronique
2. DÉPARTEMENT COMMERCIAL
BTS Action Commerciale
BTS Force de Vente
BTS Commerce International
BTS Communication et Action Publicitaires.
3. DÉPARTEMENT GESTION
DPECF
BTS Comptabilité-Gestion
2e CYCLE
1. DÉPARTEMENT INFORMATIQUE
CES Informatique Appliquée CESIA
OPTIONS : Réseaux, Bases de données, Intelligence artificielle
CES Informatique Industrielle - DEST
OPTIONS : Autonomatique, Systèmes, Electronique
2. DÉPARTEMENT COMMERCIAL
CES European Management : CESEM
CES Marketing Opérationnel : CESMO
CES Marketing International : CESMI
CES Communication : CESCOM
OPTIONS : Création d'entreprise, Europe, Communication
3. DÉPARTEMENT GESTION
DECF
ESIG-PARIS : 28, rue des Francs Bourgeois, 75003. Tél. : (1) 42.76.20.91. ESIG-BORDEAUX : 1, cours Xavier Arnozan, 33000. Tél. : 56.81.43.16. ESIG-LILLE : 41, rue d'Armentières, 59000. Tél. : 20 30 06 80. ESIG-LYON : 3, avenue Leclerc, 69007. Tél. : 72 72.91.72. ESIG-MARSEILLE : 70, rue de la République, 13002. Tél. : 91.56.68.05. ESIG-NANTES : ouverture, rentrée 1989. ESIG-ORLEANS : 3/5, rue de Crancy, 45000. Tél. : 38.54.11.11. ESIG-RENNES : 28, rue du Capitaine Maignan, 35000. Tél. : 99.67.80.29. ESIG-TOULOUSE : 1, rue Caraman, 31000. Tél. : 61.62.00.62.
ESIG L'ECOLE

ECOLE NATIONALE D'ASSURANCES
Grande Ecole commerciale du secteur des assurances, créée par le Conseil National des Assurances, prépare à des carrières de haut niveau dans un secteur de premier plan et en expansion de l'économie nationale.
- *niveau d'entrée : Bac + 2*
- *durée de la scolarité : 2 ans*
- *formation entièrement gratuite et allocation d'études versée aux élèves*
- *stages pratiques et voyage d'études à l'étranger*
- *diplôme de l'enseignement supérieur homologué par l'Etat et délivré par le Conservatoire National des Arts et Métiers*
- *inscriptions au concours d'entrée reçues jusqu'au 1er Juin 1989. Epreuves écrites : 8 et 9 juin 1989. Epreuves orales : 20 et 21 juin 1989.*

Pour tout renseignement : Ecole Nationale d'Assurances (ENAss) 9, rue Chaptal 75009 PARIS - Tél. 48.74.75.39.

école nationale des assistants au commerce extérieur
- Une carrière ambitieuse dans les métiers du commerce internationale.
- 2 ans d'études après le BAC dans une école supérieure gérée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dieppe.
- Une troisième année de spécialisation optionnelle.
- Un diplôme reconnu par l'Etat (niveau III).

Renseignements et inscriptions
35 82 24 99
enace
4, bd Général de Gaulle
76200 DIEPPE

Le Carnet du Monde

Naissances

— Claire et Pierre-Antoine BOULAT,
Maxime et Paul,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Edouard,

le 29 avril 1989.

4, rue du Ratrait,
92150 Suresnes.

Décès

— Mme Andrée Dusart,
son épouse,
Mlle Annette Dusart,
M. et Mme François Clodes
et Anne-Lise,
ses enfants et sa petite-fille,
M. et Mme Pierre Dusart,
M. et Mme Albert Dusart,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jacqueline Decressac,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri DUSART,

survenu le 11 mai 1989, à l'âge de soixante-dix ans.

Le défunt ayant fait don de son corps à la science, il n'y a pas d'obsèques.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue du Pressoir,
75020 Paris.

— Mme Bernard Jaulmes,
son épouse,
Hélène, Pierre, Samuel, Sophie et Christine,
ses enfants,
Claire et Basile,
ses petits-enfants,
Les familles Jaulmes, Petitjean, Bouillot, Oyallon et Poirier,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Bernard JAULMES,

survenu le 15 mai 1989.

Le service religieux sera célébré le vendredi 19 mai, à 11 heures, au temple, rue du Bassin à Meudon.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Egriselles-le-Bocage (Yonne).

« Le vent souffle où il veut et tu entends le bruit, mais tu ne sais d'où il vient ni où il va. Il en est ainsi de quiconque est né de l'Esprit. »
Jean, III, 8.

19, rue des Clos-Moreaux,
92190 Meudon.

— Les médecins,
Et le personnel du Centre de transfusion sanguine de l'hôpital Broussais et des hôpitaux du secteur,
ont le chagrin de faire part du décès de leur patron, le

docteur Bernard JAULMES,
fondateur du Centre,

qu'il dirigea pendant trente-six ans, à l'admiration de tous, avec passion, humanité et compétence.

— Sa famille,
Ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Clotilde-Léa LAJOIE,

survenu le 15 mai 1989.

Une absoute sera célébrée ce jour, 17 mai, à 15 heures, en l'église de Loubille.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Loubille (Deux-Sèvres).

— Le président,
Le conseil d'administration
Et le personnel de l'association Etudes et promotion PTT, 26, rue de Montholon, Paris-9e,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Jean LECIAGUECAHAR,
directeur d'ETPRO
de 1986 à octobre 1988,

survenu le lundi 15 mai 1989, dans sa cinquantième année.

— Les familles Henry, Davancens, Boutinon, Lesecq, Mercier,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Maurice MERCIER,
née Henriette Lesecq,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 9 mai 1989, dans sa quatre-vingt-onzième année, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne).

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry (Val-de-Marne).

M. Jacques Henry,
1, rue Blanqui,
94200 Ivry-sur-Seine.
Lieutenant-colonel Lesecq,
Le Chalet du Loir,
41800 Montoire.

— Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Son arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone MONDAIN,
née Paquin,

survenu le samedi 6 mai 1989, à Nantes, à l'âge de soixante-dix ans.

Selon sa volonté, son corps va à la science.

Une messe sera célébrée à son souvenir, le vendredi 19 mai, à 17 h 30, en l'église de Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

— L'Association nationale Les Guides de France,
Avec toutes ses régions,
Et les territoires et départements d'outre-mer,
Ses amis français et étrangers,
ont l'immense peine de faire part du rappel à Dieu de

Jeanne POUILLY,
née Lebas,
officier de l'ordre national du Mérite,
instructrice nationale
des Guides de France,

en la Vigile de Pentecôte, le samedi 13 mai 1989.

La messe de funérailles sera célébrée le samedi 20 mai, à 10 h 30, en la paroisse Saint-Dominique, 16, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e, suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre.

« Seigneur Jésus,
Apprenez-nous...
A donner sans compter...
A travailler sans chercher de repos. »

Les Guides de France,
65, rue de la Glacière,
75013 Paris.

— Le Groupe archéologique Painlevé
Et tous ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès, le 11 mai 1989, à Lattes (Hérault), de

Henri PRADES,
archéologue, instituteur,
ancien du maquis Bir-Hakeim,
croix de guerre,
chevalier des Arts et Lettres,
membre de la COREPHAE du Languedoc,
inventeur du site archéologique de Lattes,
fouilleur des Terramares languedociens,
pédagogue passionné, poète,
initiateur d'actions d'alphabétisation,

curieux de tout et ouvert à tous, il fut généreux.

« ... J'ai purement passé les jours mauvais, Et je sais d'où je viens, si j'ignore où je vais. »
Victor Hugo.

[Né à Nébian (Hérault) le 11 octobre 1920, Henri Prades a été instituteur, d'abord à Octon, proche de son village natal, puis à l'école Painlevé à Montpellier. Intéressé depuis toujours par l'archéologie, il a su sensibiliser ses élèves à notre histoire ancienne et a créé le Groupe archéologique Painlevé. Alerté en 1963 par des élèves qui avaient remarqué des amoncellements de tessons et de pierres mis au jour par des arrachages de vigne, il a redécouvert le site du port antique de Lattara (ou Lattara) dont Pline l'Ancien a parlé. Henri Prades a pu définir l'étendue du site (30 hectares) et la durée de l'occupation (un épisode néolithique de 3 200 à 2 700 avant Jésus-Christ, puis le port et la ville, du VIe siècle avant notre ère au IIIe siècle après Jésus-Christ). Sans lui, n'existeraient ni le Centre de documentation archéologique régional et le musée archéologique de Lattes, ni le parc archéologique de 10 hectares où sont préservés le port antique et la partie sud de la ville de Lattara.]

CARNET DU *MONDE*
Renseignements :
42-47-95-03

— Mme Michel Soulié,
Le professeur et Mme Daniel Soulié,
Mme José Soulié
et ses enfants,
David et Audrey Chavrier,
Mme Hélène Soulié, M. Eric Cartier,
et leur fils Antoine,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel SOULIÉ,
journaliste,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure (Ulm),
agrégé des lettres,
ancien ministre,
ancien député,

survenu le 15 mai 1989.

Les obsèques auront lieu le 18 mai, à 17 heures, au cimetière de Saint-Jean-d'Avelanne.

Ni fleurs ni couronnes.

Saint-Jean-d'Avelanne,
38490 Pont-de-Beauvoisin.

[Né le 10 février 1916 à Saint-Etienne, Michel Soulié était agrégé de lettres et diplômé de l'Ecole normale supérieure. De 1950 à 1963, il est rédacteur en chef de *la Tribune* de Saint-Etienne, fondée en 1899 par son père, Louis Soulié, sénateur et maire de Saint-Etienne. Député radical-socialiste de la Loire de 1956 à 1958, il a, durant cinq mois, en 1957, abandonné son siège pour entrer au gouvernement en qualité de secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil chargé de l'information dans le cabinet de Maurice Bourgès-Maunoury. Conseiller municipal de Saint-Etienne de 1959 à 1965, il est maire de Saint-Jean-d'Avelanne (Isère) de 1971 à 1977. Chargé des droits de l'homme et du citoyen dans le contre-gouvernement constitué par M. François Mitterrand de 1966 à 1968, il adhère en 1973 au Mouvement des radicaux de gauche alors qu'il venait d'être nommé, l'année précédente, vice-président du Parti radical-socialiste. Il quitte le MRG en 1979 et retourne au Parti radical en compagnie de plusieurs amis de M. Robert Fabre. Entre-temps, il est candidat aux élections européennes de juin 1979, figurant en septième position sur la liste conduite par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.
Michel Soulié est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *la Vie politique d'Edouard Herriot* (1967) et *le Cartel des gauches* (1974).]

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux messages de condoléances adressés par de très nombreuses personnalités à la suite du décès du

recteur Cheikh ABBAS,

le Cheikh Abdel-Lilah Missoum, vice-président de la Société des babous et des lieux saints de l'islam, vice-recteur de l'Institut musulman de la Grande Mosquée de Paris, remercie tous ceux qui se sont associés par leurs messages de condoléances ou par leur présence à la Grande Mosquée de Paris, à la profonde douleur qui a affecté la famille du défunt Cheikh Abbas, ainsi que la communauté musulmane de France et du monde entier.

Le vice-recteur de la Grande Mosquée de Paris les assure tous de toute sa gratitude et prie Dieu le Tout-Puissant, de les aider à réaliser les nobles objectifs de l'illustre regretté.

Bicentenaire

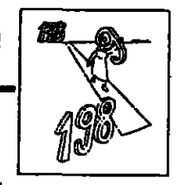

Un colloque de la revue « Passages »

De Moïse à Charlot

Le jeune mensuel juif *Passages* consacre l'essentiel de son dernier numéro à un dossier intitulé : « De Moïse à Charlot, les 89 révolutions juives. » Pour présenter cette enquête, fourmillant d'informations et d'humour, et pour en discuter, les animateurs de la revue, Emile Malet, directeur de la rédaction, et Raymond Pronier, rédacteur en chef, avaient organisé un débat, mardi 16 mai, dans une salle du Sénat.

On ne s'y attardera pas : beaucoup d'orateurs annoncés, comme Topor, Gisèle Halimi, Delphine Seyrig, Ariane Mnouchkine, etc., n'ont pas pris la parole. Et, excepté les brillantes interventions de Blandine Barret-Kriegel, universitaire, et les « coups de gueule » de l'architecte Roland Castro, *« athée épouvantable valorisant les juifs de rupture comme Marx et Einstein »*, la discussion s'est réduite, devant une petite centaine de personnes, à une joute verbale plutôt confuse entre l'écrivain Daniel Bensaïd, auteur de *Moi, la Révolution* (1), défenseur de la Révolution avec grand « R » et barricades, regrettant que les Français deviennent réformistes *« sans le moindre espoir d'émeutes créatives »*, et le sociologue Daniel Lindenberg, partisan des « révolutions de l'esprit » et assurant que, d'une manière générale, les juifs ne sont pas des révolutionnaires, mais des innovateurs.

C'est ce dernier aspect que développe abondamment le mensuel *Passages*. Robert Badinter a, dans son dernier livre *Libres et égaux* (2), démontré ce que 1789 avait apporté aux juifs, et d'abord la citoyenneté. Un peu par provocation, selon leur propre aveu, mais pas du tout à l'encontre de Robert Badinter — interviewé, du reste, dans ce numéro, — les journalistes de *Passages* ont retourné la question pour énumérer *« ce que les juifs ont apporté aux révolutions »*.

« Un apport, écrit Emile Malet dans son éditorial, *que nous n'hésitons pas à qualifier de « révolutionnaire » dans la mesure où, des sciences aux arts, de l'économie à la mode, de la politique aux idées, des techniques à la communication, il y a un legs juif à l'humanité. »*

De Moïse à Charlot, *« du monothéisme au rire »*, 89 (chiffre évidemment symbolique et d'actualité) révolutions ou plutôt innovations sont ainsi décrites, pour témoigner de l'*« universalisme juif »* : cela va de la traction avant (André Citroën) à la bombe A (Robert Oppenheimer), de la révolution permanente (Trotsky) à la première pilule contraceptive (Gregory Pincus), de la phénoménologie (Edmund Husser) au jean (Levi-Strauss).

Tous sujets traités sérieusement, mais sans que leurs auteurs se prennent au sérieux. La preuve : *Passages* a mis en exergue *« les cinq juifs qui changèrent le destin du monde »* : Moïse, *« qui a dit : Tout est dans la loi »* ; Jésus, *« qui a dit : Tout est dans l'amour »* ; Marx, *« qui a dit : Tout est dans l'argent »* ; Freud, *« qui a dit : Tout est dans le sexe »* ; et Einstein, *« qui a dit : Tout est relatif »*...

MICHEL CASTAING.

★ *Passages*, n° 17, mai 1989, 30 F.

(1) Gallimard.
(2) Fayard. Voir *le Monde* du 12 mai.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CANNES 89

Retour d'un Américain en Allemagne à la recherche d'un ami perdu. Retour d'un Tzigane dans sa Yougoslavie natale pour retrouver une fiancée infidèle : c'est ce que l'on voit dans la compétition. Quant à ce que l'on voit dans la section « Un certain regard », difficile à dire tant la diversité brouille les cartes. Drôle de jeu du cinéma, c'est Jacques Perrin, venu à Cannes comme comédien et producteur, qui le dit.

SELECTION OFFICIELLE

« L'Ami retrouvé », de Jerry Schatzberg

Victoire contre l'oubli

Du chef-d'œuvre de Fred Uhlman, réputé inadaptable au cinéma, Jerry Schatzberg a tiré un film sobre, un hymne rigoureux à la mémoire des hommes.

Il y avait tant de chances pour que ce fût impossible... Porter au cinéma le chef-d'œuvre de Fred Uhlman, d'une brièveté essentielle, relevait au mieux de l'inconscience. Dans la forme littéraire de *l'Ami retrouvé* (1), la montée du nazisme est rendue atrocement palpable à travers le récit d'une amitié foudroyée. Celle qui unit, à Stuttgart, au début des années 30, deux lycéens. L'un, Konrad, est blond, élégant, aristocrate, aryen. L'autre, Hans, est brun, ardent, fils de médecin, juif... Le récit, d'une simplicité fulgurante, était, pensait-on, intraduisible en images, intransmissible, si ce n'est par des mots.

Pourtant, Jerry Schatzberg, et Harold Pinter qui signe l'adaptation, ont réussi un film d'une grande force, d'une intense intelligence, où s'impose le thème profond de l'humiliation, familier à tous deux, où l'émotion longtemps muselée par la pudeur finit par sourdre et se libérer.

C'est un film enfermé tout entier dans la mémoire d'un homme, dans la tête d'un homme à qui jadis sa jeunesse fut volée, et qui, à la fin de sa vie, reconquiert comme un privilège et comme une délivrance le droit de se souvenir.

Hans est devenu Henry, un avocat américain aisé. Emigré aux Etats-Unis en 1932, il n'a jamais remis depuis les pieds en Allemagne, jamais plus prononcé un mot d'allemand. Pour un futile motif de garde-meuble à déménager, Henry, veuf, est depuis quelque temps, à sa propre surprise, rattrapé par son passé. Il va faire le voyage de Stuttgart. Dans sa chambre d'hôtel, il regarde la télévision, un historien commente un extrait du *Henri V* de Shakespeare joué par Laurence Olivier. Un acteur qui joue un roi jouant à l'acteur... L'historien cède la place à un procureur insultant des accusés. Le procureur est-il un acteur, et de qui fait-on le procès ? L'Histoire a-t-elle une vérité ?

Henry — remarquable Jason Robards — s'interroge. Tout dans cette ville lui est étranger et hostile. Les passants sont joviaux et gras, satisfaits. Ils ont tout oublié. Et lui, lentement, dans une lumière dorée de crépuscule d'été, lutte, poings serrés et yeux ouverts, contre l'anesthésie de l'oubli. Il revoit sa vie. On la vit avec lui. L'arrivée de Konrad dans la classe, au lycée. La naissance exaltante et menacée d'une amitié. La première blessure, inguérissable : un soir, à l'Opéra, Konrad passe devant Hans sans le reconnaître... Pour sa famille, déjà nazie, Hans est *« un corrupteur, un intouchable, l'écume de la terre »*. Le père de Hans, lui, lorsque la menace se précise, remet son casque à pointe et sa croix de fer, il est allemand, et juif. Il n'a rien à redouter puisqu'il est un juif allemand...

La remontée du cours du temps, de ce fleuve si difficile à pratiquer à contre-courant, se poursuit. Henry ne peut plus rien occulter, pas même le suicide de son père et de sa mère, étendus, calmes, sur leur lit, tandis que siffle doucement le gaz, en une préfiguration intimiste de l'holocauste... Son voyage va bientôt prendre fin. Il peut désormais pleurer sereinement sur la tombe de ses parents envahie par les herbes folles, il peut désormais franchir la dernière étape, savoir ce qu'il est advenu de Konrad. Impliqué dans le complot contre Hitler, il a été exécuté, et l'intriguant procès télévisé était le sien. Henry alors peut redevenir Hans, Konrad n'est plus seulement pour lui un nom gravé sur le marbre d'un mémorial. Il est à nouveau un ami. L'ami retrouvé.

Pour incarner Hans et Konrad, deux jeunes acteurs anglais, Christian Anholt et Sam West, ont été choisis. Ils sont parfaits de retenue, de sobriété. Car là est le parti pris par Schatzberg, et sans doute trop constamment. Dans le paysage mental de Henry, et dans les images, larges, savamment cadrées de *l'Ami retrouvé*, il y a un refus têtu et digne du démonstratif, du désordonné, du spectaculaire. On étouffe les cris, on pressent l'horreur, on meurt en dormant. Peut-être aurait-on aimé un peu moins de beauté, et un peu plus de colère.

DANIÈLE HEYMANN.

(1) *Le Monde* du 22 février 1985 a longuement évoqué *l'Ami retrouvé* (Gallimard) lors d'une visite à Fred Uhlman peu avant sa mort.

GÉRARD RONDEAU

Patience

Il est venu sans ses stars. Le colobe noir et blanc a préféré rester près du lac Naivasha, le macaque à toque n'a pas voulu quitter son sanctuaire de Polonaruwa à Sri-Lanka ni le babouin anubis les savanes du Chololo au Kenya.

Jacques Perrin est à Cannes, comédien dans le *Cinema Paradiso* de Giuseppe Tornatore, producteur avec *le Peuple singe*, de Gérard Vienne, un documentaire d'un darwinisme époustouflant, où l'on rencontre beaucoup de gens de notre famille, et qui est présenté en sélection officielle.

Cinq ans ont été nécessaires pour en mener à bien le tournage. C'est très long, cinq ans, pour un producteur. Petit à petit, Perrin a dû céder presque toutes ses parts à des partenaires, à des financiers, afin de réunir un budget de 18 millions de francs, afin de mener à bien ce projet plein de singes inconnus, de forêts menacées, de respect absolu pour les animaux libres.

Ne rien aborder dans ce métier qui soit facile semble la devise non écrite de Jacques Perrin, ce baroudeur doux, *le héros de la 317e Section*, de Pierre Schoendoerffer. A force d'être jeune, de le paraître en tout cas, peut-être ne l'est-il plus autant que ça ?

Il ne produit jamais pour ne rien dire, de *Z* de Costa-Gavras, à *la Victoire en chantant*, de Jean-Jacques Annaud. Ces temps derniers, il a mis sur pied une série télévisée de fiction, *Médecins des hommes*, au Biafra, au Salvador, en mer de Chine... Et puis un film de montage sur le débarquement du 6 juin 1944 pour le Mémorial de Caen. Maintenant, il prépare un grand documentaire sur la mer. Qui s'intitulera *Océans* : *« Les prises de vues vont durer très longtemps, peut-être trois ans. On verra les canaux de Patagonie où, à marée basse, apparaissent les épaves des bateaux fantômes coulés là il y a plus de deux siècles. Et puis on entrera dans l'œil d'un cyclone, il faut aussi montrer les ouragans. »*

Souple et secret comme un chat gris, Jacques Perrin dit aussi : *« Ne pas être fou serait une folie. »*

D. H.

Un entretien avec le réalisateur

Travailler avec Harold Pinter

Naissance d'un scénario... Jerry Schatzberg, réalisateur de l'Ami retrouvé, raconte sa collaboration avec Harold Pinter.

Jerry Schatzberg et Harold Pinter n'avaient jamais travaillé ensemble. Beaucoup de choses pourtant les rapprochaient. Des êtres meurtris peuplent leurs œuvres. Tous deux savent jongler avec la mémoire et le temps.

La difficulté résidait dans l'adaptation de l'œuvre d'Uhlman : *« Avec un ouvrage médiocre, on s'accorde une plus grande liberté »*, dit Jerry Schartberg. *« Le défi est d'autant plus aigu quand il s'agit d'une œuvre littéraire de ce calibre. Comme pour toute adaptation, il s'agit de trouver une manière de montrer les choses plutôt que de les raconter. Surtout ne pas faire une illustration du livre. »* Le respect de l'œuvre originale, cela suppose trier, choisir — et souvent inventer. Car si un roman peut être fluide comme une rivière, l'écriture d'un scénario relève de la construction d'un édifice. Une architecture par scènes.

Lorsqu'il envisage d'écrire un scénario sur une idée qu'on lui propose et qui le séduit, l'auteur dramatique qu'est Harold Pinter pose deux questions : quel en sera le budget, qui mettra en scène ? Puis il annonce la couleur : *« A partir du moment où le réalisateur et moi voyons le film de la même manière*, dit-il en substance aux futurs producteurs, *je fais corps avec lui, nous devenons inséparables. C'est le couple que vous engagez. »* Le couple peut connaître des conflits mais, comme le dit Schatzberg, *« la tension est alors créatrice, il n'y a pas remise en question du talent de l'autre »*.

Les deux hommes connaissent et apprécient leurs œuvres respectives. *« Harold, on le sait, a l'écriture compacte et économe. Un agencement dramatique, un dialogue. Le squelette. Au metteur en scène d'apporter la chair et le sang. C'est probablement ainsi que les choses devraient toujours se passer. »* Le danger est grand de faire de *l'Ami retrouvé* un film plein de *Stimmung und Mustik*. *« Pinter abhorre le sentimentalisme, je l'ai en horreur, donc... »*

Première rencontre avec les deux hommes. Ils commencent par mettre l'œuvre à plat. Le roman de Fred Uhlman se présentant comme une sorte de longue lettre écrite bien des années plus tard — mais jamais envoyée — par Hans devenu Henry après sa fuite aux Etats-Unis, un film s'y niche-t-il vraiment ? *« Nous n'en avons jamais douté un seul instant*, dit Schatzberg, *Il n'est pas une œuvre au monde qui ne saurait devenir un film. »*

Mais que faire ? Un film « d'époque » ? Un film au présent ? *« J'aimais l'idée de montrer l'Allemagne d'aujourd'hui et celle d'hier. Si le retour en Allemagne de Henry devenait notre fil narratif, la voix intérieure de Hans n'était plus nécessaire... »* Mais par quoi commencer ? Le présent ? Le passé ? Les deux hommes entreprennent d'inventer le présent — ce qui permettra à la fin du film de boucler la boucle, d'aller jusqu'à la « réunion », titre original de l'œuvre.

Pinter écrit donc une première version du scénario, l'envoie à Schatzberg, accompagné d'une lettre : *« Nous pourrions rajouter ceci, et ceci, et ceci... Je ne crois pas cependant que nous en ayions besoin. »* Ce n'est pas l'avis de Schatzberg, qui adresse en retour à Pinter une série de remarques : en gommant la voix intérieure de Hans, ne retire-t-on pas de cette intimité qui fait le prix du livre ? N'est-on pas en train de perdre le charme des premières rencontres entre les deux garçons que rapporte Hans avec tant d'humour, d'esprit et de sincérité ? Leurs débats sur la religion, la métaphysique ou la politique ne pourraient-ils pas se dérouler un peu partout dans Stuttgart ? Chacun des deux adolescents trouvant en l'autre un confident, une âme sœur, un miroir de lui-même, leur dialogue ne devrait-il refléter plus de leur jeunesse et de leur énergie ?

Prenant ces remarques en compte — tout en en rejetant certaines — Pinter se remet au travail. Les deux hommes plongent ensuite dans la mémoire écrite, orale, photographique et filmée de l'Allemagne.

Une fois terminée la deuxième version du scénario, Schatzberg part en repérages. *« La visite des lieux mêmes provoquait une idée que je rapportais à Harold et dont nous débattions... »* Débats souvent passionnés, parfois véhéments. *« Harold en arrivait à me dire : « Mais je n'aime pas le livre ! »*

A New-York, cette fois-ci, les deux hommes s'attaquent à une troisième version. Proche du but mais... pas tout à fait. Discussions à nouveau, de plus en plus fouillées. Pinter repart pour Londres écrire la quatrième version. La cinquième sera la bonne.

HENRI BÉHAR.

« Le Temps des gitans », d'Emir Kusturica

Tous des dindons

Enorme succès en Yougoslavie, la patrie du metteur en scène, le Temps des gitans ne tient pas ses promesses.

Faut-il dire « gitan » ou « tzigane » ou « rom », qui semble être le nom le mieux approprié de ce peuple indien qui fut chassé du Pendjab et du Sindh il y a près de mille ans ? Leurs langues, leurs mythes, leurs rites, leur façon même de se vêtir ont fasciné le Yougoslave Emir Kusturica, auteur heureux de *Papa est en voyage d'affaires*, Palme d'or en 1985.

Le Temps des gitans a pour héros le jeune Perhan, enfant naturel élevé avec sa petite sœur par sa grand-mère dans une bicoque en banlieue de Skopje. Il a un don de télékinèse remarquable : avec le regard il déplace les boîtes de conserves, les cuillers. Il a pour compagnon un dindon, qui l'écoute attentivement.

Comme les autres, il finit par entrer dans le réseau du bandit local, Ahmed, qui trafique les infirmes, les enfants estropiés et voleurs. Il devient assez riche — et petit caïd lui-même — pour espérer épouser sa jeune fiancée, mais elle est enceinte d'un autre, croit-il, à son retour. Davor Dujmovic, qui jouait à quatorze ans dans le précédent film de Kusturica, est excellent, comme le reste des interprètes, du reste.

Le début de ce long film est assez sympathique, avec son fantastique quotidien, sa poésie de terrain vague où s'envolent des oies, des accordéons. La suite est beaucoup moins savoureuse. Tout le monde est moche et méchant. Les adultes — mis à part la grand-mère, charme comme un phoque, moustachue — sont des débiles ou des canailles sans parole.

Les enfants à peine devenus grands se transforment en apprentis maquereaux, machos et vaniteux. De toute façon, il n'y a aucun espoir à tout cela et chacun se fait trouer la peau, d'un coup de fourchette ou de revolver. Même les dindons finissent mal. Le lyrisme de la caméra et de la bande-son a ainsi quelque chose d'incompréhensible parfois, de bizarrement déplacé.

Il faut mentionner, comme l'indique le dossier de presse, que ce film a été triomphalement accueilli en Yougoslavie même, avec deux millions de spectateurs en quatre mois. Le mystère n'en est que plus entier : on se demande ce que serait un film qui n'aimerait pas les gitans ni les Tziganes. Un film heureux, peut-être.

MICHEL BRAUDEAU.

Lire également dans le « Guide Arts et Spectacles », les critiques de *Do the right thing*, de Spike Lee, et de *Chimère*, de Claire Devers.

COULISSES

Pomme de discorde

Comme chaque année, le Parti socialiste tient conférence sur le sable de Cannes. Max Gallo, secrétaire national à la culture et député européen, affirme avec force son soutien au système des quotas et aux manifestations des créateurs qui veulent convaincre le Parlement de Strasbourg de repousser le 24 mai prochain le texte de la directive. Jean-Jack Queyranne, chargé de l'audiovisuel, annonce que le gouvernement et sa majorité parlementaire *ont surmonté* leurs divergences sur les structures de la télévision publique. Antenne 2 et FR 3 auront une présidence unique et des identités autonomes réaffirmées. Face à leurs concurrentes privées, les deux chaînes joueront l'harmonisation des programmes et unifieront leurs régies publicitaires et leurs centrales d'achat de programmes. Cette dernière initiative soulève déjà les protestations des professionnels du cinéma. Producteurs et réalisateurs craignent en effet que la concentration des achats de films ne nuisent à la souplesse des négociations et ne fasse diminuer les prix. Claude Berri rappelle que Jack Lang s'est toujours engagé à maintenir la diversité des acteurs sur le marché et estime que le regroupement entre A 2 et FR 3 représente un danger pour le cinéma.

J.-F. L.

ATTENTION HORAIRES SPÉCIAUX CONSULTEZ LES GUIDES - UGC NORMANDIE PRESTIGE · FORUM HORIZON · KINOPANORAMA

POUR LA PREMIÈRE FOIS LA VERSION INTÉGRALE DU CHEF D'ŒUVRE AUX 7 OSCARS.

LAWRENCE D'ARABIE

EN 70 MM. DOLBY STÉRÉO SR.

EUROPE 1

REPRODUCTION INTERDITE

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde SüddeutscheZeitung CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT

OPEN SOFTWARE IS CHANGING THE FUTURE

UNIX Development – Munich, West Germany

You can put the future of the software industry into your hands. Because the work accomplished at the Open Software Foundation is changing that future. Open Software Foundation is defining specifications and making available an open portable software environment. This is the first member-sponsored organisation aimed at bringing global acceptance to a single standard for open software. With over 100 members worldwide, the Foundation currently has a significant funding commitment from the leaders in the industry. OSF is developing a standard open software environment with extensions and subsystems, using an open process, soliciting input and technology from the entire industry.

Our Munich facility is currently planning projects in the areas of system administration environments and networking. The work accomplished here will have an emphasis on the scalability and quality of open systems in a leading edge development environment. At OSF we work in international teams using English as the common language. The terms and conditions of your employment regarding salaries and benefits will be competitive and in line with German market conditions. Relocation assistance is provided.

Strongly committed to equal opportunity employment, the Foundation has attracted some of the brightest and most diverse individuals in the software industry. This is your invitation to join these select individuals and have a direct impact on the future.

Software Engineers
System Software Development

OSF is seeking experienced Software Development Engineers. Experience with UNIX operating system is essential, but we are particularly interested in Engineers with additional experience with other operating systems. There will be a special emphasis on software engineering methodology.

You will be an important member of a team driving the first development project in the system administration area. Responsibilities include development of technology requirements and evaluation criteria, evaluation of submitted technologies as well as design, implementation and porting efforts to integrate the technologies into the OSF application environment. Requirements include a University degree in Computer Science or equivalent, at least 5 years experience in product oriented development of systems or networking software, and UNIX development experience.

Documentation Engineers

You will work in a development team, helping ensure cleanly-defined interfaces and produce high-quality documentation for OSF customers. Responsibilities include evaluation of the documentation encompassing submitted technologies, help define the documentation architecture and implement the documentation for OSF offerings. Requirements include excellent writing skills in English, at least 5 years of technical writing experience, familiarity with the UNIX development environment, standard UNIX text processing tools and other publishing systems. Technical expertise in system adminsitration and networking is a plus.

Manager – Quality Assurance

You will manage a group assuring that our offerings are of the highest quality, both in their correctness of code and in their functional completeness. Responsibilities include supervision of quality programs (test suites & quality metrics), project reviews and assessment of quality metrics throughout the SW life cycle. You will assist project leaders in quality planning, building a team of Software and QA Engineers and acquiring or building the tools and environments as needed. Requirements include a University degree in Computer Sciences or equivalent, more than 5 years of industry experience managing software quality and good knowledge of UNIX and "C".

Software Engineers – Quality Assurance

As a QA Engineer, you will be intimately involved with the design/implementation process in its entirety, assuring that our offerings are of the highest quality, both in their correctness of code and in their functional completeness. Responsibilities include design, implementation and execution of quality programs (the suites & quality metrics), project reviews and assessment of quality metrics throughout the SW life cycle. Requirements include a University degree in Computer Sciences or equivalent, more than 5 years of industry experience and extensive knowledge of UNIX and "C".

All qualified and interested candidates should immediately forward a resume, in confidence, to: Open Software Foundation, Mr. Arno Schmidt, Department F/517, Leopoldstr. 28a/II, D-8000 München 40.

OSF

OPEN SOFTWARE FOUNDATION

Cette annonce paraît également dans *Süddeutsche Zeitung* et *il Corriere della Sera*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde Süddeutsche Zeitung CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT

Nous sommes une PME française en pleine expansion (CA 85 MF - + 20 % par an) exportant 1/3 de son chiffre d'affaires. Notre performance nous la devons à notre maîtrise de la conception, de la production et de la qualité.
Nos produits sont présents sur les secteurs : automobile - armement - nucléaire - vidéo - télévision - génie électrique et informatique.
Nos clients sont avant tout des partenaires.
C'est pourquoi nous exigeons de nos collaborateurs, outre d'excellentes compétences techniques, une aptitude au relationnel et à la négociation proche du zéro défaut. Dans ce contexte, nous recherchons un :

TECHNICO-COMMERCIAL

ESPAGNE

Futur responsable d'Agence parfaitement trilingue Espagnol/Français/Anglais

Le candidat retenu doit être de nationalité espagnole ou parfaitement intégré dans la culture du pays. Il justifie d'une formation technique (mécanique et plasturgie) et commerciale supérieure et doit être bien introduit dans les industries suivantes : construction électrique et électronique, automobile, téléphonie, informatique. De formation ou par expérience, il s'affirme comme un véritable manager (bon gestionnaire et meneur d'hommes).
Le poste est à pourvoir dans la région de Madrid.

Pour un premier contact, adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 04/03M à
Jean BABOUOT Consultants - B.P. 914 - 25021 BESANÇON Cedex FRANCE
Cette annonce paraîtra également dans EL PAIS

JEAN BABOUOT CONSULTANT PARIS - MONTREAL

FORCE ◆ 3 ◆

En tant qu'entreprise indépendante d'ingénierie, nous fournissons des services d'ingénieur-conseil dans les domaines de l'étude, de la planification, de l'élaboration des cahiers des charges ainsi que de la supervision de projets d'électrification et d'adduction d'eau. Nos activités sont essentiellement concentrées sur les pays du Tiers Monde.
Pour le département Transport et Distribution d'Energie/Lignes Aériennes H.T., M.T. et B.T. nous recherchons

UN INGENIEUR D'ETUDES TRANSPORT D'ENERGIE

ainsi que pour le département Centrales Hydro-Electriques et Diesel

UN INGENIEUR D'ETUDES PRODUCTION D'ENERGIE

Notre candidat idéal dispose d'une formation d'ingénieur diplômé d'une Université ou Grande Ecole et a acquis une expérience professionnelle de trois à quatre ans dans le secteur des courants forts. De bonnes connaissances en anglais et en français sont indispensables et des déplacements réguliers à l'étranger feront partie de ses attributions.
Nous offrons un poste intéressant assurant une large autonomie opérationnelle et une chance de participer au succès de notre entreprise.
Les conditions de travail sont bonnes et nos salaires fonction du rendement individuel.
Veuillez nous adresser votre dossier de candidature complet avec C. V., photo d'identité et lettre manuscrite sous la référence ou IEP à

icm

INFRA-CONSULT-MÜNCHEN GMBH
GUSTAV-HEINEMANN-RING 135 · D-8000 MÜNCHEN 83
FED. REP. OF GERMANY - REP. FED. D'ALLEMAGNE
TEL. 089/67822-02 · TX 5214907 icm d · FAX 089/67822-222

Cette annonce paraît également dans le Soir, De Standaard, Süddeutsche Zeitung

Le Monde INTERNATIONAL

Le docteur Jean-Pierre van Rossem engage, pour son équipe de recherche

MONEYTRON

Spécialisée dans la construction de systèmes de prévision économétrique (« econometric forecasting systems ») pour l'économie américaine, notamment de modèles mensuels à court terme étant en mesure de prévoir et d'expliquer les principaux cours de la Bourse, cours du change et intérêts :

2 ÉCONOMÉTRICIENS EXPÉRIMENTÉS

avec au moins 5 ans d'expérience dans la construction de modèles macro-économétriques, disposant d'un diplôme de licencié en économie et d'une formation post-universitaire (de préférence à l'étranger) en économétrie, maîtrisant l'anglais parlé et écrit ; un fonceur inébranlable familiarisé avec le maniement d'un SUN 3/50 et ayant un sens inné du travail en équipe.
Salaire mensuel offert : 20 000 F à 40 000 F nets (suivant les capacités).

1 INFORMATICIEN EXPÉRIMENTÉ

avec au moins 5 ans d'expérience dans la programmation, l'analyse fonctionnelle et numérique, parfaitement au courant de la programmation en C, au moins licencié en mathématiques ; un fonceur inébranlable avec un sens inné du travail en équipe.
Salaire mensuel offert : 15 000 F à 25 000 F nets (suivant les capacités).

4 HOTESSES VIP POUR 13 GRAND PRIX FORMULE 1

chargées de l'accueil de clients potentiels pendant les différents Grand Prix, et ceci à partir du Grand Prix du Mexique (28 mai) jusqu'au Grand Prix d'Australie (5 novembre). Elles seront également responsables des relations avec la presse, de l'envoi des invitations, etc. Pour chaque Grand Prix, le départ est prévu un mercredi et le retour un lundi (5 jours par Grand Prix). Une parfaite connaissance de l'anglais et du français est requise, ainsi qu'une bonne présentation, un esprit d'équipe, un bagage culturel considérable et de bons contacts sociaux.
Rémunération offerte : 8 000 F à 10 000 F nets par Grand Prix. (Tous frais de déplacement, d'habillement et de logement seront à la charge de la firme.)

Tous ces postes sont IMMÉDIATEMENT VACANTS. Veuillez envoyer votre candidature et CV détaillé (dactylographié, non manuscrit) à :

Publimex s. p. r. l.
c/o MONEYTRON team
88, Desguinlei
B-2018 ANTWERPEN

Centocor Europe B.V. (CEBV) is a fast growing bio-pharmaceutical company producing monoclonal antibodies for therapeutic applications and diagnostic imaging. Based in Leiden (The Netherlands) the company employs over 100 persons. Centocor Europe is a wholly owned subsidiary of CENTOCOR INC. Malvern PA-U.S.A., an American leader in biotechnology applied to medical purposes. As

medical associate

you will be part of our European sales force. Our goal is to establish soundly our company and our products in the hospital market. Therefore your prime task will be to visit cardiology departments of hospitals to generate diagnostic use of our in-vivo imaging products.
In addition you will also visit the nuclear medicine departments of the same hospitals to implement the use of our product. Your effort should reflect in increased sales as well as a successful introduction of new products as soon as they are approved.
You will be responsible to cover a certain territory and travelling in your mother country will be 50% of your time.

We are looking for an ambitious man or woman with good knowledge of cardiology and/or nuclear medicine by either personal practice (M.D.) or app. 5 years sales experience in radio-pharmaceuticals. Business sense and the drive to succeed is essential, as is fluency in English and in your mother tongue; knowledge of a supplementary European language is appreciated.

Centocor offers a competitive renumeration package, company car with telephone, incentive program, local social security coverage, retirement plan, life insurance and stock options. Because of the fast growth of our marketing & sales department, serious career opportunities will open in short term towards middle and senior management as well as extended territory responsibilities.

Please send a comprehensive c.v. to Mr. H.M. Boullet, Vice President Marketing and Sales, Centocor Europe B.V., P.O. Box 251, 2300 AG Leiden, The Netherlands.

CENTOCOR EUROPE B.V.

GROUPE SHRM

Services d'Hôtellerie, de Restauration et de Management
"LA VOLONTE AU COEUR DU SERVICE"

SHRM - ANGOLA
Recherche son

Directeur Adjoint

Basé à LUANDA en ANGOLA

Dépendant directement du Directeur de SHRM ANGOLA, il sera responsable de l'animation, du contrôle et du développement d'activités de services :
- distribution type grandes surfaces
- activités d'hôtellerie et de restauration
- services divers

Agé d'environ 35 ans minimum, diplômé d'une Grande École de Commerce ou de Gestion, il a une bonne pratique de la langue Anglaise, et des connaissances en Portugais.

Une expérience minimum de 3 à 5 ans de la direction d'un centre de profits, acquise de préférence dans la distribution type grandes surfaces et dans la restauration type cafétéria ou dans une société de services, sera un atout majeur.

Ce poste doit conduire à moyen terme à la responsabilité d'une Direction de filiale.

Il est préférable que le candidat soit marié, l'expatriation étant possible en famille. L'éducation des enfants sera assurée à LUANDA.

Avantages classiques à l'expatriation.

Les personnalités intéressées par cette recherche peuvent adresser leur lettre de candidature et C.V. sous référence C/223 à : GROUPE SHRM
113 rue de l'Evêché - 13002 MARSEILLE

O.N.U.D.I.
Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel.
(VIENNE, AUTRICHE)
L'O.N.U.D.I. recherche, pour le recrutement et la constitution d'une réserve de recrutement, des dactylographes pour le Central Dactylographique français de son service de conférences.
Les candidat(e)s doivent posséder une formation de secrétaire, de bonnes connaissances générales, une parfaite connaissance de la langue française écrite, une vitesse de frappe d'au moins 50 mots à la minute, et justifier d'une expérience professionnelle préalable. Sont indispensables l'aptitude à transcrire des enregistrements magnétiques et le maniement des machines de traitement de textes.
Rémunération intéressante, nombreux avantages sociaux liés au statut de fonctionnaire international. Durée initiale du contrat : deux ans renouvelable.
Les candidatures et un curriculum vitae détaillé doivent être adressés au Service de Recrutement, Bureau E-643, O.N.U.D.I., Centre International de Vienne, Boîte postale 300, A-1400 VIENNE, AUTRICHE.

POSTES OUTRE-MER

Centaine de postes bien payés, occasions pour tous. Renseignements gratuits. Service d'emplois outre-mer, Dept. L.M., C.P. 460, Ville Mont-Royal, Québec, Canada. H3P 3C7.

CAB. INTERNATIONAL

dans le cadre de ses missions en AFRIQUE

recherche

des CONSULTANTS expérimentés (5-10 ans d'expérience)

- Ressources humaines
- Système éducatif et formation
- Organisateur informat.
- Economiste industriel
- Economiste planification
- Maintenance industrielle

Envoyer C.V. à :
Mme DOS SANTOS Rosa
3, rue Fg-Saint-Honoré
75008 PARIS

BUREAU D'ÉTUDES ITALIEN

opérant à l'échelle internationale

recherche

pour importants Projets Hydroagricoles
Experts pour les postes suivants :

Agroéconomiste expert en organisation et gestion projets de développement
Agroéconomiste expert en statistique informatique et planification
Economiste expert en évaluation de projets agricoles et agro-industriels
Pédologue
Agronome expert en vulgarisation agricole
Zootechnicien
Hydrogéologue expert dans l'exploitation d'eaux souterraines pour irrigation
Sociologue expert dans le domaine rural
Ingénieur d'irrigation et drainage
Expert en formation dans le cadre du développement rural
Expert en crédit rural

La maîtrise de la langue française et la bonne connaissance de la langue anglaise sont indispensables.

Envoyer C.V. détaillé sous n° 7100

LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Managing Director West Africa

Nous sommes une grande société multinationale cherchant un directeur expérimenté pour surveiller les opérations quotidiennes au Nigéria et pour coordonner les affaires à travers un réseau de distribution dans les pays anglophones et francophones en Afrique de l'Ouest.

Le candidat aura un minimum de 5 ans d'expérience comme directeur du service des ventes – si possible dans le domaine des affaires pharmaceutiques ou de la santé et qui parlera couramment l'anglais et le français. Ce poste, situé à Lagos, comprendra une rémunération compétitive et logement fourni par la société.

WYETH AYERST

Candidats intéressés sont priés de répondre en envoyant un *curriculum vitae* à : Mr. William E. Harding, Wyeth Ayerst International, Inc., P.O. Box 8616, Philadelphia, PA 19101 USA.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

POUR PME EN EXPANSION

ASSISTANTE COMMERCIALE

Bac G1, notions informatiques, anglais

Envoyer courrier + C.V. + photo et prétentions
au lab. OENO FRANCE
105, av. de Versailles, 92500 Rueil-Malmaison.

GROUPE CIMENTS FRANÇAIS

Un des premiers Groupes Internationaux intervenant dans le domaine des matériaux de gros-oeuvre destinés au Bâtiment et aux Travaux Publics, recherche pour la DIVISION CIMENTS FRANCE

CHARGE D'ETUDES ECONOMIQUES

Votre mission consistera à suivre les marchés régionaux de Bâtiment-Génie Civil (liaisons avec les collectivités locales, syndicats professionnels, etc...), collecter l'information, en faire la synthèse et la faire diffuser dans le Groupe pour ainsi être le garant de la qualité de l'information économique et accroître l'efficacité des prévisions.

Economiste de formation, vos 5 ans environ d'expérience vous donnent une bonne connaissance des circuits de décisions régionaux et locaux dans les marchés Bâtiment-Travaux Publics.

Merci d'adresser votre dossier en toute confidentialité sous réf. 5543 à notre Conseil ou transmettez-le par Minitel en composant le 3616 Code CV PLUS.

Ressources & Développement
40, rue Cassini - 75014 Paris

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE
recherche
RESPONSABLES RÉGIONAUX (H. F.)
véritables partenaires, ils mettent en place un réseau de revendeurs et visitent les grands comptes. Statut libéral, les revenus liés aux résultats peuvent atteindre 350 000 F par an si les objectifs sont atteints. Formation scientifique assurée. Caution et références exigées.
Adresser CV sous le n° 8341 à LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT URBAIN ET CONSTRUCTION
cherche à Créteil (94)
CHARGÉ DE MISSION
- suivi administratif et commercial ;
- Suivi opérationnel des projets-coordination ;
- négociation ;
- expérience urbanisme ou construction exigée ;
- qualités de synthèse, d'expression écrite, orale ;
- grande motivation ;
- libre rapidement.

CHEF COMPTABLE
- prise en charge de la comptabilité ;
- bilan prévisionnel et suivi ;
- trésorerie-placements emprunts ;
- montage du financement des programmes immobiliers ;
- droit social et fiscal ;
- connaissance de la gestion informatique ;
- formation DECS ;
- expérience exigée ;
- libre rapidement.

Envoyer CV + prétentions + photo à BERNARD BP 35, 94001 CRÉTEIL Cedex.

COLLÈGE PRIVÉ
17e rech. SURVEILLANT 39 h.
Tél. : 46-22-40-20.

ITALIENNE MAISON LEADER PRODUCTION MONTAGE AMEUBLEMENT MAGASINS HABILLEMENT CHERCHE
ARCHITECTES
projecteurs disponibles collaboration extérieure
VENDEURS
Introduits pour ouverture société concessionnaire sans dépôt pour notre ameublement
Prière écrire à :
SPI CASSETTA 45 E
35100 PADOVA (Italie).

ORGANISATION PROFESSIONNELLE (ETOILE)
recherche
LE RESPONSABLE DE SON SERVICE ÉTUDES ÉCONOMIQUES
- Etablissement des statistiques professionnelles ;
- suivi du marché ;
- Orientation et prise en charge des travaux économiques des commissions syndicales.

Profil souhaité :
- Expérience dans l'industrie électronique ;
- expérience micro-informatique ;
- anglais courant.

Merci d'adres. CV, lettre manu., photo et préc. au SYCEP, 11, rue Hamelin, 75783 Paris Cédex 16.

LA VILLE DE SAINT-OUEN-L'AUMONE (Val d'Oise)
recrute
UN ATTACHÉ responsable
- de la préparation et du suivi du Conseil municipal et des commissions ;
- de la rédaction des délibérations ;
- de toutes les opérations liées au fonctionnement de ces organes ;
- du suivi d'études administratives ponctuelles.

Adresser candidatures, C.V. et prétentions à :
Monsieur le Maire,
95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE

AMBASSADE AMÉRICAINE A PARIS
recherche
ASSISTANT(E)
Économique, bilingue.
Recherches, analyses, traductions, plus quelques tâches administratives. Capable de rédiger en français et en anglais. Economiste de formation avec, si possible, certaine expérience commerciale et connaissances en informatique. Candidat motivé, capable d'accomplir tâches variées dans brefs délais.
Adresser lettre, c.v. et photo au :
N° 8 342
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 PARIS.

ORGANISME PROFESSIONNEL
recherche
pour suivi des questions hygiène, sécurité, environnement,
UN COLLABORATEUR
Fonction : coordination, animation, communication.
Suivi des dossiers nationaux-internationaux. Gestion administrative et financière. Pratique de l'anglais indispensable.
Formation supérieure (Sup de Co, Ingénieur ou équivalent).
Ecrire avec C.V. et photo :
AFA
10, rue de la Pépinière
75008 PARIS

travail à domicile
J. Fme ch. tous travaux dactylo, à domicile. Rapport, thèse, mémoire, etc. Ecrire à Mme CHAPPET, 23, r. du Sergent-Bobillot, 93700 DRANCY.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL DU SECTEUR ÉNERGIE
recherche un
CONSULTANT INTERNATIONAL
pour prospection commerciale et supervision de contrats d'études ; le poste est basé à Paris avec nombreuses missions à l'étranger.
Les candidats possèdent obligatoirement :
- dynamisme commercial et sens des contacts à haut niveau,
- l'expérience du métier de consultant dans les pays en développement,
- une formation d'ingénieur Grandes Ecoles, du secteur Energie.

La maîtrise des langues étrangères est indispensable.
Veuillez adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 8.010 à PUBLIPANEL, 1, rue Falguière 75015 Paris, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE PME. – 39 ans, ingénieur + DES Droit. – 14 ans d'expérience de gestion et de direction en secteur industriel et des services.

RECHERCHE : Direction d'une PME ou responsabilité de direction en grande entreprise. Compétent particulièrement dans les domaines du personnel, des relations extérieures, de la sécurité et de la maintenance. (Section BCO/BD 1347.)

CADRE SUPÉRIEUR. – 53 ans – cherche situation Paris ou région parisienne. Trente ans d'industrie et d'ingénierie. Fonction administrative et financière et secrétariat général. Habitué aux situations difficiles. Expérience confirmée en gestion et exportation. Licence en droit avec mention bien, CAPA CPA 1972. (Section BCO/MG IV 1348.)

RESPONSABLE DE FILIALES A L'ÉTRANGER. – Bilingue français/anglais, maîtrise de l'espagnol. – 15 ans de commerce international, pratique courante de la négociation et de la réalisation de contrats. SOUHAITERAIT partager ces connaissances avec une société dynamique désirant renforcer ses positions à l'exportation. (Section BCO/CR 1349.)

Pour gagner chez les parfumeurs. F., cadre confirmé marketing international parfums : création, études, coordination communication, habitude du montage et du suivi des dossiers et des négociations à haut niveau.
Sachant parler parfums donc être un relais efficace pour agences de pub. R.P., créateurs, parfumeurs, verriers, éditeurs publicitaires. (Section BCO/JV 1350.)

ANPE
ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

J. F. 32 a. BAC + 3 Eco-Gestion, DPECF DECF en cours 3 a. Expér. stés de Bourse recher. poste évolutif sect. financ. libre de suite. Ecrire sous le n° 8346 à LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

GRAPHOLOGUE DIPLOMÉE
rech. à la vacation travaux recrut., ou toutes graphol. Tél. : 43-07-61-11.

URGENT, J. H., 28 ans, MAGASINIER ayant le permis VL, C. Connaissances en informatique et en gestion de stock, recherche emploi. Etudie toutes propositions. 84-34-41-02 après 19 h.

L'AGENDA

Animaux

SCHARPEI
– Le chien le plus rare au monde.
– Vacciné, tatoué, LOF.
– Garanti 1 an.
– Facilité de paiement.
42-83-44-40.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix, « que des affaires exceptionnelles », dixit le Guide Paris Pas Cher, en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes, bijoux, or, argenterie.
PERRONO OPERA
Angle bd des Italiens, 4, Chaussée-d'Antin, achat tous bijoux ou échanges. Autre magasin, autre grand choix. Ecole, 37, av. Victor-Hugo.

BIJOUX ANCIENS bagues romantiques
se choisissent chez GILLET ACHAT OR
Tableaux anciens et modernes
GILLET 19, rue d'Argole 75004 Paris. 43-54-00-83.

Soins de beauté

A VENDRE : 6 tables d'amincissement (toning table, Slender you). Prix : 600 000 F. Tél. : 1932-3-312-21-87.

Stages

ÉCOLE D'ÉTÉ. 3 semaines de cours pour perfectionner votre anglais parlé, 5-26 août 1989. Dirigé par les bénédictins du Fort Augustus Abbey dans les magnifiques highlands écossaises. Pour jeunes de 13 à 18 ans, les groupes en famille peuvent aussi être reçus. Plus de 20 h de cours de 3 diff. nivx. Activités comprennent : hockey, voile, équit., escal., camping, orientation, golf et tennis. Excurs. dans les highlands et Edimbourg. Les élèves sont attendus à l'aérop. ou la gare d'Inverness. Ecrire : REV. D.A. GRUGAN OSB, St-Bénédict's Abbey, Fort-Augustus, Inverness-Shire, PH32 4DB. Tél. : 19-44-320-6232.

Studio Pub

HYPERBOLE
Création – Studio – Publicité – Edition.
Equipé photocomposition.
Délais rapides, travail soigné. Paris centre.
Contact NISSA – 45-08-02-14

Vacances

Tourisme

Loisirs

DRISCOLL HOUSE-HOTEL 200 chambres simples. $ 100 per sem., demi-pens. Rens. : 172 New Kent Road, LONDON SE 1 4YT-G.-B. 19-44-1-703-41-76.

PORTUGAL ALGARVE Toutes saisons, loue villa 50 m² plage. Vue superbe. Femme de ménage près piscine. Tennis. Tél. : (16)88-07-88-85.

PRÈS NICE loue rez jardin 5/6 personnes pour juillet ou septembre. 93-31-11-01

NICE-CANNES
Loue 2 studios toutes saisons + tt confort. 30 et 40 m² + 12 m² terrasses. Tél. : (1)47-83-60-35.

CANET-PLAGE
Loue grand F2 ttes saisons, 50 m², proche bord de mer, tout confort, pour 4/5 personnes. Tél. : (1)47-83-60-35.

Nvelle recette étude détente cours ANGLAIS intensifs et découverte HIGHLANDS D'ÉCOSSE tous vlle T 3. 19-44-47-68-28-58.

Jeunes ingénieurs
INTEGREZ NOTRE SITE HIGH-TECH D'ANGERS

Présents dans le monde entier, les 44.000 collaborateurs du groupe BULL ont réalisé en 1988 un chiffre d'affaires de près de 32 milliards de francs. Cette dimension place aujourd'hui BULL parmi les dix leaders mondiaux de l'informatique

4 MANAGERS PRODUCTION

Ingénieurs débutants, vous avez la fibre high-tech, vous êtes dynamiques, ambitieux, alors venez nous rejoindre.
Vous animerez une équipe de 8 à 20 personnes. Vous organiserez la production dont vous négocierez les objectifs dans le respect des délais, des coûts et de la qualité totale.
Vous bénéficierez d'une formation solide couvrant les divers aspects de votre métier (management, ressources humaines, qualité...) qui vous permettra d'évoluer rapidement vers d'autres sites ou responsabilités au sein de l'univers Bull.
Vos qualités d'adaptation et de communication seront vos meilleurs atouts.
Réf. : PDTM

2 INGENIEURS INFORMATIQUES

Diplômés Ecoles d'ingénieurs + Télécom si possible.
Vous avez 2/3 ans d'expérience et vous êtes passionnés de haute-technologie.
Nous mettrons les moyens les plus performants au service de votre savoir-faire et de vos idées neuves.
Devenez :
- Ingénieur CFAO afin de gérer et développer nos outils CFAO.
- Chef de projet informatique pour concevoir, mettre en place et suivre les projets informatiques.

Une formation adaptée et efficace vous permettra d'évoluer rapidement dans notre groupe au gré de vos ambitions.
Réf. : PDTI

1 SPECIALISTE SYSTEME DE GESTION DE PRODUCTION

Diplômé Grandes Ecoles d'ingénieurs.
Nos nouveaux systèmes informatiques très performants n'attendent que vous.
Après une formation top niveau à la GPAO qui vous permettra de maîtriser les systèmes de gestion, vous assurerez le support de ces systèmes dans un Centre Produit.
Réf. : PDTG

1 INGENIEUR PROCEDES

Ingénieurs débutants ou 2/3 ans d'expérience.
L'évolution très rapide des nouvelles technologies d'assemblage des cartes électroniques nécessite des compétences telles que les vôtres.
Votre mission consistera à développer et mettre en œuvre de nouveaux procédés d'assemblage liés aux techniques de connectique.
Réf. : PDTT

Bull

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence choisie, à M. Diot - Bull Angers - 331 avenue Patton - BP428 - 49005 Angers Cedex.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

RUE STE-ANNE
BEAU 3 PCES. 1 300 000 F
Charme, soleil, bel imm. 17e libre janvier. 48-04-38-38.

5e arrdt

Contrescarpe. Maison XVIe, 4 chbres, gd séj., 4 bns, park.
220 m² + TERRASSE
47-03-32-44, matin.

RUE SAINT-JACQUES
RARE, SUPERBE MAISON INDÉPEND. S/JARDIN
170 m² env. 7 200 000 F.
FIMOH 43-87-80-82.

ST-MÉDARD
sans vis-à-vis, Place de T., 6e sans. dble liv. + 2 chbres, soleil. 2.500.000 F.
43-36-82-00.

JUSSIEU
2 PIÈCES. Balns. 45 m²
870 000 F. 45-25-99-04.

6e arrdt

RASPAIL/VAVIN
Imm., p. de t., 3 pces, beaucoup de charme, soleil.
2 200 000 F. 43-22-61-35.

9e arrdt

SQUARE MONTHOLON, près. Séjour, coin cuis., chbre, bns, bon état, imm. ravalé, dble, garden. Urgent.
619 000 F. 43-27-81-10.

SQUARE MONTHOLON
BEAU 2 P. 800 000 F
Impeccable, 4e ét. asc. pierre de t. PLEIN SUD. A SAISIR.
Tél. : 42-71-93-00.

TRUDAINE. Près imm. récent. Vue dégagée, jardin. GD STUDIO. Cuis. équipée, balns, w.-c., asc. 499 000 F. crédit poss. 48-04-84-48.

10e arrdt

10e, R. FBG-POISSONNIÈRE Exceptionnel, 2 pces, cft, s. d'eau, w.-c., 4e ét., s/rue. 499 000 F. crédit total possible. 48-04-08-80.

11e arrdt

STUDIO. 285 000 F
R. Fbg-St-Antoine, Mo Faidherbe, cuis.* équip., équipée, salle eau, w.-c. 48-04-36-38.

PRÈS Mo ALEX. DUMAS. SPLENDIDE STUDIO
Cuis., dche, garden, cave. Chff. indiv., élect. s/rue. 328 000. Crédit 43-70-04-64.

11e. VOLTAIRE
LOFT 90 m²
Ch. avec s.d.b., cuis., w.-c. séparés, Poutres, charme. 1 900 000 F. 42-71-93-00.

Rue Camille-Desmoulins STUDIO ET 2 PIÈCES en duplex, imm. rf, cuis. équipée. Moquette. Tél. : 43-64-89-58.

EXCEPT. S/AV. PARMENTIER et SQUARE ST-AMBROISE. GD 2 P. à rafraîchir, cuis., balns, cave, soleil. 590.000 F. CRÉDIT. Tél. : 48-04-64-48.

12e arrdt

NATION. RER. SPLENDIDE APPT DE CARACTÈRE. GD 2 P. + cuis. w.-c., s.d.bns, rnf. rd.-ch. 795 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

Près Mo PORTE-DORÉE BEAU STUDIO. Cuis. tt cft. Faibles charges. Chauf. ind. élect. 2e ét. clair 315 000 F. Crédit. 43-70-04-64.

GARE DE LYON 3 p. 58 m² 3e étage, cour, sans asc., tout confort. 1 200 000 F. Téléphone : 16 h-20 h, 46-28-83-84.

GARE LYON PRÈS
3 pièces, cuisine, w.-c., bains, 1er étage rue. Prix intéressant. 42-34-13-18.

Mo REUILLY-DIDEROT SUPERBE STUDIO s/rue. Refait nf. Cuis. équipée, w.-c., balns. 279 000 F. Crédit tot. poss. 48-04-84-48.

Mo MICHEL-BIZOT sur avenue Daumesnil. BEAU 3 PCES, rue et verdure, cuis. éq., tt cft. 725 000 F. crédit poss. 48-04-85-86.

14e arrdt

Parc Montsouris, dans allée privée, maison d'architecte, 300 m², r.-de-ch. + 3, poss. projets. 6 500 000 F. CIP 43-42-29-39.

DEMPERT-ROCHEREAU. Prix à saisir. URGENT. STUDIO. Cuis., dche, w.-c., immeuble ravalé. 470 000 F. 43-27-81-10.

Mo ALÉSIA
BEAU 2 PIÈCES
cuis., balns, refait neuf, cft, soleil. A SAISIR.
770 000 F. 43-27-81-10.

14e PORTE D'ORLÉANS

3 P. 1 280 000 F.
P. de t., 63 EXPO SUD, asc. s/bd Jourdan et jardin, cave, park. 42-71-93-00.

15e arrdt

LES TERRASSES DE GRENELLE
Résidence de caractère, grand standing.
2 ou 6 pces duplex, terrasses, jard. privatifs
Livraison fin 90.
ELMER DWIGHT EDOUARD
48-72-58-74.

CONVENTION
Imm. p. de t., très beau 3 pces, tt cft, 2e ét., s/verdure, balc. 1 370 000 F. 43-22-61-35.

Mo DUPLEIX
Dans bel imm. pierre de t. Living + chbre cab. balns w.-c. 2e ét./ss, balc. 46-34-13-18.

16e arrdt

1er TROCADÉRO (privé) Idéal prof. libérales. ENV. 280 m². Triple réception + 4/5 ch. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

17e arrdt

Mo BROCHANT, EXCEPT. 2 pces, entrée, cuis., s. d'eau, w.-c., 3e ét. 589 000 F. crédit. 48-04-08-80.

17e Mo GUY-MOQUET
BEAU 2 PCES. 620 000 F
Impeccable, très clair, exc., séj. chbre, cuis., sal. eau, dressing, cave, gardien. 48-04-35-38.

Mo BROCHANT. A SAISIR BEAU 2 PCES. Imm. rav. s/rue. Cuis. éq., tt cft, soleil. 729 000 F. CRÉDIT. 48-04-85-86.

18e arrdt

BD DE LA CHAPELLE EXCEPTIONNEL 3 PCES Entrée, cuis., s. d'eau, 4e ét., s/rue et cour. 849 000 F. crédit. 48-04-08-80.

LES AMIRAUX
BEAU 3 PCES. 625 000 F
2e ét., avec asc., superbe imm., p. de t., balc., ch. central, gardien. 48-04-35-38.

19e arrdt

PRÈS BUTTES-CHAUMONT BEAU STUDIO. Cuis., tt cft, ravl, nf, cave, faibles ch., 2e ét., sur rue. 289 000 F. crédit. 48-70-04-64.

24 VILLA DES LILAS
Maisons d'architecte
120 et 100 m² + jardin. 3 000 000 F chacune. Visite le 13 mai de 14 h à 18 h.

20e arrdt

20e PELLEPORT
BEAU 2 P. 569 000 F.
42 m², vue dégagée, entrée, séj., cuis. américaine, 1 chbre, bns, w.-c. 2e ét. 43-71-93-00.

Mo ALEXANDRE-DUMAS. BEAU 2 P., rnf, nf, 3e ét. S/rue, cuis. équipée, s. de bns, w.-c. 489 000 F crédit. tot. possib. 48-04-84-48.

78-Yvelines

CONFLANS (PRÈS)
Spacieux 2 pces, chauff. individuel. 490 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS RER
Beau 3 pces, bon état. 500 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS
Tr. beau 4 pces, standing. 570 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS-STE-HONOR.
Proche gare, 3 pces. 490 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CHAMBOURCY
Spac. 4 pces, 90 m², sans vis-à-vis. 760 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

ANDRÉSY RER
(5') Beau 3 pces, résidence standing. 700 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

St-Germain-en-Laye RER (1 800 m), part. vd beau 5 p. 110 m², garage indiv. Prix à débat. URGENT. Tél. : (1) 34-51-49-80.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY EXCEPTIONNEL Imm. pierre de t., 4 pces, 5e asc. + chbre de service + part. 3 100 000 F. 43-80-65-65.

BOULOGNE, PTE MOLITOR. Bel imm. pierre de t., 5 pces, 160 m² + studio 28 m² + park., soleil, calme, dble part. 49-26-73-14.

CHATENAY (92), part. vd 5 pces, 115 m², 3 chbres, park., cave, 2 bains, 2 s. de bns, 1 300 000 F. 47-02-31-33.

BOULOGNE, HOTEL DE VILLE, près. BEAU 2 PCES, rnf. neuf, coin cuis, dche, w.-c. séparé, 2e ét. s/rue, cft, soleil. 460 000 F. 43-27-81-10.

93 Seine-Saint-Denis

CLICHY, 2 P. 390 000 F
LIMITE PARIS EXCEPT. : entr., séj., 1 chbre, cuis., sal. d'eau, w.-c., 38 m² envir., bon imm., cédé tot. 42-71-93-00.

EXCEPTIONNEL
BOULOGNE
3/4 PCES. 1 050 000 F
Mo MARCEL-SEMBAT, 70 m² env., réelé. recherchés, s/jardins, vue dégagée, park. gardien. 48-04-35-38.

Mo PRÉ-ST-GERVAIS EXCEPT. A SAISIR
2 pces, cuis., w.-c., couette, s/jardin, clair, calme. 210 000 F. 43-27-81-10.

94 Val-de-Marne

A VENDRE VITRY-MAIRIE Libre fin août 89 (3 km Pte Choisy) par RN 305 Appt 4 P. 91 m² + 4 m² (loggia) au 7e ét., imm. 1978, dble jardin, calme, sa vis-à-vis. Entrée, salon, séjour, chbres 11 m² et 14 m², cuis. amén., s.-de-b. carrelés rel. neuf, w.-c. séparés, cellier, nombr. plac., chauff. centr. indiv. par radiat., blindage, grande cave, parkings en sous-sol. Près commerces, écoles, proche tres commodités. Prox. bus 183, 180, 132, 172 ; à 10 mn Mo L.-Aragon ou RER C. Prix : 895.000 F. (Agence s'abstenir.) Tél. de 9 h à 11 h et de 21 h à 23 h. au (1) 46-82-67-68.

IVRY. Tout près 13e, dans imm. rénové, séj. + 2 chbres, tt cft, soleil, calme, 70 m². 750 000 F, poss. agrandir. 46-44-88-07.

100 M bois Vincennes, près Mo ; except., imm. stand., p. de t., gd 2 pces 55 m², cuis. équipée, s. de bns, w.-c., balc. 899 000 F. 48-04-08-80.

VINCENNES, PRÈS Mo, AV. CHATEAU, GD STUDIO, tt cft, cuis. équipée, s. d'eau, w.-c. 439 000 F, crédit. 48-04-08-80.

Province

HYÈRES (VAR)
Studio 30 m², cuis. équipée, s. de bns, w.-c., loggia vitrée + cave + parking, près ts commerces. 250 000 F.
Tél. : heures repas : (16) 94-38-64-68.

COMBOURG (35) entre Rennes et St-Malo, vend studio 34 m². Libre. Ch. indiv., dft., cave, park. de réséd. calme. Gd parc. Près gare et comm. 150 000 F. Tél. : (16) 1-39-69-68-80 et (16) 1-39-61-76-79.

Carnon plage (34), urgent, vds appart., 45 m², dans ville bord mer. 380 000 F. 67-52-69-78, soir.

Etranger

AOUT ALGER, centre-ville, bien situé, appt 4 pces, gd standing, entièr. équip. (antenne parabol., climat.), conviend. aussi prof. lib. Mme BOUMEDINE, 20, rue F.-Curie, 92110 Clichy.

Floride, appt, 66 m², sur plage privée. 780 000 F. Document. : (16) 37-31-04-78.

appartements achats

M.G.N. (34e ANNÉE)
38, bd Batignolles, Paris-17e 43-87-71-55
dans le cadre du réseau ORPI, rech. pour sa clientèle locale et étrangère, APPTS, HOTELS PARTICULIERS. PARIS-PROCHE BANLIEUE.

Recherche 1 à 3 p., PARIS, Préfém 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e avec ou sans travx. Pièce cpt chez notaire. (1) 48-73-48-07 même soir.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
5, RUE BERRYER 75008 PARIS
RECHERCHE
pour sa clientèle d'institutionnels d'investisseurs et de particuliers
STUDIOS, APPTS ET MAISONS
PARIS ET SA BANLIEUE
U.F.E. 42-25-12-99.

URGT, J'ACHÈTE
compt. studio ou 2 pces. Paris, dest indifférent. faire offre. 42-71-12-00.

URGENT ACHÈTE COMPTANT APPART. ou PAVILLON. Même à rénover. M. Vallerand. 43-70-48-00.

PAIEMENT CPT
Urgent, j'achète à Paris 2-3 pces, même av. travaux, maxi 600 000 F. 42-71-93-00.

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées
46-22-03-80/43-59-68-04, poste 22, rech. appts à vendre, tout et gde superficie. ÉVALUATION GRATUITE aux demandes.

immeubles

NOUS AVONS PLUSIEURS APPARTEMENTS A VENDRE DANS LE CADRE DE :
LA LOI MALRAUX
PARIS-LILLE
BORDEAUX-ROUEN
MONTPELLIER
Rens. : C.P.I.I. SA
25, r. d'Argenteuil, Paris-1er Tél. : (16-1) 42-60-68-66.

GROUPE BORESSAY
ACHÈTE COMPTANT IMM. PARIS INTRA-MUROS INTERMÉDIAIRE SOLLICITÉ
3, rue Vieux-Colombier 6e. 46-24-83-33. FAX 47-45-76-08.

locations non meublées offres

Région parisienne

CONFLANS ET ENVIRONS
Maisons à partir 4 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS ET ENV. (78)
Studios à part. de 2 000 F + ch. 2 pces à part. de 2 200 F + ch. 3 pces à part. de 2 900 F + ch. 4 pces à part. de 2 900 F + ch.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

ST-MAURICE, à 400 m Bois de Vincennes, Mo Charenton-Écoles. 6, rue des Sureaux, Cie d'assur. loue de imm. nf de qual., jamais habité, appts de 3 à 5 p. + 1 studio. Vis. mer.-merc. de 17 h à 19 h.

A LOUER
Particulier
Saint-Germain-en-Laye Centre
3 pièces, 72 m²
Balcon Sud. Bon état.
Libre le 1er juin.
4 300 F + 500 F.
Tél. : 39-75-71-02.

locations non meublées demandes

Paris

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
5, RUE BERRYER, 75008 PARIS
LOCATION, VENTE, GESTION.
RECHERCHE APPARTEMENTS VIDES OU MEUBLÉS POUR SA CLIENTÈLE
LOYERS GARANTIS
par compagnie d'assurance.
U.F.E. 42-89-12-52.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTIN. et DIPLOMATES GDS APPTS de stand. 5, 6, 7 P. Tél. : 42-80-20-42.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine 75008 Paris, recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE
Belles réceptions avec minimum 3 chambres.
(1) 45-62-78-99

locations meublées offres

Paris

Part. loue charmant petit 2 pces aménagé, mezzanine, cheminée. 17, rue Grégoire-de-Tour. Prix : 4 200 F net. 45-55-91-82 poste 4281.

immobilier information

« PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER »
L'Annuaire des propriétaires des immeubles recense 28 000 propriétaires de 38 000 immeubles.
SEESAM : 46-22-99-33.

maisons individuelles

ST-GERMAIN (78)
(6 kms). Agréable maison, 150 m² habitables s/1 000 m². 5 chbres, 2 bns. 1 900 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

POISSY (78)
Mais. 1987, 100 m² habit., pr. centre, frais réduits. Prix : 1 280 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

PRÈS CONFLANS (78)
(RER 10'). Belle maison, 150 m² habit. s/517 m². Quart. résid. 1 800 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS GARE (78)
Bel. meulière, 6 p., s/300 m², garages. 1.400.000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS (78)
Maison anc., 7 p., beau terrain. 1 720 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS (78)
Sup. mais. pierre poss. 200 m² habit. s/1.150 m². 1.600.000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS-STE-HON. (78)
Sup. mais. en p. Poss. 200 m² hab. s/1 250 m². 1 600 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS-STE-HON. (78)
Mais. parf. état, 146 m², s/ 830 m². 1.525.000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS-STE-HON. (78)
Mais. anc. restaurée, 4 p., belle décoration sur beau terrain 470 m². 780.000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS-STE-HON. (78)
Pr. centre, mais. 73 m² + gge., s/ 530 m². 970.000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CHANTELOUP-LES-V. (78)
Mais. pl.-pied, 5 p., s/850 m², s/sol, Px : 1 130 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

PR. ANDRÉSY (78)
Sup. maison, rés. 180 m², s/600 m². 1 670 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

ANDRESY (78)
(R.E.R. 10 mn.), gde mais. 9 p., s/ 512 m². 1.500.000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

BEVRES, 9 km Perissable. PPTÉ 2 000 m². Maison état nf, 6 p. : séjour 50 m², 4 ch., 2 bns. Parc gds arbres, vue. 2 800 000 F.
Tél. : 60-19-19-85, soir.

pavillons

De part. à part. vend pavillon 6 pièces récent, tout confort, 115 m² habitables, terrain 350 m², à Maisons-Sénart, commerces, lycée, espaces verts, forêt à 200 m, 35 min. train Paris. 595.000 F.
Tél. : 60-63-70-40.

villas

A vendre VILLA de caractère, près de Soissons (6 km), 240 m² hab. + sous-sol. TERRAIN 2 000 m² clôturé, arboré, 2 entrées, 5m² ch., 2 s.d.b., 2 w.-c., cheminée, cuisine équipée.
Prix : 750 000 F.
Tél. : (16) 37-82-81-31.
M. ou Mme LEGA Félix.

Part. vd Ste-Maxime (Var), 1,5 km plage et ville, vlla sur 1 500 m², sé., 3 chbres, cuis., s. d'eau, w.-c., gar., gde terrasse, futur golf 18 trous à 500 m. 1 200 000 F. 48-39-40-95.

maisons de campagne

VILLERS/MER (Normandie) IDÉAL pour W-E et vacances, petite construction, 300 m plage, 2 p. meublées, cuis. aménag., mezzanine, s.d.b., w.-c., garage, chauffage, gde terrasse. Calme. 230.000 F.
Tél. : (16) 31-87-09-96.

Gironde, près BORDEAUX, à louer juin, juil., août, sept. : maison campagne, 4 p., parc et étangs privés. 1 500 F/sem., 5 000 F/ms.
Tél. : (16) 53-81-82-52.

propriétés

RÉGION COMPIÈGNE
Ferme pierres, ardoises. 140 m² cft s/4 400 m². Joli site. Prix : 445 000 F.
Tél. : (1) 42-51-34-06.

GOUDELIN, CdN, 10 mn St-Cloy-Port, maison de maurtier, en L., rest. sur 9000 m², bord riv., pierres, poutres appar., chem. granit sous ard., 120 m² habit., 5 p., bain, rang., chff. élec., dble isol., gar., terr. dépend. 100 m², jard. arb., chasse, pêche, tennis, volle, golf, équit., futur TGV, habit. de suite. Belles prestations. (16) 39-18-58-06 ap. 20 h. Prix : 420 000 F justifié.

AU MAYET D'ÉCOLE (Allier)
A 15' de Vichy. Prox. RN9, axe Paris-Montpellier, vrt maison 11 p., entièr. rénovée, extérieur à terminer, intér. gd luxe. Plus 4 vergers à entretenir. R.d.c. : entrée, 4 ch., 2 s.d.b. + w.-c., salle télé, buanderie et cave fraîche. Étage : salon et s. à manger cheminée. Gde cuis. équipée, 2 ch., s.d.b. avec balnéo, w.-c., terrasse 20 m², vue panoramique sans vis-à-vis. Chauff. électrique. 1 000 m² terrain. Prix à débattre, base 1 million. Possib. vente vide ou entièrement meublé. Cons. : M. CUICKE, 23, Cité de la Montade, 15 000 AURILLAC.
(16) 71-48-02-13 ap. 19 h.

YPORT, Seine-Maritime, belle propr. normande, 2 129 m², vast., cuis., s. à m., 2 sal., bur., 7 chbres, s. de bns, gar., jard. 1 000 000 F. 35-44-62-50.

1 h 30 Paris direct auto, sud MONTARGIS (45)
Je vends cause mutation
ANCIEN PRESBYTÈRE
Tt amén. s/son terrain 5 ha. Réception, séj. rustique, cheminée, bibliothèque, cuis. équipée, 6 chbres, 3 bains, 3 w.-c., communs, maison artis. Prix tot. 849 000 F. Crédit 100 %. Remboursable comme un loyer. Tél. : (16)38-85-22-82, 24 h/24 h.

IMMO 105
33, RUE DE LA MADELEINE ÉPERNON (28230).
(16) 37-83-73-73
rech. pour sa clientèle PARIS ET SA BANLIEUE PPTÉS, TERRAINS, ÉTANGS, FORETS, ETC. PAIEMENT COMPTANT chez votre notaire.

11 km de la FERTÉ S/JOUARRE 77, propriété anc., rénov. sur 1 hect. env. clôt. 248 m² habit. Chemin. 1 200 000 F. 64-20-83-65.

Lubéron-Pleine de Bonnieux import. bastide XVIIe siècle. 13 p., très gd cft entre vignob. et lavande, charme de l'autre, t... 4 200 000 F. Écrire à Mes Meillier, 6, r. de Chazeaudun, Paris-8.

A 1 h 30 Paris direct aut. sud MONTARGIS (45)
Vallée de la Loire, s/son terr.
6 HA BORD DE RIVIÈRE
Authent. MOULIN aménagé cachet, rare site privilégié tout en pierres tuiles pays. Demeure anc. confortable rattrapée, séj. sal. cheminée, cuis. équipée. Ancien four à pain, bibliothèque. 5 chbres, bns, w.-c + mais. d'amis, travaux décor, directe SUR SA GRANDE PISCINE dépend. cave gar.
Px tot. 1 200 000 cédé. 100 % Rembours. comme un loyer consent. 16-38-85-22-82, et le soir ap. 20 h au 16-38-88-22-29, 24 h s/24.

AFFAIRE RECOMMANDÉE VDS CAUSE MUTATION
A 70' Paris, direct autos. Sud MONTARGIS (45)
ville 1e comm. SPLENDIDE VILLA, récente, s/son parc 3 000 m², arboré, clos, beau séj. 60 m², cham., terrasse donnant accès direct s/se piscine privée, chauffée. Cuis. équip., 3 chbres, bains, w.-c., gar., s. de jeux, cave, dépend., chauff. centr.
A SAISIR
Px tot. de l'ensemble 890 000 F, crédi. 100 % poss. (16) 38-85-22-82, 24 h/24.

terrains

A vendre (17 Barnay) 300 m centre ville, 2 lots. Lot n°1 : beau terrain à construire : 1 030 m² ent. viabilisé (eau, tél., tout-à-l'égoût) sur le terrain.
Tél. : (16-1) 64-06-48-52.
Lot n°2 : petite maison sur terrain 706 m², tout confort. 2 pièces, cuisine, salle de bains, convenant bien à personne en retraite ou jeune couple.
Tél. : (16-1) 64-06-48-52.
Possibilité de vente des deux lots en un seul.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux bureaux bureaux bureaux

Ventes

SÉLECTION RICHARD ELLIS 45-63-08-08
VENTE
LEVALLOIS-CHAMPERRET
1 400 m², imm. neuf, plgs, dispon. déc. 89.
BOULOGNE-BILLANCOURT
1 200 m² + plgs, imm. neuf, divis. à partir de 500 m², dispon. immédiat.
SQUARE MONCEY
Imm. pierre de taille, sec. 2 X 170 m² au 1er et 2e étage. EXCELLENT ÉTAT. FIMOH, 43-87-80-62.

Locations

SÈVRES : 950 m², de caractère
BOULOGNE-RUE D'AGUESSEAU imm. indépendant 1 585 m².
Mo N.-D. DE LORETTE, 9e : 1 700 m².
BOÉTIE : 130 m²
LEVALLOIS : 480 m²
JACQUES DE MONCAN SA 45-63-17-63.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de société. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

SIÈGE SOCIAL
Bux équipés ts services, démarches R.C.-R.M. SODEC SERVICES CH.-ÉLYSÉES 47-23-55-47. NATION 43-41-81-81.

SIÈGE SOCIAL
Bux équipés ts services, démarches R.C.-R.M. SODEC SERVICES
CH.-ÉLYSÉES 47-23-55-47. NATION 43-41-81-81.

MONTPARNASSE
1 880 m² + PARKGS
Imm. indépendant rénové
RER PTE CLICHY
5 800 m² + PARKGS
Imm. indépendant neuf
MONCEAU
H.-P., 400 m²
rénové, très bon stand.
GARE DE LYON
500 m² NEUFS
immeuble indépendant
NATION
1 300 m², RÉNOVÉS
Imm. indépendant, boutique, parkgs, vte ou location.
NANTERRE
2 100 m² + PARKGS
bux + act. + stock (HSP 5 m)
Mo CHATILLON
VENTE - LOCATION
bureaux, activités, 4 000 m² divis., lot 300 m².

Domiciliation depuis 50 F/ms Paris 1er, 8e, 9e, 12e, 15e et 17e. Constitution SARL 1.000 F HT. INTER DOM 12e, 43-40-31-45. CREADOM 17e, 42-67-05-69.

CIDES
DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE, OU VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL
DANS NOS CENTRES D'AFFAIRE
★AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
★AV. VICTOR-HUGO
★R. DE PONTHIEU, 8e
★TOILE, IÉNA, 16e
★PASSY-TROCADÉRO
Bux équipés, 1/2 j., secrét. téléph., services, télex, fax. Eurosignal.
DOMICILIATIONS : 180 à 390 F/m.
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
CIDES 47-23-82-10.

DOMICILIATION Bx BURX, TÉLEX, TÉLÉCOPIE.
AGECO 42-94-95-28.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

SÉLECTION RICHARD ELLIS 45-63-08-08
QUARTIERS D'AFFAIRES
MADELEINE
746 m², sup. imm./jardin, plateaux divis. décloisonnés
MONCEAU
1 115 m², imm. récent, plgs, dispon. immédi.
RD-PT-CHPS-ÉLYSÉES
1 236 m², sur 1 niveau, 1 cx & empiac. pyatige.
PRESBOURG-ÉTOILE
1 885 m², plgs, rénovés, except., dispon. immédi.
RUE DE MAUBEUGE
1 381 m², entièr. rénovés, plgs, disp. immédi.
RUE JEAN MERMOZ
140 m², rén., disp. immédi.

SÉLECTION RICHARD ELLIS 45-63-08-08
RUE AMPÈRE
407 m², hôtel partic., rén.
R.FÉLICIEN-DAVID
215 m², clairs, fonctionnels.
RUE D'HAUTPOUL
400 m², moderne, plgs, parfait état.

BUREAUX A LOUER
SUR PARC MONCEAU
4 500 m², divisibles à partir de 550 m² + 106 parkings
IMMEUBLE DE PRESTIGE RÉNOVÉ
SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE
Rue de Courcelles, 5 000 m², immeuble rationnel
140 m² cloisonnés, 70 parkings, 3 salles de conférences climatisées
PRIMM
Les professionnels de l'immobilier d'entreprises. 40-70-00-90.

SÉLECTION RICHARD ELLIS 45-63-08-08
RIVE GAUCHE
TOUR MONTPARNASSE
305 m², local commercial, r.-de-c., tour.
RUE GEORGES-PITARD
plateaux, 400 m², rén., plgs.
RUE DE TOLBIAC
1 456 m² divisibles, plgs, restaur. entreprises.

SÉLECTION RICHARD ELLIS 45-63-08-08
RUE JEAN-MERMOZ
140 m², bel immeuble.
ALMA-ROOSEVELT
290 m², étage élevé,
PLACE DE L'OPÉRA
188 m², 9 burx, rénovés.
PLACE DE LA CONCORDE
214 m², parf. état, idéal agent de change.

SÉLECTION RICHARD ELLIS 45-63-08-08
RUE DE PONTHIEU
275 m², moder., 12 burx, plgs.
CHAMPS-ÉLYSÉES
504 m² sur 1 plateau rén.
RUE LA BOÉTIE
300 m², bail précaire.
RUE DE VILLIERS
240 m², dispon. immédi.
BD DES BATIGNOLLES
180 m², 7 burx rénovés.

SÉLECTION RICHARD ELLIS 45-63-08-08
ISSY-LES-MOULINEAUX
5 500 m², imm. neuf, dispon. 4e trim. 89, 558 m², imm. neuf, plgs.

locaux commerciaux

Ventes

A VDRE OU A LOUER
LOCAUX de IMM. NEUFS PIEDS D'IMMEUBLES
5e ET 12e ARRONDTS
conviendraient à sociétés prestataires de services.
PARTHENA
42-89-29-66.

Locations

CONFLANS (78)
Bien situé. Cabinet médical. Loyer 4 600 F + ch.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

Bail 3, 6, 9. Local clair à usage de bureaux, quartier Marx-Dormoy-18e, 80 m², loyer mensuel 8 200 F H.T.
Tél. : 46-07-32-88.

fonds de commerce

Ventes

Nice cède superbe magasin, 15 m vitrine d'angle, France-Négresco. 1 500 000 F, loyer 8 400 F/mois, future zone piétonne. 93-87-90-51.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

Les Belles Propriétés du Monde

PRÉCY-SUR-OISE

Idéal réception, superbe ppté de 8 pces ppales, cuis. éq., s. de bns, w.-c. Elevée sur s/sol. En rez-de-jardin plac. avec bar réception, sauna, jacuzzi, dche multi-jets, plac. int.-ext. avec plages, barbecue, bar couvert. Jard. 1 300 m² ent. paysagé : massifs avec cascades, etc. RARE. Px : 4.500.000 F.

Agences n° 1 - 30-35-03-50.

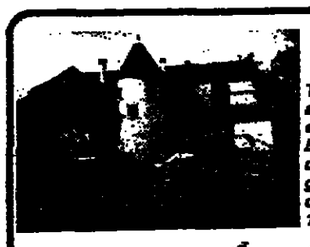

LAMORLAYE

Très belle ppté dans un parc arboré de 4 000 m², compr. : entr., séj. dble 56 m², cuis. amén., bureau, 6 chbres, 2 s. d'eau, 2 s. de bns, 2 w.-c., s/sol tot., gren., gar. 2 voit. + 1 pet. maison av. cuis., 2 chbres, s. de bns, gar. de 120 m². Px : 2.975.000 F.

Agences n° 1 - 44-57-15-10.

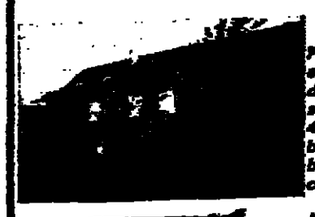

SENLIS

Plein centre, emplacement except., ppté en pierre, sur 800 m² de jardin av. séj. dble 40 m², dressing avec placards, cuis. amén., 4 chbres, s. bain av. dche, 2 s. de bns dont 1 à l'éc., 2 w.-c., cellier, buanderie carrelée, chaufferie, cour 2 voit. Px : 2.136.000 F.

Agences n° 1 - 44-53-28-88.

GOUVIEUX

Propriété contemporaine sur 2.900 m² clos et paysagé, surface habitable de 220 m², hall d'entrée avec mezzanine, s. à m. 25 m², vaste séjour avec cheminée, cuisine aménagée avec coin repas, 4 chambres dont une avec balcon, lingerie, grenier, garage. Prix : 1.780.000 F.

Agences n° 1 - S.A. Groupe BGS, 18 *bis*- 20, rue Vivien, 95270 Luzarches. 30-35-03-50.

NEUILLY-EN-THELLE

Manoir récent comprenant : séj. de 60 m² avec chem., mezz., 3 chbres, s. de bns, w.-c., cuis., salle de jeux de 50 m², le tout sur un parc de 3 000 m². Beaucoup de caract. Px : 2 765 000 F.

Agences n° 1 - S.A. Groupe BGS, 20, rue Vivien, 95270 Luzarches. 30-35-03-50.

CREIL — Belle maison de maître située face à l'Oise, comprenant : 1 hall, 1 séjour, 1 salon, 6 chbres, 1 cuis., 2 s.d.bns s/sous-sol total. Maison de gardiens sur 1 500 m² de terrain env. Prix : 2 135 000 F.

ÉTIOLLES

Belle maison sur 2 925 m² de terrain, 154 m² au sol, séj., chem., 51 m², 4 chbres, cuis., s. de bns, w.-c., s/sol total, gar. 3 voit., salle de jeux, cave, terrasse 100 m². Px : 2 690 000 F.

Agence Autoroute Sud, 32, Grande-Rue, 91290 Arpajon. 60-83-16-62.

STE-GENEV.-D.-BOIS

Sur 1 050 m de terrain, 180 m² habit., séj. 40 m², s. à manger av. chem., bar, cuis. à l'américaine chêne équipée 45 m², 4 chbres, salle de bns, salle d'eau, s/sol, garage. Px : 1 639 000 F.

DRAVEIL

Sur 650 m² de terrain, 2 appts, 2 séj., 4 chbres, 2 s. de bns, 2 cuis., 2 w.-c., piscine 60 m², 100 m² prof. plongeoir 2,25 m, couverte, chauffée automatiq., gar. 2 voit. Px : 2 120 000 F.

Agence Autoroute Sud, 32, Grande-Rue, 91290 Arpajon. 60-83-16-62.

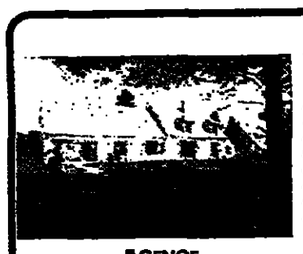

LONGJUMEAU

Belle villa sur 1.800 m² de terrain, 320 m² habitables, menuiserie chêne massif, séjour, bar, cheminée, salle à manger, cuisine chêne équipée, salle avec barbecue, très belle salle de bains, sauna, 4 chambres, lingerie, bureau 35 m², garage, terrasses, frais réduits. Prix : 3.650.000 F.

32 Grande-Rue, 91290 ARPAJON. 60-83-16-62.

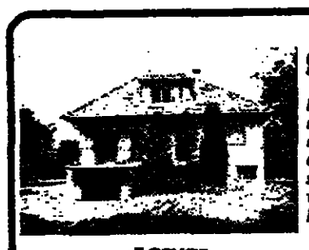

STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Maison sur 1.220 m² de terrain, 210 m² habitables, séjour de 41 m², 4 chambres, 3 salles de bains, bureau, lingerie, sous-sol total, chambre de service, interphone, terrasse. Prix : 1.590.000 F.

32, Grande-Rue, 91290 ARPAJON. 60-83-16-62.

Au cœur de la métropole Nord, à 10 minutes de Lille et à 2 heures de Paris : aéroport, T.G.V., autoroute. En plein campagne : maison individuelle fonction d'architecte, 225 m², 7 chambres, 2 s.d.b., garage 3 voitures + dépendances. Sur un terrain en pente de 9 200 m². Construite en 1972 par A.G.A. Paul Chemetov, architecte. A vendre 1 600 000 F. Pour tout renseignement, contacter :

C. STERCKEMAN 20-80-08-42 (bureau de bureau) ou 20-80-08-27 (après 20 h).

AGENDA IMMOBILIER

BAIE DES SABLES D'OLONNE

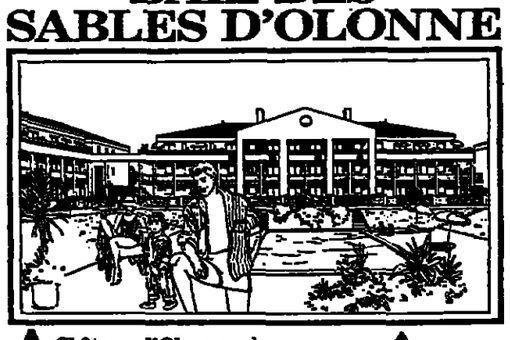

A Château d'Olonne, dans un quartier résidentiel au sud des Sables, "La Louisiane", une résidence haut de gamme avec piscine privée. Une grande variété d'appartements avec de larges balcons dominant l'océan.

Spie Loisirs

Bureau de vente : 75 av. Marceau 75116 PARIS **47.23.00.67**

Veuillez m'envoyer votre documentation "Château d'Olonne"

Nom

Adresse

Tél. dom. Tél. bur.

Cabourg

349.000F* Piscine et tennis privés

EXCEPTIONNEL

Avec 13.960 F à la réservation (4%) Votre maison 3 pièces tout équipée avec cheminée feu de bois, directement sur le golf.

*A partir de... Prix au 1/1/89. Existe également en 2 pièces. Financement personnalisé. Gestion locative assurée.

(1) 42.25.25.25

Bon documentation sur CABOURG

Nom

Adresse

Tél. Dom.

Tél. Bur.

66, CHAMPS-ÉLYSÉES - 75008 PARIS

FERINEL week-end

COTE D'AZUR

DOMAINE PRIVE DU CAP BENAT
140 hectares de privilèges

Terre rare...

Dernière chance d'acquérir à 5 km du Lavandou, face aux Iles d'Or, l'un des plus beaux terrains constructibles... protégé à tout jamais au cœur d'un parc de 140 hectares, classé, privé, gardienné toute l'année.

Documentation réservée. Pour le recevoir, adressez aujourd'hui même votre carte de visite à POSIDONIA – Département vente, Domaine privé du Cap Bénat, 83230 BORMES-LES-MIMOSAS, ou téléphoner à M. JEANNOT au 94-71-27-28. Télécopie : 94-64-85-05.

COFINORD constructeur

PRES DE PORNIC

LA BERNERIE : Port St Jacques. Village loisirs. Accès direct à la mer. Plan d'eau. Piscine privée.

Villa 6 couchages + cuisine équipée + jardin privatif (existe en appartement).

275 000 F*

Tél. (1) 42 61 39 79

Gestion locative COFITEL.

Coupon à retourner à COFINORD : 31, av. de l'Opéra - 75001 PARIS

NOM

TEL. TEL. BUREAU

ADRESSE S.J.

*A partir de, frais de notaire en sus.

A VALESCURE ST-RAPHAËL

Bouygues Loisirs

Au cœur du nouveau golf international, Bouygues Loisirs construit (entre les trous 12 et 13) 4 petits immeubles avec des studios, des 2 et 3 pièces autour d'une piscine privée. Renseignements et vente sur place :

les Résidences du Nouveau Golf

Avenue du Golf (cv 015) 83700 Valescure. Tél. (16) 94 82 44 51

Pour recevoir une documentation gratuite, envoyer ce bon à Bouygues Loisirs : 22, rue Pastorelli – 06047 Nice.

Nom

Adresse

Tél. :

CETTE PAGE

AGF

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Chaque mercredi, *le Monde* consacre cette page à la publication d'une sélection d'appartements et de maisons individuelles mis à la location par les investisseurs institutionnels.

Mais qui sont donc ces institutionnels ?

Ce sont, en fait, des compagnies d'assurances, des sociétés immobilières d'investissement, des caisses de retraites qui, le plus souvent, sont statutairement amenées à investir 30 % de leurs bénéfices en placements immobiliers.

La vocation de ces investissements, c'est d'apporter un revenu financier.

Ces immeubles sont donc mis sur le marché locatif. Mais, appartenant à des institutionnels qui possèdent des parcs importants, ils sont gérés professionnellement sous l'œil attentif de l'administration. Ils garantissent donc aux locataires utilisateurs, d'une part, une application rigoureuse de la législation régissant les relations entre locataires et propriétaires et, d'autre part, la garantie d'un entretien régulier conservant ainsi toute la valeur de ce patrimoine.

Tout cela explique que les investisseurs institutionnels qui, dans cette page, proposent des logements à la location se soient collectivement engagés à fournir des informations claires et précises : descriptif, adresse, loyer et charges présentés séparément et coordonnées du commercialisateur à contacter.

D'un commun accord entre *le Monde* et ces propriétaires, une présentation standardisée a été adoptée pour ces annonces afin de faciliter la recherche des futurs locataires.

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
2e ARRONDISSEMENT		
2 pièces 52 m², 3e étage	48, rue Montmartre SAGGEL* 47-42-44-44	4.600 + 412
3e ARRONDISSEMENT		
2 pièces, park. 62 m², 5e étage	7 *bis*, rue Saint-Gilles COFIMEG 43-21-63-21	9.034 + 622
4e ARRONDISSEMENT		
2 pièces, park. 65 m², 1er étage	43-45, rue V.-du-Temple CIGIMO 48-24-50-00	6.250 + 620
8e ARRONDISSEMENT		
2 pièces 50 m², 4e étage	30, rue de Constantinople CIGIMO 48-24-50-00	4.400 + 650
11e ARRONDISSEMENT		
Studio, meublé 36 m², r.-de-ch.	74, rue Amelot HOME PLAZZA 47-00-80-00	2.975 + CC/SEM
Studio, meublé 28 m², r.-de-ch.	74, rue Amelot HOME PLAZZA 47-00-80-00	2.380 + CC/SEM
2 pièces, meublées 45 m², 5e ét.	74, rue Amelot HOME PLAZZA 47-00-80-00	4.760 + CC/SEM
13e ARRONDISSEMENT		
3 pièces 75 m², 5e étage	108 *bis*, bd Blanqui AGF 42-44-00-44	5.780 + 400
3 pièces 63 m², 5e étage	10, rue des Frères-d'Astier SGI-CNP 45-85-64-15	4.500 + 605
14e ARRONDISSEMENT		
3 pièces 71 m², 3e étage	16, rue de l'Ouest SGI-CNP 43-20-54-58	6.300 + 852
15e ARRONDISSEMENT		
3-4 pièces 90 m², park.	85-89, bd Pasteur COFIMEG 43-21-63-21	7.150 + 1.510
3 pièces 67 m², 3e étage	21, rue Balard SAGGEL* 47-42-44-44	6.300 + 790
16e ARRONDISSEMENT		
Studio 25 m², 6e étage	27, av. Kléber CIGIMO 48-24-50-00	3.500 + 200
3-4 pièces 88 m², 1er étage	8, rue Fantin-Latour SAGGEL* 47-42-44-44	7.200 + 1.140
3-4 pièces duplex 96 m², 6e étage	94, rue Raynouard SAGGEL* 42-88-61-05	9.600 + 2.500
17e ARRONDISSEMENT		
2 pièces 70 m², 4e étage	87, av. Niel SAGGEL* 47-42-44-44	6.000 + 1.738
Studio 39 m², 2e étage	87, av. Niel SAGGEL* 47-42-44-44	3.500 + 641
19e ARRONDISSEMENT		
3 pièces 69 m², 5e étage	11, rue Rébeval SGI-CNP 42-41-99-35	4.100 + 1.179
20e ARRONDISSEMENT		
3 pièces 79 m², 4e étage	19, rue des Balkans SGI-CNP 43-67-05-36	4.908 + 887
78 - YVELINES		
3 pièces 66 m², 2e étage	Poissy 1, av. des Ursulines SGI-CNP 30-74-32-14	2.640 + 852
3 pièces 74 m², 1er étage	Saint-Germain-en-Laye 42 *bis*, rue des Ursulines AGF 42-44-00-44	5.350 + 760
Studio 36 m², r.-de-ch.	Saint-Germain-en-Laye 40 *bis*, rue des Ursulines AGF 42-44-00-44	3.150 + 300
3 pièces, park. 80 m²	Versailles 1 à 13, av. Gal-Pershing COFIMEG 39-54-21-99	4.510 + 1082
4-5 pièces, balcon 120 m², park.	Viroflay 2, rue Joseph-Bertrand CIGIMO 48-24-50-00	8.470 + 1.160
3-4 pièces 90 m², park.	Viroflay 2, rue Joseph-Bertrand CIGIMO 48-24-50-00	5.830 + 870
3 pièces, park. 80 m², 1er ét., balc.	Viroflay 2, rue Joseph-Bertrand CIGIMO 48-24-50-00	5.460 + 780
91 - ESSONNE		
3 pièces 70 m²	Massy Avenue Nationale COFIMEG 69-20-48-91	3.388 + 795
6 pièces, maison 156 m², jard.	Gif-sur-Yvette Avenue du Gal-Leclerc COFIMEG 69-28-15-32	8.600 + 400
4 pièces 80 m², 10e étage	Massy 7, square Yves-du-Manoir AGF 42-44-00-44	3.570 + 1.300
92 - HAUTS-DE-SEINE		
4 pièces 73 m², 6e étage	Boulogne 48, rue de Meudon SAGGEL* 47-42-44-44	4.200 + 1.204
Studio 56 m², 3e étage	Boulogne 33-35, rue Anna-Jacquin AGF 42-44-00-44	4.400 + 1.000
3 pièces 82 m², r.-de-ch.	Boulogne 33-35, rue Anna-Jacquin AGF 42-44-00-44	7.650 + 1.650
2 pièces 54 m², 9e étage	Courbevoie 2, av. du Parc AGF 42-44-00-44	3.800 + 310
3 pièces, park. 75 m², 3e étage	Neuilly 223, av. de Gaulle CIGIMO 48-24-50-00	6.900 + 1.160
3-4 pièces 89 m², 2e étage	Neuilly 4-8, av. de Bretteville SAGGEL* 47-42-44-44	7.565 + 1.724
Studio 44 m², 2e étage	Neuilly 47-49, rue Perronet AGF 42-44-00-44	4.235 + 530
4 pièces 93 m², 3e étage	Puteaux 1 *bis*, rue Volta SAGGEL* 47-78-15-85	5.700 + 890
3-4 pièces 85 m², 3e étage	Puteaux 1 *bis*, rue Volta SAGGEL* 47-78-15-85	5.000 + 802
4 pièces 85 m², 2e étage	Puteaux 1 *bis*, rue Volta SAGGEL* 47-78-15-85	4.950 + 801
5 pièces 107 m², 1er étage	Puteaux 1 *bis*, rue Volta SAGGEL* 47-78-15-85	6.150 + 1.012
3 pièces 73 m², 8e étage	Puteaux 14, square L.-Blum AGF 42-44-00-44	4.200 + 1.190
3 pièces 72 m², r.-de-ch.	Suresnes 16-22, r. S.-de-Rotshschild AGF 42-44-00-44	4.000 + 1.090
5 pièces 105 m², 2e étage	Vanves 3, place des Provinces SAGGEL* 47-42-44-44	6.250 + 1.391
94 - VAL-DE-MARNE		
4 pièces 82 m², 2e étage	Cachan 4, av. Cousine-de-Méricourt SAGGEL* 42-88-61-05	4.500 + 725
3 pièces 72 m², 37e étage	Nogent 31, rue du Port SAGGEL* 47-42-44-44	4.132 + 650
95 - VAL-D'OISE		
5 pièces 122 m², 9e étage	Sannois 27, rue Jules-Ferry AGF 42-44-00-44	4.910 + 650
4 pièces 82 m², 6e étage	Sannois 21, rue Jules-Ferry AGF 42-44-00-44	3.700 + 600

* Cet appartement, comme tous ceux proposés par cette société, fait l'objet d'une description complète accessible à tout moment sur minitel (3615 code LOCAT).

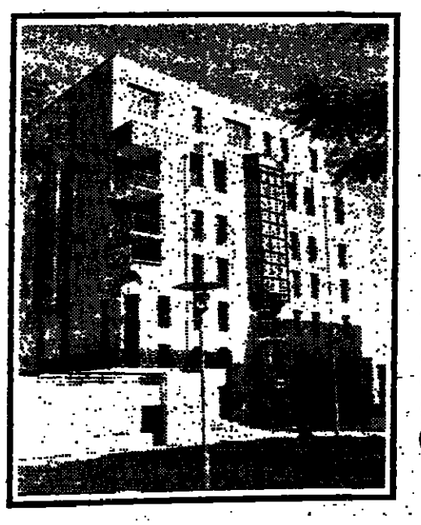

DU NEUF A PUTEAUX
1 bis rue Volta

Ce nouvel immeuble de 42 appartements termine à Puteaux la grande opération d'urbanisme en bordure de Seine, en face du Bois de Boulogne.

Le bâtiment comporte notamment toute une gamme de 4 pièces à partir de 5.700 F, provision pour charges comprises.

Prenez rendez-vous avec l'Agence de Courbevoie de la SAGGEL VENDÔME ou rendez visite au bureau de location ouvert sur place le mercredi de 13 h à 15 h.

saggel vendôme 47.78.15.85

CHANGER DE LOGEMENT ?

Votre mari vient d'être muté, la famille s'est agrandie... bref, vous devez vous mettre à la recherche d'un nouveau logement.

Certes, les parcours peuvent s'avérer difficiles mais néanmoins quelques précautions s'imposent.

Premier réflexe, les petites annonces des journaux. Pourquoi pas, surtout que bien souvent ces dernières sont répertoriées par arrondissement ou département, ce qui vous permet de repérer très vite l'endroit recherché. Votre interlocuteur, quelquefois directement le propriétaire mais plus souvent son mandataire : agent immobilier, administrateur de biens, agence de commercialisation et quelquefois des notaires.

- **L'agent immobilier.** Ce professionnel doit être muni d'un mandat écrit du propriétaire du logement à louer. Il est en droit de vous demander un certain nombre de renseignements personnels. En revanche, vous devez savoir que lui-même doit afficher dans son cabinet, le numéro de sa carte professionnelle, le nom de la banque et le numéro de compte qui reçoit les versements des clients, la garantie professionnelle accordée par la société qui le cautionne et le tarif de la commission (celles-ci étant libres). Attention : vous ne devez payer que la moitié de la commission, l'autre partie reste à la charge du propriétaire. Enfin, ne versez pas d'argent à l'agence avant la signature de votre contrat.
- **Les administrateurs de biens.** Leur vocation est de gérer des logements pour le compte de propriétaires. Le mandat de gestion qui leur est confié peut inclure la mission de louer ces derniers en cas de vacances. Ils sont alors en droit de vous demander des frais de dossier qui sont moins élevés qu'une commission d'agence.
- **Les agences de commercialisation.** Créées par des sociétés de promotion immobilière, elles sont chargées de trouver des locataires pour les immeubles neufs.
- **Les notaires.** Dans le cadre de leur mission de gestion du patrimoine de leurs clients, ils peuvent être amenés à louer des logements. Leurs honoraires sont alors calculés sur la base d'un pourcentage dégressif du montant cumulé du loyer et des charges annuelles, multiplié par la durée du bail.
- **Marchands de listes.** Prudence ! Bien des candidats locataires y ont laissé des plumes. Leur tactique consiste pour la plupart d'entre eux, moyennant une certaine somme, à vous fournir des adresses de logements vacants loués par des particuliers. En fait, il ne s'agit souvent que de repiquages d'annonces déjà publiées dans la presse. Avec le décalage, il y a belle lurette que ces appartements sont loués. Encore heureux que ces derniers existent réellement. Sachez tout de même que si une telle mésaventure vous arrive, vous êtes en droit de porter plainte auprès du procureur de la République.

Et puis, un dernier bon réflexe avant de décrocher votre téléphone : soyez lucide face à vos possibilités financières. Est-ce que vos revenus mensuels sont quatre fois plus élevés que le loyer envisagé ?

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE :

AGF · CIGIMO Groupe GTF · cofimeg · saggel vendôme GROUPE UAP · SGI-CNP GROUPE CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

PARIS
ILE-DE-FRANCE

Un fonctionnaire succède à un élu

Coup d'Etat à la Défense

Le gouvernement a nommé, le 21 avril, Pierre Mayet, ingénieur général des Ponts et Chaussées, président de l'Etablissement public d'aménagement de la Défense (EPAD). Pierre Mayet, un fonctionnaire, succède à un élu, Charles Ceccaldi-Raynaud, député et maire RPR de Puteaux. Succession difficile...

« *C'EST un limogeage à la manière de Vichy.* » Charles Ceccaldi-Raynaud ne mâche pas ses mots pour qualifier les conditions dans lesquelles il a été évincé de son poste au profit de Pierre Mayet, ingénieur général des Ponts et Chaussées. « *Cette façon de faire*, ajoute le maire de Puteaux, *va créer un front commun de tous les élus contre la Défense, au moment même où l'on parle d'extension.* »

Le fond de l'histoire est simple en apparence : créé en 1958 pour une durée de trente ans puis prorogé pour une durée de quatre ans, l'EPAD devrait voir sa mission s'achever en 1992 après avoir mené à bien, à cheval sur les communes de Puteaux et de Courbevoie, l'une des opérations d'urbanisme les plus considérables d'Europe. En 1987 on envisageait donc la fin de l'EPAD et le retour progressif au droit commun par le transfert de l'Etat aux collectivités locales de la gestion du quartier de la Défense. Pour préparer cette transition, l'Etat avait imaginé de céder la présidence du conseil d'administration qu'il contrôle statutairement à un élu local représentant le département des Hauts-de-Seine, en l'occurrence Charles Ceccaldi-Raynaud.

A l'époque, comme le rappelle celui-ci, « *la nomination d'un élu avait été saluée comme un grand progrès* ». Et puis soudain, sans crier gare, l'Etat change son fusil d'épaule et reprend ce qu'il avait cédé en nommant un haut fonctionnaire à la tête du dispositif.

Officiellement, ce revirement obéit à une double logique. D'une part, Charles Ceccaldi-Raynaud, contraint d'abandonner un de ses mandats pour cause de cumul, a choisi en mars dernier de renoncer à son siège de conseiller général : il ne pouvait donc continuer de représenter le département et s'est ainsi mis de lui-même hors course.

Les mains libres

D'autre part, comme l'indique le communiqué officiel, « *il ressort des premiers travaux menés par Emile Biasini, secrétaire d'Etat chargé des grands travaux, que la Défense et la zone qui la prolonge vers l'ouest sont appelées à connaître d'importantes mutations* » et qu'il convient donc d'étudier « *une redéfinition des missions et des modalités de fonctionnement de l'EPAD* ».

Plus question de dissolution, mais bel et bien d'un second souffle pour la Défense. Il était donc tout naturel, selon le ministère de l'équipement, de profiter de la circonstance pour reprendre les rênes de l'opération.

Officieusement, les choses ne sont pas aussi limpides. D'abord, le ministère en tendant la main aux élus avait été très « choqué », comme le confesse à reculons Pierre Mayet, que le conseil général ait délégué un élu aussi étroitement impliqué dans la Défense que peut l'être le maire de Puteaux, la commune la plus concernée dans son territoire, avec Courbevoie, par le quartier d'affaires. Il était donc temps, selon Pierre Mayet, « *de mettre fin à l'ambiguïté* ».

En outre, une opération comme celle de la Défense brasse beaucoup d'argent par le jeu de la taxe professionnelle ou par le biais de la construction immobilière et l'Etat ne souhaite pas, notamment à l'heure d'une vraisemblable extension, perdre son pouvoir d'orienter à sa guise l'opération. Certes le président de l'EPAD n'a guère de poids puisque le décret donne tous les pouvoirs de décision au directeur général (actuellement Gérard de Senneville), mais là aussi l'Etat voulait, fût-ce symboliquement, rester maître du jeu, surtout dans un département largement dominé par l'opposition nationale.

Pourtant, Charles Ceccaldi-Raynaud estime avoir multiplié les gestes de bonne volonté. Il avait même assuré dès sa nomination que si un désaccord survenait avec l'Etat il démissionnerait immédiatement. « *On aurait pu discuter*, assure-t-il aujourd'hui, *négocier une sortie élégante. Au lieu de quoi on me congédie brutalement. Mais comme président de l'EPAD, j'étais en quelque sorte lié, alors que maintenant comme maire je peux les emm... Si relance il doit y avoir elle est bien mal partie.* »

Né en 1934, dans le Puy-de-Dôme, Pierre Mayet, ingénieur de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat, ingénieur des Ponts et Chaussées, après plusieurs postes en province a été de 1971 à 1974 conseiller technique au cabinet du ministre de l'équipement, Olivier Guichard ; puis, successivement, de 1974 à 1982, directeur de l'aménagement foncier et de l'urbanisme et directeur du personnel au ministère de l'équipement. De 1982 à 1985, il a été délégué interministériel à la sécurité routière ; puis directeur de la circulation et de la sécurité routière. Depuis 1985, il est vice-président du conseil général des Ponts et Chaussées.

De fait, le président du conseil général, Charles Pasqua, président du groupe RPR au Sénat, n'a pas tardé à emboîter le pas pour s'aligner, conscient qu'il est des enjeux financiers et politiques que cette nouvelle donne implique. « *Le gouvernement socialiste veut tenter de dessaisir les élus et d'imposer sa loi* », écrit-il notamment.

Plus modéré, Jean-Pierre Fourcade, sénateur UDF et maire de Saint-Cloud, qui siège à l'EPAD au titre du conseil régional, n'en estime pas moins que le gouvernement a commis « *dans la forme une maladresse en coupant bêtement les ponts avec les collectivités* ». Et il menace de geler l'argent du conseil régional qui finance 60 % de tous les investissements routiers et ferrés du secteur.

Le « coup d'Etat » du 21 avril est donc une arme à double tranchant. Certes l'Etat a repris les rênes de la Défense, mais il s'apprête à en relancer le développement dans un climat tendu et il faudra beaucoup de diplomatie au nouveau président pour renouer le fil de l'indispensable dialogue avec des collectivités locales plus hostiles que jamais.

FRANÇOIS ROLLIN.

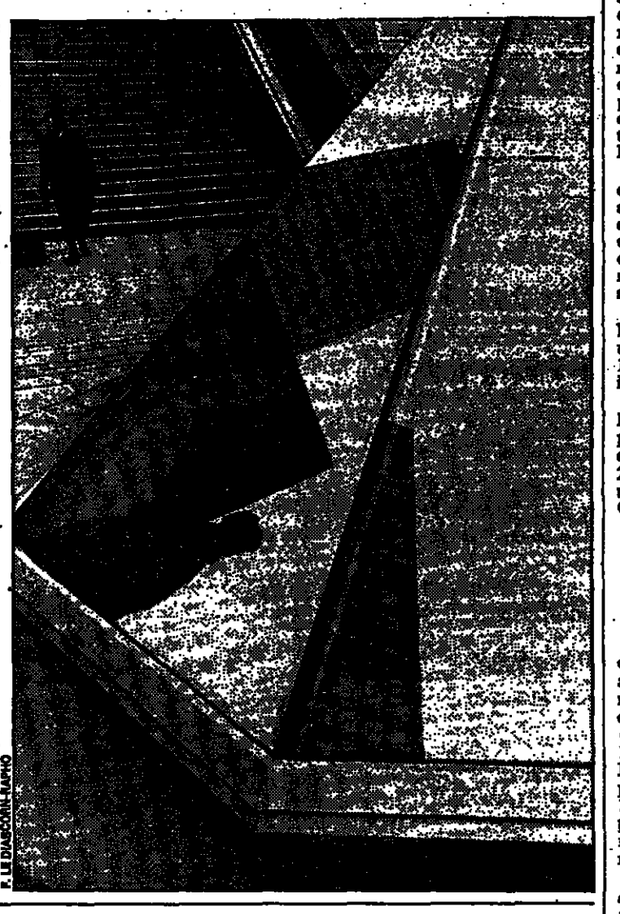

F. LE DIASCORN - RAPHO

Contre l'engorgement de la ligne A

Le RER cadence rapide

Aux heures de pointe, 50 000 voyageurs empruntent le RER entre Auber et Châtelet. Comment les accueillir convenablement ? Faute de pouvoir allonger les rames, ou augmenter la taille des voitures, une solution : forcer les cadences.

LE lundi 29 mai, les passagers de la ligne A du RER parisien ne s'apercevront vraisemblablement de rien. Pourtant, à la suite d'une petite révolution, la cadence des trains qu'ils emprunteront sera augmentée de 20 % aux heures de pointe. En effet, pour la première fois sur cette ligne, qui enregistre déjà l'un des plus forts débits du monde, fonctionnera à plein régime le SACEM (système d'aide à la conduite, à l'exploitation et à la maintenance), un automatisme qui laisse les mains entièrement libres au conducteur... celui-ci restant le garant de la sécurité.

Les malheurs de la ligne A sont nés de son succès même. A force de brancher ou d'interconnecter sur elle les trains venant de Cergy ou d'Orry-la-Ville, de construire des bureaux à la Défense et à Marne-la-Vallée, on l'oblige à tourner au-delà de ses capacités. Avec 24 trains en circulation, elle peut accueillir, en principe, 44 000 voyageurs à l'heure et dans chaque sens, à raison de quatre personnes par mètre carré. Or, aux heures de pointe, on comptabilise jusqu'à 50 000 voyageurs entre les stations Auber et Châtelet-Les Halles. Cet entassement n'est pas près de cesser si l'on en croit les projections qui annoncent 60 000 voyageurs après 1992 et 65 000 à la fin du siècle. De quoi périr asphyxié dans les migrations alternantes du matin et du soir.

La RATP, le Syndicat des transports parisiens et les ministres de tutelle successifs ont cherché la parade. Tout à tour, l'allongement des quais, celui des rames, l'usage de voitures à étages ont été étudiés et abandonnés en raison du coût de ces solutions qui se chiffrait en milliards de francs. La Régie s'est dit alors que la vitesse du débit devait suppléer l'impossibilité où elle se trouvait d'en accroître les dimensions. Elle a donc décidé, en 1984, de diminuer l'intervalle de temps séparant deux trains de deux minutes trente à deux minutes, de façon à faire circuler, entre Nanterre et Fontenay-sous-Bois, dans chaque sens, trente trains au lieu de vingt-quatre aux heures de pointe.

L'homme au centre

Pour une somme plus raisonnable (680 millions de francs), la Régie a donc mis en place le système SACEM, qui repose sur un certain nombre de choix techniques.

Le premier a consisté à découper le quai en « sous-cantonnements » de façon à permettre aux rames d'entrer plus vite en station. En effet, selon l'ancien système de sécurité, une rame ne peut pénétrer dans la station qu'à la condition que la queue de celle qui la précède en soit totalement partie. Désormais, les ordinateurs embarqués autorisent le conducteur à avancer à petite allure alors qu'ils voit encore les feux de son devancier. Cette astuce économise vingt secondes.

Pour maintenir le niveau de sécurité, le SACEM a eu recours au « cab-signal », c'est-à-dire à la signalisation en cabine et non plus sur le côté de la voie. Le conducteur dispose instantanément sous ses yeux de la vitesse optimale à laquelle il doit rouler. S'il doit stopper ou s'il peut accélérer, il n'a pas à rouler jusqu'au prochain feu pour le savoir. Pour éviter toute confusion, un train équipé du SACEM éteint à son approche les signaux classiques et les rallume après son passage. Gain de temps : dix secondes.

L'homme reste au centre du dispositif. « *A raison de trois fois par seconde, le SACEM s'assure que le train se trouve où il doit être*, explique André Pascal, chef du service des études de l'exploitation à la direction du réseau ferré de la RATP. *Il calcule, entre deux rames, si la distance est suffisante compte tenu du profil de la voie et des freins. Autrement dit, il vérifie que le train demeure bien dans une boucle de sécurité et qu'il s'arrêtera à temps. Le SACEM laisse libre le conducteur. Si celui-ci obéit aux instructions, s'il respecte la vitesse imposée, il ne s'apercevra de rien. En revanche, s'il tarde à freiner, le contrôle de vitesse arrêtera le convoi d'urgence. La seule modification, dans le comportement du conducteur, est qu'il n'a plus à s'interroger sur la conduite à tenir, mais qu'il doit obéir au plus tôt sous peine d'être pris en main par la SACEM.* »

Si la mise en place du système accuse plus d'un an de retard, c'est que Matra Transport, Alsthom et CSEE ont rencontré quelques difficultés pour s'assurer de la fiabilité d'un système innovant et sophistiqué. Celui-ci repose notamment sur un « monoprocesseur codé », qui équipera aussi la ligne D du métro de Lyon et le VAL de l'aéroport de Chicago. D'habitude, les équipements de sécurité fonctionnent avec des microprocesseurs qui se contrôlent mutuellement, mais cette garantie n'était pas suffisante, car un parasite peut affecter simultanément leur fonctionnement. « *Nous avons conçu un monoprocesseur dont nous avons codé les messages à l'entrée, afin de pouvoir vérifier à la sortie qu'ils n'avaient subi aucune altération*, précise Daniel Ferbeck, directeur et conseiller du président de Matra Transport. *Nos ingénieurs ont dû prouver qu'il ne pouvait y avoir de fausse procédure avec une codification correcte. C'est cette preuve, purement mathématique, qui a été extrêmement difficile à fournir, mais nous y sommes parvenus.* »

Le SACEM est délicat puisque ses ordinateurs et ses balises sont obligés de s'adapter à deux types de trains, à des rames de longueurs différentes et qu'en cas de pannes la signalisation classique reprend tous ses droits. D'autre part, il a fallu former les conducteurs pour les habituer aux nouvelles contraintes : enseignement assisté par ordinateur pour leur apprendre à réagir en cas d'accident, puis quatre « courses » avec un gradé. La mise en place des rames a été d'une extrême prudence, car il convenait de les « *dévermineur* », autrement dit faire défaillir tous les composants électroniques défectueux. L'injection des trente trains à la minute se fera sous haute surveillance, et de façon très progressive.

En attendant METEOR

Le SACEM apportera une bouffée d'oxygène à la ligne A du RER, qui en a bien besoin. Peut-être même pourra-t-on l'améliorer encore et économiser quelques secondes entre deux trains. Il n'empêche que les 20 % de capacité supplémentaire dégagée risquent d'être rapidement annulés tant la demande réprimée est importante sur la ligne A et l'urbanisation, en Ile-de-France, anarchique.

Bien sûr, le SACEM est un banc d'essai pour les automatismes qui équiperont les métros de demain. Il améliorera au début de la décennie prochaine l'autre ligne congestionnée, la ligne C du RER. (Saint-Quentin-en-Yvelines-Austerlitz-Etampes).

Mais il ne sera pas la panacée. D'ici quelques mois, le gouvernement et les élus d'Ile-de-France devront trancher la question de savoir quelle infrastructure doublera, dans Paris, la ligne A du RER : METEOR (6 milliards de francs), métro sans conducteur que la RATP projette de construire entre Maison-Blanche-Gare-de-Lyon-Gare-du-Nord-Gare-Saint-Lazare et Porte-Maillot, ou EOLE (7,5 milliards de francs), un RER classique SNCF, entre Val-de-Fontenay-La Villette-Gare-du-Nord et Gare-Saint-Lazare ?

ALAIN FAUJAS.

La capitale et ses provinciaux

L'Ile-de-France, moins touchée que le reste du pays par le chômage, avec un taux de 8,5 % fin 1988, soit deux points au-dessous du niveau national, accueille de plus en plus d'actifs provinciaux, ce qui augmente les déplacements quotidiens domicile-travail dans le sens province-Paris, indique un rapport du Comité régional pour l'information économique et social d'Ile-de-France (CRIES).

Ce phénomène explique ce paradoxe : alors que le nombre d'emplois a davantage augmenté (+ 40 000) que la population (+ 30 000) résidant en région parisienne, le nombre de demandeurs d'emploi a légèrement progressé (+ 6 000) en 1987, souligne le CRIES.

Au dernier recensement de 1982, le nombre de provinciaux occupant un emploi en Ile-de-France était de 182 844 au lieu de 111 415 en 1975, indique le CRIES.

Paris et la Seine-Saint-Denis sont les départements les plus touchés par le chômage, ceux de l'Essonne et des Yvelines les moins atteints : 2,5 points au-dessous de la moyenne régionale, note encore le rapport du CRIES.

Troisième âge moins seul

Pour lutter contre le sentiment d'isolement des personnes âgées accueillies dans les maisons de retraite, le Carrefour inter-associatif départemental des personnes âgées (CIDPA) de l'Essonne a lancé en 1988 l'opération « Soleil couchant ». Le conseil général lui a accordé l'an passé une subvention de 1 250 000 francs, soit 250 francs pour chacun des cinq mille pensionnaires des soixante-huit établissements de retraite de l'Essonne.

« *Notre objectif est de fournir aux responsables des établissements des moyens matériels et humains pour mener une animation au sens large, impliquant de préférence les résidents et, quand c'est possible, les autres générations* », explique Roland Bouvet, un dynamique septuagénaire qui préside le CIDPA.

L'association offre à domicile des spectacles, des conférences ou des concerts « clés en main ». Il peut encore aider les pensionnaires à monter leurs propres manifestations. Il forme aussi avec les spécialistes de l'Association générale des retraités par répartition (AGRR) des animateurs parmi le personnel et les résidents des établissements.

Le CIDPA dispose d'une équipe pour décharger les gestionnaires des problèmes administratifs (secrétariat, etc.) et d'un ensemble d'hommes et de femmes du spectacle. Ce sont des bénévoles ou des amateurs de talent, souvent des personnes âgées elles-mêmes.

P. D.

Les socialistes défendent la Bastille

Après notre article intitulé « C'était la Bastoche... » (*le Monde* du 20 avril), Jean-Yves Autexier, député socialiste de Paris, nous apporte les précisions suivantes :

« Si l'implantation de l'Opéra relève de l'Etat, la politique d'urbanisme alentour relève de la Ville. Si le maire de Paris a refusé de protéger le quartier Bastille, ce ne sont pas les socialistes qui en sont responsables. Nos propositions sont claires : définition d'une zone d'aménagement concerté dans le secteur environnant le futur opéra, avec droit de préemption renforcé afin de freiner la spéculation, de maintenir les ateliers d'artistes et d'artisans. Cette proposition a été constamment refusée par la mairie... L'aménagement du quartier Candie Saint-Bernard, en plein cœur du faubourg Saint-Antoine, donne actuellement lieu à une bataille entre la mairie et les habitants regroupés dans une dynamique association. Comme élus socialistes nous avons manifesté à ses côtés. Nous sommes intervenus auprès du maire de Paris et du maire du onzième. Les habitants ont pu avoir en grande partie gain de cause.

» Les conséquences de l'implantation du nouvel opéra, de la venue chaque soir de deux mille personnes ne sont ni étudiées ni prises en compte. La circulation sera paralysée. Les piétons sortant de l'opéra n'auront pas d'espace protégé des voitures. Pourquoi la Ville n'a-t-elle rien prévu ? Pourquoi les projets de mise en voie piétonne de la rue de Lappe, de circulation réservée le soir aux autobus au bas de la rue de la Roquette ne sont-ils pas pris en compte ? Nous les avons pourtant proposés et défendus. »

هكذا من الأصل

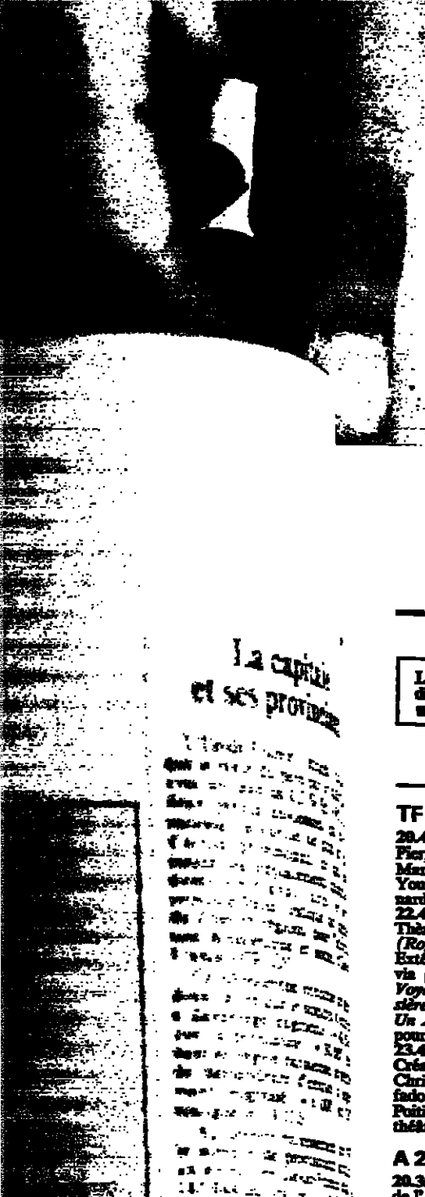

هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 17 mai

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Francis Cabrel, Francis Perrin, Marina Vlady. *Variétés :* Cindy Lauper, Thierry Mutin, Fine Young Cannibals, Marc Almond, Jean-Pierre François, Bernard Lavilliers, Chanael. Coup de cœur : Georgette Lemaire. **22.45 Magazine :** Ex libris. De Patrick Poivre d'Arvor. Thème : « Les insolents ». Exploration : Roger Nimier *(Roger Nimier, hussard du demi-siècle,* de Marc Dambre). Extérieur livres : Philippe Dijan *(Crocodiles),* Alberto Moravia *(Brève autobiographie littéraire et autres nouvelles ; le Voyage à Rome),* Fernando Campos *(la Maison de poussière).* Expliquez-moi : Lothar Baier *(l'Entreprise France ; Un Allemand de la dernière guerre) ;* Geneviève Dormann pour le Grand Prix de l'Académie française pour *le Dodo.* **23.45 Journal et Météo. 0.00 Cannes 1989. 0.05 Magazine :** Créateurs, studio Hollywood. De Franck Mambert et Anne-Christine Fournier. Sommaire : Yello et la house music ; Le fado et les nouveaux musiciens portugais ; Le Futuroscope de Poitiers. En avant : Pierre Salvadori, comédien de café-théâtre. **0.30 Série : Drôles d'histoires.**

A 2

20.35 L'heure de vérité. Invité : Laurent Fabius. Le président de l'Assemblée nationale, tête de liste du Parti socialiste aux élections européennes, répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert du Roy, Jean-Louis Lescène et Jean-François Revel *(le Point).* **22.20 Flash d'informations. ▶ 22.25 Documentaire : L'incroyable monsieur Bébé.** De Jacques Angelergues et Yves Mancia. 1re partie : Du côté des bébés. **23.20 Informations : 24 heures sur la 2. 23.40 Météo. 23.43 Séquence secondes.** Philippe Soller, écrivain. **23.45 Magazine : Figures.** De Jacques Chancel. Invité : Claude Lelouch.

FR 3

20.35 Théâtre : la Trilogie de la villégiature. Pièce de Carlo Goldoni, texte français de Frédéric Marceau. Mise en scène de Giorgio Strehler. 2. **Les aventures de la villégiature,** avec Pierre Dux, Denise Gence, Jacques Eyser, Françoise Seigner. *La vie nocturne et insouciante des bourgeois du dix-huitième siècle.* **22.15 Journal et Météo. 22.40 Magazine :** Océaniques. En direct de Cannes. **23.40 Musique, musique.** Sonate en fa majeur, de Bach, par Davitt Moroney, clavecin.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Coreuila ou les Infortunes conjugales ■ Film français de Jean Marbœuf (1987). Avec Roland Girard, Muriel Brener, Andrés Ferréol. **22.35 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Adieu, je t'aime** □ Film français de Claude Bernard-Aubert (1988). Avec Marie-Christine Barrault, Bruno Crémer. **0.05 Cinéma :** Sous sous ■ Film : américain de Steve Miner (1986). Avec C. Thomas Howell, Rae Dawn Chong, James Earl Jones (v.o.). **1.45 Variétés :** Colache et la politique.

LA 5

20.30 Football. Plateau présenté par Pierre Cangioni. **21.00 Football.** Finale de Coupe de l'UEFA, en différé. Match retour : Stuttgart-Naples. **22.50 Téléfilm :** Pas mon enfant. *Une famille face à la drogue.* **0.00 Journal de minuit. 0.05 Pas mon enfant** (suite). **0.30 Magazine :** Nomades (rediff.). **0.45 Série :** Hitchcock présente. **1.15 Les quatre cents coups de Virginie** (rediff.). **2.05 Tendresse et passion** (rediff.). **2.30 Série :** Comment ne pas épouser un milliardaire. **2.55 Journal de la nuit. 3.00 Bonnard et compagnie** (rediff.). **3.15 Série :** Une vie. **4.00 Tendresse et passion. 5.25 Comment ne pas épouser un milliardaire** (rediff.).

M 6

20.35 Téléfilm : Bien armé pour la vie. *En 1928, une Japonaise aux manières occidentales.* **22.05 Magazine :** Libre et change. Thème : « Le dégel ». Invités : Claude Roy, Jacques Baynac *(la Révolution gorbatchevienne),* Elena Joly *(la Troisième Mort de Staline),* Michael Rudi, Victor Lupan, Vladimir Fedorovski. **23.20 Six minutes d'informations. 23.25 Série :** Clair de lune. **0.15 L'homme de fer** (rediff.). **1.05 Musique :** Boulevard des clips. **1.35 Les Mohicans de Paris** (rediff.). **2.00 Magazine :** Aventure (rediff.). **2.25 Destination santé** (rediff.). **3.20 Le glaive et la balance** (rediff.). **3.55 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 4.15 Ondes de choc** (rediff.). **5.10 S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 5.30 Magazine : Aventure** (rediff.). **6.00 Les Mohicans de Paris.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Autipodes. L'honneur de la tribu, de Rachid Mimouni. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** Les écrits de Sénanque. **22.40 Nuits magnétiques.** Les salles de cinéma. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique :** Coda. Walt Disney.

FRANCE-MUSIQUE

21.00 Concert. Symphonie n° 3 en fa majeur, op. 90 de Brahms ; Capriccio pour piano et orchestre, Symphonie de psaumes pour chœur et orchestre, de Stravinski par l'Orchestre symphonique de Boston et le Chœur du Festival de Tanglewood, dir. Seiji Ozawa. **23.07 Jazz club.** En direct du Petit Opportun à Paris : le saxophoniste Johnny Griffin.

Jeudi 18 mai

TF 1

13.35 Feuilleton : La ligne de chance. 14.30 Feuilleton : Le vent des moissons (2e épisode). **16.00 Série : Drôles d'histoires. Mésaventures : Les liqueurs sont servies. 16.25 Quartz à Longchamp. 16.35 Variétés : La chance aux chansons. 16.55 Club Dorothée.** Les chevaliers du zodiaque ; Géorgie ; Clip. **17.55 Série : Les rues de San-Francisco.** Un coup monté. **18.50 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Questions à domicile.** Emission d'Anne Sinclair et Jean-Marie Colombani. Avec Georges Marchais, en direct du siège du Parti communiste, place du Colonel-Fabien. **22.10 Série : Soko, brigade des stups. Opération 22 h.** *La vie d'une commission spéciale de la police à Munich.* **23.05 Documentaire :** Hassan Tazieff raconte sa Terre. 4. Les déserts arides de glaces. **0.00 Journal et météo. 0.20 Cannes 1989. 0.30 Série : Drôles d'histoires. Intrigues : Hors-la-loi.**

A 2

13.45 Série : Falcon Crest. 14.10 Série : Histoires de police. Le privé : Contrebande. **15.10 Magazine : Du côté de chez Fred.** De Frédéric Mitterrand. Spécial Alida Valli. **16.00 Conférences de presse de M. Mitterrand, président de la République.** En direct de l'Elysée. **17.30 Magazine : Graffiti.** Présenté par Grosche et Chico. La petite merveille. **17.55 Série : Les deux font la paire. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol. **19.10 Actualités régionales. 19.30 Plaisir de rire : L'appart.** Esprit es-tu là ? **20.00 Journal et Météo. 20.35 Cinéma : Mélo ■■** Film français d'Alain Resnais (1986). Avec Sabine Azéma, Fanny Ardant, Pierre Arditi, André Dussolier. **22.30 Flash d'informations. 22.35 Magazine : Edition spéciale.** Présenté par Claude Sérillon. En direct de Cannes. Les comédiens. **23.55 Informations : 24 heures sur la 2.** Avec le magazine européen Puissance 12. **0.15 Météo. 0.18 Séquence secondes.** Natwar Singh, ministre indien des affaires étrangères. **0.20 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femmes. Présenté par Aline Pailler, en direct de Toulouse. Invitée : Annie Cohen, docteur en géographie. **13.57 Flash d'informations : Spécial Bourse. 14.00 Magazine : Dadou bobon.** De Marika Prinçay, présenté par Caroline Tresca. **14.30 Magazine : C'est pas juste.** D'Agnès Vincent, présenté par Vincent Perrot, Evelyne Pagès, Agnès Vincent. **15.30 Magazine : Télé-Caroline.** Vidéo-look ; Mon héros préféré ; Cinéma, théâtre, livres ; Attraction ; Top sixties ; Télé chic, télé choc ; Papy, mamy ; Viens faire un tour...billon ; Le jeu de la séduction ; Variétés ; Et à 16.00, le flash d'informations. **17.00 Flash d'informations : Spécial jeunes.** *De 17.05 à 18.00 : Amour 3.* **17.05 Petit ours brun. 17.06 Ulysse 31. 17.10 Tom Sawyer. 17.35 Signé Cats eyes. 18.00 1789 au jour le jour. 18.02 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.58 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure. 20.05 Jeu : La classe. 20.25 Ciné-Cannes. 20.35 Cinéma : Retour en force ■** Film français de Jean-Marie Poiré (1979). Avec Victor Lanoux, Bernadette Lafont, Pierre Mondy. **22.15 Journal et Météo. 22.40 Magazine : Océaniques.** Qu'est-ce que l'acte de création ? Avec Gilles Deleuze. **23.35 Musiques, musique.** Adagio en sol BWV 1005, de Bach, par Davitt Moroney, clavecin. **23.40 Magazine : Espace francophone.** De Dominique Gallet.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Retour■■ Film américain de Hal Ashby (1978). Avec Jane Fonda, Jon Voight, Bruce Dern. **15.30 Cinéma : Viva Maria■■** Film français de Louis Malle (1965). Avec Brigitte Bardot, Jeanne Moreau, George Hamilton. **17.25 Pochettes surprises.** Koncert, de I. Szabo. **17.40 Cabou cadin.** Calimero et Priscilla ; Comte Mordicus. *En clair jusqu'à 20.30.* **18.30 Dessins animés : Ca cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **19.30 Magazine :** Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas. **20.30 Cinéma : Le flic était presque parfait** □ Film américain de Michael Dinner (1986). Avec Judge Reinhold, Meg Tilly, Cleavant Derricks. **21.55 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : la Déchirure■■** Film anglais de Roland Joffé (1984). Avec Sam Waterston, Haing S. Ngor, John Malkovitch (v.o.). **0.15 Cinéma : Le jour se lève■■■** Film français de Marcel Carné (1939). Avec Jean Gabin, Jacqueline Laurent, Jules Berry, Arletty. **1.40 Les superstars du catch.**

LA 5

13.35 Série : L'inspecteur Derrick. 15.00 Débat en direct de l'Assemblée nationale. 16.00 Série : Max la menace. *De 16.50 à 18.05 Dessins animés.* **16.50 Rémi sans famille. 17.15 Grand prix. 17.40 Les défenseurs de la Terre. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.30 Bonnard et compagnie. 18.50 Journal images. 19.00 Série : K 2000. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Réservé aux dames.** De Mel Damsky, avec Gregory Harrison, Marc Singer. *Prix dans l'engrenage du strip-tease masculin, au club Max John.* **22.30 Cinéma : Flamenco** □ Film français de Claude Mulot (1980). Avec Sylvia Lamo, Yves Jouffroy, Anne Périni. **0.00 Journal de minuit. 0.05 L'Inspecteur Derrick** (rediff.). **1.10 Les quatre cents coups de Virginie** (rediff.). **2.05 Bonnard et compagnie** (rediff.). **2.20 Tendresse et passion** (rediff.). **2.45 Journal de la nuit. 2.50 Série : Comment ne pas épouser un milliardaire. 3.15 Série : Une vie. 4.00 Magazine : Ciné Ciné** (rediff.). **4.10 Volets, volume** (rediff.). **5.10 Tendresse et passion. 5.35 Bonnard et compagnie** (rediff.).

M 6

13.20 Série : Madame est servie (rediff.). **13.45 Série : Clair de lune** (rediff.). **14.35 Musique : Boulevard des clips. 16.05 Jeu : Quelle cour. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : L'homme de fer. 18.05 Série : Drôles de dames. ▶ 19.00 Série : Cagney et Lacey.** Vieux fantômes, avec Sharon Gless et Tyne Daly. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Madame est servie.** Tiens, beau-papa. **20.35 Cinéma : la Smala ■** Film français de Jean-Loup Hubert (1984). Avec Victor Lanoux, Josiane Balasko, Dominique Lavanant. **22.05 Série : Clair de lune. 22.55 Six minutes d'informations. 23.00 Magazine :** Destination santé (rediff.). **23.55 L'homme de fer** (rediff.). **0.45 Musique : Boulevard des clips. 1.35 Les Mohicans de Paris** (rediff.). **2.00 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **2.25 Magazine : Ondes de choc** (rediff.). **3.20 Magazine : Aventure** (rediff.). **3.55 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 4.15 Destination santé** (rediff.). **5.10 S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 5.30 Le glaive et la balance** (rediff.). **6.00 Les Mohicans de Paris.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Une vie bouleversée, d'Etty Hillesum. **21.30 Profils perdus.** Emmanuel D'Astier de la Vigerie. **22.40 Nuits magnétiques.** Les salles de cinéma. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique :** Coda. Walt Disney.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 octobre 1983 à Chicago) : Buckaroo Holiday, de Copland ; Brigg Fair, rhapsodie anglaise de Delius ; Symphonie n° 1 en ré majeur de Mahler, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Georg Solti. **23.07 Club de la musique contemporaine.** Haddock's eyes de Tredici ; Tributaries de Steiger. **0.30 Hugo Wolf.**

Audience TV du 16 mai 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière. 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	44.3	Santa-Barbara 21.3	Actual. région. 7.4	Actual. région. 9.2	Top 50 2.3	K 2000 2.6	Cagney et Lacey 1.2
19 h 45	44.4	Rose fortune 22.4	L'appart 5.8	19-20 info 8.9	Football 3.6	K 2000 3.4	Cagney et Lacey 2.3
20 h 16	58.6	Journal 27.4	Journal 13.4	La classe 8.3	Nulle part 2.6	Journal 3.7	Mme est servie 3.7
20 h 55	66.6	French connect. 25.4	Heroin 25.0	L'Illettrisme 7.2	Police academy 2.0	American coll. 7.3	Le loup... 3.1
22 h 8	62.7	French connect. 24.6	Heroin 24.1	Débat 6.8	Retour 0.4	American coll. 6.5	Cinéma de luxe 1.0
22 h 44	33.4	Ciel mon mardi ! 13.1	Débat 11.2	Flash 5.5	Retour 0.3	Ciné 5 2.9	6 minutes 0.6

GLACES GERVAIS présentent LES DESSOUS du CINE BUSINESS CINE CANNES FR3 20H30

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5004

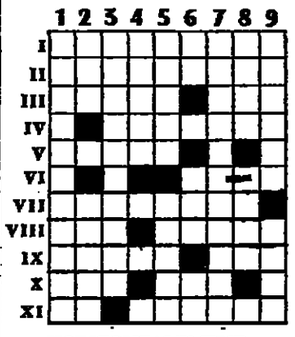

HORIZONTALEMENT

I. Petites parties. – II. Un appareil pour le contrôle de la course. – III. Un certain parfum. Peut griser quand il est pur. – IV. Une robe d'hermine pour l'été. – V. Un endroit où l'on ne dort pas. – VI. Utile pour le nettoyage des rivières. – VII. Tendent un piège. – VIII. Un mot qu'on peut utiliser quand ce n'est pas vrai. Colle quand elle est libre. – IX. Où il y a des métaphores. Devient très coulant. – X. Langue ancienne. Une plante malodorante. – XI. Infime partie de la Chine. Certains apprennent à y lire.

VERTICALEMENT

1. Quand on ne peut pas envoyer paître. – 2. Coule chez des voisins. Une personne bien conservée. – 3. Où le mari doit suivre son épouse. – 4. Barre, autrefois. – 5. On y honorait le Baal solaire. Dans le Var. – 6. Degré. Circule à l'étranger. S'en va parfois de la poitrine. – 7. Aller chercher chez des voisins. – 8. Une grande nappe. Aussi familier. – 9. Présentée comme une rose. Vieux bâtiments.

Solution du problème n° 5003

Horizontalement

I. Crevaison. – II. Hérisson. – III. Anon. Enée. – IV. Uns. Lear. – V. Séide. Reg. – VI. Oued. Ur. – VII. Erne. Aisé. – VIII. Té. Let. En. – IX. TNT. Tan. – X. Etira. Nid. – XI. Servilité.

Verticalement

1. Chaussettes. – 2. Renne. Rente. – 3. Erosion. Tir. – 4. Vin. Duel. Rv. – 5. As. Lee. Etni. – 6. Isée. Data. – 7. Sonar. Uni. – 8. Onéreuse. It. – 9. Grenade.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 18 MAI

« L'Ecole des beaux-arts, son histoire et son fonctionnement : son évolution à travers la diversité des bâtiments qui la composent », 15 h 30, 17, quai Malaquais, devant l'entrée.

« Découverte du quartier Bretenil-Suffren » (avec visite du palais de l'UNESCO), 15 heures, métro Saint-François-Xavier (V. de Langlade).

« L'Arsenal et ses salons 17e et 18e siècles », 14 h 30, 1, rue de Sully (ARS-Conférences).

« Le Marais, de la place des Vosges au quartier Saint-Paul », 10 h 30, métro Saint-Paul, sortie.

« Le couvent des dominicains et l'église Saint-Thomas-d'Aquin », 15 heures, 1, place Saint-Thomas-d'Aquin (D. Bouchard) (carte d'identité).

« Le quartier Bonne-Nouvelle, évocation de la Cour des miracles », 14 h 30, 21, boulevard Bonne-Nouvelle.

« Sauvegarde du Paris historique », 14 h 30 : cycle découverte du Marais, de Saint-Gervais au village Saint-Paul (2 heures), 68 rue François-Miron, métro Saint-Paul. 20 heures : dans le Marais illuminé, urbanisme à la veille de 1789 (2 heures), 68, rue François-Miron, métro Saint-Paul.

« La Conciergerie et la Sainte-Chapelle » : 14 h 45, entrée, 1, quai de l'Horloge (Paris Passion).

CONFÉRENCES

Centre André-Malraux, salle n° 1, 112, rue de Rennes, 15 heures : « Que savez-vous de la télécommunication ? Un rêve d'hier, aujourd'hui réalisé », projection de diapositives (Tél. : 45-44-49-08).

102 *bis,* boulevard de Vaugirard, 19 h 30 : « Symbolique et religion universelle, la symbolique, clé de la symbolique universelle » (L'homme et la connaissance).

Maison de la région Nord-Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann, 14 h 15 et 18 heures : « L'architecture en métropole lilloise, un siècle de nostalgie et de création (1830-1930) » (Mme Lefebvre). Tél. : 47-70-59-62.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 MAI 1989 A 0 HEURE TU

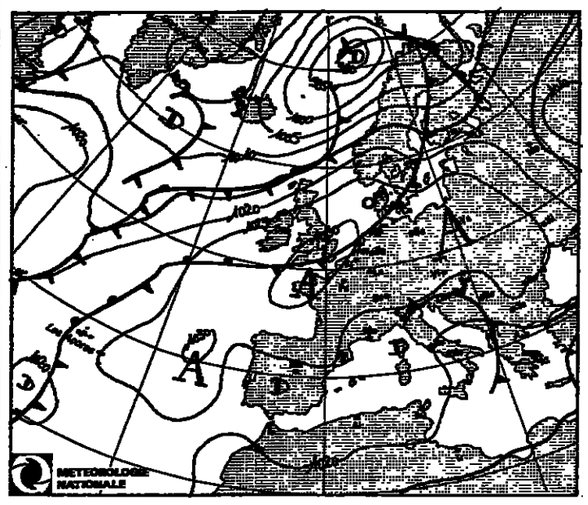

PRÉVISIONS POUR LE 19 MAI 1989 A 12 HEURES TU

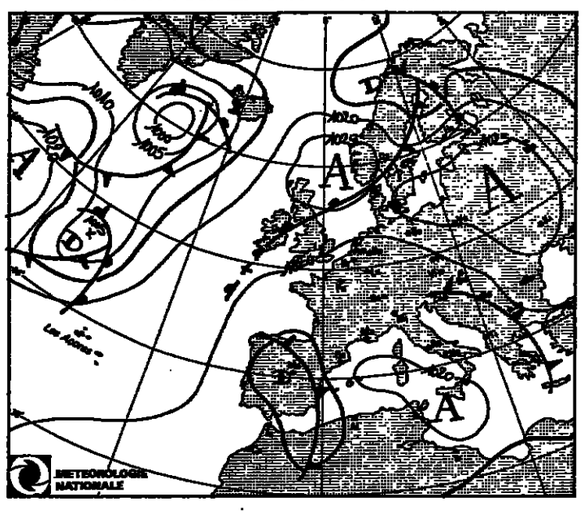

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 17 mai à 0 heure et le jeudi 18 mai à 24 heures.

Au cours des prochaines quarante-huit heures, la France sera encore une fois épargnée par les perturbations océaniques. Seul l'extrême Sud-Est du pays gardera un temps instable à proximité du petit minimum dépressionnaire de Méditerranée orientale, les ondées localement orageuses devraient toutefois se raréfier.

Jeudi : temps chaud et ensoleillé. Petit risque d'ondée sur les Alpes du Sud et la Corse.

Journée estivale en perspective sur l'ensemble du pays, malgré quelques nuages rarement accompagnés d'ondées sur les Alpes du Sud et la Corse.

Les quelques bancs de brouillard présents au lever du jour sur le Pays basque n'auront aucun mal à se dissiper dans le courant de la matinée.

Les températures minimales, généralement comprises entre 9 et 12 degrés, pourront s'abaisser localement aux alentours de 7-8 degrés. Elles avoisineront 14 à 16 degrés sur les régions méditerranéennes.

Les températures maximales gagneront encore quelques degrés par rapport à la veille avec 22 à 26 degrés, voire 27 degrés dans le Sud-Ouest. Seules les côtes du Cotentin, de la Bretagne et de l'Aquitaine conserveront une relative fraîcheur sous l'effet des brises marines avec 17 à 20 degrés de maximum.

Le vent sera généralement faible de secteur est à nord-est.

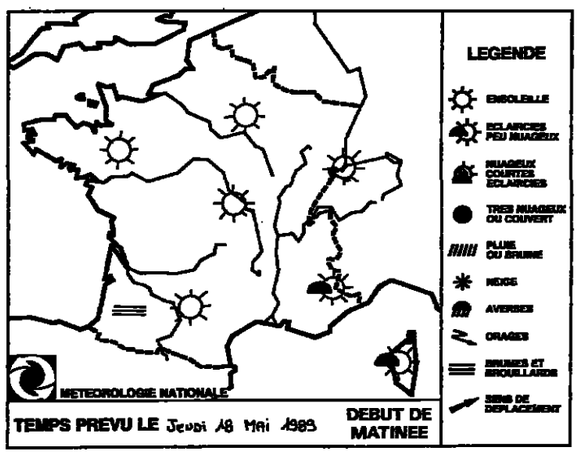

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 17-5-1989

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-5-1989 à 6 heures TU et le 17-5-1989 à 6 heures TU

FRANCE				ÉTRANGER					
AJACCIO	22	10	C	TOURS	22	9	D	LOS ANGELES	20	12	N
BIARRITZ	18	12	N	TOULOUSE	23	10	D	LUXEMBOURG	20	11	D
BORDEAUX	25	9	D	POINTE-A-PITRE	–	–	–	MADRID	29	10	D
BOURGES	22	6	B	ALGER	24	9	D	MARRAKECH	34	19	D
BREST	19	9	D	AMSTERDAM	22	8	D	MEXICO	30	15	B
CAEN	18	7	N	ATHÈNES	26	17	N	MILAN	22	13	N
CHERBOURG	15	9	N	BANGKOK	33	26	C	MONTRÉAL	25	10	D
CLERMONT-FERR.	20	5	D	BARCELONE	21	14	D	MOSCOU	16	6	D
DIJON	21	10	D	BELGRADE	21	14	P	NAIROBI	24	14	N
GRENOBLE-M-H	22	8	D	BERLIN	23	8	D	NEW-YORK	20	12	A
LILLE	23	9	N	BRUXELLES	22	10	N	OSLO	16	3	D
LIMOGES	20	11	D	LE CAIRE	37	19	D	PALMA-DE-MAJ.	24	12	N
LYON	21	10	D	COPENHAGUE	20	9	N	PÉKIN	28	16	D
MARSEILLE-MAR.	26	12	D	DAKAR	26	21	D	RIO-DE-JANEIRO	25	18	C
NANCY	21	5	D	DELHI	43	29	D	ROME	20	11	C
NANTES	23	11	D	DJERBA	22	17	N	SINGAPOUR	–	–	–
NICE	20	15	D	GENÈVE	20	7	D	STOCKHOLM	21	8	D
PARIS-MONTS.	23	12	C	HONGKONG	26	24	A	SYDNEY	17	16	C
PAU	23	9	D	ISTANBUL	21	15	N	TOKYO	22	18	P
PERPIGNAN	27	18	D	JÉRUSALEM	34	19	D	TUNIS	24	12	N
RENNES	22	8	D	LISBONNE	27	14	D	VARSOVIE	21	6	D
ST-ETIENNE	20	7	D	LONDRES	21	11	C	VENISE	20	13	C
STRASBOURG	22	8	D					VIENNE	13	11	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Économie

SOMMAIRE

■ La Commission européenne se prononce, mercredi 17 mai, sur un premier projet de charte communautaire des droits sociaux *(lire page 32)*.

■ Estimant qu'il n'y avait pas eu délit d'initiés intentionnels autour du groupe de luxe français LVMH, la COB s'en remet à la justice *(lire ci-contre)*.

■ Le groupe français Ciments Lafarge double ses investissements aux Etats-Unis *(lire page 32)*.

Tout en laissant au parquet le soin de décider d'éventuelles suites judiciaires

La COB estime qu'il n'y a pas eu de délit d'initiés dans l'affaire LVMH

Il n'y a pas eu, dans l'affaire LVMH, de délits d'initiés intentionnels ; les conditions de l'augmentation de capital de Moët-Hennessy, en 1987, n'étaient pas conformes aux décisions de son assemblée générale. Lors de la prise de contrôle de LVMH en janvier 1989, M. Bernard Arnault, l'« assaillant », n'était pas obligé de procéder à un maintien de cours. Telles sont les principales conclusions de la Commission des opérations de Bourse (COB) communiquées, le 16 mai, après que son collège se fut réuni pendant plusieurs heures. La COB a décidé de *« porter à la connaissance du procureur de la République ce rapport d'enquête à l'effet de lui permettre, s'il l'estime utile, d'en saisir le juge »*.

Ces décisions de la COB ne désignent ni vainqueur ni perdant. *« Je suis blanchi »*, dit M. Arnault. *« L'affaire n'est pas terminée »*, soutient au contraire M. Henry Racamier, président de Louis Vuitton, qui appelle à une contre-attaque des actionnaires qui s'estiment lésés. Une chose est sûre : les sages de la COB se sont bien gardés de prendre clairement position en faveur de l'un ou de l'autre des protagonistes, qui se retrouveront le 9 juin devant leurs actionnaires. En revanche, le gendarme de la Bourse n'a pas cherché à masquer les préventions que lui inspire la manière d'agir de la banque Lazard. M. Alain Chevalier, l'ancien président de Moët- Hennessy, lui aussi mis en cause par la COB, et la banque d'affaires du boulevard Haussmann, se retrouvent les deux « épinglés » de l'histoire.

L'avenir du numéro un mondial du luxe se jouera le 9 juin

Les décisions de la Commission des opérations de Bourse vont-elles mettre fin à la bataille qui oppose M. Bernard Arnault à M. Henry Racamier, à la tête de LVMH dont l'assemblée générale des actionnaires se tiendra le 9 juin ?

En réalité, les prochaines semaines risquent d'être à nouveau pleines de suspense. Car si M. Arnault s'estime *« blanchi »*, M. Racamier trouve, lui, une nouvelle occasion d'attaquer. *« Il appartient aux actionnaires d'agir et de faire valoir leurs droits afin d'obtenir en justice l'annulation de ces obligations à bons de souscription d'actions et leur mise immédiate sous séquestre »*, a commenté M. Racamier dans un communiqué. La suggestion pourrait bien être entendue par l'ANAF (Association nationale des actionnaires de France). *« Dans le cas de ces OBSA, le droit préférentiel de souscription des actionnaires a été supprimé. Et ils ont, de ce fait, été lésés »*, estime M. Marcel Tixier, président de l'ANAF, qui envisage de porter l'affaire devant les tribunaux.

Les amis de M. Racamier comptent sur une action de ce type pour modifier la configuration de l'assemblée générale de LVMH. En effet, si la part de capital représentée par les OBSA (entre 8 et 10 %) était gelée, le rapport des forces pourrait être sensiblement modifié. Avec le Britannique Guinness, M. Arnault détient à travers la société Jacques Rober de 40 % de plus du capital. Mais Louis Vuitton et les familles Moët, Mercier, Chandon, bénéficient de droits de vote double attaché à toutes les actions détenues depuis plus de trois ans. Dans l'hypothèse du gel des OBSA, les droits de vote se répartiraient de la manière suivante : Arnault (30 %), Lous Vuitton (30 %), familles (20 %), public (20 %). Difficile, du coup, de prévoir le résultat des votes. D'autant que les descendants des fondateurs des sociétés Moët et Hennessy, qui pourraient jouer les arbitres, sont représentés par une centaine de personnes qui ne sont pas toutes du même avis. Or, lors de l'assemblée générale, l'avenir du groupe se jouera sur la décision ou non d'aligner toutes les sociétés sur le même statut juridique. M. Arnault essaiera une nouvelle fois d'obtenir que Louis Vuitton perde son privilège de société à conseil de surveillance. Une manière de faire rentrer dans le rang M. Racamier ou de l'éliminer.

Plus bavard qu'à l'accoutumée, M. Arnault se déclare devant les micros des radios et les caméras de la télévision satisfait du communiqué de la COB. *« C'est la preuve que l'action que j'ai menée depuis un an ne comporte aucune irrégularité*, dit-il. *Nous allons maintenant pouvoir nous consacrer au développement de LVMH. »*

Et il est vrai que l'enjeu est bien là. Depuis bientôt deux ans, ce groupe, numéro un mondial du luxe, première capitalisation boursière en France avec 50 milliards de francs, est tiraillé entre deux stratégies qui tirent à hue et à dia. Ce qui n'empêche pas sa santé d'être particulièrement florissante : 16,4 milliards de francs de chiffre d'affaires et 2 milliards de francs de bénéfices en 1988, en progression de 49 % par rapport à 1987. Le prestige des marques Dior, Givenchy, Vuitton, Moët-Hennessy est tel qu'en ces temps de fascination pour les produits de luxe, il permet de réaliser des performances remarquables.

Mais pour l'avenir ? *« Le mariage était magnifique mais il n'a pas été consommé »*, lance M. Arnault à propos de la fusion réalisée en 1987 entre Louis Vuitton et Moët-Hennessy. Et il ne décolère pas de se retrouver sans pouvoir sur Louis Vuitton dont il détient, par LVMH, la presque totalité du capital. D'ailleurs, c'est tout juste s'il a reçu une invitation pour l'inauguration à grand spectacle le 24 mai prochain du nouvel immeuble de Louis Vuitton, avenue Montaigne à Paris, à deux pas de celui de... Christian Dior. Un épisode qui vient à la suite de ceux sur la création des parfums, l'acquisition de Givenchy Couture ou celle de la société Andrelux. Mais il est probable que M. Racamier pourrait se plaindre, lui, de ne pas avoir été consulté sur le remplacement de Marc Bohan pour la haute couture chez Christian Dior.

Ces désaccords persistants et publics ne sont pas sans effet sur le moral des troupes. Dopés par leurs bons résultats, certains cadres des sociétés concernées s'inquiètent tout de même de la faiblesse des stratégies à long terme. A travers le débat sur les structures et la composition des organes dirigeants du groupe, c'est le choix pour un certain type de gestion que devront faire les actionnaires le 9 juin.

FRANÇOISE CHIROT.

La banque Lazard mise en cause une nouvelle fois

La Commission des opérations en Bourse met en cause et à deux reprises dans son communiqué, la banque Lazard Frères et Cie. Au terme de son enquête sur les mouvements de titres de la société Louis Vuitton-Moët Hennessy (LVMH) la COB s'est à nouveau penchée sur l'émission d'obligations à bons de souscription d'actions (OBSA) que la célèbre banque d'affaires avait placée pour le compte de la société Moët Hennessy en mars 1987. Conçue bien avant la fusion avec Louis Vuitton comme une augmentation de capital destinée à protéger les actionnaires de Moët Hennessy contre un éventuel raid en Bourse, cette émission d'OBSA était destinée à être placée auprès d'un vaste public d'investisseurs étrangers.

Elle a, selon la COB, fini en France et dans les mains de personnes choisies. La COB ne s'interroge ni ne se prononce sur le fait qu'une bonne partie de ces OBSA a abouti dans le portefeuille de l'« agresseur » de Louis Vuitton-Moët Hennessy, M. Bernard Arnault, patron de la Financière Agache. Elle ne prend pas position non plus sur la responsabilité de la banque Lazard dans l'acheminement de ces OBSA en direction de la Financière Agache. Elle se prononce simplement sur la conformité du placement de l'émission aux décisions des actionnaires.

A cet égard, la COB ne réaffirme rien d'autre que ce qu'elle avait déjà écrit dans son rapport de 1987 : le placement des 800 millions de francs d'obligations n'a pas eu - *le caractère public et international* - qu'il aurait dû avoir et pour lequel *« les actionnaires de Moët Hennessy avaient donné leur autorisation au conseil d'administration du 5 mars 1987 en renonçant à leur droit préférentiel de souscription »*. Le placement des OBSA par la banque Lazard ayant eu lieu en contradiction avec les décisions de l'assemblée générale extraordinaire de Moët Hennessy, les règles qui privilégiaient les anciens actionnaires pour un placement effectué en France n'ont donc pas été respectées. C'est aujourd'hui à eux de porter plainte devant les tribunaux s'ils estiment avoir été lésés.

« Rien de nouveau »

La banque Lazard qui a pris connaissance du rapport de la COB considère que ce supplément d'enquête *« n'apporte rien de nouveau »*. Elle axe ensuite sa défense sur un plan strictement technique : *« Il y a eu placement international parce que ces OBSA ont été exemptées de l'imposition à la source qui caractérise les émissions d'obligations internationales »*, explique un expert de la banque d'affaires. De plus elles sont *« cotées au Luxembourg »* et pas à la Bourse de Paris. Seconde ligne de défense : la technique du placement. Le terme *« d'émission publique »* n'impliquerait pas, selon la banque, une dispersion des titres auprès d'une multitude de particuliers non français. Des organismes institutionnels peuvent aussi bien faire office de « public » qu'un petit épargnant. Quant au caractère international du placement, certes, cinq établissements bancaires français ont récupéré plus de 50 % des titres, mais ces établissements choisis (BNP, Crédit agricole, Crédit lyonnais, URP et Caisse des dépôts) ont une *« surface internationale »* et jouent régulièrement un rôle de premier plan dans les émissions hors de France, *« les statistiques financières le démontrent »*.

L'argumentation de Lazard se clôt sur le fait que la réglementation a effectivement évolué depuis le jour de l'émission, mais que la COB ne saurait appliquer des règles neuves à des opérations anciennes.

YVES MAMOU.

Les prudences du gendarme

Le contraste est saisissant. Ferme dans l'affaire Pechiney, où tout le dossier avait été transmis au parquet à la fin du mois de janvier, la Commission des opérations de Bourse (COB) vient d'adopter une attitude ambiguë en matière de délits d'initiés dans le dossier LVMH. Selon la COB, de tels délits existent, mais ils n'ont pas été intentionnels. D'où sa décision de porter à la connaissance du procureur de la République son rapport d'enquête *« à effet de lui permettre s'il l'estime utile d'en saisir le juge »*. Cette nuance introduite pour la première fois publiquement par l'organisme de surveillance des marchés financiers laisse perplexe. Elle semble aller à l'encontre de tous les efforts entrepris pour l'égalité de traitement des actionnaires et donc de lutte contre l'utilisation d'informations privilégiées.

En fait, la Commission s'est penchée sur deux séries d'interventions effectuées par chacun des rivaux de l'affaire, MM. Henry Racamier et Bernard Arnault. L'enquête a porté sur les achats de VIG (Vuitton Investissements Gestion) intervenus du 14 au 22 septembre 1988 avant l'assemblée générale de LVMH qui devait être informée des résultats en hausse de 45 % pour le premier semestre 1988.

Elle a également étudié les acquisitions de la Financière Agache le 5 janvier dernier, préalablement à l'annonce, en fin d'après-midi, d'une progression de 50 % des bénéfices du groupe de luxe pour l'année écoulée.

Dans les deux cas, les intervenants exerçant des fonctions dans LVMH sont visés par la loi sur les délits d'initiés, indiquant que les personnes bénéficiant d'informations privilégiées sur une société doivent s'abstenir de toute opération avant que le public en ait eu connaissance au nom du principe de l'égalité entre les actionnaires. La COB reconnaît, en effet, que ces acquisitions *« peuvent paraître relever des dispositions de l'article 10-1 de l'ordonnance du 28 septembre 1967, modifiée par la loi du 22 janvier 1988 »*. Toutefois, précise-t-elle, *« l'obligation d'abstention, qui peut être déduite de ses dispositions ne peut conduire à priver en toutes circonstances les responsables sociaux de toute capacité de réaction. L'objet n'était pas d'exploiter des informations privilégiées »*.

Le but était effectivement pour chacun des protagonistes — d'accquérir le maximum de titres afin de prendre le contrôle du groupe. Ainsi, pour la COB, si délits d'initiés il y a eu ils n'ont eu aucun caractère intentionnel.

L'analyse est intéressante et le serait d'autant plus si elle venait directement des juges. Car pour la première fois les gendarmes de la Tour Mirabeau, chargés de veiller à la stricte égalité entre actionnaires qu'ils soient grands ou petits, en ont privilégié certains, et pas des moindres. Que n'ont-ils laissé à la justice le soin de trancher, gardant ainsi leur image de défenseurs de tous les détenteurs de titres...

Car, à présent, en matière d'utilisation d'informations privilégiées où s'arrêtera le fait et où ne commencera pas l'intention ? Cette prise de position est d'autant plus paradoxale qu'elle va à l'encontre même de la stratégie menée par la COB depuis plusieurs années, comme le prouve la lecture de ses derniers rapports annuels notamment ceux de 1985 et 1986. A l'époque elle transmettait directement au parquet un dossier sur un tel délit. Le tribunal correctionnel condamnait à une lourde amende l'administrateur, bénéficiant d'informations privilégiées, et ayant acquis des titres sans intention spéculative.

Alors pourquoi un tel renversement de tendance ? Est-ce seulement un faux pas de la COB à force de ne pas vouloir prendre parti dans la lutte pour la prise de contrôle de LVMH, ou s'agit-t-il d'un véritable changement de cap ? Dans ce cas, les petits actionnaires ne seraient-ils pas abandonnés par les gendarmes chargés de les protéger ?

DOMINIQUE GALLOIS.

M. Paul Granet reconduit à la tête de la Compagnie nationale du Rhône

Le conseil des ministres devait reconduire, le 17 mai, M. Paul Granet à la présidence du conseil d'administration de la Compagnie nationale du Rhône (CNR), où il siège depuis 1986. Cette entreprise publique, qui a été chargée à la fin de la dernière guerre de l'aménagement du Rhône et de ses affluents, tant au point de vue de la production de courant électrique que de la navigation fluviale, traverse une passe délicate.

Les travaux sur les barrages tirent à leur fin et, en l'absence de décision concernant la poursuite du canal de la Saône au Rhin, les comptes de la CNR ont viré au « rouge » et enregistré, en 1988, une perte de 3,8 millions de francs.

La confirmation de M. Granet, chaud partisan de la liaison Rhône-Rhin, à la tête de la compagnie semble indiquer que le chef de l'Etat n'a pas abandonné le principe de cette liaison à grand gabarit. Elle symbolise également la volonté d'ouverture politique du gouvernement puisque M. Granet appartient à la famille UDF et qu'il est proche de M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique.

REPÈRES

Croissance

Accélération en RFA

La croissance économique s'est *« intensifiée »* au premier trimestre en RFA, selon un rapport de conjoncture publié mardi 16 mai par le ministère des finances. Cette tendance devrait se prolonger au cours des mois à venir. Les capacités de production ont atteint leur limite dans différentes branches selon le rapport qui précise que globalement les capacités ont été utilisées à 87,9 % en mars. Le rapport prévoit que d'ici à la fin du mois de mai, le nombre de chômeurs devrait passer, pour la première fois depuis 1982, en dessous du seuil des 2 millions. Le ministère explique enfin la forte hausse actuelle des prix de détail par l'augmentation des prix du pétrole.

Logement

Signe de ralentissement aux Etats-Unis

Au mois d'avril, les mises en chantier de logements ont diminué de 2,7 % aux Etats-Unis par rapport au mois précédent et sont tombées, en rythme annuel corrigé des variations saisonnières, à 1,3 millions d'unités, soit le montant le plus faible depuis décembre 1982. C'est en outre la première fois depuis deux ans que les mises en chantier baissent pendant trois mois consécutifs aux Etats-Unis ; elles avaient subi une diminution en février et en mars de 12,7 % et de 4,5 % respectivement.

● **L'Equateur attaque Citibank en justice.** — L'Equateur a entamé une action en justice contre la banque new-yorkaise Citibank, qui saisi la semaine dernière 80 millions de dollars (500 millions de francs) d'avoirs équatoriens déposés sur ses comptes (*le Monde* daté 14-15 mai). Les autorités équatoriennes, ont également annoncé leur intention de saisir les ministres de l'Organisation des Etats Américains. Citibank affirme avoir saisi ces avoirs en raison des arriérés importants accumulés par l'Equateur sur sa dette extérieure, (qui atteint 5 milliards de dollars) et du refus au pays d'engager des discussions sur le rééchelonnement de sa dette. Selon les autorités équatoriennes, l'Etat n'a pas négligé ses obligations en matière de renégociation de dette, et la démarche de la Citibank n'est qu'une manœuvre pour déstabiliser le plan Brady. Citibank préside actuellement le comité des banques créditrices en négociation avec le Mexique, pays test d'application du plan Brady ; celui-ci prévoit des réductions de dettes en faveur des pays débiteurs.

Cray filialise sa nouvelle génération de supercalculateurs

Cray, numéro un mondial des superordinateurs, a décidé de créer une filiale consacrée à la recherche et à la mise au point du Cray-3, sa nouvelle génération de machines appelées à être les plus rapides du monde. Baptisée Cray Computer, la nouvelle filiale sera détenue à 90 % par Cray qui fournira 100 millions de dollars pour couvrir les dépenses d'exploitation au cours des deux prochaines années et 50 millions de dollars environ d'équipement. Cette opération a pour but de protéger Cray, en raison de l'importance des frais à engager pour développer le Cray-3. Par ailleurs, Cray et Control Data — l'autre fabricant de superordinateurs, qui a décidé, le 17 avril, de cesser cette activité — ont signé un accord commercial réciproque prévoyant que Control Data distribuera les supercalculateurs Cray. En échange, Cray distribuera les ordinateurs commerciaux et les stations de travail de Control Data.

● **La FNB et le rapport Bloch-Lainé.** — La Fédération nationale du bâtiment (FNB) estime, à propos du rapport de M. Jean-Michel Bloch-Lainé sur les aides publiques au logement (*le Monde* du 3 mai) que *« les incitations fiscales favorisent la construction neuve et l'entretien du patrimoine restent indispensables pour assurer le bon fonctionnement du marché »*. La FNB est, en revanche, beaucoup plus réservée sur l'extension des aides publiques à l'achat de logements anciens sans travaux, y voyant plusieurs risques, *« détournement de l'aide publique, développement de l'économie souterraine et, bien sûr, perte de travaux »*.

(Publicité)

PREFECTURE DES HAUTS DE SEINE — PREFECTURE DES YVELINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Communes de RUEIL-MALMAISON (Hauts de Seine) et BOUGIVAL (Yvelines)
PROJET DE DEVIATION DE RUEIL-MALMAISON ENTRE LE CARREFOUR DE LA JONCHERE (raccordement à la RN 13) ET LA TETE RIVE GAUCHE DU PONT DE CHATOU
(raccordement aux RN190 et 186)

Le public est informé que par arrêté interpréfectoral en date des 12 et 13 avril 1989, il a été prescrit une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de DEVIATION DE RUEIL-MALMAISON entre le carrefour de la Jonchère (raccordement à la RN 13) et la tête rive gauche du pont de Chatou(raccordement aux RN 190 et 186) sur les territoires de RUEIL-MALMAISON et BOUGIVAL à l'attribution du statut de route express à l'opération et à la mise en compatibilité du plan d'occupation des sols de RUEIL-MALMAISON.

Les pièces des dossiers seront deposées pendant trente-deux jours consécutifs du 16 mai au 16 juin 1989 inclus en Préfecture des Hauts-de-Seine, direction départementale de l'équipement, 167, av. Joliot-Curie, 92000 NANTERRE, service des relations extérieures, vingt-troisième étage,ou le public pourra les consulter du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Un dossier sera également déposé aux mêmes dates et aux heures suivantes :

- en Préfecture des Yvelines.- Direction départementale des Yvelines, 35, rue de Noailles, 78000 VERSAILLES, bureau d'accueil - où le public pourra les consulter du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
- en Mairie de RUEIL-MALMAISON.-Service de l'urbanisme, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi, le samedi de 8h30 à 12h.
- en Mairie de BOUGIVAL.- Direction des services techniques, le lundi ,de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 8h30 à 12h.

Les personnes désirant émettre un avis sur le projet pourront consigner leurs observations sur les registres ouverts dans les lieux et aux dates et heures susvisés; elles pourront de même les adresser pour être annexées au dossier:

- au Président de Commission d'Enquête M.André MONSARRAT,ingénieur général des ponts et chaussées honoraire,demeurant 44, av. Thiers, 93340 LE RAINCY, laquelle Commission est composée également par M.Pierre HENRY, inspecteur général de la construction honoraire, demeurant 51,bd Auguste-Blanqui, 75013 PARIS et M. Pierre CUISINIER, directeur départemental honoraire des PTT, demeurant 14, rue Mozart, 92700 COLOMBES.
- à MM. les Maires des communes de RUEIL-MALMAISON et BOUGIVAL.

Un membre de Commission d'Enquête siégera :

- en Préfecture des Hauts-de-Seine, direction départementale de l'équipement, vingt-troisième etage, service des relations extérieures, de 13h30 à 16h30 les 24 mai, 6 juin et 16 juin 1989.
- en Mairie de RUEIL-MALMAISON le 23 mai 1989, de 14h à 17h, le 10 juin 1989, de 9h à 12h et le 16 juin 1989, de 14h à 17h.
- en Mairie de BOUGIVAL, le 27 mai 1989, de 9h à 12h, les 8 et 15 juin 1989, de 14h à 17h.

A l'issue de l'enquête, les copies du rapport et des conclusions de la Commission d'Enquête seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête dans tous les lieux visés ci-dessus aux heures normales d'ouverture.

Cette publication est faite en application de l'article R.11-14-7 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Pensionnat International La Chassotte
CH-1762 GIVISIEZ
FRIBOURG
SUISSE
Tél. : 19-41/37/26-13-76
École primaire — Collège — Lycée
Baccalauréat français
Séries A1, A2, A3, B. - Maturité suisse (B,D,E). Diplômes de langues (Cambridge) - Internat-externat : Garçons, filles. Cours de vacances du 10 au 22 juillet 1989 (2 ou 3 semaines). Début de l'année scolaire : 6 septembre 1989. Fam. Guy Bruhart, dir.

هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT : Obligations 10,20 % – 1976

Les intérêts courus du 3 juin 1988 au 2 juin 1989 seront payables à partir du 3 juin 1989 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal (coupon n° 13) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F.

En cas d'option pour le régime libératoire d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 17,33 F, soit un net de 74,47 F.

Il est rappelé que les obligations de la série « D », de la série « E » et des séries « B » et « C » sont respectivement remboursables depuis les 3 juin 1982, 1985 et 1988.

AVENIR AVENIR

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Mesdames et Messieurs les actionnaires d'Avenir Publicité sont appelés à se réunir en assemblée générale ordinaire, le lundi 19 juin 1989 à 10 h 30, au siège de la société Havas, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Cette assemblée sera appelée à statuer, notamment, sur les comptes de l'exercice 1988 et sur le renouvellement de mandats d'un certain nombre d'administrateurs.

Conformément aux statuts, tous les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent, peuvent participer à cette assemblée.

Les actionnaires pourront se procurer les documents prévus aux articles 133 et 135 du décret du 23 mars 1967 par demande adressée à la Banque nationale de Paris, 16 boulevard des Italiens 75009 Paris, qui tiendra à la disposition des intéressés des cartes d'admission et des formules de pouvoir.

Pour pouvoir participer à cette assemblée, voter par correspondance ou se faire représenter :

— les propriétaires d'actions nominatives devront avoir fait inscrire leurs titres en compte quinze jours au moins avant la date fixée pour l'assemblée ;

— les propriétaires d'actions au porteur devront faire parvenir, dans le même délai, un certificat d'immobilisation délivré par l'intermédiaire teneur de leurs comptes, à la Banque nationale de Paris ou à ses agences et succursales en France.

Il est rappelé, conformément à la loi, que tout actionnaire souhaitant voter par correspondance peut solliciter, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à la Banque nationale de Paris, un formulaire de vote par correspondance, à la condition que cette dernière demande soit reçue au plus tard six jours avant la date de l'assemblée.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

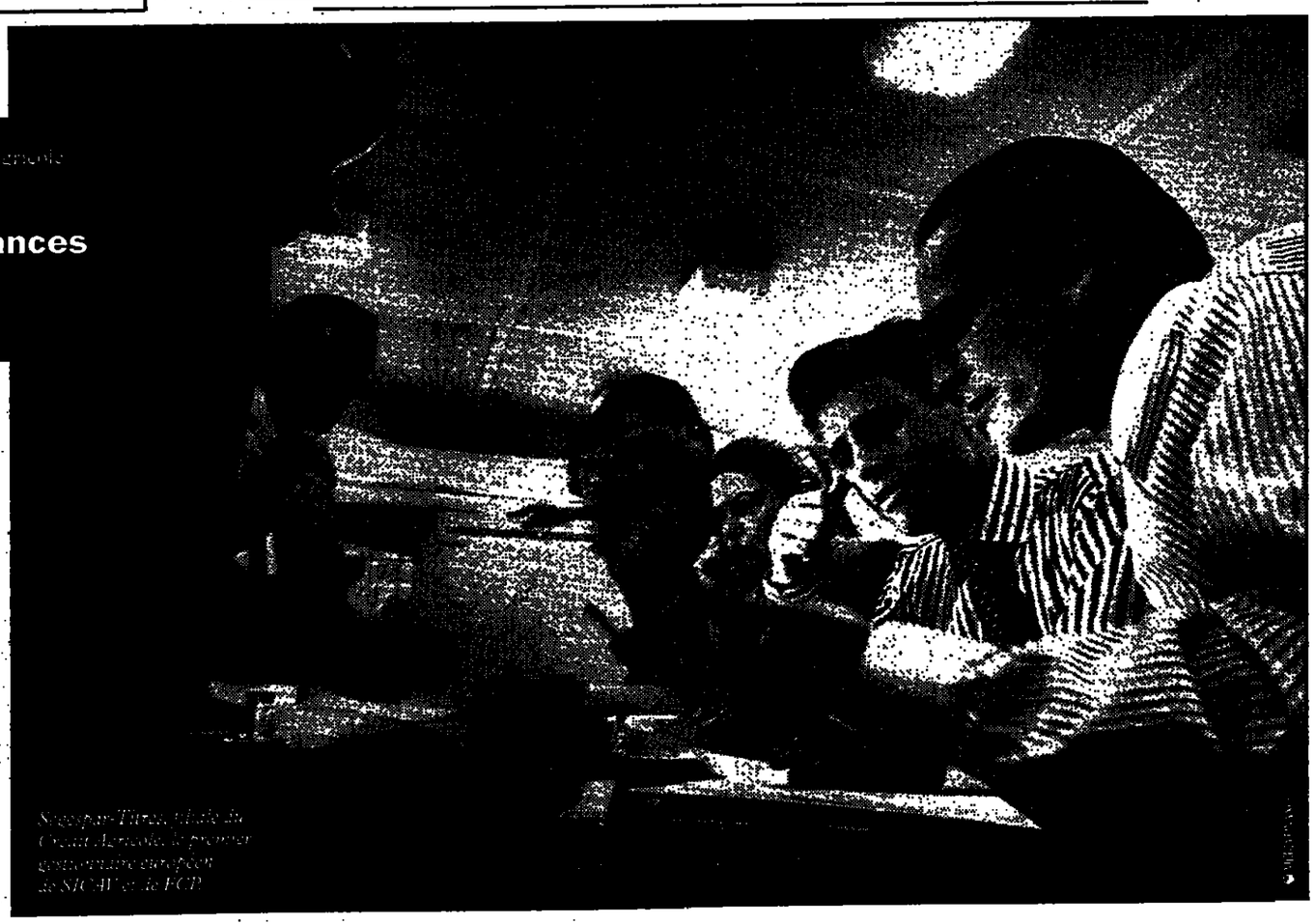

Économie

Premier cimentier de la région des Grands-Lacs

Lafarge double ses investissements en Amérique du Nord

CHICAGO
de notre envoyé spécial

« *Depuis 1986, nous n'avons pas fait de grande acquisition en Amérique du Nord, mais nous procédons à une série de renforcements de notre système de distribution. Il s'agit de traverser une période moins favorable avec des positions suffisamment fortes pour avoir des résultats qui se maintiennent ou même progressent.* » S'attendant comme nombre d'industriels et d'experts économiques à un léger ralentissement de la croissance sur ce continent, M. Bertrand Collomb, président de Lafarge Corp., s'emploie à consolider ses positions de leader dans la fabrication du ciment, du béton et du granulat au Canada et de numéro deux aux Etats-Unis.

Pour cela, la filiale à 58 % du français Lafarge Coppée a décidé d'augmenter considérablement le volume de ses investissements dans les régions où sont implantées ses treize cimenteries, au Canada, autour des Grands Lacs, au Texas et en Californie. Le montant prévu cette année pourrait avoisiner les 250 millions de dollars (1,6 milliard de francs), soit un quasi-doublement par rapport aux 120 millions de 1988.

Toutefois, chaque opération prévue pour l'instant, perfectionnement des usines, amélioration des moyens de transport et même nouvelles acquisitions, aura une dimension modeste ne dépassant pas les 20 millions de dollars (130 millions de francs). Seule exception, et de taille, la vaste entreprise de modernisation de l'usine d'Alpena dans la région des Grands Lacs, où la concurrence avec les autres cimentiers est particulièrement vive. Lafarge Corp. mise sur la gigantesque usine qu'il a rachetée voilà trois ans à National Gypsum pour 1 dollar symbolique et dont il entend faire le plus grand producteur de ciment d'Amérique du Nord. Implantée depuis 1907 sur les rives du lac Huron, cette entreprise octogénaire s'étend sur plus de 1 kilomètre, ayant été agrandie au fil des époques selon les besoins et à mesure que les fours précédents tombaient en panne.

Le vétuste poussiéreux cohabite ainsi avec le moderne à perte de vue. Le plan prévoit de la transformer en unité ultra-performante par une concentration sur cinq fours produisant 2,5 millions de tonnes par an d'ici 1991 contre 2 millions actuellement, avec environ 300 personnes après le rachat. La première phase d'investissement de 65 millions de dollars (400 millions de francs) a été décidée récemment (*le Monde* du 18 janvier). Elle sera suivie d'un deuxième volet, actuellement à l'étude, consacré aux ateliers de traitement des matières premières et aux fours.

L'idée, dès le départ, est d'économiser sur les coûts, notamment ceux de l'énergie, en substituant à la combustion du fuel et du charbon celle des déchets industriels. Lafarge Corp. dispose pour cela de la technologie mise au point par Systech, une société de l'Ohio spécialisée dans le traitement des déchets, que le groupe a acquise en 1986.

Au total, pour l'ensemble de la modernisation de ce complexe du Michigan, Lafarge Corp. aura consacré 150 millions de dollars (960 millions de francs), « *soit quatre fois moins que si nous étions partis de rien pour construire une usine ultra-moderne* », aime à rappeler M. Collomb.

Un géant discret

Le groupe dispose ainsi de quatre ensembles industriels autour des Grands Lacs ainsi que de vingt et un terminaux permettant de stocker près des grands centres d'activités la production acheminée par bateaux des différents sites. Une façon de se renforcer sur un marché local de 21 millions de tonnes de ciment, presque équivalent à celui de la France, où Lafarge Corp. occupe la première place avec 18 % des ventes. Mais l'objectif à atteindre en part de marché demeure secret.

La discrétion est de mise chez les dirigeants, tout comme lorsque la concurrence est évoquée. Les noms des grands rivaux dans cette région – le concurrent hexagonal, les Ciments français, ou encore le numéro un mondial, le suisse Holderbank – sont évoqués du bout des lèvres, sans plus, devant les journalistes en visite sur les sites. Avec son 1,3 milliard de dollars (8 milliards de francs) de chiffre d'affaires en 1988, Lafarge Corp. est remonté dans le classement des cinq cents premières firmes américaines de *Fortune* du 283e rang au 279e. Cette activité en Amérique du Nord représente 40 % de l'ensemble réalisé par le groupe (23 milliards de francs). Et elle devrait encore progresser. D'ici là, M. Bertrand Collomb, comme prévu, aura succédé à M. Olivier Lecerf à la présidence de Lafarge Coppée. Ce changement dans la continuité s'effectuera durant l'été.

DOMINIQUE GALLOIS.

La Commission européenne se prononce sur le premier projet de charte sociale

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Commission européenne devait adopter mercredi 17 mai le premier projet d'une « charte communautaire des droits sociaux fondamentaux », charte sur laquelle le Comité économique et social européen avait adopté un avis à une très large majorité le 22 février dernier. L'idée, simple, est de faire en sorte que la réalisation du marché intérieur comporte pour les citoyens de la CEE des améliorations dans le domaine social, et notamment au regard de la libre circulation, des conditions de vie et de travail, de la protection sociale, de l'éducation et de la formation. Les Douze peuvent facilement souscrire à un tel objectif mais l'accord deviendra moins évident lorsqu'il s'agira de définir comment l'atteindre.

Faut-il se contenter d'une déclaration solennelle – ce qui peut permettre de gagner en clarté et surtout de rallier l'ensemble des gouvernements ? Une telle formule a l'inconvénient d'être peu contraignante et de ce fait de risquer de décevoir les syndicats. Faut-il au contraire prévoir, au niveau communautaire, des dispositions permettant de s'assurer que les engagements pris par les Etats membres sont accomplis, ou mieux encore n'est-il pas préférable sur certains points de créer des obligations juridiques au niveau communautaire ? La Commission à ce stade ne tranche pas, mais montre néanmoins sa préférence pour que soit mise en œuvre une politique ayant, au profit de salariés, des effets pratiques et vérifiables. La Communauté, indique le projet présenté par Mme Vasso Papandréou, le commissaire responsable « *dans le cadre de ses compétences [...] prendra les mesures nécessaires pour promouvoir et garantir le respect des droits sociaux fondamentaux...* ». Surtout, témoignant ainsi de son désir d'aller de l'avant rapidement de manière concrète, elle demande au Conseil européen (ce ne pourra être que celui de Paris en décembre 1989) de lui confier le mandat « *de préparer, avant le 30 juin 1990, un programme d'action ainsi qu'un premier ensemble d'instruments communautaires y afférents dans les domaines liés à la réalisation du marché intérieur et de l'Acte unique* ».

Il y a gros à parier qu'à ce stade cette proposition de procédure divisera davantage les Douze que l'avant-projet de charte proprement dit. Celui-ci doit être discuté avec les partenaires sociaux au cours des semaines à venir. Les ministres du travail des Douze en délibéreront lors de leur réunion du 12 juin. A l'issue de ces consultations, la Commission adoptera un projet définitif, en juillet, et celui-ci deviendra l'un des principaux dossiers de la présidence française. A Paris, dans l'entourage du président de la République, qui attache une importance particulière à cette affaire, on se montre à ce stade très ouvert, affirmant « *ne pas avoir d'a priori ni sur la forme juridique ni sur le contenu* » de la charte et des textes qui en découleront.

Le texte de Mme Papandréou est centré sur les droits liés au travail, à l'exception d'une courte référence à la protection des consommateurs. Il énumère treize droits fondamentaux *(voir encadré)*. C'est un choix qui conviendra à Paris où l'on croit qu'« *il ne faut pas trop se disperser* ».

PHILIPPE LEMAITRE.

Treize droits fondamentaux

Le projet soumis à la commission européenne énumère treize droits fondamentaux :

1. Le droit à la libre circulation. – Il est suggéré d'être particulièrement attentif au droit des travailleurs frontaliers ainsi qu'à ceux des salariés employés dans un autre Etat membre que le leur pour une entreprise en sous-traitance.

2. Emploi et rémunération. – La Commission demande notamment que la législation garantisse « *un salaire de référence équitable* » aux travailleurs temporaires.

3. Amélioration des conditions de vie. – « *Le rapprochement dans le progrès [...] concernera tout d'abord l'aménagement et la flexibilité du temps de travail notamment en fixant une durée maximum par semaine.* » Il vise également – c'est là apparemment une préoccupation centrale de Mme Papandréou – « *toutes les formes de travail autres que le travail à durée indéterminée et notamment le travail à durée déterminée, le travail saisonnier, le travail à temps partiel, le travail intérimaire, le travail de week-end, le travail de nuit et le travail posté* ».

4) Le droit à la protection sociale. – Il est souligné que les sans-emploi ayant perdu leur droit aux indemnités de chômage devront « *bénéficier d'un revenu minimum et d'une assistance sociale appropriée* ».

5) Le droit à la liberté d'association et à la négociation collective. – « *Ce droit*, lit-on *implique notamment la possibilité que soient conclus au niveau européen des relations conventionnelles entre partenaires sociaux si ceux-ci l'estiment souhaitable* ».

6) Le droit à la formation professionnelle.

7) Le droit à l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes.

8) Le droit à l'information, à la consultation et à la participation des travailleurs. Sont particulièrement visés les groupes comportant des établissements situés dans plusieurs pays de la CEE. L'idée est de renforcer les procédures de consultation notamment lors de l'introduction dans l'entreprise de nouvelles technologies ou encore lors de restructurations affectant l'emploi.

9) Le droit à la protection de la santé et de la sécurité dans le lieu de travail.

10) La protection des enfants et des adolescents.

11) Les personnes âgées. – Cette fois encore, la Commission souligne la nécessité de garantir un revenu minimum à ceux qui n'auraient pas d'autres moyens de subsistance suffisants.

12) Les personnes handicapées.

13) La protection des consommateurs.

Ph. L.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

Rectificatif à l'annonce parue le 9-05-1989

1er AVIS

M. le préfet de la région de Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime, M. le préfet de la région de Picardie et du département de la Somme, informent le public que par arrêté en date des 31 mars et 7 avril 1989, ils ont prescrit l'ouverture :

– suivant les dispositions du décret nº 85-453 du 23 avril 1985 pris pour l'application de la loi du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement, d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de construction de l'autoroute entre NEUFCHATEL-EN-BRAY et ABBEVILLE touchant les communes de NEUFCHATEL-EN-BRAY, SAINT-GERMAIN-SUR-EAULNE, MENONVAL, LUCY, FESQUES, CALLENGEVILLE, FOUCARMONT, FALLENCOURT, SAINT-RIQUIER-EN-RIVIERE et BLANGY-SUR-BRESLE en Seine-Maritime et BOUTTENCOURT, BOUILLANCOURT-EN-SERY, LE TRANSLAY, VISMES-AU-VAL, MARTAINNEVILLE, TOURS-EN-VIMEU, GREBAULT-MESNIL, HUPPY et BEHEN dans la Somme,

– d'une enquête publique sur les modifications des Plans d'occupation des sols des communes de NEUFCHATEL-EN-BRAY, FOUCARMONT et BLANGY-SUR-BRESLE dans le département de la Seine-Maritime et de BOUTTENCOURT dans le département de la Somme.

Les pièces du dossier principal, ainsi que des registres d'enquêtes, seront déposés à la mairie de BLANGY-SUR-BRESLE pendant 33 jours consécutifs, depuis le lundi 29 mai 1989 jusqu'au vendredi 30 juin 1989 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance tous les jours de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi et de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30 le samedi (dimanches et jours fériés exceptés).

Pendant le même délai, des dossiers subsidiaires et des registres d'enquêtes resteront déposés et chacun pourra en prendre connaissance aux lieux jours et heures suivants :

– à la sous-préfecture de Dieppe, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 15 à 16 h tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
– à la mairie de NEUFCHATEL-EN-BRAY, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi et de 8 h 30 à 12 h le samedi (dimanches et jours fériés exceptés),
– à la mairie de SAINT-GERMAIN-SUR-EAULNE, de 14 h à 19 h les mardis et vendredis et de 14 h à 15 h les lundis, mercredis et jeudis (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
– à la mairie de MENONVAL, de 11 h à 12 h tous les jours (samedis dimanches et jours fériés exceptés),
– à la mairie de LUCY de 17 h à 18 h les lundis, mercredis, jeudis et de 18 h à 20 h les mardis et vendredis (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
– à la mairie de FESQUES, de 16 h à 17 h tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
– à la mairie de CALLENGEVILLE, de 11 h à 12 h du lundi au vendredi et de 14 h à 17 h le samedi (dimanches et jours fériés exceptés),
– à la mairie de FOUCARMONT, de 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
– à la mairie de FALLENCOURT, de 11 h à 12 h les lundis, mercredis et jeudis, de 10 h 30 à 12 h les mardis et de 18 h à 19 h les vendredis (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
– à la mairie de SAINT-RIQUIER-EN-RIVIERE, de 18 h à 19 h tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
– à la sous-préfecture d'ABBEVILLE, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
– à la mairie de BOUTTENCOURT, de 14 h 30 à 17 h 30 tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
– à la mairie de BOUILLANCOURT-EN-SERY, de 17 h 30 à 18 h 30 tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
– à la mairie de TRANSLAY, de 15 h à 16 h tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
– à la mairie de VISMES-AU-VAL, de 17 h 30 à 18 h 30 tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
– à la mairie de MARTAINNEVILLE, de 11 h à 12 h tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
– à la mairie de TOURS-EN-VIMEU, de 14 h 30 à 18 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 14 h 30 à 18 h les samedis (mercredis, dimanches et jours fériés exceptés),
– à la mairie de GREBAULT-MESNIL, de 14 h à 15 h tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
– à la mairie d'HUPPY, de 16 h à 19 h les lundis, de 16 h à 18 h 30 les mardis, mercredis et vendredis, de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h 30 les jeudis (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
– à la mairie de BEHEN, les mardis de 18 h à 19 h 30, les vendredis de 17 h 30 à 19 h 30, les lundis, mercredis et jeudis de 14 h à 15 h (samedis, dimanches et jours fériés exceptés).

Un dossier technique sera également déposé à la préfecture de la Seine-Maritime, Direction départementale de l'équipement à ROUEN, ainsi qu'à la préfecture de la Somme, Direction départementale de l'équipement à AMIENS, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 45 tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés exceptés).

L'un ou l'autre des membres de la Commission d'enquête recevra, en personne, les observations du public :

– le mercredi 28 juin 1989, à la mairie de NEUFCHATEL-EN-BRAY de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30,
– le jeudi 29 juin 1989, à la sous-préfecture d'ABBEVILLE de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30,
– le vendredi 30 juin 1989, à la mairie de BLANGY-SUR-BRESLE de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

La Commission d'enquête sera présidée par :

– M. Maurice ROY, ingénieur général des Ponts et Chaussées honoraire, demeurant 5, avenue Louise, 95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY.

Avec lequel siégeront :

– M. Cléophas TRAMECOURT, directeur honoraire des PTT, demeurant 8, place de l'Hôtel de Ville, 80000 AMIENS,
– M. Paul COLLOTTE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en retraite, demeurant 12, rue des Fonds Thirel, 76130 MONT-SAINT-AIGNAN.

Le rapport et les conclusions motivées de la Commission d'enquête seront déposés au Tribunal administratif de la Seine-Maritime, dans les sous-préfectures de DIEPPE et d'ABBEVILLE, dans les mairies de NEUFCHATEL-EN-BRAY, SAINT-GERMAIN-SUR-EAULNE, MENONVAL, LUCY, FESQUES, CALLENGEVILLE, FOUCARMONT, FALLENCOURT, SAINT-RIQUIER-EN-RIVIERE, BLANGY-SUR-BRESLE, BOUTTENCOURT, BOUILLANCOURT-EN-SERY, LE TRANSLAY, VISMES-AU-VAL, MARTAINNEVILLE, TOURS-EN-VIMEU, GREBAULT-MESNIL, HUPPY et BEHEN, ainsi qu'à la préfecture de la Seine-Maritime, Direction départementale de l'équipement, Cité administrative Saint-Sever à ROUEN et à la préfecture de la Somme, direction départementale de l'équipement, Centre administratif départemental, boulevard du Port à AMIENS.

Les demandes de communication de ces conclusions devront être adressées à M. le préfet de la région de Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime (adresse ci-dessus).

Pour le préfet, et par délégation,
Le chef du Service du budget
des routes et des transports :
R. de ROHOZINSKI

SOCIAL

Les « dix » de Billancourt dans l'usine

Les dix militants CGT de Renault-Billancourt dont la cour d'appel de Versailles a, mercredi 26 avril, confirmé le licenciement (en général pour « faute lourde ») se sont installés dans l'usine l'après-midi du mardi 16 mai, après avoir lancé un « *appel aux salariés de Renault et à l'opinion publique* ». Ils ont annoncé leur intention de « *rester à leur poste vingt-quatre heures sur vingt-quatre* » du lundi au vendredi pour « *faire respecter leurs droits* » contre le « *verdict inique* » de la cour d'appel. De fait, depuis l'arrêt de la cour, les « dix » viennent dans les ateliers, dans le vaste ensemble de Billancourt qui offre de multiples possibilités d'entrée.

La Régie a envoyé à plusieurs reprises des huissiers pour constater leur présence. Elle souligne que celle-ci est illégale, les dix militants ne figurant plus à l'effectif, et qu'elle n'a fait que respecter la décision de justice (comme elle les avait réintégrés, le 29 janvier, *nolens volens*, après le jugement du tribunal des prud'hommes). Elle compte utiliser « *tous les moyens légaux* » pour obtenir leur départ, mais elle ne peut guère demander l'intervention des forces de l'ordre à l'intérieur de l'usine, comme elle ne peut déclencher des bagarres à chaque entrée des « dix ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Compagnie Générale d'Électricité

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au cours du premier trimestre de 1989 par le Groupe de la Compagnie Générale d'Électricité s'est élevé à 32,4 milliards de francs et marque une augmentation de 14 % par rapport à celui du premier trimestre de 1988. A structures et méthodes comparables, la progression est de 7 %.
Ces évolutions tiennent compte des modifications de structures intervenues au cours des douze derniers mois dont les plus significatives sont :

– la prise de contrôle des activités réducteurs de mesure et relais de Schlumberger (Groupe Balteau), d'Air Industrie Systèmes, de Kiepe Elektrik et d'Acec Energie par Alsthom ;
– la cession de la majorité du capital de SEMT Pielstick par Alsthom ;
– le rachat des sociétés Burndy et Souriau par Framatome ;
– la prise de participation majoritaire de Câbles de Lyon dans le Groupe Manuli et l'acquisition de l'activité "câbles" d'Ericsson aux Etats-Unis ;
– le rachat par Alcatel NV de Dial en Italie et la prise en compte d'Indetel au Mexique ;
– la vente par Alcatel NV des sociétés Qume et Alcatel Information Systems aux Etats-Unis et de la division Christian Rovsing d'Alcatel Kirk au Danemark.

CGE
CHIFFRE D'AFFAIRES
DU PREMIER TRIMESTRE 1989
EN HAUSSE DE 14 %

Il convient de noter que l'incidence de la constitution de GEC ALSTHOM NV ne prendra effet qu'au deuxième trimestre 1989.
La répartition par secteur d'activité du chiffre d'affaire des premiers trimestres 1988 et 1989 est la suivante :

(en millions de francs)	1989	1988
Energie et transport	8 490 (1)	6 243
Nucléaire (2)	504	1 719
Entreprise électrique et contrôle industriel	2 604	2 390
Accumulateurs	1 113	863
Télécommunications, communication d'entreprise, câbles	19 544 (3)	16 639
Activités diverses (4)	979	914
Cessions entre secteurs	– 818	– 412
TOTAL	32 416	28 356

Les prises de commandes s'élèvent à 34 milliards de francs en progression de 21 % par rapport au premier trimestre de 1988.

(1) Facturation calculée à l'avancement en 1989.
(2) Chiffre d'affaires de Framatome et de ses filiales retenu par intégration proportionnelle à 40 %.
(3) Dont Télécommunications publiques : 36 %, Communication d'entreprise : 23 %, Câbles : 31 %, Electronique et divers : 10 %.
(4) Le chiffre d'affaires du Groupe n'intègre pas celui de la Générale Occidentale qui fait l'objet d'une consolidation par mise en équivalence.

LA CGE EN DIRECT :
• MINITEL : 36.15 code CGE
• Téléphone actionnaires : (1) 42 561 561

GROUPE CGE

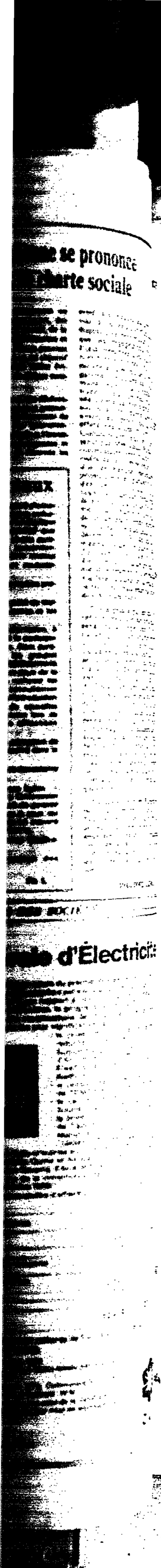

L'EXPRESS

Numéro un depuis le n°1

DIFFUSION numéro un

553 524 exemplaires en 1988 417 972 en France, 135 552 à l'étranger. Soit le premier des news.*

* Moyenne OJD par numéro, déclaration sur l'honneur.

RÉDACTION numéro un

120 journalistes. Les premiers à vous informer sur : l'affaire Pechiney, la Société générale, l'avion Rafale, le plan Câble, etc.

OFFRES D'EMPLOI numéro un

Premier des news en 1988 avec 12 350 offres d'emploi pour dirigeants, cadres et jeunes diplômés.

RÉSULTATS FINANCIERS numéro un

*870 millions de francs de chiffre d'affaires, 25 millions de francs de bénéfices en 1988.**

* L'Express se situe dans l'univers de concurrence des newsmagazines.

Marchés financiers

Le premier exercice de la Société des Bourses françaises se solde par 510 millions de francs de pertes

La Société des Bourses françaises (SBF), héritière de la Compagnie des agents de change, déficitaire de 1,25 milliard de francs en 1987-1988, a présenté ses comptes pour son premier exercice clos le 31 décembre 1988. Ce dernier est d'une durée exceptionnelle de neuf mois, la SBF ayant été créée le 31 mars 1988. Le bilan révèle une perte de 509,8 millions de francs, après 110 millions d'amortissements et 380,3 millions de provisions.

Cette institution financière, chargée du fonctionnement et du développement du marché, avance trois raisons pour expliquer ce sévère sinistre. Tout d'abord, la perte d'exploitation courante de 120,5 millions de francs provient d'une diminution des recettes due à la baisse des contributions des sociétés de Bourse. A cela s'ajoutent diverses provisions comme 66,4 millions pour le plan social supprimant 173 postes à la SBF ou encore 70 millions pour le redressement à payer à la suite du contrôle fiscal de l'ancienne Compagnie des agents de change. Toutefois, le montant n'a pas encore été notifié. Enfin, et surtout, le conseil d'administration de la SBF a décidé de renforcer de nouveau les provisions pour risques sur certaines sociétés de Bourse, en y ajoutant 246 millions de francs. Cette somme importante vient en complément de celle des 570 millions de francs constituée en milieu d'année dernière et dont 349 millions ont déjà été utilisés.

Néanmoins, pour l'exercice en cours, le budget établi par les instances dirigeantes *« laisse prévoir un retour à l'équilibre de l'exploitation courante »*. Les cessions d'actifs immobiliers dégageront des plus-values après impôt de l'ordre de 470 millions de francs.

Ces comptes seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires prévue le 29 mai et qui devra se prononcer sur la poursuite de l'activité de la société après la perte de plus de la moitié de son capital social. Une érosion d'autant plus surprenante qu'elle a été extrêmement rapide.

Après ses pertes considérables de 1987-1988 (1,25 milliard) de l'ex Compagnie des agents de change dues en partie au MATIF, la SBF avait réussi en fin d'année à reconstituer ses fonds propres grâce à des augmentations de capital. Ils s'élevaient à 1 milliard de francs le 1er janvier. Fidèle à sa tradition de silence, l'organisme chargé du marché boursier ne donne aucune précision sur le renforcement de sa dotation pour risques sur *« certaines »* sociétés de Bourse, pas plus qu'elle ne donne de détails sur ses interventions. Elle se contente de préciser qu'une nouvelle augmentation de capital est exclue, compte tenu des plus-values dégagées par la cession de ses immeubles. A croire qu'elle préfère les rumeurs à la transparence.

D. G.

Minorco renonce à son OPA sur Consgold

Après huit mois de bataille boursière et de procédure judiciaire, le holding luxembourgeois Minorco, représentant les intérêts des groupes sud-africains Anglo-American et De Beers, a finalement renoncé à son OPA (offre publique d'achat) sur le groupe minier britannique Consolidated Goldfields.

Ce raid boursier de 35 milliards de francs, le plus important jamais lancé à la City, a été stoppé par un juge new-yorkais M. Michael Mukasey qui a refusé, le 16 mai, de lever l'injonction qui interdisait à Minorco d'acquérir plus de 30 % de Consgold. Cette dernière, qui avait saisi la justice pour attirer l'attention sur le risque de formation d'un monopole dans le commerce des métaux précieux en cas de réussite de l'OPA, avait dû renoncer à son action la semaine dernière, le *takeover panel* britannique ayant pour sa part estimé régulière l'offensive de Minorco.

Consgold a en réalité dû son salut à la démarche de Newmont Mining, sa filiale à 49 %, qui avait saisi le 11 octobre la justice américaine. Celle-ci a estimé en revanche que le risque existait bel et bien de création d'une position dominante dans la production de métaux précieux, pour l'or en particulier.

L'OPA de Minorco a finalement achoppé sur le dernier obstacle, après avoir successivement obtenu les feux verts du gouvernement britannique et de la Commission européenne, et le soutien d'actionnaires de Consgold représentant 25 % du capital, en sus de sa participation de 29,9 %. Le juge new-yorkais a cependant eu le dernier mot, et Consgold avec lui, en interdisant à Minorco de prendre livraison de ces titres. Aussi singulière que la situation puisse paraître, la justice des États-Unis a ainsi prévalu dans une affaire qui engageait une firme luxembourgeoise et une autre britannique.

La Bourse de Londres avait anticipé cet échec de Minorco dès mardi. Les actions de Consgold avaient en effet cédé 45 cents pour s'établir à 1 373 pence, près de 200 pence au-dessous du prix proposé par Minorco.

En dépit de sa défaite, le holding luxembourgeois demeure pour l'instant le principal actionnaire du groupe minier britannique, avec près de 30 % du capital. Va-t-il céder ces actifs, ou préparer une nouvelle offensive qui, en tout état de cause, ne pourrait être lancée avant un an? *« C'est une possibilité »*, indiquait mardi l'un des vice-présidents de Minorco, M. Keith Irons. Mais pour l'heure, Consgold a gagné la partie.

● **Conseil de la concurrence : le Groupement des cartes bancaires fait appel.** – Le Groupement des cartes bancaires a décidé, le 12 mai, de faire appel devant la Cour d'appel de Paris de la décision du conseil de la concurrence concernant la tarification des paiements par carte (*le Monde* du 10 mai). Le Conseil avait reconnu que le nouveau système proposé par les banques et fondé sur le taux de fraude dans les paiements par carte allait dans le bon sens, mais avait donné jusqu'au 1er septembre au Groupement pour apporter une plus grande transparence au système en assurant la distinction entre les trois éléments de la tarification : la garantie de paiement, les frais de fonctionnement et les charges liées aux équipements de sécurité. Le Groupement rejette ce jugement en considérant que cette distinction, qui n'existe pas à l'étranger, est difficile à mettre en œuvre et *n'avait jamais été évoquée* auparavant par le Conseil.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généx. de base 100 : 31 décembre 1986

	5 mai	12 mai
Valeurs franç. à rev. variable	108,1	108,1
Valeurs industrielles	111,8	112
Valeurs étrangères	108,7	108,9
Pétrales-Energie	123,1	123,7
Chimie	103,9	102,8
Métallurgie, mécanique	120,9	120,5
Electricité, électronique	106,5	106,5
Bâtiment et matériaux	114	115,8
Ind. de consommat. non alim.	104,8	104,2
Agro-alimentaire	113,5	113,5
Distribution	120,5	119,8
Transports, loisirs, services	110,1	110,8
Assurances	117,2	116,7
Crédit banque	103,1	102,8
Sicomi	102,1	101,9
Immobilier et foncier	98	100,1
Investissement et portefeuille	102,8	102,1

Base 100 : 31 décembre 1988

Valeurs franç. à revenus fixe	98,7	98,1
Emprunts d'Etat	98,1	98,4
Emprunts garantis et assimilés	98,4	98,4
Sociétés	98,8	98

Base 100 en 1948

Valeurs franç. à rev. variable	3 873	3 873,1
Valeurs étrangères	4 308,84	316,8

Base 100 en 1972

Valeurs franç. à rev. variable	889	889
Valeurs étrangères	876,6	876,7

Base 100 : 31 décembre 1980

Indice des val. franç. à rev. fixe	120,1	119,4
Emprunt d'Etat	119,5	119,7
Emprunts garantis et assimilés	119,7	119,7
Sociétés	120,5	117,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	481,9	480,9
Produits de base	322,4	308,4
Construction	494,6	487,8
Biens d'équipement	344,5	344,3
Biens de consom. durables	813,3	808,3
Biens de consom. non durables	579,7	571,9
Biens de consom. alimentaires	710,8	710
Services	423,3	424,4
Sociétés financières	520,3	516
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	483,1	483,6
Valeurs industrielles	483,7	487,9

BOURSES RÉGIONALES

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	313,4	317,9

NEW-YORK, 16 mai ↓

Repli

Après deux séances de forte hausse, des ventes bénéficiaires se sont produites mardi à Wall Street. Mais le marché les a relativement bien absorbées et, en dépit d'une assez forte irrégularité, il résistait bien. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 453,45, en repli de 10,44 points seulement.

Le bilan de la séance a été presque équilibré. Sur 1 984 valeurs traitées, 784 ont baissé, 702 ont monté et 498 n'ont pas varié.

Les professionnels se disaient plutôt satisfaits du comportement de la Bourse. Mais autour du «Big Board» l'ambiance était néanmoins à la prudence. Deux importantes statistiques sont attendues cette semaine : les résultats du commerce extérieur pour mars et l'indice des prix de détail pour avril. Les pronostics vont bon train. Pour les premiers, ils portent sur un déficit de 10,2 milliards de dollars (contre 10,5 milliards pour février), pour le second sur une hausse de 0,6 % (contre 0,5 % le mois précédent).

L'activité est restée forte avec 173,10 millions de titres échangés contre 179,35 millions la veille.

VALEURS	Cours du 15 mai	Cours du 16 mai
Alcoa	67	67
A.T.T.	34 1/2	34 1/2
Boeing	81 6/8	82 3/8
Chase Manhattan Bank	34 1/8	34 3/8
Du Pont de Nemours	110 5/8	110
Eastman Kodak	42 3/4	42 7/8
Exxon	43	43 3/4
Ford	48 1/2	48 1/2
General Electric	62 1/8	61 3/4
General Motors	40 3/4	41
Goodyear	54 1/2	53 5/8
I.B.M.	112 3/4	111 1/4
I.T.T.	68 1/8	67 5/8
Mobil Oil	80 1/8	80 5/8
Pfizer	63 1/2	63 3/4
Schlumberger	38 5/8	38 5/8
Texaco	54 1/8	54
UAL Corp. en Allegis	128 3/4	128 3/4
Unico Carbide	29	28 3/4
U.S.X.	34 3/8	36 1/4
Westinghouse	61	59 7/8
Xerox Corp.	67 1/2	66 3/4

LONDRES, 16 mai ↓

Baisse

La Bourse de Londres a nettement baissé, mardi 16 mai, dans un marché apathique : l'indice Footsie des cent valeurs termine en repli de 13,2 points à 2 136,7. 401 millions de titres ont été échangés au cours de 27 649 transactions contre 29 764 lundi. Les opérateurs étaient dans l'attente des chiffres de la balance commerciale américaine, ce jour, et de la hausse des prix en Grande-Bretagne, vendredi.

Les valeurs des sociétés exportatrices vedettes se sont repliées après la hausse du dollar, vendredi et lundi. ICI a perdu 3 pence à 1 225 pence, Glaxo 9 à 1 396 et British Aerospace 10 à 624 pence.

Aux minières, Consolidated Gold Fields a perdu 50 pence à 1 268 pence à la veille de l'expiration de l'offre immicale de Minorco.

Aux bancaires, les titres ont souffert des inquiétudes relatives au remboursement de la dette extérieure de Buenos-Aires après l'élection à la présidence argentine de Carlos Menem. Lloyds a cédé 7 pence à 362 et Midland 5 à 334.

A la publicité, WPP a progressé de 28 pence à 642 après que le conseil d'administration de Ogilvy eut accepté sa nouvelle offre améliorée.

Aux mines d'or, AmGold a baissé de 1,5 dollar à 65,75. USD et Driefontein de 25 cents à 9,37 dollars. Les fonds d'Etat ont cédé en général un quart de point.

PARIS, 17 mai ↓

Effritement

L'effritement observé au lendemain des fêtes de la Pentecôte s'est poursuivi mercredi, au cours d'une séance morose. L'indicateur de tendance, qui avait perdu 0,4 % la veille, se dépréciait dès l'ouverture de 0,47 %. En début d'après-midi, il descendait à – 0,73 %. Les échanges étaient notamment ralentis, dans l'attente de la publication, à 14 h 30, du déficit commercial américain de mars. La perspective d'un autre indicateur, prévu pour jeudi, à savoir celui des prix de détail pour avril aux États-Unis, stoppait les ardeurs des opérateurs. De plus, ces derniers avaient accueilli avec pessimisme, dans la matinée, la hausse du loyer de l'argent à court terme en RFA, lors de l'appel d'offres de la Bundesbank. Un mauvais présage, à la veille de la réunion de la Buba, qui doit décider ou non d'un relèvement des taux d'intérêt, pour réagir à la fermeté du dollar.

Dans ces conditions, 144 valeurs françaises s'inscrivaient en baisse de plus de 1 %, 38 progressaient de 0,9 %, tandis que 14 demeuraient inchangées. Le mouvement de repli était amorcé par l'Institut Mérieux perdant 8 %, suivi par Bouygues, près de 4 %. Ce recul intervient au lendemain de l'entrée à hauteur de 2 % de Silvio Berlusconi dans le capital du géant mondial du BTP. En revanche les valeurs pétrolières (BP France, Esso) continuent de bénéficier du raffermissement de la devise américaine, et figurent ainsi parmi les plus fortes progressions de la journée. Eurotunnel revenait sous la barre des 100 francs. Aucune action étrangère n'était cotée: le conflit opposant les cotoiers et les commis à la société des Bourses françaises, sur la localisation du groupe de cotations de ces valeurs, n'est pas réglé.

Sur le second marché, la société SMG inscrivait un cours à 182 francs, avec 5 899 actions échangées. Une nouvelle firme devrait être inscrite à la cote le 24 mai prochain. Il s'agit de ASAP, dont les titres seraient mis sur le marché à 120 francs.

Un mouvement de grève des employés du journal *le Monde* nous met dans l'impossibilité de publier les cours du mercredi 17 mai. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

TOKYO, 17 mai ↑

Légère progression

La Bourse de Tokyo a terminé en hausse mercredi. L'indice Nikkei qui avait gagné 210,6 yens mardi, affichait un gain de 66 yens à la clôture du marché pour terminer juste au-dessous de la barre des 34 000 yens, à 33 992,45 yens. Le Nikkei en progression de 88,44 yens à l'ouverture avait terminé la séance de la matinée sur une hausse modeste de 52,27 yens à 33 978,72.

Cette progression globale de 0,19 % s'est effectuée dans un marché calme. La plupart des participants se sont abstenus de tout engagement, observant l'évolution du dollar. *« Ce n'est pas un marché baissier, les acheteurs restent seulement sur la touche »*, commentait un professionnel.

VALEURS	Cours du 16 mai	Cours du 17 mai
Akai	810	818
Bridgestone	1 580	1 570
Canon	1 700	1 710
Fuji Bank	3 420	3 460
Honda Motors	2 000	1 980
Matsushita Electric	2 480	2 460
Mitsubishi Heavy	1 100	1 120
Sony Corp.	7 190	7 240
Toyota Motors	2 670	2 640

FAITS ET RÉSULTATS

● **Montedison : 54 % de bénéfice en plus.** – Dernier chimiste de la Communauté à publier ses comptes pour 1988, Montedison annonce une augmentation de 54 % de son bénéfice net (part du groupe) dont le montant atteint 630 milliards de lires (2,9 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires consolidé de 14 122 milliards de lires (64,6 milliards de francs) accru de 11 %, qui n'inclut pas les activités tertiaires (cédées l'an dernier). Tous les secteurs ont contribué à l'accélération de l'activité.

D'après la direction de la firme milanaise, Montedison se classe au premier rang des chimistes européens pour l'augmentation de ses marges. Le bénéfice net d'exploitation s'est élevé à 1 812 milliards de lires (8,25 milliards de francs), progressant de 81 % d'une année sur l'autre. Il représente 12,8 % du chiffre d'affaires contre 9,3 % pour 1987. Mais il convient d'ajouter que les résultats du groupe ont bénéficié de l'intégration des comptes de sa filiale américaine Himont (polypropylène) dont le contrôle a été repris l'an dernier en cours d'exercice. A périmètre de consolidation comparable, l'augmentation du chiffre d'affaires aurait été de 22 % et celle du bénéfice d'exploitation de 46 %.

● **Hewlett-Packard contrôle Apollo.** – Le constructeur informatique américain Hewlett-Packard a réussi, comme on pouvait s'y attendre, l'offre publique d'achat amicale qu'il avait lancée sur Apollo, entreprise spécialisée dans les stations de travail. A l'issue de l'offre lancée le 12 avril au prix de 13,125 dollars l'action, HP déclare détenir plus de 35 millions d'actions, soit approximativement 97 % du capital d'Apollo. HP espère achever son acquisition d'ici au 22 mai. Apollo deviendra alors une des cinquante divisions de HP. A elles deux, HP et Apollo deviennent le numéro un mondial des stations de travail avec 30,4 % du marché, devant Sun (28 %) qui caracolait jusqu'alors en tête du classement de Dataquest.

● **Schlumberger va vendre à Loral son secteur défense.** – Schlumberger a annoncé qu'il vendait à la firme Loral (équipements électroniques pour la défense) sa filiale spécialisée dans les activités de défense, Defense Systems (270 millions de dollars de chiffre d'affaires, soit 1,73 milliard de francs). Le montant de la transaction est de 190 millions de dollars (1,2 milliard de francs). Schlumberger avait annoncé en janvier la mise en vente de sa filiale conformément à sa stratégie de recentrage. L'accord exclut toutefois une usine située en France, à Vélizy-Villacoublay.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	485
Asystel	....	270 40
B.A.C.	322	323
B. Dumenil & Assoc.	....	....
B.I.C.M.	....	579
B.I.P.	....	780
Bonset	....	546
Bollaré Technologies	940	935
Boisset (Lyon)	250	255
Câbles de Lyon	....	1885
Cafineuse	....	833
Cardif	....	840
C.A.L.-de-Fr. (C.C.I.)	....	615
C.A.T.C.	....	157 50 d
CEIMEI	1600	1580
C. Equip. Elec.	....	372
CEGID	....	831
CEGEP	....	288
CEP-Communication	....	1360
Clements d'Origny	....	808
CNIJR	....	840
Cobenor	....	246
Concept	345	345
Cookware	....	875
Coralu	....	415
Dalia	....	....
Dauphin	....	1500
Devanlay	....	1280
Deville	....	826
Dollus	....	211
Editions Rollard	....	905
Elysées Investissem.	17 90	17 90
Fimaro	....	222
Gamar	....	471
Gr. Fonciere Et. (G.F.F.)	....	220
Guerlain	....	980
I.F.C.	....	282
Ida	....	284
Manem	162	165
I.G.F.	....	85
NRJ	....	305
Inc. Mental Service	....	910
La Commande Electr.	....	280
Le Prolongeur	....	....
Locamic	....	....
Mecaplus, Modèle	....	....
Mécanocaoutchouc	....	....
M.R.M.	....	....
Moliet	....	204 90
Monde-Dubosc	....	....
Oberti-Logistique	....	184
Ox. Gest. Fin.	....	....
Pinault	800	800
P.F.A. S.A.	....	490 10
Prodomag Et. Is & Fils	....	17 70
Prémaco Assurances	430 10	430 50
Publicat. Filipacchi	....	888
Rastel	....	885
Rémy & Associés	....	350 50
St-Cotheux Entrelogis	....	1005
St-Honoré Boulgnes	....	228
S.C.G.P.M.	....	65
Segar	413	420
Silicium Inv. Equal	188 20	188 20
S.E.P.	....	571
S.E.P.R.	....	3571
Sedna	468	471
S.M.T. Gamil	....	320
Sodeberg	770	780
Sopra	....	294
Thermador Hold. Equal	....	216
TF 1	494	413
Unilog	....	188 10
Union Financ. de Fr.	848	850
Viel et Cie	....	217 70

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 16 mai 1989

Nombre de contrats : 6 931.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Accor	600	–	58	5,50	15
CGE	400	18,50	–	7	–
Elf-Aquitaine	480	16	38	9,80	–
Lafarge-Coppée	1 400	117	–	3	20
Michelin	240	1	5,50	40	–
Midi	1 550	19	58	–	–
Paribas	480	11,50	26	14	19
Peugeot	1 700	47	98	55	92
Saint-Gobain	600	1,65	30	–	–
Société générale	480	14,50	–	–	–
Thomson-CSF	280	27,50	30	1	6,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 mai 1989

Nombre de contrats : 27 000.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 89	Sept. 89	Déc. 89
Dernier	106,40	106,34	105,86
Précédent	106,60	106,48	105,56

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 89	OPTIONS D'ACHAT Sept. 89	OPTIONS DE VENTE Juin 89	OPTIONS DE VENTE Sept. 89
106	0,57	1,29	0,28	1,05

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,58 F ↑

Le dollar a poursuivi son mouvement de hausse le mercredi 17 mai au matin. Il s'est établi au fixing, à Paris, à 6,5830 F contre 6,5465 F la veille à la cotation officielle. Malgré l'intervention de la Banque du Japon, le billet vert a clôturé à Tokyo à 137,70 yens. Le marché attendait cependant la publication en début d'après-midi des statistiques commerciales des États-Unis au mois de mars.

FRANCFORT	16 mai	17 mai
Dollar (en DM)	1,9380	1,9440
TOKYO	16 mai	17 mai
Dollar (en yens)	137	137,70

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (17 mai)	13/8 11/2 %
New-York (16 mai)	9 5/8 11/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, *base 100 : 30-12-88*)

	12 mai	16 mai
Valeurs françaises	138,1	
Valeurs étrangères	189	
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	468,9	465,9
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 674,27	1 666,79
(OMF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	488,13	477,85

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

*Industrielles	2 463,89	2 453,45

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

*Industrielles	1 787,2	1 776,2
*Mines d'or	177,8	176,9
*Fonds d'Etat	86,83	86,74

TOKYO

	16 mai	17 mai
Nikkei Dow Jones	33 926,45	33 992,45
Indice général	2 528,13	2 533,45

* Indices du 15 mai.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS Rep. + ou dép. –
$ E.-U.	6,5450	6,5500	– 65 – 58	– 185 – 75	– 260 – 180
$ can.	5,5049	5,5158	– 193 – 163	– 337 – 285	– 535 – 720
Yen (100)	4,7774	4,7845	+ 152 + 181	+ 299 + 339	+ 857 + 948
DM	3,3798	3,3836	+ 43 + 60	+ 91 + 116	+ 229 + 298
Florin	2,9995	3,0032	+ 28 + 41	+ 58 + 79	+ 174 + 225
FB (100)	16,1525	16,1728	+ 39 + 136	+ 109 + 255	+ 397 + 800
FS	3,7767	3,7818	+ 24 + 39	+ 62 + 95	+ 227 + 292
L (1 000)	4,6435	4,6536	– 138 – 110	– 238 – 196	– 662 – 567
£	10,7680	10,7748	– 381 – 338	– 722 – 647	– 2148 – 1962

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 1/2	9 3/4	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16
DM	6 7/16	6 11/16	6 11/16	6 13/16	6 7/8	7	7 1/4	7 3/8
Florin	6 3/4	7	7 1/8	7 1/4	7 1/4	7 3/8	7 7/16	7 9/16
F.B.	7 1/2	8	8 1/16	8 3/8	8 1/8	8 7/16	8 1/4	8 9/16
F.S.	7 1/4	7 1/2	7 3/8	7 1/2	7 3/8	7 1/2	7 3/8	7 1/2
L (1 000)	10 5/8	11 5/8	11 3/8	11 3/4	11 1/2	11 7/8	11 1/2	11 7/8
£	12 1/8	12 3/8	12 9/16	12 11/16	12 11/16	12 13/16	12 15/16	13 1/16
F. franç.	8 1/4	8 1/2	8 5/8	8 3/4	8 3/4	8 7/8	8 15/16	9 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DU 16 MAI

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3927	C.N.E. 3% ★	3919	3900	3871	− 1 22
1082	B.N.P. T.P.	1068	1070	1070	+ 0 19
1222	C.C.F. T.P.	1235	1236	1235	....
1145	Créd. Lyon. T.P.	1130	1130	1130	....
1701	Renault T.P.	1692	1700	1700	+ 0 47
1780	Rhone-Poul. TP.	1800	1800	1820	+ 1 11
1318	St-Gobain T.P.	1325	1326	1325	....
1353	Thomson T.P.	1362	1362	1362	....
635	Accor	632	634	633	+ 0 16
580	Air Liquide	584	589	581	− 0 51
2900	Alcatel ★	2810	2805	2780	− 1 07
2270	Als. Superm.	2190	2190	2190	....
380	A.L.S.P.I. ★	375	374 90	365	− 2 67
575	Alsthom ★	565	586	585	....
2650	Anjou. Prioux ★	2598	2600	2595	− 0 12
675	Aussedat-Rey ★	658	695	655	− 0 46
1000	Aux. Entrepr. ★	1079	1081	1080	− 1 76
670	Av. Dassault ★	622	645	624	+ 0 32
470	BAFP ★	450	450	438	− 2 67
350	Bail-Equipem. ★	345	346	351	+ 1 74
885	Bail Investiss. ★	900	900	896	− 0 44
380	B.N.P. C.I. ★	365	365	364 90	− 0 03
635	Cie Bancaire ★	485 10	480	482	− 0 64
590	Bazar H.-V. ★	639	638	610	− 4 54
680	Béghin-Say ★	696	699	698	+ 0 29
925	Berger (Nle)	915	917	917	+ 0 22
735	Bic ★	729	737	739	+ 1 37
480	B.I.S. ★	488	499	499	+ 0 20
3180	Bongrain S.A. ★	3100	3100	3052	− 1 55
605	Bouygues ★	595	596	640	+ 7 56
92	B.P. France ★	108	110	108	+ 0 93
705	B.S.N. ★	673	684	673	....
700	Canal Plus ★	720	715	712	− 1 11
2700	Cap Gem. S. ★	2527	2540	2520	− 0 28
3910	Carrefour ★	2845	2877	2875	+ 1 05
235	Casino ★	233 70	232 50	228	− 2 44
143	Casino A.D.P. ★	151 50	152	149 70	− 1 19
970	Castorama D.I.	975	989	988	+ 1 44
1250	C.C.M.C.	1262	1263	1283	+ 0 08
....	Catalan ★	601	606	609	+ 1 33
440	Carus ★	437	435 10	422	− 3 43
2150	C.F.A.O. ★	2180	2198	2189	− 0 50
425	C.G.E.	411	414	412	+ 0 24
....	C.G.I. Informat.	1534	1493	1489	− 2 28
1600	C.G.I.P. ★	1528	1528	1525	− 0 20
1350	Chargeurs S.A. ★	1330	1339	1300	− 2 26
1380	Cimeots franç. ★	1416	1416	1440	+ 1 69
555	Club Méditerr. ★	605	610	600	− 0 83
....	C.M.B. Packag.	680	689	689	+ 1 32
191	Codetel ★	197 50	197 50	197 50	....
335	Colimag ★	340	338	335	− 1 47
820	Colas ★	846	849	852	+ 0 71
245	Cpt. Entrepr. ★	235	235 10	235 80	+ 0 34
990	Compt. Mod. ★	1035	1030	1026	− 0 87
980	Créd. Foncier ★	964	940	919	− 1 01
470	C. F. Internat. ★	480	475 50	480	....
215	C.C.F. ★	203	204	206	+ 1 48
560	Cr. Lyon. (Cl) ★	585	585	579	+ 2 48
1220	Crédit Nat. ★	1160	1175	1188	+ 0 69
1530	Lafarge-Coppée	1483	1480	1480	− 0 20
1400	Lebon ★	1350	1348	1326	− 1 78
3850	Legrand ★	3790	3770	3750	− 1 06
2440	Legrand (DP) ★	2465	2450	2420	− 1 43
1290	Leroy-Somer ★	1434	1435	1411	− 1 60
650	Locabail Im. ★	665	670	661	− 0 60
500	Locafrance ★	520	520	502	− 3 46
840	Locindus ★	864	864	864	....
460	Lochoire ★	502	510	498	− 1 20
3960	L.V.M.H. ★	4069	4100	4025	− 1 08
1730	Lyons. Eaux ★	1570	1580	1570	....
94	Mais. Phénix ★	98 40	98 90	97	− 1 42
186	Majorette (Ly) ★	190	188 80	188 80	− 0 74
470	Mar. Wendel ★	450 70	454	457	+ 1 40
280	Matra ★	317	320	317 40	+ 0 13
4440	Merlin-Gerin ★	4301	4340	4295	− 0 14
169	Metaleurop ★	178	178	174	− 2 25
220	Michelin	202	203	201 50	− 0 25
1530	Midi (Cie)	1480	1445	1440	− 1 37
380	Midi. Bk SA ★	205	209	206	+ 0 49
380	Min Salsig (Mal)	370 50	375	375	+ 1 21
134	Moulinex ★	130 80	131 50	129	− 1 38
1130	Navig. Mixte ★	1058	1050	1035	− 2 17
169	Nord-Est ★	184 50	184	183	− 0 81
380	Nordon (Hy)	340 10	340	340	− 0 03
580	Nouvelles Gal. ★	618	615	610	− 1 29
890	Occid. (Gén.) ★	862	860	855	− 0 81
1460	Oms. F. Paris ★	1420	1418	1428	+ 0 56
440	Olida-Caby ★	417	420	420 10	+ 0 74
4400	Oréal (L') ★	4199	4249	4205	+ 0 14
485	Paribas	482	480	479	− 0 62
480	Paris-Réesc. ★	480	480	461 80	+ 0 39
1020	Pechelbronn ★	1050	1041	1060	+ 0 95
420	Pechiney CIP ★	354	357 50	351	− 0 85
450	Penhoet ★	480 50	460	460	− 0 11
1330	Pernod-Ricard ★	1286	1270	1242	− 1 90
1760	Peugeot S.A.	1673	1680	1660	− 0 78
880	Pollet ★	680	680	670	− 1 47
1150	Primagaz ★	1125	1120	1118	− 0 62
715	Primagaz ★	719	710	720	+ 0 14
650	Printemps ★	658	665	657	− 0 15
3180	Promodès ★	3000	3000	3020	+ 0 67
730	Radiocelia. ★	702	705	700	− 0 28
105	Raff. D. Total ★	108 20	111 40	110 10	+ 0 82
3240	Rallye (Lui) ★	3350	3300	3340	− 0 30
575	R.-Poulenc CIP ★	582	560	550	− 2 14
325	Robor financ.	338	338	338	....
1630	Roussel-Uclaf ★	1650	1620	1617	− 2
910	R.-Uclaf-CNI ★	887	882	885	− 0 23
3440	R. Impôr. (Ly)	3590	3600	3590	....
175	Sada	180	180	180	....
1580	Sagem ★	1540	1512	1506	− 2 21
810	Saint-Gobain	592	594	585	− 1 18
1270	St-Louis ★	1315	1301	1290	− 1 90
1490	Salomon	2530	2500	2510	− 0 79
750	Salvepar	844	844	....	....
830	Sanofi ★	824	830	828	+ 0 24
720	S.A.T. ★	710	710	696	− 2 11
305	Saul-Chât (Ets)	303	300	300	− 0 99
940	Saupiquet (Ns)	850	840	840	− 1 18
750	Schneider ★	753	755	753	....
82	S.C.O.A. ★	79	79 85	77 80	− 1 62
880	S.C.R.E.G. ★	831	836	838	+ 0 84
1040	Sab ★	977	985	985	+ 1 84
415	Sefimeg ★	447	442	448	+ 0 22
1760	S.F.I.M. ★	1780	1798	1780	....
240	S.G.E. ★	229	225 70	232	+ 1 31
715	Silic ★	726	726	730	+ 0 55
480	Simco	519	515	515	− 0 77
1190	St. Rossignol ★	1245	1250	1283	+ 3 05
915	Skigos ★	873	885	890	+ 1 95
480	Société Génér.	486 50	487	480	− 1 34
151	Sodeco	155 80	157 50	157 50	+ 1 09
184	Sodeno (Ns)	187	185	186	− 1 07
3440	Sodesta ★	3389	3440	3405	+ 0 18
115	Soganal (Hy)	115	115	116	+ 0 87
390	Sogerap ★	425	427	429	+ 0 94
2470	Somm.-Allib. ★	2340	2350	2347	+ 0 30
1750	Source Perrier ★	1770	1770	1736	− 1 92
870	Sousa ★	848	850	882	+ 1 65
510	Spie-Batignol ★	498	498	494	− 0 80
1020	Strafor ★	1012	1015	1030	+ 1 78
315	Suez	314 50	314 50	310 50	− 1 27
480	Synthelabo ★	423 10	434	425	+ 0 45
240	Thomson-C.S.F.	223 90	225	223	− 0 40
425	Total (CFP) ★	452	456	459 90	+ 1 75
94	− (certific.) ★	95	93 20	98	+ 3 16
450	U.F.B.-Locab. ★	449	450	453 50	+ 1
1050	U.I.C. ★	1045	1045	1025	− 1 91
530	U.I.F. ★	545	545	550	+ 0 73
990	U.I.S. ★	1015	1015	1005	− 0 99
225	U.C.B. ★	234	232	238	+ 1 71
725	Uniball ★	759	755	752	− 0 92
245	Valéo ★	735	738	736	+ 0 14
385	Vallourec ★	379 50	379 70	370 50	− 2 37
375	Via Banque ★	393 80	385	383	− 2 74
930	Elf-Gabon ★	950	960	990	+ 4 21
160	Amax Inc.	160	....	....	....
215	Amer. Express	208	....	....	....
210	Amer. Teleph.	216	....	....	....
133	Anglo Amer. C.	125 50	....	....	....
446	Amgold	430	....	....	....
44	Banco Santander	43 70	....	....	....
1040	BASF (Akt)	1022	....	....	....
1040	Bayer	1015	....	....	....
82	Buffelsfont.	78 85	....	....	....
230	Chase Manh.	219	....	....	....
99	Echo Bay Mines	93 05	....	....	....
98	De Beers	93 60	....	....	....
1890	Deutsche Bank	1771	....	....	....
1110	Dresdner Bank	1060	....	....	....
60	Driefontein Cnl	62	....	....	....
690	Du Pont-Nem.	700	....	....	....
295	Eastman Kodak	277 30	....	....	....
25	East Rand	25	....	....	....
310	Electrolux	317 10	....	....	....
440	Ericsson	457	....	....	....
275	Exxon Corp.	274 90	....	....	....
305	Ford Motors	305 10	....	....	....
48	Fresnegold	50 65	....	....	....
133	Gencor	131	....	....	....
300	Gén. Electr.	317	....	....	....
760	Gén. Belgique	760	....	....	....
265	Gen. Motors	259	....	....	....
139	Goldfields	142 20	....	....	....
59	Gutehoffnungshütt	60 85	....	....	....
38	Harmony	34 75	....	....	....
73	Hitachi	77 60	....	....	....
1040	Hoechst Akt.	1028	....	....	....
129	Imp. Chemical	130 50	....	....	....
705	IBM	710	....	....	....
365	ITT	388 20	....	....	....
166	Ito-Yokado	174	....	....	....
335	Mac Donald's	366	....	....	....
110	Matsushita	115	....	....	....
425	Merck	440	....	....	....
440	Minnesota M.	467	....	....	....
320	Mobil Corp.	328	....	....	....
235	Morgan J.P.	235	....	....	....
285 10	Nestlé	28190	....	....	....
1050	Nixdorf	1056	....	....	....
172	Norsk Hydro	153 50	....	....	....
128	Olivi	127 50	....	....	....
2140	Petrofina	2108	....	....	....
785	Philip Morris	835	....	....	....
115	Philips	108 40	....	....	....
82	Placer Dome	79 10	....	....	....
486	Quimiés	528	....	....	....
350	Randfontein	340	....	....	....
410	Royal Dutch	401	....	....	....
58	Rio Tinto Zinc	56 20	....	....	....
30	Sant. & Sanchi	32 75	....	....	....
49	St Helena Co	48 70	....	....	....
245	Schlumberger	245 50	....	....	....
....	Shell transp.	....	....	....	....
1830	Siemens A.G.	1760	....	....	....
325	Sony	335 50	....	....	....
50	Telefonica	50 25	....	....	....
205	T.D.K.	206 20	....	....	....
57	Toshiba Corp.	60 60	....	....	....
400	Unilever	402 50	....	....	....
300	Unt. Techn.	317 50	....	....	....
510	Vaal Reefs	480	....	....	....
450	Volvo	462	....	....	....
197	West Deep	185	....	....	....
405	Xerox Corp.	430	....	....	....
161	Yamanouchi	164	....	....	....
2 58	Zambia Corp.	3 28	....	....	....

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	121 90	8 831
9,80 % 78/93	101 50	8 270
10,80 % 79/94	109 75	7 516
13,25 % 80/90	104 25	12 597
16,20 % 82/90	104 40	5 469
15 % juin 82	107 05	14 948
14,50 % fév. 83	108 10	3 360
13,40 % déc. 83	116 30	5 360
12,20 % oct. 84	108 51	7 363
11 % fév. 85	112 81	2 532
10,25 % mars 86	106 71	1 827
ORT 12,75 % 83	2040	..
OAT 10 % 2000	107 30	9 689
OAT 9,80 % 1997	107 15	4 177
OAT 9,80 % 1986	104 72	2 846
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 91	3 315
CNB Paribas	102 85	3 315
CNB Suez	102 85	3 315
CNI janv. 82	101 90	3 315
PTT 11,20% 85	108 80	4 750
CFF 10,30% 86	103 60	2 946
CNE 11,50% 85	107 30	9 840
CNT 9% 86	100 30	0 865
CRH 10,90% déc. 85	109 70	3 682
C.N.C.A. T.P.	....	108
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	47
Drouot Ass. Obl. conv.	2762	276
Métrologie I. 6% 6/7	....	8 390

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté. Fin.)	....	1500
A.G.F. (St Cast.)	....	777
Applic. Hydraul.	....	780
Arbel	....	834
Arjorg	....	253
Avenir Publicité	....	1380
Bain C. Monaco	....	324
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	484
Blanzy-Ouest	....	....
B.N.P. Intercontin.	....	350
Bénédictine	5400	5300
Bon-Marché	....	742
B.T.P. (Compagnie)	....	105 50
Calil	....	....
Casbodge	....	630
C.A.M.E.	....	165
Carbone-Lorraine	....	912
Case-Pocain	....	44 90
C.E.G.Fric.	....	470 50
Centen. Blanzy	....	1750
Centrest (Hy)	269	260
Corabail	....	180
Champex (Hy)	158	157 50
C.I.C. (Financ. de)	....	220 40
C.I. Maritime	....	680
Cisam (B)	1880	1850 o
Clause	....	1013
Cofiadel (Ly)	1210	1215
Cogit	....	389
Comptoirs	....	352
Cie Industrielle	....	3915
Comp. Lyon-Alem.	....	430
Concorde (Le)	....	942
C.M.P.	....	15 50
Créd. Gén. Ind.	....	....
Cr. Universel (Cie)	....	588
Crédital	....	152 20
Darbley S.A.	....	634 d
Degremont	....	325
Delalande S.A.	....	1690
Delmas-Vieil. (Fin.)	....	3600
Didot-Bottin	....	1036
Eaux Bass. Vichy	....	1074
Eaux Vittel	....	3000
E.C.I.A.	1780	1780
Electro-Banque	....	370
Elf-Aquitaine	....	575
E.L.M. Leblanc	....	541
Enafi-Bretagne	....	257
Entrepôts Paris	....	712
Europ. Accumul.	....	81 80
Europe Sautire Indust.	....	95 10
Eurnik	....	2850
Ficalens	....	226
FIPP	....	353 50 o
Fives	1500	1560
Foncière (Cie)	....	495
Fonc. Lyonnaise	....	527
Foncina	....	456
Forintor	....	1075
Fougerolle	....	676
France I.A.R.D.	....	325
France (La)	....	7280
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	1143
G.F.I.L.	....	290
Gaumont	....	583 d
Genefim	....	332
Gévelot	....	513
Gr. Fin. Constr.	....	400 10
Grin Moulins Paris	....	889
G. Transp. Ind.	....	480
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immivest	....	....
Immobail	....	425
Immobanque	....	750
Immob. Marseille	....	6400
Immofico	....	481
Invest. (Sté Cast.)	....	950
Jaeger	....	228
Lafitte-Bail	....	440
Lambert Frères	....	414
Lille-Bonnières	....	1060
Loca-Expansion	....	288
Locafrance	....	390
Locatel	....	....
Louis Vuitton	....	1020
Louvre (Sté)	....	2600
Lucia	....	1401
Machines Bull	....	105
Magasins Unionis	....	141
Magnetic S.A.	....	92
Maritimes Part.	....	421
Métal Diployé	....	545
Mors	....	139 80
Navig. (Nat. de)	....	145
Nozal	....	389
Optorg	....	503
Orliel (L') C.I.	2265	....
Origny-Desvres	....	1357
Palais Nouveauté	....	903
Palast Marmont	....	770
Parfinance	217 40	218
Parfum-CIP	395	....
Paris France	....	263
Paris-Orléans	....	285
Parodia	....	375
Patern. Réq. Ole.	....	1420
Pichiney Investation.	208 40	208 40
Pipar-Heidsieck	....	1830
P.L.M.	....	188
Porcher	....	700
Promodès	1524	1550
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	4380
Rochefortaise S.A.	....	849
Rochette (La)	....	132 90
Rosario (Fin.)	....	679 d
Rougier et Plé	....	361
Sacer	....	898
SAFAA	....	340
Satic-Alcan	....	868
SAFT	....	2420
Sagia	....	220 60
Salins du Midi	....	500
Satam	....	98
Savoisienne (M)	290	290
SCAC	....	612
Sensilia Mauberge	....	476
S.E.P. (M)	160	160
Sidi	....	483
Simmor (Ld)	....	....
Sinvim	....	370
Siph (Plant. Hévéas)	....	392
Sofal financière	....	2470
Sofical	....	1089
Soffo	....	573
Soficomi	....	676
S.O.F.I.P. (M)	253 20	253 30
Sofragi	....	1107
Sogapi	160	160
Soudure Autog.	....	726
Sovabail	....	623
Suez (Fin. de)-CIP	255 80	262
Stussi	....	....
Taittinger	....	3840
Talca de Lusaca	....	....
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	470	514 d
Tour Eiffel	....	385
Ufinar S.M.D.	....	726
Ugine A. Chat. Gueug.	....	428
U.A.P.	....	376
U.T.A.	....	2345
Vicat	....	2600

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Vistprix	....	1370
Vimy	....	145
Wesserman S.A.	....	780
Brass. du Maroc	....	140 40 d
Étrangères		
A.E.G.	740	750
Akzo	425	433
Akzo Akm	208 50	220
Algemene Bank	125	....
American Brands	426	442
Am. Petrofina	455	480
Arbed	875	934
Asturienne Mines	190	....
Bco Pop Espanol	478 10	478 50
Banque Ottomane	2070	2060
B. Régl. Internat.	38500	39000
Br. Lambert	680	880
Canadian-Pacific	115 10	115 10
Chrysler corporation	150	155
CIR	24 50	26 10
Connecticut	800	....
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	591	605
Gén. Belgique	780	....
Gevaert	1300	....
Gimo	142	145 50
Goodyear	321	345 50
Grace and Co	202	210
GTE corporation	320	340
Honeywell Inc.	473	498
Johannesburg	1000	1000
Kubota	61 50	....
Lonrho	....	....
Midland Bank Plc	35 50	....
Mineral-Ressourc.	70 10	....
Norsk-Is	119	120
Olivetti	23 70	23 70
Palabord Holding	400	....
Pfizer Inc.	393	410
Preuzer Gaudoi	600	605 c
Ricoh Cy Ltd	58	58
Rollaco	305	307
Roheco	307 50	310 50
Rodanco	490	490
Saipem	13 40	12 50
Sasea Group	35	35
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	490	535
Steel Cy of Can.	118	115
Tenneco	330	335
Thorn EMI	74 50	75
Toray indust. inc	48 50	50 20
Vieille Montagne	1810	1950
Wagons-Lits	1320	1300
West Rand	7 56	7 50
Whitman Corporation	207	....
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	351	....
Bolloré	1050	1050
Calciphos	212	213
Chambourcy (M.)	978	....
Corbery	235	....
Cogenbor	87	84
C. Ouest. Forestière	180	....
Copenor	332	335
Gachot	56 10	51 60
Guy Degrenne	609	634
Hainbo-Roglio-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Maria Immobilier	240	....
Metroservice (Sovac)	19 96	19 40
Nicolas	910	980 d
Particip. Paris	381 50	381 50
Pathé-Cinéma	240 10	....
Rorento N.V.	182 60	182 30
Sema-Metra	407	407
Serv. Equip. Vab.	55 30	....
S.P.R.	633	....
Sté Lecteurs du Monde	518	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	144	121 90 o
Wonder	1470	1470

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/5	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 482	6 548	6 300	6 750
ECU	7 039	7 042	....	....
Allemagne (100 DM)	337 850	339 200	327 500	347 500
Belgique (100 F)	16 149	16 182	15 600	16 600
Pays Bas (100 fl.)	299 850	300 030	291	312
Danemark (100 krd)	85 850	86 900	83 500	90 500
Norvège (100 k)	93 490	93 580	89 500	97 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 773	10 770	10 450	11 150
Grèce (100 drachmes)	3 974	3 981	3 700	4 550
Italie (1 000 lires)	4 639	4 651	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	378 510	378 140	366 500	388 500
Suède (100 krs)	99 910	100 010	95 500	102 500
Autriche (100 sch)	48 080	48 090	46 600	49 600
Espagne (100 pes.)	5 419	5 429	5 250	5 800
Portugal (100 esc.)	4 088	4 091	3 900	4 600
Canada ($ can 1)	5 457	5 512	5 270	5 670
Japon (100 yens)	4 765	4 784	4 630	4 850

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/5
Or fin (kilo en barre)	78950	78800
Or fin (en lingot)	78950	79100
Pièce française (20 fr)	462	463
Pièce française (10 fr)	389	....
Pièce suisse (20 fr)	457	460
Pièce latine (20 fr)	455	463
Souverain	583	574
Pièce de 20 dollars	2765	2765
Pièce de 10 dollars	1440	1420
Pièce de 5 dollars	780	....
Pièce de 50 pesos	2950	2935
Pièce de 10 florins	472	472
Or Londres	....	....
Or Zurich	....	....
Or Hongkong	....	....
Argent Londres	....	....

SICAV (sélection) 16/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	998 97	974 60
Actilion	227 13	221 05
Actions France	516 93	498 25
Actions sélectionnées	615 23	592 99
Aedificand	599 78	578 10
A.G.F. Actions (ex-CIF)	1124 52	1097 08
A.G.F. 8000	612 11	597 18
A.G.F. ECU	1046 62	1036 25
A.G.F. Foncier	114 91	112 11
A.G.F. Investiords	426 30	415 90
A.G.F. Invest	125 40	122 34
A.G.F. OBLIG.	1135 82	1130 17
A.G.F. Sécurité	11106 41	11106 41
Agrimo	639 35	623 76
Altaf	205 12	197 71
A.L.T.O.	174 26	167 96
Amaci-Gan	5945 07	5675 48 ◆
Amerior-Valor	726 18	708 47
Amplitude	608 82	591 09
Arbitrages court terme	5418 12	5412 71
Associc	1128 65	1126 65 ◆
Atout Futur	345 46	334 10
Aurecic	1370 23	1330 32 ◆
Avenir C.I.C.	108 39	105 23 ◆
Axa Europe	124 33	118 88
Axa Investissements	128 93	123 08
Axa Valeurs PER	122 41	116 88
Bred Associations	2517 21	2503 88
Capital Plus	1661 21	1651 21
Cardex-Pierre	32 12	30 74
CIP (voir AGF Actions)	....	....
Cogis	1028 41	1013 21
Comptevalor	5321 18	5313 19
Cooperatraite	108 81	105 64
Convertimmo	385 94	371 10
Crédinter	527 81	512 44 ◆
Dexia	1045 26	1010 88
Drouot-France	825 27	787 85
Drouot-Investiss.	1122 98	1072 06
Drouot-Sécurité	251 39	239 99
Drouot-Sélection	150 11	143 30
Ecuric	1110 88	1094 46 ◆
Ecureuil Monoprestation	50505 46	50505 46
Ecureuil Monétaire	32198 02	32198 02
Ecureuil Privatisations	376 88	365 90
Ecureuil Trésoretrial	2016 17	1996 21
Elicash	2095730	2095730 ◆
Energia	258 13	247 38 ◆
Epargic	2712 91	2712 91 ◆
Epargne Sicav	4165 61	4155 22
Epargne Associations	24331 56	24295 11
Epargne-Capital	8386 93	8303 89
Epargne Court-Terme	523 21	523 21
Epargne Croissance	1621 43	1578 03
Epargne-Industr.	83 84	79 85
Epargne Inter	621 37	604 74
Epargne J	53091 90	53091 90
Epargne Long-Terme	180 96	176 12
Epargne Monde	1339 47	1303 82
Epargne Première	12376 53	12284 40
Epargne-Oblig.	192 88	187 72
Epargne-Ouate	1102 89	1073 37
Epargne-Unie	1310 85	1253 47
Epargne-Valeur	442 41	430 57
Epsilon	1174 67	1162 94
Eurocic Leaders	1070 47	1039 29 ◆
Eurodyn	1187 46	1148 41
Euro-Gan	6105 36	5829 46 ◆
Euro-Mail	25 85	25 45
Finord Placement	57838 88	57838 88
Finord Valoreurop	13785 08	13514 78
Fonsicav (div. par 10)	10787 83	10787 93

Le Monde

ÉTRANGER

2 M. Gorbatchev à Pékin.
3 M. Bush manifeste de l'agacement à l'encontre du numéro un soviétique.
— Israël : la répression dans les territoires occupés.
4 Panama : le régime sur le pied de guerre.
9 Une tentative de coup d'Etat déjouée en Ethiopie.

POLITIQUE

11-12 L'échéance européenne avive les dissensions au sein de l'opposition.
— M. Fabius à « L'heure de vérité ».
13 La réforme du code pénal au Sénat.

SOCIÉTÉ

14 Aux assises du Rhône, la demande de renvoi du procès d'Action directe est rejetée.
— M. Mitterrand déclare la guerre au fléau du sida.
15 La réforme du système éducatif.
16 Europe 93.

CULTURE

21 Cannes 89 : *L'Ami retrouvé*, de Jerry Schatzberg ; *Le Temps des gitans*, d'Emir Kusturica.
16 Communication.

ÉCONOMIE

30 Le rapport de la COB sur le délit d'initiés dans l'affaire LVMH.
32 La Commission européenne se prononce sur le premier projet de charte sociale.
34-35 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 9
Annonces classées .. 22 à 27
Campus ..... 17 à 20
Carnet 20
Météorologie 29
Mots croisés 29
Radio-Télévision 29

TÉLÉMATIQUE

● *En direct de la Bourse de Paris* ..... BOURSE
● *L'après-Tibeau* .. JOUR
● *Tous les jeux du* Monde ..... JEUX
3615 tapez LEMONDE
● *Commandez vos livres et disques par minitel* ..... LIVRES
3615 tapez LM

Au conseil des ministres

Le projet de M. Joxe tend à abroger la loi Pasqua « dans les faits »

Le conseil des ministres a adopté, mercredi 17 mai, le projet de loi présenté par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, relatif aux conditions de séjour et d'entrée des étrangers en France. Selon M. Louis Le Pensec, porte-parole du gouvernement, ce texte conjugue *« rigueur et humanité »*. Il est conforme, dans ses grandes lignes, à l'avant-projet que M. Joxe avait présenté le 24 avril (*le Monde* du 26 avril) et qui, à la demande du Parti socialiste et de nombreuses associations consultées par le ministre, propose beaucoup plus d'assouplissements par rapport à la loi Pasqua que ce que M. Joxe avait envisagé dans un premier temps.

M. Le Pensec a précisé que la loi Pasqua comporte aussi un certain nombre de dispositions administratives traditionnelles et que ce sont *« les novations de la loi Pasqua »* qui sont *« abrogées »*. Le porte-parole du gouvernement a ajouté que *« si juridiquement, l'expression « abrogation de la loi Pasqua » n'est pas fondée, dans les faits, l'expression abrogation de la loi Pasqua s'impose si l'on regarde chacune des dispositions abrogées »*.

Tout en maintenant les contrôles aux frontières, le texte vise à assouplir les dispositions précédentes en matière de titres de séjour et de reconduite aux frontières. Selon M. Le Pensec il s'agit d'un *« système très protecteur »* pour les étrangers qui *« justifient de liens particuliers »* avec la France. Le gouvernement veut *« renforcer les droits des étrangers qui ont avec notre pays des attaches profondes et durables »*. Quant à ceux qui doivent quitter la France, le texte tend *« à mieux garantir »* leurs droits.

Le conseil des ministres a également adopté le projet de loi d'orientation sur l'éducation, présenté par M. Lionel Jospin *(lire page 15)*. M. Jean-Pierre Soisson a fait adopter un projet de loi qui renforce la répression du travail clandestin, et harmonise avec le droit européen les conventions collectives accordant des avantages particuliers aux femmes. Le conseil a encore adopté un projet de loi, présenté par M. Claude Evin, relatif à la formation permanente des personnels médicaux hospitaliers.

Enfin, le conseil a entendu une communication de M. Pierre Arpaillange, garde des sceaux, sur la protection judiciaire de la jeunesse *(lire page 13)*.

6,58 F à Paris

Le dollar poursuit son ascension

La vive hausse du billet vert entamée au cours du week-end s'est poursuivie le 17 mai au matin, au milieu d'interrogations sur l'attitude adoptée quant aux parités par les ministres du groupe des sept pays industrialisés. Le dollar s'échangeait à Paris à plus de 6,58 F, son plus haut niveau depuis décembre 1986, contre 6,5465 F la veille à la cotation officielle, et 6,48 F vendredi dernier.

Seule la Banque du Japon est intervenue sur les marchés le mardi 16 et le mercredi 17 au matin. Mais ses ventes de dollars n'ont pas empêché le billet vert de s'établir à Tokyo à 137,70 yens, son plus haut niveau depuis un an et demi.

M. Pierre Bérégovoy a exclu, mardi 16 mai, devant les étudiants de l'ESSEC la tenue d'une réunion du groupe des sept avant le sommet annuel des pays industrialisés qui se tiendra à Paris du 14 au 16 juillet. Il a cependant déclaré mercredi matin sur TF 1 que le dollar « côtoie » actuellement le plafond secret fixé par le G7 (plafond que les marchés estiment d'ores et déjà franchi) et qu'il était essentiel que les responsables monétaires européens qui doivent se réunir à la fin de la semaine *« expriment un jugement commun sur ce sujet »*.

Nouvelle et mystérieuse affaire d'enlèvements au Liban

Pour la seconde fois en moins de deux semaines et à la veille du verdict dans le procès de Mohamed Hamadé, des ressortissants ouest-allemands ont été au centre d'une mystérieuse affaire d'enlèvement au Liban. Trois membres de l'association caritative ASME-Humanitas ont été enlevés mardi en fin d'après-midi à Saïda. L'un d'entre eux, une infirmière de 26 ans, a été libéré quelques heures plus tard. Or cette dernière, Mlle Petra Schnitzler, ainsi que l'une des deux autres personnes kidnappées, M. Heinrich Struebig, 48 ans, avaient déjà été enlevés le 4 mai dernier avant d'être relâchés quelques heures après. Un autre ressortissant allemand, M. Markus Quint, enlevé en même temps qu'eux, avait réapparu dimanche dernier (*le Monde* du 16 mai).

Cette fois-ci, les deux compagnons de Mlle Schnitzler — M. Struebig et M. Thomas Kemptner, vingt-huit ans, — ont été emmenés par leurs ravisseurs vers une destination inconnue tandis que la jeune infirmière était libérée grâce à l'intervention de miliciens locaux.

Sur le vif

Peau de banane

Ce que vous pouvez être casse-pieds, là, en ce moment, les enfants ! Vous êtes d'un susceptible ! Je peux plus l'ouvrir sans que vous m'intimiez l'ordre de la fermer. Pour un oui, pour un non, vous sautez comme des malades sur vos machines à écrire et vous martelez d'un doigt frémissant de furibarde indignation : T'as pas bientôt fini de débiner les Juifs, les Arabes, les Corses, Arafat, les réformateurs et les culs-de-jatte, vieille salope ?

J'espère que vous le prendrez pas mal, mais, franchement, le lecteur, ras-le-bol ! Il arrête pas de se formaliser, de se vexer, de se fâcher. Ah ! Ce qu'on serait bien sans lui ! Tenez, un exemple, à peine exagéré. Je l'emprunte à un confrère du *Nebelspalter* cité par le *Reader's Digest*. Un journal publie l'information suivante : Une femme a glissé sur une peau de banane en traversant un passage clouté rue de la Gare. Elle a été transportée d'urgence à l'hôpital de la Pitié, où l'on a diagnostiqué une jambe cassée.

Véhémente protestation d'un importateur de bananes : au cours des six derniers mois, nous avons relevé dans vos colonnes quatorze allusions fort déplaisantes à notre produit. S'agirait-il d'une campagne de calomnie à l'encontre des pays du tiers-monde ?

Lettre recommandée du directeur de l'hôpital. Primo : l'expression « a été transportée » semble suggérer que notre établissement traite les gens comme du bétail, ce qui est parfaitement inadmissible. Deuxio : votre article laisse planer un doute sur les circonstances de la fracture. Elle s'est produite au moment de la chute sur la chaussée, et non pas dans l'ambulance, après la chute. Prière de rectifier dans les plus brefs délais.

Et coup de téléphone comminatoire du ministre des transports. Au bout de six ans d'un travail intensif, la commission chargée de réfléchir au bon usage des passages cloutés vient de remettre son rapport, et, sauf à provoquer un grave incident politique, la presse doit s'interdire d'y faire la moindre allusion dans les semaines à venir. Veuillez corriger le tir !

Le journal obtempère et reprend la nouvelle sous forme de brève : Une femme est tombée dans la rue et s'est cassé la jambe. Résultat immédiat, un communiqué outragé du MLF : Que signifie, dans le cas précis, le verbe *tomber* ? Dans un monde dominé de façon abjecte, éhontée, par les hommes, l'image de la femme est salie, une fois de plus ! Et, enfin, lettre de désabonnement d'un lecteur débecté par l'insipide débilité des informations portées à sa connaissance ! C'est tout vous, ça !

CLAUDE SARRAUTE.

Demain dans « le Monde »

Un supplément spécial : « Pages d'Allemagne »

A l'occasion du Salon du livre de Paris, qui ouvre ses portes vendredi 19 mai, et qui accueillera de nombreux éditeurs allemands, *le Monde* publiera demain, avec ses éditions datées du 19 mai, « Pages d'Allemagne », un supplément spécial sur les littératures et le milieu intellectuel germaniques : la vie de l'édition, le mouvement des idées, la philosophie, le roman, etc., en RFA, en RDA, en Suisse et en Autriche.

Ce supplément a été conçu et préparé en association avec l'hebdomadaire allemand *Die Zeit*. Tandis que les journalistes du *Monde* s'efforcent de mieux discerner le visage actuel de l'Allemagne intellectuelle, les journalistes de *Die Zeit* regardent la France littéraire et les mœurs parisiennes.

Par ailleurs, *« Le Monde des livres »* daté 19 mai, qui paraîtra en même temps que « Pages d'Allemagne », publiera un débat sur le thème « Y a-t-il une Europe littéraire ? », avec Lothar Baier, Pierre Mertens, Herta Müller et Danièle Sallenave. Ces quatre écrivains reprendront ce débat au Salon du livre vendredi 19 mai à 18 heures, en compagnie de l'écrivain grec Vassilis Alexakis et de l'éditrice Maren Sell (débat animé par Roger de Weck *(Die Zeit)*, François Bott et Thomas Ferenczi *(le Monde)*.

* Salon du livre, du 19 au 25 mai, Parc des expositions de la porte de Versailles.

EN BREF

● **POLOGNE : M. Lech Walesa à Bruxelles.** — M. Lech Walesa qui, pour la première fois, a pu répondre favorablement à une invitation de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), devait participer, mercredi 17 mai, à Bruxelles, à une réunion de la confédération. Le fondateur de Solidarité doit également, au cours de sa visite de deux jours dans la capitale belge, rencontrer le roi Baudouin, le premier ministre Wilfried Martens et le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors. — *(AFP.)*

● **CUBA : première escale en trente ans d'un navire militaire français.** — Le *Rhône*, navire-atelier de la marine de guerre français, est entré mardi 16 mai dans le port de La Havane pour une escale « de routine ». Cette visite est la première d'un bateau militaire français dans l'île caraïbe depuis l'arrivée au pouvoir, en 1959, de M. Fidel Castro.

● **L'UNESCO et la candidature de l'OLP.** — Le conseil exécutif de l'UNESCO, réuni mercredi 17 mai à Paris, devait décider d'inscrire ou non à son ordre du jour la demande d'admission de l'« Etat de Palestine », auto proclamé, comme membre à part entière de l'organisation. La semaine dernière, l'OMS a décidé d'ajourner d'un an sa décision à propos d'une demande analogue de l'OLP.

● **M. Van Dorte remis en liberté.** — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles a fait droit, mardi 16 mai, à la demande de mise en liberté de M. Pierre Van Dorte, membre du Front national et conseiller municipal de Gennevilliers (Hauts-de-Seine). M. Van Dorte avait été écroué le 1er mai à la prison de Bois-d'Arcy, après avoir été inculpé de coups et blessures avec arme sur la personne d'un jeune homme de seize ans, Kamel Ben Ali, fils d'un immigré résidant à la cité Louis-Calmels à Gennevilliers. Les faits s'étaient déroulés dans la soirée du 29 avril (*le Monde* du 4 mai). Selon deux frères de la victime, M. Van Dorte a tiré délibérément. M. Van Dorte soutient, lui, que les jeunes gens avaient lancé une pierre dans ses fenêtres et qu'il avait saisi sa carabine 22 long rifle pour les effrayer, le coup étant alors parti accidentellement.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
DES LIVRES

Mouvement revendicatif des employés CGT du « Monde »

Le syndicat CGT employés et CGT cadres administratifs du *Monde* ont publié, le mardi 16 mai, le communiqué suivant :

« Conscients de la gêne apportée aux lecteurs du journal par leur mouvement de grève, les syndicats CGT employés et cadres administratifs tiennent à apporter les précisions suivantes : en 1985, le personnel administratif, ainsi que la rédaction, ont accepté de voir leurs salaires diminués (abandon de 10 % du salaire par le personnel administratif et une baisse des effectifs de 150 personnes).

» Aujourd'hui, la situation financière est redevenue saine, les comptes d'exploitation sont largement bénéficiaires et des projets industriels sont en cours de réalisation.

» Les représentants syndicaux ont donc demandé à la direction qu'un calendrier soit mis en place afin de récupérer les 10 % amputés de leurs salaires depuis quatre ans, avec un versement immédiat de 3 %.

» Leur revendication n'ayant pas abouti, les personnels administratifs observent deux heures de grève chaque jour depuis le 10 mai et ce jusqu'à ce qu'un calendrier acceptable leur soit proposé ».

[La création de la filiale Le Monde-Publicité et les recrutements opérés depuis 1985 pour pallier en partie ces départs et assurer l'augmentation et la diversification de nos activités a ramené la baisse des effectifs à un chiffre largement inférieur.]

Les Européens mécontents de la sécurité des Boeing-747-400

Les administrations de l'aviation civile de France, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas et de RFA ont demandé au constructeur Boeing des modifications sur son dernier-né, le quadriréacteur 747-400, qui ne respecte pas les normes de sécurité en vigueur.

Depuis dix ans, les avions de ce type doivent pouvoir continuer à voler sans conséquences catastrophiques au cas où un trou de 20 pieds carrés (environ 1,30 m × 1,30 m) apparaît dans leur fuselage. Or, le modèle 400 ne satisfait pas à cette norme dans la partie où se trouve le pont supérieur, ce qui veut dire que en cas d'explosion, la décompression qui s'ensuivrait pourrait aspirer le plancher et les commandes incluses.

Selon toute vraisemblance, les quatre autorités nationales accepteront de délivrer un certificat de navigabilité au 747-400 dont le premier des cinquante-cinq exemplaires livrables en Europe cette année sera réceptionné par KLM dans les prochains jours, à condition que Boeing s'engage à modifier, à terme, son avion dans le sens souhaité.

M. Loïk Le Floch-Prigent est nommé administrateur d'Elf

Le conseil d'administration du groupe Elf-Aquitaine devait proposer, mercredi 17 mai, la cooptation de M. Loïk Le Floch-Prigent comme administrateur. Cette nomination, qui ne sera effective qu'après approbation de l'assemblée générale des actionnaires le 27 juin, prépare l'accession de M. Le Floch à la présidence du groupe, en remplacement de M. Michel Pecqueur, dont le mandat arrive à expiration.

Le remplacement de M. Pecqueur par l'ancien président de Rhône-Poulenc n'est pas une surprise (*le Monde* daté 19-20 mars). Il y a plusieurs mois que M. Le Floch-Prigent, quarante-six ans, chargé par le gouvernement d'une mission d'étude sur la chimie française, a reçu l'assurance des plus hautes autorités de l'Etat qu'il succéderait à M. Pecqueur à la tête du premier groupe pétrolier français.

Ancien directeur de cabinet de M. Pierre Dreyfus, ministre de l'industrie de François Mitterrand en 1981, M. Le Floch-Prigent, nommé en 1982 à la tête de Rhône-Poulenc, avait été en 1986 la première victime du retour de la droite, qui l'avait aussitôt évincé. Chez Elf, devenu depuis quelques années aussi chimiste que pétrolier, il sera bien placé pour mettre en œuvre la réorganisation du secteur chimique qu'il a recommandé aux pouvoirs publics.

Impôt de solidarité sur la fortune : déclaration et paiement le 15 juin au plus tard

Les contribuables imposables au titre de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), devront déposer leur déclaration au plus tard le 15 juin, rappelle le ministère de l'économie et des finances. Le paiement de l'impôt devra être effectué en même temps à la recette des impôts du domicile du contribuable au 1er janvier 1989, recette située dans le centre des impôts. Pour les personnes non domiciliées en France, le paiement se fera au centre des impôts des non-résidents, situé 9, rue d'Uzès à Paris.

L'impôt de solidarité sur la fortune institué à compter du 1er janvier 1989 remplace l'impôt sur les grandes fortunes (IGF) supprimé en 1986. Sont imposables les contribuables dont la fortune est d'au moins 4 millions de francs au 1er janvier dernier. Les taux d'imposition sont de 0,5 % entre 4 et 6,5 millions ; 0,7 % entre 6,5 millions et 12,9 millions ; 0,9 % entre 12,9 millions et 20 millions ; 1,1 % au-delà de 20 millions. Le montant de l'ISF sera réduit de 1 000 F par personne à charge (au sens de l'impôt sur le revenu).

Le numéro du « Monde » daté 17 mai 1989 a été tiré à 335 567 exemplaires

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE FONTENAY SAINT-CLOUD
COMMUNICATION IMAGE ET SON FORMATIONS 89
Responsables de communication, formateurs et animateurs dans entreprises, collectivités, éducation, L'Ecole Normale Supérieure peut assurer votre formation
vidéo-son
nouvelles technologies
de janvier à juin 89
en modules de 2 à 20 semaines
Renseignements et inscriptions : 6, Grande-Rue, 92310 Sèvres
45-07-02-52

Le Monde
NUMÉRO HORS-SÉRIE
FESTIVAL DE CANNES 1989
CINÉMA & LIBERTÉS
25 F
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

LOCATIONS
1.400 LOCATIONS
PARIS ET REGION PARISIENNE
7 jours / 7
24 Heures sur / 24
36.15 LOCAT

Ils font la noce...
costumes habillés, spencers, chemises de soirée, chemises voile suisse,
les meilleures griffes parisiennes choisies à :
LA VOGUE
38, bd des Italiens (près Opéra)
et centre commercial Vélizy 2 — Détaxe à l'exportation

ANGLAIS INTENSIF
ETUDIANTS - ADULTES
OXFORD ENGLISH CENTRE
A partir d'une semaine, toute l'année
DOCUMENTATION GRATUITE sur simple demande
IDECLI - SILC
32, Rempart de l'Est
16022 Angoulême Cedex
Tél. (16) 45.95.83.56

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS • SPECTACLES

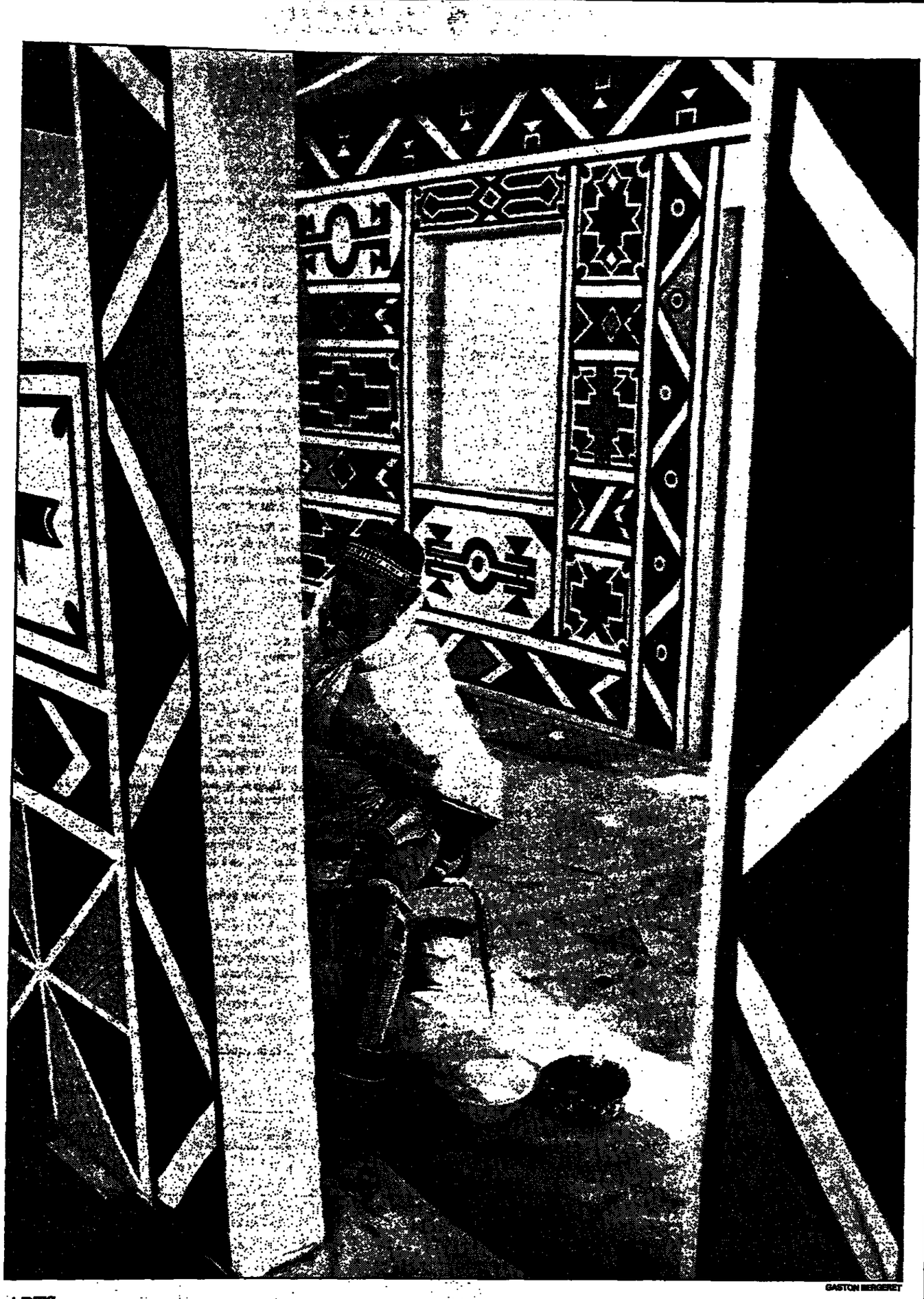

GASTON BERGERET

ARTS

« Magiciens de la terre », à La Villette et au Centre Pompidou

Les inconnus de la création

A l'occasion des cérémonies de circoncision, la coutume veut que les femmes de la région de Kwandebele, en Afrique du Sud, repeignent leur maison. Esther Mahlangu s'en est fait une spécialité. Nous ne sommes cependant pas dans un petit territoire d'Afrique australe, mais à Paris, à la grande halle de La Villette, où Esther Mahlangu compte parmi les invités de l'exposition « Magiciens de la terre » (qui se tient également au centre Georges-Pompidou). Aborigènes d'Australie venus reproduire un dessin rituel, moines du Népal ayant réalisé sur place un mandala et artistes occidentaux y sont présentés ensemble, sans distinction d'origine.

Jean-Hubert Martin, directeur du Musée national d'art moderne, est l'initiateur de cette confrontation que la mission du Bicentenaire de la Révolution a inscrite à son programme. C'est une entreprise inédite dont le propos principal est de montrer que la création artistique contemporaine n'est pas le seul fait des Occidentaux. Mais aussi généreuse qu'en soit l'intention, l'exposition risque de soulever des polémiques. Nous n'en jugerons pas avant d'avoir suivi les méandres de ce parcours complexe, jalonné de quelque cinquante inconnus. *(Lire pages II et III).*

GENEVIÈVE BREERETTE.

THÉATRE **IX**

Tadeusz Kantor, la mémoire déchirée

MARC ENGUERAND

Je ne reviendrai jamais : c'est le titre de l'un des quatre spectacles de Tadeusz Kantor, présentés du 23 mai au 17 juin au théâtre de Chaillot. Car il revient toujours, ce Polonais à la mémoire déchirée, lui et son théâtre de la mort, peuplé de personnages aux yeux vides, d'objets dégradés. Cette tétralogie est d'ailleurs titrée *le Retour.*

CINÉMA **VI**

Claire Devers réalise ses chimères

Y. RIVOALLAN/KIPA

Au Festival de Cannes, malgré les apparences, les jeux ne sont jamais faits. *Révélé* dans une section parallèle, le premier film de Claire Devers, *Noir et Blanc*, ne l'a pas condamnée à la marginalité. Son second long métrage, *Chimère*, sur le vieux thème du couple et de l'enfant, est cette année invité à concourir avec les grands, dans la sélection officielle (sortie nationale le 31 mai). Un privilège que la cinéaste française partage avec son collègue américain Spike Lee, dont *Do the Right Thing* sort le 14 juin.

MUSIQUES **XI**

La voix humaine de Gwyneth Jones

DANIEL CANDI

Une femme, seule en scène pendant quarante-cinq minutes, parle à son amant au téléphone ; elle souffre, ils mentent, il rompt. Musique de Francis Poulenc, livret de Jean Cocteau, *la Voix humaine*, est un rôle réservé aux grandes tragédiennes (Anna Magnani ne l'a-t-elle pas incarné au cinéma ?). Un rôle à la mesure de Gwyneth Jones, la wagnérienne, qui le chante les 18, 20 et 22 mai au Châtelet.

Supplément au numéro 13780. Ne peut être vendu séparément

LES MAGICIENS DE LA TERRE

RENCONTRE AVEC LE RESPONSABLE DE L'EXPOSITION

Oser regarder, vouloir s'étonner

Jean-Hubert Martin, directeur du Musée national d'art moderne, a eu l'idée de rassembler à Paris ceux qu'il appelle les « Magiciens de la terre ». Alors qu'il était encore à la tête de la Kunsthalle de Berne, il s'est lancé dans cette aventure hors des circuits habituels de l'art contemporain. Il explique ici les raisons de cette exposition cosmopolite.

GÉRARD LUTÉRAS/VU

– « Magiciens de la terre » : le titre est beau, mais un peu flou. Que recouvre-t-il ?

– Une exposition d'une centaine d'artistes du monde entier, que nous n'avons pas choisis uniquement en Europe et en Amérique du Nord, mais également dans des pays qui sont hors des circuits occidentaux et où on ne va pas voir d'habitude. Nous présentons ces artistes sur un pied d'égalité, avec la même proportion d'Occidentaux et de non-Occidentaux, dans deux lieux, au Centre Georges-Pompidou et à la Grande Halle de La Villette. Le parcours n'a rien de pédagogique, n'adopte pas une suite logique. C'est un fil d'Ariane.

» Le but principal de l'exposition, la première de ce type, est de faire un constat de l'existence dans le monde entier de ce que nous appelons les arts plastiques ou arts visuels. C'était une hypothèse de travail. Encore fallait-il la vérifier. Nous l'avons vérifiée : nombre d'exemples sur lesquels je me reposais au tout début du projet, et que je connaissais de loin, sans avoir été sur place, ont souvent été éliminés au profit d'autres, que nous avons découverts en quatre ans de prospection.

– Mais pourquoi « Magiciens » ?

– Parce que j'ai voulu éviter le mot art. Par égard pour des œuvres et des objets élaborés dans des contextes où ce concept n'existe pas toujours. Parler d'art revenait à leur coller d'emblée une étiquette occidentale. Il me semblait aussi que le terme de « magicien » permettait de relier des œuvres d'art et des objets qui ne sont pas purement fonctionnels, qui relèvent du mental, du spirituel, du religieux, du sacré, et qui ont, par rapport à des objets quotidiens, ce que nous appelons une aura. « Magicien » fait allusion à ces activités mentales. Il ne faut pas prendre le terme dans son sens littéral, mais de la manière dont on parle couramment de « magie de l'art ».

– Vous ne pensez pas que ce titre peut prêter à confusion ? Surtout lorsqu'on voit figurer dans l'exposition, parmi les Occidentaux, des artistes aussi différents que Hans Haacke et Jean-Pierre Bertrand. Qu'on parle de magie à propos des substances colorées de Bertrand, je veux bien, mais à propos de Haacke (1), là, je ne comprends pas tellement...

– Je vous l'ai dit, je n'ai pas voulu utiliser le terme d'art, et j'ai pris le mot magie au sens large, celui des effets, de l'émotion et des sensations que peuvent provoquer des œuvres qui ont une aura particulière par rapport à des objets quotidiens, à des outils.

– L'idée de magie ne semble pas vous avoir servi à cerner un type particulier de création, mais plutôt à élargir celle de l'œuvre d'art. Sur quels critères avez-vous retenu les artistes ? En particulier les Occidentaux ?

– Ils ont été choisis en grande partie pour leurs relations avec des cultures autres que la nôtre. Soit par leur naissance : ce sont des artistes nés ailleurs, qui vivent dans nos métropoles – je pense à On Kawara ou à Nam June Païk. Ou bien ils entretiennent dans leurs œuvres un rapport évident avec d'autres cultures : par exemple Abramovic, Ulay, Sarkis, Richard Long. Enfin, ils peuvent avoir réalisé un travail spécifique qui témoigne de cette préoccupation. Nous avons pensé à certains artistes beaucoup plus intuitivement et nous leur avons demandé s'ils voulaient participer à l'exposition. C'est-à-dire que nous avons sollicité de leur part des projets spécifiques. Pour en revenir au choix de Hans Haacke, je rappellerai simplement que cet artiste a réalisé un certain nombre d'œuvres qui traitent de l'Afrique du Sud et du problème de l'apartheid. L'intérêt que les artistes peuvent porter aux cultures autres ne se situe pas seulement sur le plan intellectuel ou spirituel. Il peut aussi concerner les relations politiques et économiques.

– Comment avez-vous procédé au choix des artistes non occidentaux ?

– Un peu de la même manière que lorsqu'on va à Düsseldorf, ou à Los Angeles, faire un tour des ateliers en recherchant des jeunes artistes d'avant-garde ; des choses qu'on n'a pas encore vues, qui innovent... Comment s'y prend-on ? On essaie de se renseigner. On est dans des pays dont on parle mal la langue, ou pas du tout. On marche à l'intuition, au flair, on regarde comment l'artiste vit dans son environnement immédiat, celui de son atelier, dans son environnement social et humain, comment il se définit par rapport à sa propre culture. On se trouve souvent devant des œuvres dont on donne une interprétation, mais que l'on ne comprend pas très bien. Mais on se décide, parce qu'on est étonné, touché, ému. Et on expose des choses qu'on ne peut expliquer rationnellement, et qui s'expliquent quelquefois après. Quand un artiste a trente ans, on a beaucoup de mal à comprendre son travail. C'est à la vingtième exposition qu'on y arrive un peu mieux.

» C'est avec la même attitude que nous sommes allés dans les pays du tiers-monde. Nous avons essayé voir des gens. J'insiste sur le fait, sur la méthode : nous sommes toujours allés voir des gens. C'est une façon de s'insurger contre une vision anonyme de l'art primitif. L'art est toujours fait par des individus. Nous sommes partis avec le désir d'être étonnés, et éventuellement de découvrir des nouveautés. Tout en sachant que nos choix s'opéraient en tenant compte du système dans lequel nous vivons, et aussi d'un certain nombre de déterminations d'espace et de temps, auxquelles on ne peut échapper. Mais je crois que notre quête a été menée avec beaucoup de curiosité, plus de curiosité que personne jusque-là n'en avait témoigné.

» Nos critères de choix des artistes non-occidentaux, ce sont donc nos critères habituels, que nous avons simplement transposés, utilisés en les pondérant. C'est-à-dire en considérant et l'originalité de l'œuvre dans sa propre culture et ce qu'elle veut dire dans sa culture ; en tenant compte de l'adéquation de l'homme et de l'œuvre, de la manière dont il se situe dans la société et dans son environnement.

– Cela ne suppose-t-il pas une sérieuse connaissance préalable du terrain approché ?

– Non. Quand je vais à Düsseldorf ou à Los Angeles, je n'ai pas de connaissance du terrain.

– Bien sûr que si. Vous vous trouvez dans un contexte occidental connu, et réagissez en fonction de critères occidentaux.

– Je n'ai jamais dit que je ne réagissais pas en fonction de critères occidentaux. Je ne suis pas un ethnologue qui va essayer de comprendre tous les éléments d'une autre culture. Je cherche à comprendre ce que je vois, donc je pose des questions. On me raconte des histoires et j'essaie de voir si les histoires correspondent à ce que je vois, ou à quel point il y a distorsion. Quand je vais voir un artiste dans un atelier ici, je procède de la même manière.

– Combien avez-vous envoyé de collaborateurs sur le terrain ? Pendant combien de temps ?

– J'ai travaillé avec une équipe de trois permanents et avec des collaborateurs occasionnels, en mission, qui étaient déjà spécialisés dans une culture particulière, et dont j'ai utilisé les compétences dans des lieux géographiques donnés.

– Leur propos, si j'ai bien compris, n'était pas de rendre compte d'une situation globale, d'essayer de cerner des activités créatrices à l'échelle d'un pays ou d'une région, mais de découvrir des individus...

– Des individus et des œuvres, oui.

– Quitte à écarter des pays où l'on sait qu'il y a des foyers de création ? Par exemple les pays du Maghreb ?

– Je ne m'y suis pas forcément intéressé, bien qu'en Amérique du Sud ou au Maghreb il y ait des dizaines et des dizaines de peintres. Je n'ai effectivement pas choisi un seul peintre maghrébin. Le propos n'était pas de présenter des artistes qui œuvrent dans des voies tracées par l'Occident, mais, au contraire, d'en trouver qui arrivent à se servir de leur propre culture pour en faire quelque chose d'original en regard de ce qui se fait ici.

– Donc des créateurs qui soient le plus éloignés possible de la culture occidentale ?

– Non, parce que ceux-là, nous ne saurions les voir ni vous ni moi. Parce que nous ne saurions les apprécier, parce qu'ils nous échappent. Il y a un problème de distance. Je me trouve peut-être entre les deux.

– Il y a des aborigènes dans l'exposition...

– Oui, bien sûr, des peintres sur écorce, qui sont dix fois meilleurs que les autres. On a pris cependant un peintre sur toile.

– Qu'est-ce que vous voulez prouver, au fond ?

– Je vous l'ai dit : faire un constat de l'existence de la création dans les arts plastiques en dehors de notre société, un constat qui n'a pas encore été fait. On dit qu'on n'a pas le droit de le faire, qu'on n'a pas le droit de mettre en relation des Occidentaux avec d'autres, qu'on n'a pas le droit de comparer ce qui n'est pas comparable, etc. Mais j'adore briser les tabous.

– Vous ne trouvez pas que cette exposition pose tout de même beaucoup de problèmes ?

– Elle est faite pour cela. Une exposition qui ne pose pas de problèmes, c'est ennuyeux ! Et puis prenez la musique, la littérature, les arts du spectacle. Il y a partout des festivals avec des invités qui viennent de cultures différentes, d'Inde, d'Afrique... On ne s'en choque pas. Expliquez-moi pourquoi ! Bien sûr que nous les apprécions avec des critères qui sont les nôtres. Se mettre dans la peau des autres... On en est bien revenu. Aujourd'hui on sait seulement que ce que l'on peut faire, c'est dialoguer avec un autre ailleurs. Si on sait où on est, on peut deviner où est l'autre. Pour la musique, il ne semble pas que cela pose des problèmes particuliers. Je ne vois pas pourquoi cela en poserait pour les arts plastiques.

– Ne serait-ce que par rapport à une possible récupération de ces créateurs non occidentaux par notre marché de l'art ?

– J'y ai pensé évidemment. Mais, en même temps, je me suis dit que ne rien faire sous ce prétexte était idiot. D'ailleurs il ne faut pas se leurrer : certains artistes non occidentaux qui figurent dans l'exposition ont déjà un marché. Ce n'est pas celui de notre réseau habituel. Il s'agit d'un marché local, qui peut d'ailleurs avoir des ramifications en Europe, selon un circuit parallèle à celui que nous connaissons.

» Ensuite, je me suis rendu compte – je réponds en transformant la question – que les phénomènes les plus intéressants de l'exposition seraient les œuvres faites sur place, dont nous avons fait venir les intervenants. Elles ne donnent pas prise au marché. Elles le pourraient si nous avions dit à ces intervenants : faites-nous la mini-version sur toile de ce que vous faites en peignant votre maison – ce qu'après tout nous aurions aussi pu faire. Mais nous avons préféré profiter de l'expérience des arts du spectacle et de la musique, où l'on invite des troupes pendant quelque temps.

» Nous avons aussi profité d'un des grands enseignements des avant-gardes de ces vingt dernières années : une œuvre n'est pas forcément un objet mobilier, elle peut avoir été faite pendant un temps donné, pour une exposition, et ensuite être détruite. Un certain nombre d'œuvres importantes des « Magiciens de la terre » seront éphémères. On pourrait essayer de les conserver coûte que coûte, mais je tiens à ce caractère éphémère, j'aime l'idée de leur fragilité, et de leur disparition après. Justement pour les raisons que vous avez invoquées. »

Propos recueillis par
GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) L'exposition Hans Haacke du Centre Georges-Pompidou a été présentée dans le supplément *Arts-Spectacles* du 4 mai.

GÉRARD LUTÉRAS/VU

Au Ghana, les familles les plus fortunées commandent à KeneKwei des cercueils rappelant le rang social du mort, ou sa profession. Ainsi une Mercedes pour le patron d'une compagnie de taxis.

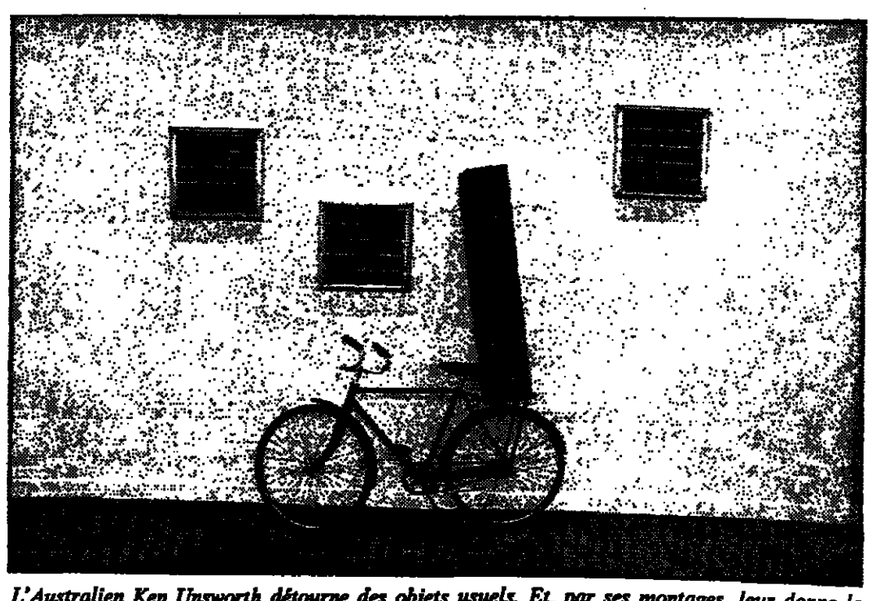

L'Australien Ken Unsworth détourne des objets usuels. Et, par ses montages, leur donne le poids et le prix de la vie. « Lentement », tel est le titre de son vélo encore chargé de l'énergie dépensée par son utilisateur.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LES MAGICIENS DE LA TERRE

TOTEMS OCCIDENTAUX, DADAISMES EXOTIQUES

Les moissons d'une exploration

Au Centre Georges-Pompidou comme à la Grande Halle de La Villette, les œuvres venues des cinq continents sont souvent présentées en vis-à-vis, pour un dialogue des cultures du monde. En voici six exemples caractéristiques :

1. Au sud de l'île de Madagascar, près du port d'Androka, les habitants du territoire Mahafaly ont, depuis plus de deux siècles, l'habitude de planter sur leurs tombes des bâtons terminés par des objets. Ces symboles funéraires se nomment des *aloalos* et se réfèrent aux activités du défunt. Colonisation et occidentalisation aidant, les motifs animaliers de jadis ont cédé la place à d'autres, automobiles de fer peint ou avions de bois pourvus de leurs hélices. Restent les découpages et ornements géométriques traditionnels de la hampe. Ainsi ces *aloalos* sont-ils devenus d'excellents exemples du syncrétisme contemporain qui affecte les cultures africaines et malgache.

2. D'un jardin anglais aux sommets de l'Himalaya, des côtes d'Irlande au désert du Sahara, Richard Long (né à Bristol en 1945), depuis plus de vingt ans, œuvre en marchant. Son matérian, c'est le sol de notre planète, qu'il arpente, foule du pied, décrivant une ligne *droite* dans l'herbe, ou bien qu'il balise de carrés et de cercles de pierres. Des pierres, de la terre, des branches collectées sur le terrain lui permettent aussi de recomposer les figures au sol des galeries. Dans ce chassé-croisé nature-culture d'un romantisme dominé, les préoccupations écologiques cèdent le pas au secret de rites préhistoriques. Pour la Grande Halle de La Villette, Richard Long a réalisé un grand mur de terre marqué d'empreintes de mains.

3. La scène se passe en Australie, dans les territoires du Nord, par 22° de latitude sud et 132° de longitude est, dans la réserve accordée aux aborigènes de la communauté Yuendumu. L'un d'eux, vêtu de feuillages, les épaules et le buste peints, la tête ornée d'une coiffure de terre et de plumes, est assis face à un dessin réalisé au sol à l'aide de sables et de graviers de différentes couleurs. Ce motif en courbes alternées, dont la dernière peut envelopper la base d'un poteau peint et orné, six hommes venus de Yuendumu l'ont reproduit à La Villette à l'aide d'ocre rose et de poudre blanche. Mais est-ce le même, véritablement, ou une forme amoindrie, dénuée de toute valeur sacrée, réduite au mutisme d'un motif ornemental ?

4. Frédéric Bruly-Bouabré affirme bénéficier d'un contact direct avec la divinité. Depuis la révélation qui l'a frappé, cet Ivoirien s'est métamorphosé en une sorte de visionnaire, barde, écrivain, restaurateur et défenseur de la tradition. Il dessine sur de petites feuilles de papier des images étranges, adornées de légendes non moins singulières. Peu soucieux d'esthétique et d'élégance, il conçoit ses œuvres comme des messages. Ainsi lui arrive-t-il, à son insu assurément, de friser le graffitisme des palissades américaines et européennes.

5. Chéri Samba vient du Zaïre, plus précisément de Kinshasa. Sa peinture exploite l'imagerie publicitaire, celle des affiches de cinéma en particulier. Mais il la combine (en faisant sa propre publicité) au regard critique, amusé, qu'il porte sur la vie sociale, la politique, les mœurs. Son iconographie foisonnante n'est pas sans rappeler certaine figuration occidentale apparentée à la bande dessinée.

6. Ce n'est pas un fétiche à clous africain monté sur un socle Louis XV. Ce n'est pas un cactus pétrifié de Californie. Et ce n'est pas non plus, en dépit des apparences, un remake du *Porte-Bouteilles* de Marcel Duchamp : l'œuvre ne proclame-t-elle pas, en titre, que *« les ready-made n'appartiennent pas à tout le monde »* ? C'est une « sculpture » d'Alberola, qui aime à conjoindre Duchamp et l'Afrique, l'exotisme et le dadaïsme. Convaincu que la pensée et le regard des artistes contemporains sont trop saturés de souvenirs pour qu'ils prétendent s'en libérer, Alberola les émumère en les associant.

Ph. D. et G. B.

★ Musée national d'art moderne, Centre Georges-Pompidou, 5e étage. Tél. : 42-77-12-33. De 12 heures à 22 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 22 heures, fermé le mardi. Du 18 mai au 14 août.

★ Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris (métro Porte-de-Pantin). Tél. : 42-49-77-22. Lundi, mercredi et jeudi de 12 heures à 20 heures, vendredi et samedi de 12 heures à 22 heures, dimanche de 10 heures à 20 heures, fermé le mardi. Du 18 mai au 14 août. 50 F billet couplé plein tarif, 32 F billet simple plein tarif.

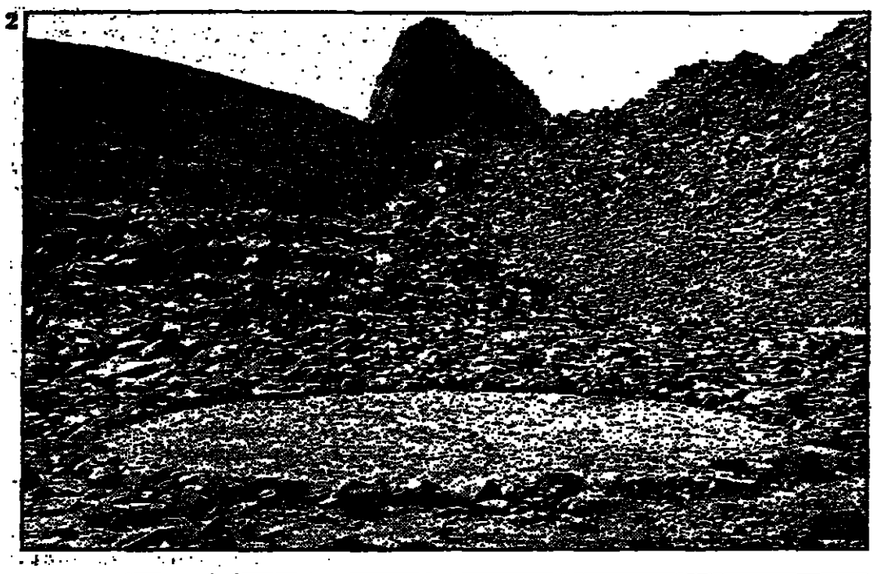

2

3

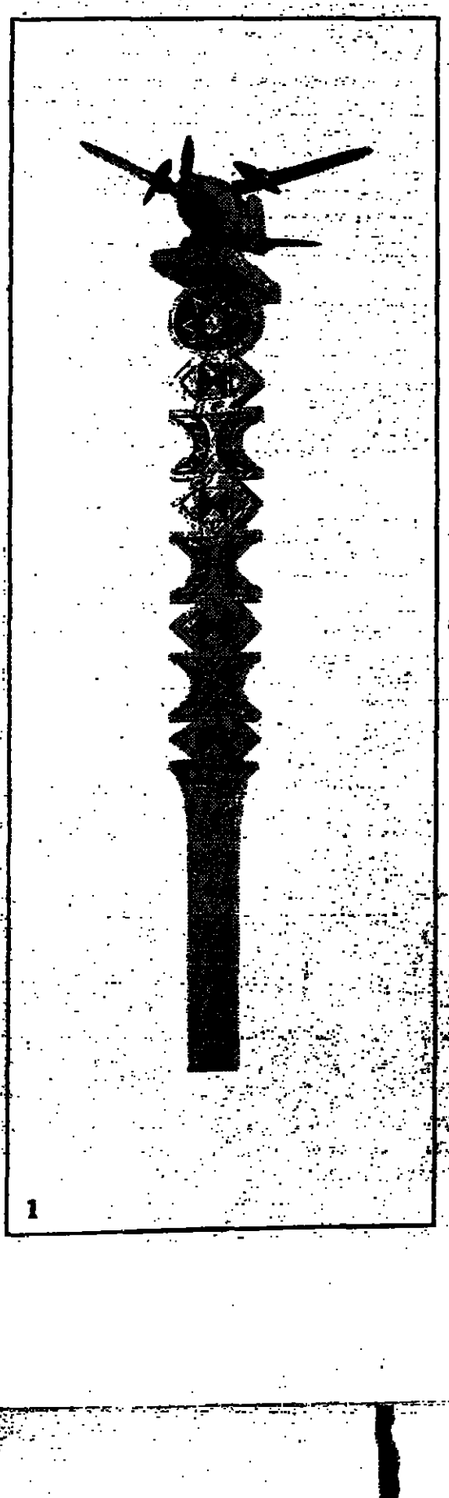

1

4

5

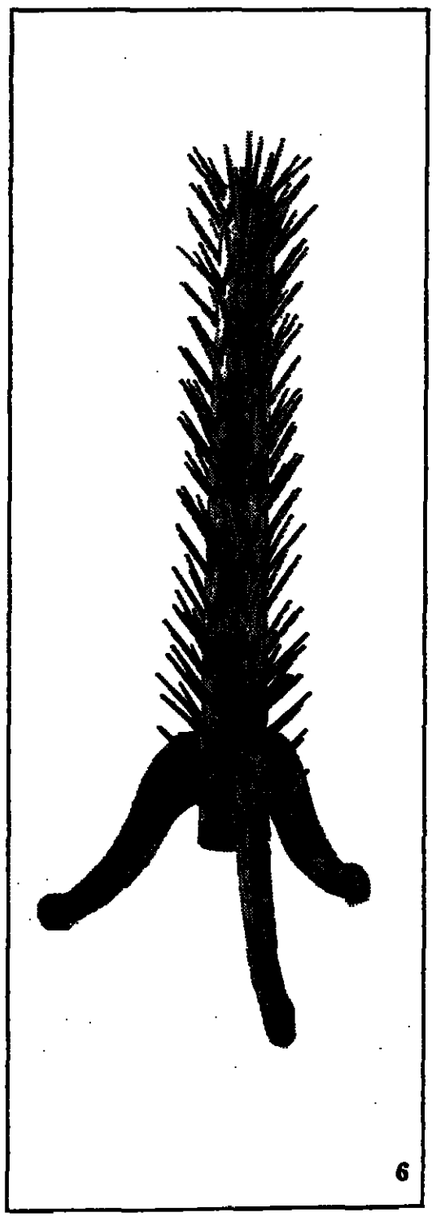

6

ARTS

NOUVELLES EXPOSITIONS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Arts-spectacles.

Francesco Clemente

Signes du temps et signes de mémoire, souvenirs personnels et histoires culturelles se mêlent et se transforment dans l'œuvre de cet artiste qui a fait surface, il y a une dizaine d'années, avec la *transavantgarde* italienne.

Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris, 3e. Tél : 42-71-09-33. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Du 20 mai au 30 juin.

Esquisses et Dessins

Le dessin est à la mode – et ses marchands sont de plus en plus ambitieux. Mais où trouvent-ils donc ces feuilles de Fragonard, de Percier, de Doré, de Rubens, de Bourdelle, qui font la gloire de leurs catalogues ? Et où les esquisses de Gervex, Gérard et Bastien-Lepage qui les accompagnent ?

Galerie Charles et André Bailly, 25, quai Voltaire, Paris 7e. Tél : 42-60-36-47. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Du 17 mai au 17 juillet.

Pablo Gargallo

Pour la première fois, une exposition simultanée des sculptures de Gargallo et des découpages de carton dont il se servait pour calculer proportions et formes. Passionnant et superbe.

Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris, 1er. Tél : 42-96-37-96. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30. Du 17 mai au 2 juillet.

Giuseppe Penone

Dans ses œuvres nouvelles, le sculpteur italien s'est intéressé aux allées et venues de travailleurs qui, pendant plus d'un siècle, ont creusé de leurs pas la pierre d'un escalier d'usine, dans le Yorkshire. Et il en a fait le relevé. Son exposition s'intitule : « Courbes de niveau ».

Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes, Paris, 3e. Tél : 42-77-63-60. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h à 19 h, samedi de 11 h à 19 h. Du 20 mai au 22 juillet.

Saint-Germain des Beaux-Arts

Jeudi 18 mai, soixante-quinze galeries du quartier Saint-Germain organisent un vernissage groupé. De l'art primitif, du mobilier, de l'art ancien, des peintres contemporains : il y a de tout, et de bons sujets. Par exemple : les toiles fauves d'Auguste Herbin, les meubles de Duffet, les toiles de l'Indien Viswanadhan.

Galeries de Saint-Germain-des-Prés, , Paris, 6e. Jeudi jusqu'à 22 h, vendredi, samedi de 11 h à 20 h, dimanche de 15 h à 20 h. Du 18 mai au 21 mai.

Wanderers

L'exposition « Magiciens de la terre » ne pouvait pas ne pas inspirer quelques galeries. Celle de Charles Cartwright en est une, qui expose des œuvres d'Abramovic, Alighiero e Boetti, Clemente, Condo et Dokoupil, toutes placées sous le signe de l'errance et de la plongée dans des cultures autres.

Galerie Charles Cartwright, 36, rue des Archives, Paris, 4e. Tél : 48-04-86-86. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h à 19 h. Du 20 mai au 13 juin.

SÉLECTION PARIS

Charles Nègre

Né à Grasse en 1820, ce fils de parfumeur s'éprend de la photographie après avoir étudié la peinture avec Ingres. Moderne et visionnaire, il archive les sites du midi de la France en 1860, avec une grande variété de points de vue. Et brosse un superbe portrait d'un patrimoine architectural à jamais disparu. Cet hommage se compose de quatre-vingt-dix tirages originaux sur papier albuminé.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris, 16e. Tél : 47-23-38-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 21 août. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

Hommage à Ung-No Lee

Coréen de Paris récemment disparu, Ung-No Lee enseignait la calligraphie au musée Cernuschi. Qui lui rend hommage en présentant un choix de ses peintures des années 60 aux dernières créations de 1988.

Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez, Paris, 8e. Tél : 45-63-50-75. Tous les jours sauf lundi et les 14 juillet, 15 août, 1er et 11 novembre de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 12 novembre. 15 F.

L'Evangile à tous vents

Nacre, cr, écaille ou plumes ; portraits, paysages de guerre ou scènes galantes, deux cents façons de « faire du vent », du seizième siècle à nos jours. Après ce somptueux kaléidoscope, une visite s'impose à la galerie de Lucie Saboujian, au rez-de-chaussée du Louvre des Antiquaires, où Siné et Wolinski ont signé des éventails révolutionnaires détonants.

Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal, Paris, 1er. Tél : 42-97-27-00. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 11 h à 19 h. Jusqu'au 22 juillet. 20 F.

Michel-Ange dessinateur

« Seul art et science existant sur la terre », le dessin, pour Michel-Ange était une pratique quotidienne. Dessins d'architecture, dessins d'anatomie, études pour les fresques de la Sixtine ou pour les sculptures du tombeau des Médicis, projets pour la Bibliothèque laurentienne... Sélectionnées dans les plus grandes collections par Michael Hirst, professeur à l'Institut Courtauld de Londres, les quatre-vingt-huit feuilles offrent au public une anthologie des méthodes de Michel-Ange dessinateur à chacune des grandes étapes de sa carrière.

Musée du Louvre, galerie Mollien, Entrée par la pyramide, direction Denon, Paris, 1er. Tél : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 h à 18 h, nocturnes mercredi jusqu'à 21 h 45 et un lundi sur deux jusqu'à 21 h. Vis. conf. les lundi, jeudi, samedi à 15 h 15. Jusqu'au 31 juillet. 25 F + 7 F (majoration du droit d'entrée au musée).

Miniatures de l'Inde impériale

On voit trop rarement, en France, les œuvres des artistes indiens du seizième siècle, époque bénie où l'empereur moghol Akbar encourageait peintres et illustrateurs. Ces miniaturistes ont créé une véritable école raffinée et inventive. Leur usage de la couleur et leur dessin conjuguent harmonie et description de la nature et des hommes. On verra ainsi quelques-uns de ces portraits qui firent, plus tard, l'admiration de l'Europe et influèrent sur l'art de Matisse.

Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-65. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 10 juillet. 15 F.

Nam June Paik

Musicien, performeur, ingénieur et plasticien, Nam June Paik est l'auteur d'installations vidéo spectaculaires qui l'ont rendu célèbre dans le monde entier. Sa *Fête électronique* a été conçue pour la salle de la *Fête électricité* de Dufy, et pour célébrer le Bicentenaire.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 30 octobre.

Petits et Grands Théâtres du marquis de Sade

L'embastillement du « Divin Marquis » qui, pour un peu, aurait été libéré le jour de la prise de la forteresse, serait-il à l'origine de cette exposition ? C'est en tout cas la première jamais consacrée à Sade. A Sade, homme de théâtre, amateur de comédiennes et auteur d'une vingtaine de pièces.

Paris Art Center, 36, rue Falguière, Paris, 15e. Tél : 43-22-39-47. Tous les jours sauf dimanche, lundi et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 1er juillet.

Ubu : cent ans de règne

Ubu, un morceau de roi, morceau de choix, en matière d'illustration de la cupidité et de la bêtise. Bonnard, Rouault, Zadkine, Matta, Ernst, Miro et bien d'autres artistes s'en sont emparés pour catalyser leur vision critique du monde. Avant les grandes réincarnations du personnage de Jarry au théâtre, à la télévision, dans la vie courante...

Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris, 7e. Tél : 45-56-60-17. Tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 1er juillet.

GALERIES

Hilla et Bernd Becher

Les derniers travaux américains d'un couple allemand qui opère dans la lignée de la Nouvelle Objectivité des années trente. Chevalements de mines, silos à grain sont mécaniquement cadrés, tels des sculptures, dans une lumière plate, sous un même angle. Agencées en fresque, les soixante-et-une images réunies par Gilles Dusein constituent un étonnant répertoire de formes.

Galerie Urbi et Orbi, 57, rue de la Roquette, Paris, 11e. Tél : 47-00-11-82. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 h 30 à 19 h. Jusqu'au 3 juin.

Les Saiseurs

Pierre Buraglio, Jean-Charles Blais, Isabelle Champion-Métadier, Denis Laget, Jean-Claude Loubières, Jurgen Partenheimer et Saul Steinberg : sept artistes jeunes et moins jeunes tirent leur chapeau à Jean Hélion.

Art of this Century, 3, rue Visconti, Paris, 6e. Tél : 46-33-57-70. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 10 juillet.

Maîtres français des XIXe et XXe siècles

Chaque printemps – c'est devenu un rituel, – la galerie Schmit expose des tableaux rares de maîtres des dix-neuvième et vingtième siècles. Ici c'est une aquarelle de Delacroix, là un paysage de Cross, ou une nature morte de Juan Gris... Surprises et qualité assurées.

Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré, Paris, 1er. Tél : 42-60-36-36. Tous les jours sauf dimanche de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30, samedi de 10 h à 18 h 30. Jusqu'au 20 juillet.

Nîmes de Saint Phalle

Ludiques et souvent monumentales, les œuvres des années 80, dont certaines ont été « stabilisées » par Jean Tinguely, autrement dit des œuvres réalisées à quatre mains, comme la fontaine Stravinsky à Beaubourg, ou la fontaine de Château-Chinon, inaugurée en 1988.

JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot, Paris, 6e. Tél : 43-26-12-05. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 24 juin.

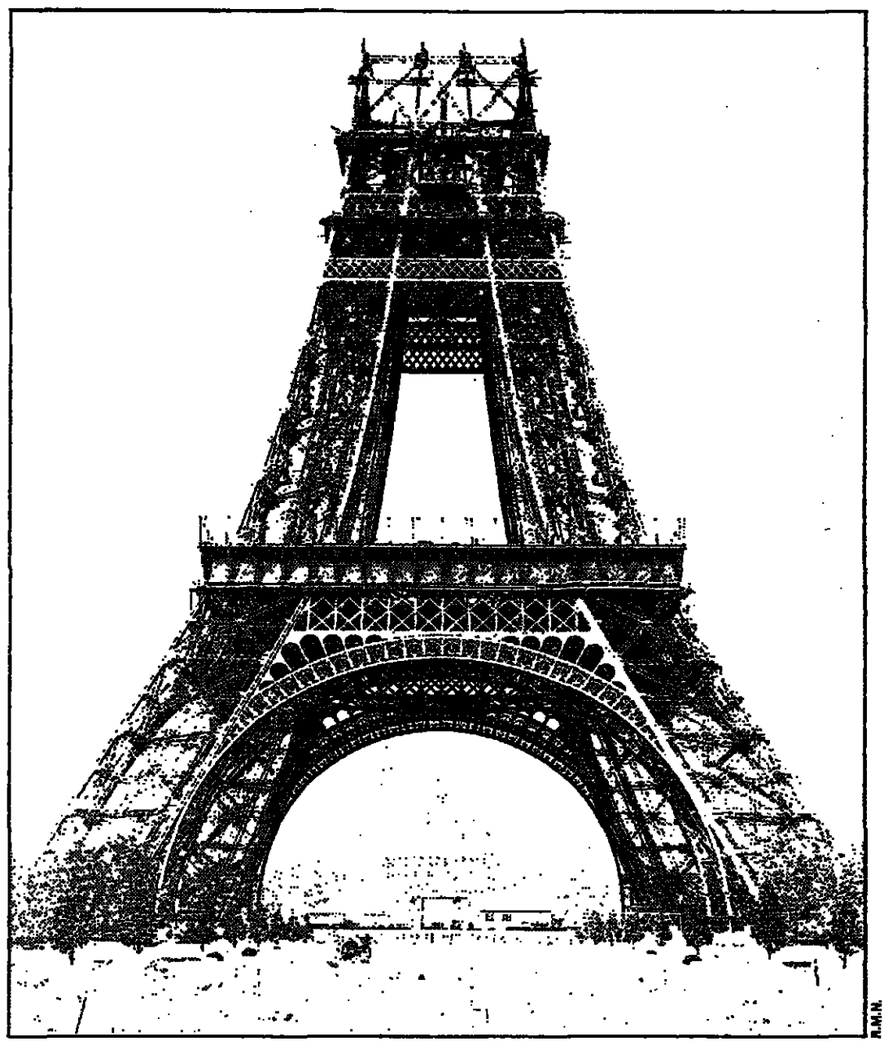

R.M.N.

Septembre 1888, la tour de M. Eiffel dépasse les 150 mètres. Le deuxième étage est construit. Entre ses pieds se profilent les oreilles d'âne du premier Trocadéro. Quelques mois plus tard, la tour métallique sera le clou de l'Exposition universelle de 1889, que célèbre aujourd'hui le Musée d'Orsay.

[redacted]

RÉGIONS

Arras

Aurélie Nemours

Sa peinture rigoureusement abstraite et réduite à des éléments simples : ligne, point, angle droit, carré, reste pourtant sensible et poétique. C'est l'affaire d'une vie – l'artiste aura bientôt quatre-vingts ans – qui devrait intéresser les jeunes branchés du « néo-géo ».

Nord-Artois, 6-8, rue des Capucins, 62000. Tél. : 21-71-30-12. De 15 heures à 19 heures, fermé le mardi. Jusqu'au 25 juin.

Bordeaux

Le port des lumières

Bordeaux, à sa façon, se met à l'heure du Bicentenaire. Et propose, jusqu'en septembre, un vaste panorama évoquant la prospérité économique et l'essor culturel de la ville dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle. En trois expositions consacrées à la peinture, à l'architecture et aux arts décoratifs.

La peinture à Bordeaux 1760-1800. Galerie des beaux-arts, cours d'Albret, 33000. De 10 heures à 19 heures, fermé le mardi. Nocturne le mercredi de 21 heures à 23 heures. Jusqu'au 4 septembre. Architecture et art urbain à Bordeaux 1760-1815. Musée des beaux-arts, 20, cours d'Albret. Tél. : 56-90-91-60. De 10 heures à 18 heures, fermé le mardi. Jusqu'au 4 septembre. La manufacture de Verneuil. Musée des arts décoratifs, 39, rue Bouffard. Tél. : 56-90-91-60. De 10 heures à 18 heures, fermé le mardi. Jusqu'au 4 septembre.

Evreux

Paul Kallos

Ce peintre d'origine hongroise, découvert par Pierre Loeb dans les années 50, n'a cessé d'affirmer obstinément, posément, l'objet de sa peinture : la lumière. En se détachant d'abord d'une figuration partie dans le clair et l'obscur, et plus tard en imposant à ses couleurs fluides un espace-grille, ou un presque-système de bandes horizontales.

Musée, Ancien Evêché, 27000. Tél. : 32-31-62-29. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, fermé le lundi et le dimanche matin. Jusqu'au 25 juin.

Grenoble

Leon Polk Smith

Bien que son rôle dans le développement de l'abstraction américaine, de l'art géométrique au minimal, soit reconnu, l'œuvre de Leon Polk Smith reste peu étudiée et n'a jamais été consacrée par une importante rétrospective, même aux Etats-Unis. Le musée de Grenoble, après celui de Ludwigshafen, comble donc une lacune.

Musée de peinture et de sculpture, place de Verdun, 38000. Tél. : 76-54-09-82. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, fermé le mardi. Jusqu'au 10 juillet.

Lyon

De Géricault à Léger

Le Musée des beaux-arts de Lyon est l'un des plus riches de France. On peut le vérifier aussi à son cabinet des dessins, qui est en plein redéploiement. L'exposition actuelle compte une forte majorité d'œuvres du dix-neuvième siècle, notamment de Prudhon, Courbet, Ingres, Degas et Rodin.

Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux. Tél. : 78-28-07-68. De 10h30 à 18 heures, fermé le lundi et le mardi. Du 18 mai au 3 septembre.

Nantes

Martin Barré

Martin Barré, abstrait, presque géométrique, peintre du dépouillement, reçoit la consécration d'une rétrospective en solvente et une œuvres. De quoi convaincre de la rigueur de cet artiste discret.

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-74-53-24. De 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, le dimanche de 11 heures à 17 heures, fermé le mardi. Jusqu'au 4 juin.

Strasbourg

Sarkis

Sarkis est un manipulateur d'images, de sons, d'objets, d'idées, de souvenirs. Et l'un des plus éloquents et mystérieux sculpteurs d'aujourd'hui. Il était juste de lui offrir une exposition à la mesure de son inventivité. C'est fait.

Ancienne Douane, 1, rue du Marché-au-Poisson, 67000. Tél. : 88-32-49-95. De 11 heures à 18 heures, fermé le mardi. Jusqu'au 2 juillet.

La sélection Arts a été établie par : Geneviève Breerette, Philippe Dagen, Frédéric Edelmann, Patrick Roegiers et Emmanuel de Roux.

GALERIE DES ORFEVRES
66 Quai des Orfèvres 75001 Paris ☎ 43.26.81.30
JEAN-PELTIER
Peintre de la Marine - 1907-1984
16 MAI - 3 JUIN

GALERIE KATIA GRANOFF
E. OTHON FRIESZ
17 MAI - 30 JUIN
92, faubourg Saint-Honoré, Paris 8e. 42 65 24 41

XXXIVe SALON DE MONTROUGE 26 AVRIL - 31 MAI
ART CONTEMPORAIN
peinture, sculpture, dessin, travaux sur papier, photo, etc.
LES PRIX DE MONTROUGE
de 1976 à 1988
2, av. Emile-Boutroux - MONTROUGE - 10/19 h - Tél. 47 46 19 32

GALERIE COARD
12, rue Jacques-Callot, 75006 PARIS - 43 26 99 73
PIERRE LESIEUR
jusqu'au 8 juillet 89

PIERRE PALLUT
1946 entre à la Galerie AIME MAEGHT
1989 "Peintures - 1975-1988"
GALERIE ATELIER LAMBERT
62, rue La Boétie - 75008 PARIS
Tél. : 45.63.51.52 - Mo Miromesnil
Jusqu'au 30 Mai 1989

GALERIE CLAUDE BERNARD
7-9, rue des Beaux-Arts, 75006 PARIS
Tél. : (1) 43 26 97 07
JUAN CARDENAS
Peintures et Dessins
Vernissage le 18 mai de 18 à 22 h
du 18 mai au 24 juin

L'ETOFFE DES HEROS
costumes et textiles français de la Révolution à l'Empire - jusqu'au 30 juillet 1989
Musée des Arts de la Mode - Pavillon de Marsan - 109 rue de Rivoli Paris 1er
Mo Palais Royal 12h30-18h00 - dimanche 11h00 - 18h00
fermé lundi et mardi - téléphone : 42 60 32 14

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

WOODY ALLEN · FRANCIS COPPOLA · MARTIN SCORSESE

"Délicieux, pointu, implaccable."
ACTUEL

"...Un film formidable... du grand art...
2 heures de bonheur".
GLOBE

NEW YORK
STORIES

SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 1989

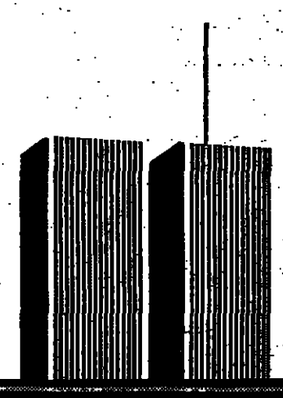

TOUCHSTONE PICTURES Présente Une Production JACK ROLLINS et CHARLES H. JOFFE "NEW YORK STORIES" Produit par ROBERT GREENHUT "LIFE LESSONS" NICK NOLTE ROSANNA ARQUETTE
Montage THELMA SCHOONMAKER Décors KRISTI ZEA Directeur de la Photographie NESTOR ALMENDROS, A.S.C. Producteur de la Séquence BARBARA DeFINA Ecrit par RICHARD PRICE Réalisé par MARTIN SCORSESE
"LIFE WITHOUT ZOE" GIANCARLO GIANNINI TALIA SHIRE Montage BARRY MALKIN Décors DEAN TAVOULARIS Directeur de la Photographie VITTORIO STORARO, A.I.C.
Producteur de la Séquence FRED ROOS et FRED FUCHS Ecrit par FRANCIS COPPOLA & SOFIA COPPOLA Réalisé par FRANCIS COPPOLA "OEDIPUS WRECKS" WOODY ALLEN MIA FARROW JULIE KAVNER
Montage SUSAN E. MORSE, A.C.E. Décors SANTO LOQUASTO Directeur de la Photographie SVEN NYKVIST, A.S.C. Producteur de la Séquence ROBERT GREENHUT Ecrit et Réalisé par WOODY ALLEN

DOLBY STEREO
1989 © TOUCHSTONE PICTURES
DISTRIBUÉ PAR WARNER BROS. (Transatlantic), Inc.
BANDE ORIGINALE DU FILM SUR DISQUES ET CASSETTES ELEKTRA WEA MUSIC
TOUCHSTONE PICTURES

AUJOURD'HUI

CINÉMA

CANNES

« DO THE RIGHT THING », DE SPIKE LEE

Colère noire

Spike Lee, militant noir, fait rimer violence, autodéfense et intelligence. Comme la très française Claire Devers, ce joyeux provocateur américain fut révélé à Cannes dans une section parallèle. Il se retrouve cette année en section officielle. Preuve de santé du festival.

NEW-YORK brûle-t-il ? « *Et comment !* », répond Spike Lee qui dit d'entrée vouloir faire de *Do The Right Thing (Fais ce qu'il faut*, en compétition officielle, à Cannes, le 19 mai) un des éléments susceptibles, dans la prochaine élection municipale, de barrer la route de L'hôtel de ville à Ed Koch, tout-puissant maire de New-York.

Si *She's Gotta Have It*, comédie syncopée, signalait l'avènement en circuit commercial d'un nouveau cinéma black ; si, dans le musical *School Daze* (inédit en France) , Spike Lee mettait le doigt sur une forme de socio-racisme au sein de la communauté black, *Do The Right Thing* s'attaque de front aux rapports entre Blancs et Noirs dans le faubourg de Brooklyn, à la jonction des quartiers (et au croisement des boulevards) de Bedford et de Stuyvesant, Bed-Sty.

Clans en présence : l'Italien Sal qui, avec ses deux fils, tient depuis trente ans sa « famous pizzeria » boulevard Stuyvesant. En face, une population à dominante minoritaire : Blacks et Espagnols. A côté, la première épicerie tenue par un Coréen... Vingt-quatre heures dans la vie à Bed-Sty, la journée la plus chaude de l'année, une chaleur torride propre à exacerber les passions toujours prêtes à éclater.

Comme souvent, tout se déclenche pour une raison stupide : si, entrant dans la pizzeria, « Radio » Raheem, un adolescent géant et taciturne qui ne sortait jamais sans sa radio, en avait simplement baissé le volume... « *Mais en même temps*, raconte Spike Lee, *si Sal avait eu la délicatesse de mettre à son mur, entre Sinatra et Pacino, la photo d'un seul artiste noir... Après tout, c'est principalement grâce à sa clientèle black qu'il gagne sa vie...* » Le ton monte, la police intervient, « Radio Raheem meurt, étranglé par un policier comme le fut, il y a quelques années, un adolescent nommé Michael Stewart dans le métro de la 14e Rue à New-York... Le geste qui provoque la mise à sac de la pizzeria vient de celui qu'on attendait le moins, du « *personnage de Mookie, celui que l'on suit à travers le film. Jusque-là, un gars bien ordinaire qui, pour moi, représente la jeunesse black perdue. Mookie lançant une poubelle dans la vitrine de Sal, c'est l'Amérique black qui a trop longtemps regardé passivement ses frères et ses soeurs se faire assassiner. En voyant son meilleur ami se faire tuer, Mookie se politise.* »

Le film rappelle étroitement un incident racial survenu l'an dernier à Howard-Beach (communauté à dominante blanche), près de l'aéroport Kennedy. Sortant d'une pizzeria, un groupe de Noirs fut poursuivi par une bande de teenagers blancs et tabassé à coup de battes de base-ball. L'un d'entre eux trouva la mort en tentant de fuir sur l'autoroute. « *Ce n'est pas un film sur Howard-Beach* », dit Spike Lee, qui reconnaît cependant s'en être inspiré. Un semaine après l'incident, il en parle à Martin Scorsese et à Robert de Niro. « *Robert avait déjà figuré dans deux films où les relations entre les Blacks et les Italo-Américains avaient une part importante :* Raging Bull *et* Mean Streets. *Nous pensions que l'occasion était venue de faire un film sur ce rapport, mais du point de vue des Blacks.* » (Presque jusqu'au dernier moment, Robert de Niro aura prévu de jouer dans le film.) Spike Lee aurait d'ailleurs eu un échange curieux avec Scorsese, celui-ci affirmant que *Do The Right Thing* (« Faire ce qu'il faut »), était une phrase typiquement italienne, Spike Lee lui rétorquant que les Blacks n'avaient pas attendu les Italiens pour s'en servir.

« *Je ne dis pas*, poursuit-il, *que le geste de Mookie était « la chose à faire » mais vient un moment où on est las de se faire taper sur la tête.*

« *Je ne suis pas très porté sur le côté :* « *On se prend tous par la main et on chante* We Are The World ». *De nos jours, aux Etats-Unis, c'est une tromperie. Autant que cette idée qu'on ne cesse de nous rabâcher :* « *Peu importe ta race, ta croyance, ta religion, tu es américain.* » *Si un de ces quatre, on ne met pas les problèmes sur la table pour tenter de les résoudre, on aura toujours des bagarres raciales.* »

D. R.

Spike Lee met le feu à Brooklyn

Il est troublant que Spike Lee se soit attribué le rôle de Mookie – mais n'est-ce pas, d'une certaine façon, celui du cinéaste (du créateur) que de mettre le feu aux poudres ? Celui-ci ne s'embarrasse guère de précautions oratoires, les termes qu'il emploie se passent souvent de traduction. Fin avril, Spike Lee conviait la population de Brooklyn au tournage d'un clip vidéo. Le groupe : Public Enemy. La chanson : *Fight The Power*. La recommandation aux participants : « *Il faut qu'elle soit bien ; comme ça, vous serez bien et quand vous la verrez à la télé, vous serez fiers.* » Le thème de la vidéo : « Les jeunes marchent sur Brooklyn. »

Do The Right Thing se clôt sur deux citations, l'une de Martin Luther King Jr, l'autre de Malcolm X. Les voici intégralement.

Martin Luther King, Jr. : « *La violence comme moyen d'accéder à la justice raciale est à la fois malcommode et immorale, parce qu'elle constitue une spirale descendante s'achevant dans la destruction générale. La vieille loi du talion – oeil pour oeil – laisse tout le monde aveugle. Immorale parce qu'elle vise à humilier l'adversaire plutôt que de gagner sa compréhension, à annihiler plutôt qu'à convertir. La violence est immorale parce qu'elle se nourrit de haine plutôt que d'amour. Elle détruit la communauté et rend toute fraternité impossible. Elle confine la société dans le monologue plutôt que dans le dialogue. La violence finit par se défaire elle-même. Elle crée l'amertume chez les survivants et la brutalité chez les destructeurs.* »

Celle de Malcolm X. : « *Je crois qu'il y a beaucoup de gens honorables aux Etats-Unis en Amérique, mais aussi beaucoup de gens mauvais. Et ce sont les mauvais qui semblent détenir le pouvoir et se trouver en position d'interdire les choses dont vous et moi avons besoin. Parce que telle est la situation, vous et moi devons préserver le droit de faire ce qu'il faut pour mettre fin à cette situation. Cela ne signifie pas que je prône la violence mais en même temps, je ne suis pas contre l'usage de la violence dans le cadre d'une autodéfense. Je ne l'appelle même pas violence quand il s'agit d'autodéfense, je l'appelle intelligence.* »

« *Il n'est pas difficile de voir quelle est ma position* », dit Spike Lee. A quand remonte son engagement politique ? « *C'est comme ça que j'ai été élevé. A ne pas baisser la tête, à dire ce que je pensais, à interroger, à toujours remettre en question. Au lieu d'être un gamin qui parcourt les rues, je suis devenu metteur en scène. Mais je dis les mêmes choses.* » Est-ce par engagement politique qu'il s'est orienté vers le cinéma ? « *Je suis engagé politiquement, et je fais du cinéma. Deux propositions indépendantes.* » Envisage-t-il de se lancer dans la politique ? « *Je ne me présenterai jamais à une élection. Jusqu'à la candidature de Jesse Jackson, je n'avais même jamais voté.* »

Tant à Cannes qu'à la sortie américaine de son film le 30 juin prochain, Spike Lee s'attend à la controverse : « *On va dire que le film n'est pas réaliste, pas authentique.* » Où est la drogue, où sont les flingues ? « *La drogue en milieu black mérite plus qu'une mention au passage, il faudrait lui consacrer tout un film – et je le ferai un jour, ce film-là.* » De même, il s'attend à ce qu'on lui reserve l'accusation de raciste. « *Ah oui ? J'ai un dossier complet sur* Mississippi Burning *– et si quelqu'un me cherche des poux dans la tête sur ce plan-là, je lui mettrai sous le nez toutes les critiques du film de Parker. Tout ce sur quoi on m'attaquera et qu'on a gentiment occulté sur Mississippi.* »

Spike Lee ne cache d'ailleurs pas son jeu : au dos du tee-shirt promotionnel de *Do The Right Thing*, il a inscrit, en capitales : T R T, *Brooklyn Burning*.

HENRI BÉHAR.

VO : GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES – PUBLICIS SAINT-GERMAIN
GAUMONT OPÉRA – GAUMONT LES HALLES – GAUMONT ALÉSIA
GAUMONT PARNASSE (salle Gaumont-Rama) – LA PAGODE VO
14 JUILLET BASTILLE – 14 JUILLET BEAUGRENELLE
VO : GAUMONT CONVENTION

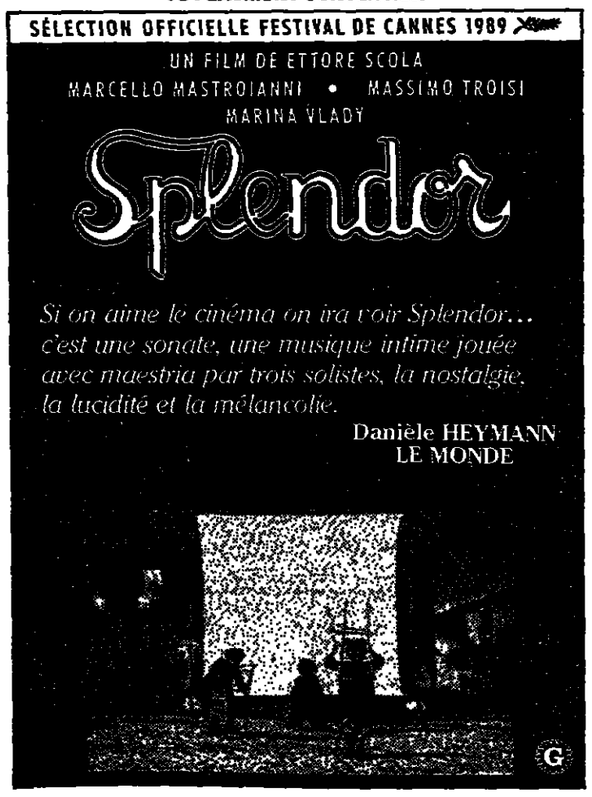

« CHIMÈRE », DE CLAIRE DEVERS

Le couple et l'enfant

Béatrice Dalle et Wadeck Stanczak vivent ensemble. Elle attend un enfant. Il n'en veut pas. Ce n'est pas le sujet d'un roman-photo. C'est « Chimère », second long métrage de Claire Devers, projeté à Cannes le 20.

« TANT qu'on n'a pas fait son deuxième film, on ne voit pas où on est bon, où on est mauvais, *dit Claire Devers*. La première tentative comporte une telle part d'inconscience ! Dès que je me suis trouvée sur le plateau de *Noir et Blanc*, j'ai néanmoins compris : malgré ma formation littéraire, je suis davantage à l'aise avec l'image qu'avec l'écriture. J'ai vu de quoi j'étais capable, sans aucune certitude de réussir. *Chimère* s'approche de ce que je cherche : une forme romanesque.

» Je pensais depuis longtemps à ce thème de l'enfance, mais vaguement. Comme je ne m'attendais pas au succès de *Noir et Blanc*, je n'avais rien de prêt. Quand on m'interrogeait, je parlais de ça, de l'enfance. A force d'en parler, j'ai eu envie de le faire. Et puis, on ne cessait de me renvoyer au sujet de *Noir et Blanc*, les rapports d'un masseur noir et d'un jeune homme blanc dans une salle de culturisme : « *Mais comment une jeune femme peut-elle traiter un sujet aussi dur, aussi malsain ?* ». Par réaction, j'ai affirmé le choix de ce thème tout à fait banal, n'est-ce pas, surtout de la part d'une femme... Mais mon idée, c'est que rien n'est plus dangereux que de vouloir un enfant pour éviter de se poser le problème du couple. Je suis passée par là. J'avais envie de prendre position, de dire que l'enfant, jamais, n'est un refuge. L'élever seule n'est pas une solution. La famille, c'est le couple, et l'enfant en découle.

» J'ai des tas de frères et sœurs. Je sais que j'aurais pu être une mère, je n'ai pas rencontré la personne qui m'aurait donné cette envie-là. Je n'ai pas voulu « un enfant à tout prix ». Dans le film, je montre des gens qui s'aiment. Quand ils sont seuls, ils sont formidables. Hélas, vivre ensemble leur semble prioritaire, et ils n'y parviennent pas. La situation se dégrade, et progressivement l'horreur s'installe, sans que personne s'en rende compte ni puisse l'arrêter.

» A l'origine, je pensais à une question d'androgynie, c'est-à-dire aux comportements masculins de la femme, aux réactions féminines de l'homme. Et puis non. Aujourd'hui, exister comme tout le monde (se marier, fonder une famille) est ce qu'il y a de plus compliqué. Si je m'intéresse à des comportements extrêmes, c'est que le cinéma l'exige. Et puisque je pars d'une idée, d'une abstraction, je dois aller au plus loin, pour en faire ressentir le poids d'émotion.

» Un peu par ma faute, car je n'avais pas de scénario, j'ai mis deux ans à réaliser *Chimère*. Le sujet n'est pas spécialement porteur, et après *Noir et Blanc*, les producteurs savaient que je ne préparais pas une petite histoire d'amour en province. Mais, en même temps, le succès m'avait apporté crédit et argent : j'ai touché un salaire après coup. Pendant un trou de deux mois, j'ai réalisé un épisode de *Sueur froide* pour la télévision, ça m'a bien plu. Très vite, j'ai été prise en charge par la production, qui a payé l'écriture du scénario, ce qui devrait se faire systématiquement.

» L'une des raisons pour lesquelles les films sont de plus en plus vide découle de la situation des scénaristes. Outre une déperdition intellectuelle qui se retrouve à tous les niveaux. Il n'y a plus d'enjeu, plus de parti pris, plus d'exigence. C'est pourquoi je cherche mon inspiration dans la littérature. J'y trouve des personnages, des structures, des sujets de notre temps. J'ai eu la chance d'avoir quinze ans dans les années 70, j'ai milité, j'ai tenu des discussions passionnées. J'ai fait une licence de philo, j'ai suivi les cours de Deleuze à Vincennes. Il m'a enseigné comment devenir autonome, mieux penser, percevoir, vivre. Quand j'en ai assez des romans, je lis des bouquins d'ethnologie ; j'essaie de réfléchir. Pour ma part, je me sens plus proche de la génération des vingt ans en 70 que des Besson, des Carax. Je suis marquée par une méthode de pensée, par un apprentissage de la curiosité. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CINÉMA

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

« L'Ami retrouvé »

de Jerry Schatzberg
avec Jason Robards, Christian Anholt, Samuel West, Françoise Fabian, Maureen Kwan, Barbara Jefford. Américain (1 h 50).

Du livre sublime et déchirant de Fred Uhlman qui porte le même titre, Jerry Schatzberg, avec l'aide de Harold Pinter, a tiré un film d'une grande sobriété, presque trop humble.

Henry Strauss, avocat à New-York, décide de se rendre à Stuttgart examiner le contenu d'une vieille cave fermée depuis la guerre. Il trouve de la poussière et de longs souvenirs qui occupent les quatre cinquièmes du récit. Il s'appelait Hans Strauss à 16 ans, en 1932, quand il vit pour la première fois arriver au collège Konrad von Lohenburg, un jeune aristocrate qui devint son ami. Hans est juif, Konrad appartient à un milieu qui voit monter avec sympathie le mouvement nazi. Et pourtant, il est l'ami et le restera dans l'ombre. Des années plus tard Hans/Henry s'en rendra compte.

M. Br.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02).
VF : Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

« Jésus de Montréal »

de Denys Arcand,
avec Lothaire Bluteau, Catherine Wilkening, Johanne-Marie Tremblay, Rémy Girard, Robert Lepage, Gilles Pelletier. Canadien (2 h).

Une petite troupe de « théâtreux », fatigués de tirer le diable par la queue, décide de mettre en scène la Passion du Christ dans les jardins d'une église, sur une colline dominant Montréal. Les snobs, les sincères, les gens de la publicité et ceux de la hiérarchie ecclésiastique, le public en fin de compte revit cette Passion moins profane qu'on ne le croirait, moins dévote qu'il ne le faudrait, surprenante, en équilibre entre le rire et la foi, très bien « interprétée ». Arcand reste le funambule indispensable.

M. Br.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, handicapés, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40).

« New York Stories »

de Martin Scorsese, Francis Coppola, Woody Allen, avec Nick Nolte, Rosanna Arquette, Giancarlo Giannini, Talia Shire, Heather McComb, Woody Allen. Américain (2 h 04).

Trois cinéastes fous de New-York racontent chacun une petite histoire comme il ne s'en passe que là-bas. Des réussites inégales, comme toujours, mais un grand plaisir, celui de renouer avec la tradition du film à sketches, oubliée à tort depuis fort longtemps.

M. Br.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02) ; U.G.C. Maillot, 17e (47-48-06-06).
VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

« Le Philosophe »

de Rudolf Thome,
avec Johannes Herrschmann, Adriana Altaras, Friederike Tiefenbacher, Claudia Matschulla, Jürgen Wink, Werner Gerber. Allemand (1 h 20).

Rudolf Thome est un intellectuel allemand qui, cette année, va atteindre la cinquantaine. Son *Philosophe* – présenté à la Quinzaine – a une superbe tête de penseur aux joues lisses et au front dégarni ; il a passé sa vie dans les livres ; il n'a jamais connu de femmes. Il s'appelle Hermès et a signé un traité sur cette parole d'Héraclite : « Tout s'écoule ». Le jour où son livre va être publié, il rencontre trois femmes, trois déesses, « agents du temps », qui lui apprendront à vivre.

On pourrait sans doute trouver des significations subtiles à cette parabole à quatre si les personnages présentaient le moindre intérêt. Rudolf Thome est un Botho Strauss sans aisance. Singulièrement empoté.

C.G.

VO : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

Francis Coppola, Woody Allen et Martin Scorsese.

D.R.

« Rosalie fait ses courses »

de Percy Adlon,
avec Marianne Sägebrecht, Brad Davis, Judge Reinhold, Erika Blumberger, Willy Harlander, Patricia Zehentmayr. Allemand (1 h 34).

Sortie le 19

On entre dans le nouveau film de Percy Adlon avec un brin d'appréhension. Après *Bagdad Café*, ce petit miracle de grâce et d'amitié, la fête allait-elle continuer sans se faner ? Pari gagné. Avec *Rosalie fait ses courses*, on est projeté dans un conte moral d'une revigorante immoralité, où plus les événements sont incroyables, plus les sentiments sont authentiques. Dès qu'elle apparaît, d'une ampleur joyeusement assumée, Rosalie (Marianne Sägebrecht) devient notre amie. Elle vit à Stuttgart (Arkansas). Normal pour une immigrée bavaroise qui a suivi l'homme de sa vie, un pilote américain des années d'occupation (Brad Davis).

Percy Adlon est une fois encore un fabuleux fabuliste, faussement naïf. A grands coups de couleurs hyperréalistes, à petits coups de saynètes édifiantes jouées vite dans des décors puissants, il mitonne des histoires très gaies, bien que non dépourvues de souffrance. Il en profite pour critiquer ici de manière acerbe et sournoise la société de consommation, américaine et bavaroise, pour offrir à sa muse dodue un rôle en or... massif. Et un virage formidablement négocié à Brad Davis, le héros laminé de *Midnight Express*.

D. H.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Le Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

« Splendor »

d'Ettore Scola,
avec Marcello Mastroianni, Massimo Troisi, Marina Vlady, Paolo Panelli, Pamela Villoresi, Giacomo Piperno. Italien (1 h 50).

A travers les revers d'une salle de cinéma de province, condamnée à fermer faute de public, dans un temps dévasté par la concurrence de la télévision, voici une réflexion sur les difficultés du septième art, le culte qu'on lui a rendu, le cérémonial auquel il donnait lieu naguère, l'espoir malgré tout tenace en sa pérennité.

Tourné tantôt en noir et blanc, tantôt en couleurs, le film voyage dans le passé, évoque le cinéma forain, l'après-guerre et ses splendeurs. Marina Vlady est l'ouvreuse d'une salle accueillante et frileuse. Aux côtés de Mastroianni, égal à lui-même, Massimo Troisi, comique populaire, s'intègre au monde de Scola.

J. S.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

« The Kiss »

de Pen Densham,
avec Joanna Pacula, Meredith Salenger, Pamela Collyer, Peter Dvorsky, Nicholas Kilbertus, Mimi Kuzyk. Américain (1 h 40).

Variations sur le thème du vampirisme dans le Congo belge de 1963. La jeune Felice accompagne sa tante dans un sanatorium et l'embrasse... Fatal baiser dont l'héroïne (la superbe Joanna Pacula déjà vue dans *Gorki Park*) restera marquée et marquera les autres.

A. R.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46).
VF : Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Images, handicapés, 18e (45-22-47-94) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

« Un cri dans la nuit »

de Fred Schepisi,
avec Meryl Streep, Sam Neill, Dale Reeves, Michael Wetter, Nicolette Minster, Brian James. Américain (2 h).

Une histoire vraie : celle d'une femme accusée d'avoir tué son bébé, mystérieusement disparu pendant des vacances dans un endroit semi-désertique.

C'était en 1980. L'affaire, qui enflamma l'opinion publique australienne, est reconstituée avec un grand luxe de moyens (gros budget, 350 rôles parlants, 4000 figurants). Fred Schepisi a créé une atmosphère étrange en utilisant le lieu où tout a commencé : le monolithe d'Ayers Rock, vénéré par les aborigènes ; il s'intéresse aux rumeurs fondées sur les superstitions, renforcées par le curieux comportement des parents.

Schepisi avait déja dirigé Meryl Streep dans *Plenty*. Les cheveux bruns coupés court, une frange sur le front, fagotée en broussard, digne et dure dans le malheur, la star, aux côtés de son partenaire Sam Neill, se surpasse dans la composition « humaine ».

J. S.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; George V, THX, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, dolby, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, handicapés, dolby, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

VO : PUBLICIS CHAMPS-ÉLYSÉES – GAUMONT OPÉRA – GAUMONT HALLES
BIENVENUE MONTPARNASSE – GAUMONT ALÉSIA PARTHÉ HAUTEFEUILLE –
14-JUILLET BEAUGRENELLE VF : PARAMOUNT OPÉRA – U.G.C. GOBELINS – NATION –
PATHÉ CLICHY GAUMONT CONVENTION – MONTPARNASSE

CINÉMA

SÉLECTION

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Au fil de la vie

**de Garry Marshall,
avec Bette Midler,
Barbara Hershey,
John Heard,
Spalding Gray,
Laissi Kazan,
James Read.
Américain (2 h).**

Comme George Cukor dans *Riches et célèbres*, Garry Marshall, spécialiste du mélo comique, retrace l'indéfectible amitié de deux femmes que la vie aurait dû séparer. L'une (Barbara Hershey) est riche, orpheline, tuberculeuse ; l'autre (Bette Midler, somptueuse de trivialité) chante des variétés ringardes. Elles sauront résister.

**VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, handicapés, 6e (46-33-10-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40).
VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40).**

Les Aventures du baron de Munchausen

**de Terry Gilliam,
avec John Neville,
Sarah Polley,
Eric Idle,
Oliver Reed,
Jonathan Pryce,
Valentina Cortese.
Américain (2 h 04).**

C'est un prodige, dont on s'étonne toujours, qu'une œuvre que les adultes ressentent comme métaphysique puisse émerveiller les enfants. De fait, rien là d'étonnant si l'on pense au *Voyage de Gulliver* ou à *Alice au pays des merveilles*. Le *Baron* de Gilliam est de cette veine. Turqueries, machineries fantastiques, têtes coupées, féeries sous-marines, êtres surhumains, au premier degré. Mais pour peu qu'on ait envie d'interpréter, le film se mue en plaidoyer contre l'absolutisme et pour la fantaisie, en grand poème surréaliste où rien ne mérite qu'on s'y sacrifie, sauf le rêve.

**VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).**

Bagdad Café

**de Percy Adlon,
avec Marianne Sägebrecht,
CCH Pounder,
Jack Palance,
Christine Kaufmann,
Monica Calhoun,
Darron Flagg.
Américain (1 h 31).**

Pour vous changer de *Rosalie fait ses courses* sans quitter la douillette compagnie de Marianne Sägebrecht et la douce ironie de Percy Adlon, un petit détour s'impose par ce très célèbre café !

VO : Le Triomphe, handicapés, 8e (45-62-45-76).

Chambre avec vue...

**de James Ivory,
avec Maggie Smith,
Helena Bonham Carter,
Denholm Elliott,
Julian Sands,
Daniel Day Lewis.
Britannique (1 h 56).**

Toute la perversité immaculée d'Ivory dans un faux vaudeville sur fond de paysages florentins ; un scénario d'après E.M. Foster à base de non-dit ; des variations hyper-sophistiquées sur la confusion des sentiments suscitée par les conventions et le refoulement. Un régal pour l'œil et l'esprit, en somme.

VO : Cinoches, handicapés, 6e (46-33-10-82).

La Chevauchée de feu

**de Simon Wincer,
avec Jon Blake,
Peter Phelps,
Tony Bonner,
Bill Kerr,
John Walton,
Tim McKenzie.
Américano-australien
(1 h 55).**

En 1917, huit cents cavaliers australiens se battent avec l'armée anglaise en palestine contre les Allemands et les Turcs. C'est de l'histoire, et de la vraie (les Anglais ne sont pas particulièrement bien traités), mais vue de façon romanesque, avec tous les ingrédients du grand spectacle.

VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85).

Force majeure

**de Pierre Jolivet,
avec François Cluzet,
Patrick Bruel,
Kristin Scott-Thomas,
Alan Bates,
Sabine Haudepin,
Thom Hoffman.
Français (1 h 28).**

Un vaste sujet : l'héroïsme, et une manière de le traiter qui évite miraculeusement l'emphase. Au gré de l'histoire presque ordinaire de deux jeunes Français moyens, forcés de découvrir le sens des mots loyauté et solidarité. L'humanisme moderne de Pierre Jolivet.

Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

Marquis

**de Henri Xhonneux,
avec les voix de
François Marthouret,
Valérie Kling.
Français (1 h 23).**

S'inspirant de la vie et des idées du marquis de Sade, Topor a dessiné des créatures animales à comportements humains. Il a écrit avec Henri Xhonneux, le réalisateur, une fantaisie plus sérieuse et moins gravelense qu'il y paraît sur la déliquescence de l'Ancien Régime. La technique, toute nouvelle, donne un aspect merveilleux à cette fable pour adultes intellectuels.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, handicapés, 6e (46-33-10-82).

Patti Rocks

**de David Burton Morris,
avec Chris Mulkey,
John Jenkins,
Karen Landry,
David L. Tark,
Stephen Yoakam,
Sally Tronnes.
Américain (1 h 26).**

Deux Américains moyens, plutôt paumés, roulent à la rencontre de Patti Rocks, parlent de tout et de rien, des femmes essentiellement, en des termes ni choisis ni galants. La mythologie du coureur de jupons, façon US, dans un film fauché : c'est l'une de ses qualités.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Le Retour des mousquetaires

**de Richard Lester,
avec Michael York,
Oliver Reed,
Frank Finley,
C. Thomas Howell,
Kim Cattrall,
Géraldine Chaplin.
Franco-anglo-espagnol
(1 h 48).**

Les mêmes vingt ans après. Le temps se lit sur leur visage, nul besoin de le préciser : Richard Lester s'est amusé à remettre en scène son d'Artagnan et ses trois mousquetaires qui lui avaient valu le succès en 1973. Enlevé, mais nostalgique.

VF : U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44).

Roselyne et les Lions

**de Jean-Jacques Beineix,
avec Isabelle Pasco,
Gérard Sandoz,
Philippe Clévenot,
Gunter Meisner,
Wolf Harnisch,
Gabriel Monnet.
Français (2 h 09).**

L'amour des fauves scelle l'amour des deux héros dans le dernier Beineix, tout le contraire d'un film animalier : une fable sur l'effort, la peur, et comment la dompter.

**Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
Forum Arc-en-Ciel, handicapés, dolby, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).**

Trop belle pour toi

**de Bertrand Blier,
avec Gérard Depardieu,
Josiane Balasko,
Carole Bouquet,
Roland Blanche,
François Cluzet,
Didier Bezace.
Français (1 h 31).**

L'amour a ses raisons que la raison ne connaît pas... Bertrand Blier revérifie l'adage, après *Tenue de soirée*, à travers une intrigue banalement triangulaire : la femme, le mari, la maîtresse. Oui mais voilà, la passion s'envole là justement où elle ne le devrait pas - si l'on en tient aux vieux critères du cinéma qui veulent que seule la beauté éveille le désir masculin. Gérard Depardieu délaisse donc la sculpturale Carole Bouquet pour sa secrétaire intérimaire (Josiane Balasko), d'un glamour plus particulier. Les amours mal-tendues ont toujours des effets crucls, précisément auscultés ici par Bertrand Blier.

Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; U.G.C. Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01).

Un poisson nommé Wanda

**de Charles Crichton,
avec John Cleese,
Jamie Lee Curtis,
Kevin Kline,
Michael Palin,
Maria Aitken,
Tom Georgeson.
Américain (1 h 48).**

Faux thriller sans queue ni tête, éblouissant non-sens, triomphe d'un quarteron d'acteurs irrésistiblement voués à l'échec : le film décidément le plus drôle de l'année.

**VO : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Studio, handicapés, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
VF : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Convention Saint-Charles, handicapés, 15e (45-79-33-00).**

Une autre femme

**de Woody Allen,
avec Gena Rowlands,
Mia Farrow,
Gena Hackman,
Betsy Blakley,
Martha Plimpton,
Ian Holm.
Américain (1 h 20).**

Comment une intellectuelle de cinquante ans, sûre d'elle et pleine d'allant, découvre l'image qu'elle donne d'elle-même à la faveur d'une rencontre de hasard. Celle, bien sûr, d'une « autre femme ».

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40).

REPRISES

La baiser de la femme araignée

**d'Hector Babenco
William Hurt,
Raul Julia.
Américain, noir et blanc
et couleurs,
1985 (2 h).**

L'intimité de deux hommes dans le huis-clos d'une prison latino-américaine. William Hurt, l'homosexuel, dut à ce rôle le prix d'interprétation masculine à Cannes, en 1985.

VF : Ciné-Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (43-32-91-68).

Drowning by numbers

**de Peter Greenaway,
avec Bernard Hill,
Joan Plowright,
Juliet Stevenson,
Jody Richardson.
Britannique, 1988 (2 h).**

Trois épouses, portant le même nom, aspirent au veuvage et y parviennent, selon des techniques variées, par l'immersion de leur époux respectif. Suintant et abscons.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

Eve

**de Joseph L. Mankiewicz,
avec Bette Davis,
Anne Baxter,
George Sanders,
Celeste Holm,
Gary Merrill,
Marilyn Monroe.
Américain, 1950, noir et blanc
(2 h 18).**

138 minutes de méchanceté féminine ou la rivalité d'une actrice dévorée d'ambition (Anne Baxter) qui gagne la confiance de sa rivale (Bette Davis) et réussit à la supplanter. Mankiewicz au zénith, comme toujours lorsqu'il entreprend de filmer la noirceur humaine.

VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-99).

Lawrence d'Arabie

**de David Lean,
avec Peter O'Toole,
Alec Guinness,
Anthony Quinn,
Omar Sharif,
Américain, 1962 (3 h 36).**

La version recolorée, resonorisée, en 70 mm, entièrement remontée par son auteur, d'un film quelque peu démesuré et depuis toujours légendaire : le *Lawrence* définitif du grand David Lean ou 216 minutes d'émerveillement. A revoir ? A découvrir, tout simplement.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, TodAO, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Normandie, dolby, TodAO, 8e (45-63-16-16) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, TodAO, 15e (43-06-50-50).

Dans **JÉSUS DE MONTRÉAL**
il est question de l'évangile selon Saint-Marc,
de la publicité des eaux de Cologne,
des frères Karamazov,
du doublage des films pornographiques,
du Big Bang,
de la formule du Coca-Cola Classique,
du monologue d'Hamlet,
de l'inconvénient d'être né au Burkina-Faso,
d'un soldat romain appelé Pantera,
des fascistes qui communient tous les jours,
des transplantations d'organes
et de la vinaigrette de Paul Newman.

Bref, de tout ce qui est incontournable.

Denys Arcand Montréal, le 7 mars 1989

UGC

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

TADEUSZ KANTOR A CHAILLOT

Tétralogie de la mort et de la dérision

Tadeusz Kantor revient à Chaillot du 23 mai au 17 juin, avec quatre spectacles présentés pour la première fois ensemble. Le dernier s'appelle : *Je ne reviendrai jamais*. La tétralogie porte en titre *le Retour*. Kantor est l'homme des paradoxes.

BRIGITTE ENGLEBERT

Un visionnaire sur le sentier des cimetières.

Il y a deux périodes dans l'œuvre de Tadeusz Kantor : celle que nous connaissons en France ; la période Witkiewicz, dont on a pu voir à Chaillot même, en 1974, *les Mignons et les Guenons ;* puis l'époque *Classe morte* et la suite, *Wielopole, Wielopole, Qu'ils crèvent les artistes, Je ne reviendrai jamais*. C'est cette partie-là, déjà connue, qui revient à Chaillot, présentée pour la première fois dans sa globalité. Peut-être en découvrira-t-on un sens jusqu'à présent émietté.

Farouchement attaché à l'éphémère du théâtre, adepte du happening, *« imprévisible et improbable chance de saisir le réel »*, Kantor est en même temps poussé par le très fort désir de continuité. Il a d'abord voulu monter l'intégrale de Witkiewicz, et depuis *Classe morte*, raconte une seule histoire dont on retrouve, de spectacle en spectacle, la même ambiance de foire déglinguée (déjà celle de la période Witkiewicz) et de cauchemar où se malaxent les terreurs des jours. Mais on peut en rire : on sait que c'est un cauchemar et qu'y règnent l'absurde, la dérision, le grotesque grinçant.

On retrouve également les mêmes personnages : l'oncle curé, le vieux rabbin, les jumeaux en costume noir étriqué ; les officiers et les soldats, la fiancée morte...Et la mort photographe, souriante, omniprésente. En 1975, Kantor écrivait *le Théâtre de la mort*, profession de foi à laquelle il est resté fidèle. *« La notion de mort, disait-il, est le dernier argument qui échappe encore au conformisme de l'art et de l'artiste. »* Et encore : *« Ce n'est pas ma faute si, en quittant l'autoroute des avant-garde, je me suis trouvé sur le sentier des cimetières. »*

LE PEINTRE DE LA RÉALITÉ DÉGRADÉE

Tadeusz Kantor est intensément polonais. Familier, donc, de la mort, vue dans ses dessins et sur scène, comme quelqu'un, quelque chose qui capte les apparences, les disloque pour permettre de *« saisir le réel »*, par conséquent la vie. Kantor est un être de paradoxes. Peintre, sculpteur, arrangeur d'objets, marqué par le Bauhaus et Dada avant de choisir le théâtre, il fabrique des images fascinantes avec des palissades de bois gris, des bancs d'école, des pupitres, des vieilles chaises... Ce qu'il appelle la *« réalité dégradée »*.

La beauté des spectacles de Kantor est faite d'un splendide dépouillement que vient « salir » une humanité grouillante, doublée, multipliée par de molles poupées de chiffon, par des mannequins de cire aux yeux de verre, copie conforme des modèles dont les attitudes empêchées, les gestes hésitants, répétitifs, disent l'acharnement insensé à poursuivre une tâche devenue inutile, dépassée. Vision d'un autre espace, celui de la mémoire et de la mort, comme si l'éternité de la mort compensait les trous de mémoire, comme si la mort reproduisait inlassablement des moments banals, oubliés. Des ratages, soulignés par une musique elle aussi répétitive (et d'autant plus déchirante), vieux tangos, chants juifs intemporels.

« Répétition : faire quelque chose pour la seconde fois. Dans la tradition, c'est refaire l'œuvre de Dieu et c'est interdit. Dans le vocabulaire rationnel, cela passe pour un procédé de charlatan. Cette répétition, nous l'avons réalisée par le jeu de l'acteur. » Sur scène, Kantor est présent parmi les comédiens sans participer à leurs actions, à la manière d'un manipulateur de *marionnettes japonaises*. On dit souvent à la manière d'un chef d'orchestre, et ce n'est pas faux dans le sens où un chef dirige ses musiciens dans l'instant, et que, auparavant, ils ont longuement et minutieusement « répété » ensemble.

A soixante-quatorze ans, Kantor s'est à peine tassé et garde sa belle gueule de forban dépressif. Il ne cesse de dire qu'il est malade, et que *« ce spectacle là sera le dernier »*. Mais *Je ne reviendrai jamais* n'est pas une profession de foi, même si, dans une confusion soigneusement ordonnée -- nef des fous, radeau de la Méduse -- le spectacle rassemble les souvenirs de sa compagnie Cricot depuis sa naissance, et aussi le souvenir d'un père absent que Kantor dit avoir rencontré un jour par hasard alors qu'il avait une vingtaine d'années, et qui a disparu pendant la guerre. La mémoire toujours dans *Wielopole, Wielopole*, nom d'un village où a vécu, où est mort l'oncle curé. La mémoire évidemment avec *Classe morte*, où l'on voit des vieillards revenir dans leur école. Chercher quoi ?

Kantor avait envisagé de former une troupe de vrais vieillards. On imagine assez pourquoi ce n'était pas possible. Contrairement à Jérôme Deschamps, qui, dans *les Petits Pas*, place d'anciens artistes de variétés dans une situation familière, Kantor désarticule cruellement le concret, exige une tension sans faiblesse. Il faut être solide pour résister.

Il est arrivé qu'invité à diriger un stage dans une maison de vacances pour retraités, Kantor monte un happening d'après *la Leçon d'anatomie* de Rembrandt, tout en disséquant sur *« le degré zéro de la représentation »*. A côté, quelques retraités fêtaient on ne sait quoi avec force chansons à boire. Il y avait là deux planètes de deux galaxies différentes, un instant confrontées par l'effet d'une aberration cosmique.

Le monde de Kantor est le sien, enfermé. Ses comédiens sont ses personnages, chargés de transmettre ses obsessions, son ironie, ses déchirements, ses rires sardoniques. Et l'on est brûlé, fasciné par cette quête farouche d'une vérité, d'un lambeau de certitude dans ce monde gris qui représente *« le coin lamentable où nous cachons nos secrets »*.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre national de Chaillot, du 23 mai au 17 juin. *Classe morte*, du mardi 23 mai au vendredi 26 mai à 20 h 30, matinée samedi 27 à 15 heures. *Wielopole, Wielopole*, du mercredi 31 mai au samedi 3 juin à 20 h 30, matinée le 3 à 15 heures. *Qu'ils crèvent les artistes*, du mercredi 7 juin au samedi 10 juin à 20 h 30, matinée samedi 10 à 15 heures. *Je ne reviendrai jamais*, du mercredi 14 juin au samedi 17 juin à 20 h 30, matinée samedi 17 à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15.

★ Deux rencontres publiques avec Kantor et Denis Bablet sont organisées par l'ANFIAC les jeudi 1er et 15 juin, salle Gémier à 17 heures.

★ *Un symposium international se tiendra les 29 et 30 juin au Centre Georges-Pompidou où aura lieu également une exposition d'affiches et de vidéos-théâtre, du 28 juin au 3 juillet. De son côté la Galerie de France expose du 22 juin au 1er septembre les œuvres de Kantor, sous le titre « Tadeusz Kantor, plus loin, rien ».*

SPECTACLES NOUVEAUX

Amour pour amour

de William Congreve, mise en scène d'André Steiger, avec Catherine Salviat, Jean-Philippe Puymartin, François Barbin et Thierry Hancisse.

Seconde mise en scène d'André Steiger au Français après *le Véritable Saint-Genest* l'année dernière, *Amour pour amour*, du dramaturge irlandais William Congreve entre cette semaine au répertoire. La pièce, qui date de 1695, met en scène les amours de deux jeunes gens, Valentin (Jean-Philippe Puymartin) et Angelica (Sonia Vollereaux), rendues difficiles par une histoire de dot et d'héritage. Toute la richesse et la complexité de l'un des plus grands dialogueurs de l'histoire du théâtre.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. A partir du 20 mai. Les lundi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 14 heures (et les 24, 25, 28, 31 mai, 1er, 3, 6, 8, 11 et 15 juin). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 40 F à 180 F.

La Classe morte

de Tadeusz Kantor, mise en scène de l'auteur, avec Maria Stangret-Kantor, Ewa Janicka, Jan Kaiszak et Bogdan Rasczynski.

Pendant quinze jours, quatorze comédiens, accompagnés de quatre musiciens, liront chaque soir dans le théâtre en bois du foyer de Chaillot cinq pièces de cinq auteurs distincts du théâtre yiddish, écrites entre 1905 et 1947.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. A partir du 23 mai. Le mardi à 20 h 30 (et les 24, 25, 26 et 27 mai). Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 20. De 60 F à 110 F.

Des Françaises

de Michèle Fabien, mise en scène de Laurence Février, avec Anne Benoit, Monique Couturier, Laurence Février, Judith Henry et Jean-Robert Viard.

1789-1989, cité femmes. Le pari est singulier et louable. XVIIIe siècle : Claire Lacombe fonde en 1792 la Société des citoyennes révolutionnaires avant d'être arrêtée en 1794. XXème siècle : Berty Albrecht fonde aux côtés d'Henri Frenay le groupe Combat dans la Résistance avant d'être arrêtée et de mourir en 1943 à la prison de Fresnes. Michèle Fabien a écrit *Des Françaises*, Laurence Février l'a mis en scène et le joue. En bonne compagnie.

Artistic-Athévains, 45, rue Richard-Lenoir, 11e. A partir du 18 mai. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 16 heures. Tél. : 48-06-36-02. Durée : 2 heures. De 80 F à 90 F.

Mon père qui fonctionnait par périodes culinaires

d'Elizabeth Mazev, mise en scène d'Olivier Py, avec Elizabeth Mazev.

Elizabeth Mazev est une jeune comédienne qui a travaillé avec Agathe Alexis, que nous retrouverons bientôt à la Cartoucherie de Vincennes jouant deux pièces d'HArald Mueller. Elle crée sa première pièce au titre intriguant -on n'en sait pas plus- dans une mise en scène d'Olivier Py, jeune comédien lui-aussi qui a travaillé récemment avec deux valeurs montantes du théâtre, François Rancillac et Nathalie Schmidt. Curiosité, donc.

Ménagerie de Verre, 12, rue Léchevin, 11e. A partir du 23 mai. Le mardi à 21 heures (et les 24, 25, 26 et 27 mai). Tél. : 43-38-33-44. Durée : 1 h 30. 60 F.

Les Semaines de la Marionnette

Autour de Beaubourg et à Sceaux, huitième rencontres des marionnettistes venus de France, de Belgique, d'Italie, des Pays-Bas et des Etats-Unis. Dix-neuf compagnies sont rassemblées et présentent autant de spectacles dont dix créations. Coup d'envoi alléchant le 18 mai avec le théâtre Toone de Bruxelles, accueilli par le Centre Wallonie Bruxelles, grand ordonnateur de ce prestigieux festival.

Centre Wallonie-Bruxelles, Rosseau-théâtre, théâtre du Tourtour et les Gémeaux à Sceaux, 46, rue Guiocempoix (rens. et loc.), 4e. A partir du 17 mai. Tél. : 42-71-26-16. ➪

THÉATRE/DANSE

Châteauroux

Rencontres 89

Du beau monde parmi les nombreuses compagnies conviées à Châteauroux, comme 4 litres 12 venue de Nancy avec *la Station debout* qu'il ne faudra pas rater et Grand Magasin avec les *Filles du chef* qui nous avaient enchantés au théâtre de la Bastille. Pour le reste, bonne promenade dans le jeune théâtre français !

Nouveau théâtre de Châteauroux. Du 19 au 25 mai. Horaires variables. Tél. : 54-34-18-14. 50 F et 70 F. Abonnement six spectacles : 150 F et sept spectacles : 175 F.

Reims

La Levée

de Denis Guénoun, mise en scène de l'auteur, avec Nathalie Bécue, Philippe Grenerolo, Patrick Le Mauff et Philippe Vincenot.

Le directeur du centre dramatique de Reims, Denis Guénoun, en un peu plus de cinq heures – dont dix minutes d'un film consacré à la bataille de Valmy, – rend hommage à la Révolution française et plus particulièrement aux artistes et philosophes de l'Europe du Nord-Est.

CDN de Reims. Du 17 mai au 30 juillet. Mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 19 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 26-40-45-46. Durée : cinq heures. De 58 F à 130 F.

Rouen

Les Caprices de Marianne

d'Alfred de Musset, mise en scène de Michel Bézu, avec Catherine Mouchet, Etienne Coquereau et Jean-Marc Talbot.

Nouvelle mise en scène de l'œuvre de Musset, cette fois décentralisée et, espérons-le, plus réussie que celles proposées récemment à Paris. Dans le rôle-titre, l'une de nos comédiennes les plus singulières et les plus secrètes, Catherine Mouchet, toujours passionnante en scène.

Théâtre des Deux-Rives. Du 23 mai au 10 juin. Du mardi au samedi, horaires variables. Tél. : 35-70-22-62. Durée : 1 heure et demie. 60 F et 80 F.

Villeurbanne

Féroé, la nuit...

de Michel Deutsch, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Patrick Pineau, Sylvie Orcier, Charles Schmitt, Marie-Paule Trystram et Marc Betton.

A propos de sa nouvelle pièce, le dramaturge Michel Deutsch, dont on vient de voir *Sit venia verbo* au théâtre national de la Colline à Paris, écrit : « *Féroé est celui qui se bat contre un être qu'il ne connaît pas. Qu'il va chercher désespérément à retrouver. Dans sa quête, il va alors rencontrer des animaux étranges, des financiers véreux, des dieux. Il va aussi rencontrer une femme (...).* » Un duo donc, et autant de personnages mis en scène par le codirecteur du TNP, Georges Lavaudant.

TNP. Du 23 mai au 9 juin. Du lundi au samedi, horaires variables. Tél. : 78-84-70-74. Durée : deux heures. De 75 F à 100 F.

BRYLLE BERGMANN

Après Bertolt Brecht, Heiner Müller s'est inspiré de l'histoire du premier « héros du travail » de RDA pour en faire le symbole de l'ouvrier allemand de l'après-guerre. Ce fut la première pièce qu'il écrivit, en 1956. C'est sa première mise en scène présentée hors d'Allemagne. Un événement à l'Odéon.

SÉLECTION PARIS

L'Avare

de Molière, mise en scène de Jacques Mauclair, avec Jean-Pol Brissart, Gérard Pichon, et Jacques Mauclair.

Transposant les costumes de *l'Avare* vers un aujourd'hui un peu baba-cool, Jacques Mauclair joue un Harpagon assez clownesque. Il a fait des mises en scènes plus subtiles mais pourquoi résister à la sincérité, au côté « gens du voyage » de sa troupe ? Au Marais, on a le cœur du théâtre sur la main.

Marais, 37, rue Volta, 3e. Du lundi au samedi à 20 h 45. Tél. : 42-74-14-84. Durée : 2 heures. 80 F et 100 F.

Cirque Aladin

Une joyeuse – très joyeuse troupe – venue de Suisse nous propose sous chapiteau un voyage en forme de « Contes de la folie extraordinaire ». Entre cirque traditionnel et music-hall, et avec un zeste de cabaret puisque l'on peut manger sur place, un grand et juste succès. Aladin et son chapiteau aux mille miroirs continuent à la Cartoucherie de Vincennes leur carrière entamée aux Arènes de Lutèce.

Cartoucherie Aladin's palace, route de la Pyramide, 12e. Du mardi au dimanche à 20 h 30. Tél. : 48-08-36-20. Durée : 2 heures. De 120 F à 180 F.

La Danse du diable

de Philippe Caubère, mise en scène de l'auteur, avec l'auteur.

Philippe Caubère, encore et toujours, seul en scène. Il reprend une nouvelle fois le premier de ses parcours solitaires, racontant sa vie et ses débuts d'acteur avant qu'il ait rejoint le Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine. Une nouvelle fois, épatant.

Arts-Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 2 h 30. De 85 F à 155 F.

Der Lohndrücker (le Briseur de salaires)

de Heiner Müller, mise en scène de l'auteur.

Pour cinq soirs seulement, un spectacle en langue allemande du dramaturge est-allemand Heiner Müller dont c'est la première mise en scène présentée à l'extérieur de la RDA. Si l'on connaît de mieux en mieux l'auteur dramatique (il a ainsi écrit *Quartett* donné ces jours-ci à l'Athénée), c'est avec curiosité que l'on découvrira le travail scénographique de cet « enfant » terrible des théâtres européens.

Théâtre National de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-25-70-32. Durée : 2 h 30. De 46 F à 135 F.

Dernière représentation le 20 mai.

L'Ex-femme de ma vie

de Josiane Balasko, mise en scène de l'auteur, avec Josiane Balasko, Richard Berry, Daniel Berlioux et Cécile Auclert.

Petit à petit, Balasko fait son apprentissage du théâtre. La voilà sur une grande scène où elle reprend aux côtés de Richard Berry une pièce créée avec succès l'automne dernier au Splendid-Saint-Martin par Jane Birkin et Thierry Lhermitte. Balasko prend des risques, de jeu et d'écriture plus que de mise en scène, et affine un style qui, avec cette nouvelle pièce, prend plus de relief. Du coup, une certaine gravité aiguise le rire qui tient bien sûr ici et toujours la vedette.

Gymnase Marie-Bell, 38, bd Bonne-Nouvelle, 10e. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-46-79-79. Durée : 1 h 45. De 29 F à 200 F.

Le Fusil de chasse

de Yasushi Inoué, mise en scène de Stuart Seide, avec Martine Pascal, Laurence Roy et Alison Hornus.

Nouvelle mise en scène de Stuart Seide, talentueux acteur et metteur en scène américain installé à Paris depuis bientôt vingt ans. Une nouvelle fois, il s'est entouré de servants du théâtre de qualité – les comédiennes Martine Pascal et Laurence Roy et le compositeur Pascal Dusapin – pour adapter le récit d'un écrivain japonais tenu, par ceux qui le connaissent, pour l'une des plus importantes plumes de son temps.

Théâtre 13, 24, rue Daviel, 13e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-88-16-30. Durée : 1 h 30. 60 F et 90 F.

God Save The Queen

de Kadio Kostzer, mise en scène de l'auteur, avec Marilù Marini.

Marilu Marini est la « fée du logis » du groupe Tsé. Elle est la coquette, la brillante et elle adore se déguiser. Elle a été la femme assise, de Copi, Caliban dans *la Tempête* et elle est aujourd'hui une pauvre femme qui attend un enfant en même temps que la reine d'Angleterre. Elle fantasme.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 1 h 15. 80 F et 100 F.

Ivanov

d'Anton Tchekhov, mise en scène de Pierre Romans, avec Didier Sandre, Nada Strancar.

L'occasion est belle de retrouver une « troupe » qui avait enchanté les nuits du dernier festival d'Avignon, avec Tchekhov déjà et un très beau montage de textes, chronique des fins d'après-midi imaginées par l'auteur. Elle est rejointe aujourd'hui par Didier Sandre, Henri Virlogeux et quelques autres pour un nouveau voyage dans la Russie de la fin du XIXe siècle que nous ferons, une nouvelle fois et avec le même plaisir, aux côtés de la superbe Nada Strancar.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-21-18-81. Durée : 3 heures. 80 F et 110 F.

Lorenzaccio

d'Alfred de Musset, mise en scène de Francis Huster, avec Francis Huster, Jacques Spiesser, Laurence Bourdil, Antoine Duléry, Georges Geret et Monique Mélinand.

Revoici Francis Huster pour une nouvelle mise en scène à grand spectacle. Il s'empare du plus grand poème dramatique de notre répertoire, s'entoure de plusieurs dizaines de comédiens, et interprète lui-même, entre cynisme machinal et vilaine enfance, le personnage saisissant et ténébreux dessiné par Musset. Le public est ravi.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-08-80. Durée : 3 h 45. De 80 F à 200 F.

Le Mariage de Figaro

de Beaumarchais, mise en scène d'Antoine Vitez, avec Catherine Samie, Geneviève Casile, Richard Fontana, et Claude Mathieu.

La première mise en scène d'Antoine Vitez à la tête de la Comédie-Française déçoit essentiellement par les faiblesses de la distribution mais aussi par la distance prise par le metteur en scène avec une œuvre écrite pourtant avec beaucoup de simplicité. Dans le petit rôle de Marceline, Catherine Samie est excellente mais, hélas !, bien esseulée.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les 18 et 23 mai, 20 h 30 (et les 28, 29, 31 mai, 2, 5, 7, 9, 11 et 17 juin). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 40 F à 180 F.

Quartett

de Heiner Müller, d'après les « Liaisons dangereuses » de Choderlos de Laclos, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec Evelyne Didi et Yann Collette.

Créé l'an passé avec succès au Théâtre de Lyon, ce spectacle signé par Jean-Louis Martinelli (lire le supplément *Arts et spectacles* du 20 avril dernier) est enfin accueilli à Paris. Deux excellents comédiens servent un texte passionnant, variation du dramaturge est-allemand Heiner Müller sur les *Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 1 h 10. De 80 F à 150 F.

Savannah Bay

de Marguerite Duras, mise en scène de l'auteur, avec Madeleine Renaud et Bulle Ogier.

Nouvelle reprise d'une œuvre écrite par Marguerite Duras pour Madeleine Renaud. *Savannah Bay* est la méditation sublime d'une comédienne, appelée Madeleine, aux portes de la mort. Un auteur, deux actrices, trois femmes offrent en partage au spectateur tout ce que la vérité et la poésie peuvent oser de plus beau.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 42-56-08-80. Durée : 1 heure. De 80 F à 200 F.

ÉTRANGER

Sarrebruck

Perspectives 89

Rendez-vous annuel de qualité, voici la douzième édition du Festival du théâtre français organisé – soigneusement – par l'Institut d'études françaises et le théâtre national de la ville frontalière de Sarrebruck. Programme varié avec l'accueil – entre autres rendez-vous, au chapitre du théâtre, de la compagnie Patrice Bigel/Alain Ramier, avec *Flagrant délit de mensonge et les Libertins* et celui de Philippe Adrien, avec *Drames de la vie courante*. Au chapitre du théâtre musical : deux spectacles de Michel Rostain, ex-dramaturge du théâtre de la Monnaie de Bruxelles, *le Rébus malheureux* et *Accroche-toi*, le spectacle *Enumérations* de Georges Aperghis et *la Républicaine*, chanté par Hélène Delavault.

Festival de Sarrebruck. Du 19 au 28 mai. Lieux et horaires variables. Tél. : (19) 49-681-368-84.

DANSE

San Francisco Ballet

Une compagnie brillante, qui menace la suprématie du New York City Ballet et de l'American Ballet Theater. Elle vient pour la première fois à Paris. Avec une nouvelle production du *Lac des cygnes* transposé au XVIIIe siècle, qui a fait sensation outre-Atlantique, et deux chefs-d'œuvre : *Thème et variations*, de Balanchine, et *New Sleep*, de William Forsythe.

Théâtre des Champs-Elysées, du 18 au 25 mai à 20 h 30. Le 21 mai à 18 heures. Tél. : 40-27-82-25. Durée non précisée. De 40 F à 200 F.

Béjart Ballet Lausanne

1789... et nous : une grande fête baroque comme Béjart sait en faire avec son formidable sens théâtral (programme 1). En alternance avec *A force de partir je suis resté chez moi*, une étrange rêverie autour de Gustav Mahler, *l'Oiseau de feu et le Sacre du printemps* (programme 2) ; *Danses grecques, Chéreau-Mishima-Peron, Chaka* (une création pour Eric Vu-Han) et *Boléro* (programme 3). Si on ne les a pas encore vus depuis un quart de siècle, c'est l'occasion ou jamais de voir ces chefs-d'œuvre absolus que sont le *Sacre* et *Boléro* : Béjart les donne ici pour la dernière fois.

Grand Palais, jusqu'au 17 juin à 21 h 30. Programme 1 : 18, 19, 20, 24, 25, 26, 27 mai, 1er au 3 juin et du 8 au 17 juin. Programme 2 : le 17 mai et du 5 au 7 juin. Programme : 3, 22, 23 mai et du 29 au 31 mai. Tél. : 48-78-75-00. Durées variables. De 100 F à 250 F.

Biennale du Val-de-Marne

Noces : Angelin Preljocaj s'attaque à Stravinski, avec quatre-vingts choristes, les percussions de Strasbourg, quatre solistes, quatre pianistes et dix danseurs. Et l'infatigable chorégraphe donne en lever de rideau une autre création, *Un trait d'union* (1). Très attendues aussi, les créations de Mathilde Monnier (titre encore indéterminé) et d'Hervé Robbe (*Antichambre*) (2).

(1) Maison des arts de Créteil. 18, 19 et 20 mai à 20 h 30. (2) Théâtre Jean-Vilar de Vitry-sur-Seine, le 17 mai à 21 heures ; Théâtre Romain-Rolland de Villejuif le 20 mai à 20 h 30, le 21 mai à 15 heures ; Théâtre d'Ivry le 27 mai à 20 h 30 et le 28 mai à 16 heures ; salle Jacques-Brel, Fontenay-sous-bois, les 30 et 31 mai à 20 h 30. Tél. : 46-87-78-75. Durées variables. De 35 F à 160 F.

Anne Teresa de Keersmaeker

Une des révélations coup de poing des années 80, à voir absolument. Elle donne deux programmes : *Mikrokosmos* et *Quatuor n° 4* de Bartok (1) ; *Ottone Ottone*, sur *le Couronnement de Poppée* de Monteverdi (Ottone est le mari abandonné par Poppée) (2).

Théâtre de la Ville. (1) : les 23, 25 et 28 mai. (2) : les 29, 30, 31 mai et le 1er juin. A 20 h 45. Tél. : 42-74-22-77. Durées non précisées. 70 F et 110 F.

Huit chorégraphes pour Nijinski

Une idée originale : le Théâtre 14 et la revue *Pour la danse* ont demandé à huit chorégraphes de composer un solo (qu'ils dansent eux-mêmes) inspiré par Nijinski, dont 1989 est le centenaire de la naissance. Ce sont Daniel Larrieu, Mathilde Monnier, Hervé Robbe et Mark Tompkins (1) puis Andy Degroat, Odile Duboc, Michel Kelemenis et Karine Saporta (2).

Théâtre 14. (1) : les 22, 23 et 24 mai. (2) : les 25, 26 et 27 mai. A 20 h 45. Tél. : 45-45-49-77. Durées non précisées. 100 F ou 80 F les deux programmes.

Jeune danse européenne

Pour voir si les voisins sont aussi riches que nous en danse. Après l'Italie, c'est au tour des Pays-Bas avec Pauline Daniels (Prix d'or 1985 de la danse aux Pays-Bas) et la violoncelliste Frances-Marie Uitti : leur spectacle se veut « *une exploration des propriétés fondamentales, pesanteur et harmonie, de deux formes artistiques temporelles* ».

Centre Georges-Pompidou. Les 24 et 25 mai à 21 heures. Tél. : 42-74-42-19. Durée non précisée. 70 F.

Compagnie Josette Baïz

Le Globe : dans un grand cabaret où guéridons et chaises entourent la piste, un regard attendri sur les bals populaires des années 30, au son des tangos, valses et paso doble.

Maison des arts de Créteil. Du 20 au 26 mai à 20 h 30 (le 21 à 15 h 30). Tél. : 49-80-80-50. Durée non précisée. 90 F.

Pour les curieux

Loin des projecteurs des grands théâtres, un foisonnement de spectacles de jeune danse où il y a peut-être, pour les curieux, des découvertes à faire.

Conduites de danseurs au **Théâtre de l'ombre qui roule. Du 17 mai au 2 juillet. Tél. : 43-28-29-61.** ***Workweek au*** **Regard du cygne. Jusqu'au 19 mai. Tél. :43-58-55-93.** ***Solos sans frontières*** **Mandapa. Jusqu'au 27 mai. Tél. : 45-89-01-60.**

Lyon

Jenkins et Parsons

Deux Américains à Lyon. Elève de Cunningham, Limon et Graham, danseuse chez Viola Farber et Twyla Tharp, Margaret Jenkins débarque avec huit danseurs de San Francisco (1). David Parsons, lui, est la star de la compagnie Paul Taylor, qu'il quitte parfois pour danser chez Pilobolus ou Momix, ou pour régler des chorégraphies pour Barychnikov ou Noureev (2).

Maison de la danse de Lyon. (1) : du 18 au 20 mai. (2) : le 22 mai à 20 h 30. Tél. : 78-28-43-44. Durées non précisées. 100 F.

Robert Desrosiers

Arc-en-ciel, spectacle du chorégraphe Robert Desrosiers, qui fait grand bruit au Canada et se voit là invité pour la première fois en Europe par le Lyon Opéra Ballet.

Théâtre du Huitième. Les 17 et 18 mai à 19 h 30. Les 19, 20, 23 et 24 mai à 20 h 30. Le 21 mai à 17 heures. Tél. : 78-96-11-87. Durée : 1 h 30. De 65 F à 160 F.

La sélection théâtre a été établie par : Olivier Schmitz.

Danse : Sylvie de Nussac

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

MUSIQUES

GWYNETH JONES DANS « LA VOIX HUMAINE »

Solo de tragédienne

Elle fut la Brünnhilde si humaine et incendiaire de Patrice Chéreau, à Bayreuth, sous la direction de Pierre Boulez. Au Châtelet, elle chante, seule en scène, « la Voix humaine » de Poulenc et Cocteau. Un rôle taillé à sa mesure.

POUR les wagnériens, Gwyneth Jones reste avant tout la radieuse Brünnhilde qui traversa pendant cinq ans, à Bayreuth, *le Ring*, de Boulez et Chéreau : la juvénile déesse guerrière de *la Walkyrie* découvrant la détresse humaine, l'amante de Siegfried, la douloureuse femme blessée du *Crépuscule des dieux*.

Mais elle est, avec la même intensité chez Wagner, Sieglinde, Senta et Isolde ; chez Verdi, Amelia, Elisabeth, Aïda, Desdémone ; chez Richard Strauss, la Maréchale, Salomé, Ariane, Elektra... A l'Opéra de Paris, entre son *Trouvère*, sa *Tosca* et son *Tristan*, on n'a pas oublié le magnifique *Couronnement de Poppée* qu'elle chanta avec Jon Vickers (des voix wagnériennes pour Monteverdi ! Les puristes s'étranglèrent). En scène, c'est une torche, une tigresse, une épée. A la ville, elle parle d'une voix très douce en vous fixant d'un regard étonné ; elle donne l'image d'une femme tranquille, équilibrée, raisonnable, si raisonnable. Est-ce à ce prix qu'on chante, et qu'on continue de chanter ? On le dirait bien, à l'entendre.

« *Avec* la Voix humaine, *c'est la première fois que je chante en français, si l'on excepte quelques mélodies de Duparc données en récital il y a deux ans, justement au Châtelet. C'est une langue difficile, un nouveau monde qui me demande plus d'efforts et de concentration. Mais j'ai la chance de bien connaître Paris – j'aime connaître le contexte des œuvres que je chante.*

» *L'héroïne de* la Voix humaine *ne me pose pas de problème vocal, mais je rencontre des difficultés d'ordre psychologique dans le fait que le style de ce monologue tragique est un peu dépassé. Les mœurs ont beaucoup changé. Il est devenu beaucoup moins inhabituel qu'une femme ait un amant plus jeune qu'elle. Tous deux se mentent : il l'appelle d'un restaurant en lui disant qu'il est chez lui (elle sait que c'est faux, elle a eu son valet de chambre au téléphone), elle lui dit qu'elle porte la petite robe rouge et le chapeau qu'il adore, alors qu'elle est en déshabillé ; elle prend tous les torts à sa charge, alors que c'est lui qui la quitte. Aujourd'hui, ce couple se dirait la vérité. A l'époque, la femme était plus soumise ; elle est devenue plus forte, plus indépendante...*

» *Ce qui me fascine, dans cette œuvre, c'est le travail de détective auquel il faut se livrer pour reconstituer la partie manquante du dialogue : celle de l'homme. Pendant les silences, il faut imaginer ses paroles à lui pour exprimer des réactions : paraître apaisée s'il est gentil, choquée ou bouleversée s'il est agressif. Ce que j'imagine m'est très personnel ; mon interprétation sera très différente de celle d'Anna Magnani dans son film ou celle de Denise Duval, la créatrice du rôle (qui était soprano lyrique alors que je suis soprano dramatique, ce qui change déjà beaucoup de choses).*

» *On ne naît pas chanteur : on naît* pour devenir chanteur, et on le devient au prix d'un travail très dur. *Beaucoup de gens ont une belle voix mais n'ont pas la dévotion nécessaire. Enfant, au pays de Galles où je suis née, je chantais dans les églises. Plus tard, j'ai étudié à Londres, en Italie et à l'opéra-studio de Zurich où l'on m'a offert, au bout de trois mois, un contrat d'un an. Puis Covent Garden m'a engagée ; après un an, j'ai eu deux chances extraordinaires (mais il faut être prêt à les saisir) : remplacer Régine Crespin, malade, dans* Fidelio, *et Léontyne Price, également malade, dans* le Trouvère, *opéra qui m'a lancée sur les scènes internationales. J'avais vingt-cinq ans, c'est très inhabituel d'aller si vite.*

MARIE-NOELLE ROBERT

« Trouver l'expression juste dans les silences du dialogue ».

» *Comment garde-t-on sa voix, vingt-cinq ans plus tard ? En prenant soin de sa santé, en mangeant raisonnablement, en dormant suffisamment. En ne cessant jamais de travailler sa technique vocale : on n'en a jamais fini avec les études. Mon professeur est mort, hélas ! (c'était Maria Carpi), mais j'ai à travers le monde beaucoup d'oreilles critiques qui sont honnêtes avec moi : des chefs d'orchestre, des répétiteurs...*

» *Si j'avais un conseil à donner à une jeune chanteuse, je lui dirais : « Portez des œillères, comme un cheval ». Pour ne rien voir des tentations du monde. Pour ne pas vous laisser distraire du travail. C'est mon mariage heureux et ma fille qui me donnent un sentiment de sécurité et de force, qui m'aident à garder les pieds sur terre.*

» *Le monde de l'opéra change. Tiraillés entre plusieurs orchestres, plusieurs enregistrements, les chefs consacrent moins de temps aux artistes. Cela me rend triste. En revanche, j'apprécie l'arrivée des metteurs en scène venus du théâtre, qui ont modernisé les productions lyriques, les ont modernisées. Travailler avec eux m'intéresse, à condition qu'ils sachent l'importance de la musique. C'était le cas avec Patrice Chéreau, qui la ressentait profondément et la connaissait bien. J'adore quand un metteur en scène possède la même soif que moi de s'immerger dans le travail, quand il sait déceler mes possibilités pour les faire apparaître et même me soutirer des émotions que je ne connaissais pas. Même chose avec les chefs. Avec cette différence qu'un chef doit aussi vous inspirer pendant la représentation, avec son visage, ses mains, son corps. Chanter avec un bon chef d'orchestre peut être une expérience aussi belle que faire l'amour...*

» *Cet été, je chante* Fidelio *à Orange, le 14 juillet. L'Opéra Bastille m'a demandé trop tard de chanter Isolde, je suis prise jusqu'en 1995. J'ai de cinquante à soixante rôles à mon répertoire, c'est beaucoup, et pourtant il me reste des rêves :* la Force du destin, *Norma, Rosalinde de* la Chauve-Souris... *Et* les Troyens, *bien sûr.* »

Propos recueillis par
SYLVIE DE NUSSAC.

★ Les 18, 20 et 22 mai, 20 h 30, Théâtre du Châtelet. Francis Poulenc : *la Voix humaine*, livret de Jean Cocteau. Mise en scène, Alain François. Ensemble orchestral de Paris, Serge Baudo (direction). Tél. : 40-28-28-40. De 90 F à 260 F.

DÉCOUVERTES DE LA SEMAINE

Moreno Torroba
La Chulapona
Carmen Gonzalez, Paco Racionero, Rafael Castejon, Marisa Ruz, Orchestre de Valladolid, Chœur du Teatro lirico nacional, Federico Romero et Guillermo Fernandez-Shaw (livret), Gerardo Malla (mise en scène), Miguel Roa (direction musicale).

La Zarzuela est un genre musical propre à l'Espagne, sorte d'opéra comique qui tire son nom du palais de la Zarzuela près de Madrid. Très populaire à la fin du XIXe siècle, elle a su évoluer et intéresser les chanteurs et les chefs d'orchestre *les plus en vue de notre* temps (une Berganza, une Caballé, un Igor Markevitch lui ont donné le meilleur de leur art) quand l'opérette mourrait en France, chantée, dirigée et montée par des artistes de série Z. Invités par le Festival de Paris, ces artistes espagnols très peu connus en France sauront sans aucun doute animer une œuvre drôle et bariolée.

Les 19 et 20, 20 h 30. Opéra-Comique. Salle Favart : le 21, 18 heures. Opéra-Comique. Salle Favart. Tél. : 40-27-82-25. De 25 F à 200 F.

Messiaen
Ascension nos 1, 2, 3, 4
Le Banquet céleste
Les Corps glorieux
Dieu parmi nous

Darasse
Organum I

Cloître
Le Premier Livre des rois

Schlee
Deux Prières mariales

Henry
Thalie
Michel Chapuis (orgues), et ses élèves.

Chef de file (avec Marie-Claire Alain) de la nouvelle école d'orgue en France, Michel Chapuis a su oublier la tradition virtuose mais bien sèche de Marcel Dupré pour rendre ses couleurs à l'orgue. Enseignant recherché pour son approche sensible des œuvres de Bach (il en a réalisé une intégrale pour le disque chez Astrée), pour sa poésie délicate dans les *Messes* de Couperin, la *Messe* et les *Hymnes* de Grigny, il présente quelques-uns de ces élèves sur l'orgue de l'église Saint-Séverin. S'il le fait, c'est sans doute qu'il a de bonnes raisons.

Le 23. Eglise Saint-Séverin, 20 h 30. Entrée libre.

SÉLECTION PARIS

Jeudi 18 mai

Bach
Suite anglaise
Fantaisie chromatique et fugue

Rameau
Suite en la majeur

Couperin
Septième Ordre
Scott Ross (clavecin).

« Je suis un morveux » aime à dire Scott Ross, et il faut bien avouer que ce claveciniste ne fait jamais rien comme les autres. Il enregistre tout Scarlatti (un monument en trente-quatre disques compacts élevé à la gloire du Napolitain, chez Erato), on l'attend donc dans des récitals Scarlatti : il en profite pour retourner à Bach, Rameau et Couperin ! Glenn Gould est universellement admiré, lui n'hésite pas à clamer que son Bach est ridicule. Il joue du clavecin, mais il adore le piano et n'hésite pas à en jouer en public. Beaucoup de claveciniste ont un jeu précautionneux, lui est un virtuose transcendant qui a repoussé des limites techniques que l'on croyait propres au fragile instrument. Scott Ross ? Il est au clavecin des années 80 ce que Vladimir Horowitz a été au piano dans les années 30 et Sviatoslav Richter dans les années 60.

Amphithéâtre Richelieu. 20 h 30. Tél. : 42-33-43-00. De 100 F à 130 F. ➡

Retenez vos places

Le 24 mai, Naïson Freire (piano), Orchestre de chambre de Lausanne, Luis Garcia Navarro (direction) : Turina (*La Oracion del Torero*), Falla (*Noits dans les jardins d'Espagne, les Tréteaux de maître Pierre*). Salle Favart, 20 h 30. Tél. : 40-27-82-25. De 25 F à 150 F.

Le 25 mai, Maria Oran, Maria Rosa Isas, Manuel Cid (chant), Heinrich Schiff (violoncelle), Orchestre national d'Espagne, Christobald Halffter (direction) : Falla (*la Vie brève*), Halffter (*Concerto pour violoncelle*). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 40-27-82-25. De 40 F à 180 F.

Le 29 mai, Maurizio Pollini (piano) : Brahms (*Klavierstücke op. 119*), Schoenberg (*Pièces pour piano op. 11*), Stockhausen (*Klavierstücke nos 1, 4, 9*), Beethoven (*Sonate Hammerklavier*). Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73, par Carte bleue uniquement. De 100 F à 280 F.

Le 1er juin, Trio de Barcelonne : Brahms (*Trio n°1*), Guinjoan (*Passion Trio*), Ravel (*Trio*). Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 40-27-82-25. De 40 F à 120 F.

Les 9 et 10 juin, Murray Perahia (piano), Orchestre symphonique de Londres, Sir Georg Solti (direction) : Mozart (*Concerto KV 467*), Brahms (*4e Symphonie*) ; Beethoven (*4e Concerto*), Mahler (*1re Symphonie*). Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73, par Carte bleue uniquement. De 120 F à 500 F.

Le 13 juin, Nikita Magaloff (piano) : Chopin (*Barcarolle, Mazurkas op. 59, 3e Sonate*), Scriabine (*Etudes op. 42*), Stravinski (*Petrouchka*). Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73, par Carte bleue uniquement. De 100 F à 250 F.

Le 9 juin, Lucia Popp (soprano), Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction) : Richard Strauss (*Don Juan, Lieder, Suite du Chevalier à la rose, Scène finale de Capriccio*). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. 47-20-36-37. De 25 F à 140 F.

Le 11 juin, Orchestre national de France, Wolfgang Sawallisch (direction) : Richard Strauss (*Sinfonia domestica, le Bourgeois gentilhomme*). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 25 F à 175 F.

Le 16 juin, Claudio Arrau (piano) : œuvres de Beethoven, Brahms et Liszt (non précisées). Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73, par Carte bleue uniquement. De 100 F à 250 F.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

JOHN JAMESON 10, rue des Capucines, 2e 40-15-00-30/40-15-08-08	T.l.j.	Au 1er ét., le premier restaur. irlandais de Paris, déj., dîners, spécial. de saumon fumé et poissons d'Irlande, menu dégust. à 95 F net. Au rez-de-ch., KITTY O'SHEAS : « Le vrai pub irlandais », ambiance ts les soirs av. musiciens. Le plus gr. choix de whiskeys du monde. Jusq. 2 h du mat.
RELAIS BELLMAN 37, rue François-1er, 8e	47-23-54-42 F. dim.	Jusqu'à 22 h 30. Cadre élégant et confortable. Salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Les RAVIOLES DU ROYANS. Sole aux courgettes. FILET A L'ESTRAGON. Gibiers du jour.
LE CORSAIRE 1, bd Exelmans, 16e	45-25-53-25 45-20-87-85	« LE RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMOBILE » Cuisine faite par le patron. Carte inventive. Menu à 95 F s.c. Fermé samedi.
LE GOURMAND CANDIDE 6, pl. Maréchal-Juin, 17e (pl. Pereire)	43-80-01-41	Cuisine traditionnelle française personnalisée, menu bourgeois 195 F. Salon particulier de 8 à 45 personnes. T.l.j. sauf samedi midi et dimanche.
LE ZÉPHYR 1, rue de Jourdain, 20e	46-36-65-81 F/lund.	Déj. et dîn. Maintenir une cuisine imprégnée de traditions dans un cadre raffiné. Spéc. Jambon Pays au Sorbet Melon. Tournedos Périgourdine. PMR 150/200

RIVE GAUCHE

RESTAURANT THOUMIEUX 79, rue Saint-Dominique, 7e	47-05-49-75	Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Service jusqu'à 22 h 30. Ouvert dimanche. Fermé lundi.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA TOUR D'ARGENT
HUITRES TOUTE L'ANNÉE
POISSONS DU MARCHÉ
Plats traditionnels - Vins à découvrir.
Décor : « Brasserie de Luxe »
JARDIN D'HIVER au pied de l'Opéra-Bastille
T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures du matin.
6, place de la Bastille, 43-42-90-32.

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 h sur 24

CONGRES MAILLOT
Porte Maillot : 80, av. de la Grande-Armée
HUITRES, COQUILLAGE toute l'année
POISSONS, VIANDES à l'os grillées
45-74-17-24 - Ouvert T.L.J.

MUSIQUES

➡

Poulenc

La Voix humaine

Gwyneth Jones,
Ensemble orchestral de Paris,
Serge Baudo (direction),
Jean Cocteau (livret),
Yannis Kokkos
(décors, costumes),
Alain François
(mise en scène).

Lire article page XI.

Théâtre du Châtelet, 20 h 30 (+ les 20 et 22). Tél. : 40-28-28-40. De 50 F à 260 F.

Vendredi 19 mai

Fauré

Pelléas et Mélisande

Saint-Saëns

Havanaise pour violon et orchestre
Introduction et Rondo capriccioso pour violon et orchestre

Ravel

Tzigane

Debussy

La Boîte à joujoux

Augustin Dumay (violon),
Ensemble orchestral de Paris,
Armin Jordan (direction).

Augustin Dumay ne cesse de faire des progrès. Hier un peu instable, son jeu s'est délié, épuré et peut sans crainte affronter la concurrence internationale la plus redoutable. Récemment, il a enregistré la *Symphonie concertante* et le *Troisième Concerto pour* violon de Mozart, renouant avec le charme et la spiritualité du jeune Jacques Thibaud. Aujourd'hui, il interprète ses chevaux de bataille, des œuvres dans lesquelles il a peu de rivaux aujourd'hui. Comment jouera l'Ensemble orchestral de Paris ? Sous la baguette de Jordan, sans doute mieux qu'habituellement.

Théâtre du Châtelet, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 45 F à 190 F.

Bach

Concerto pour clavecin BWV 972, d'après Vivaldi

Buxtehude

Jubilate domino

Haendel

Le Solitude

Vivaldi

Sonate n° 5 pour violoncelle et clavecin

Scarlatti

L'Arnì crudeli e fieri

Nathalie Stutzmann
(contralto),
Dominique de Williencourt
(violoncelle),
Jean-Patrice Brosse
(clavecin).

Un concert qui associe clavecin, violoncelle et chant dans des programmes sans doute trop mélangés. Nathalie Stutzmann est un vrai contralto à la voix noire et profonde, mais son timbre un peu trop masculin et un art un peu fruste ne convainquent pas toujours. Mais elle est jeune et a l'avenir pour elle.

Théâtre du Châtelet, 12 h 45. Tél. : 40-28-28-40. 35 F.

Duparc
Strauss
Liszt
Poulenc

Airs, mélodies et lieder

Felicity Lott (soprano),
Graham Johnson (piano).

Felicity Lott ? Sans doute la plus parfaite interprète de Richard Strauss des années 80. Pensionnaire du Festival de Glyndebourne où elle chante et interprète (elle est une formidable actrice) les grands rôles straussiens, sous la direction de Bernard Haitink et de Simon Rattle, cette soprano se fait applaudir un peu trop rarement à Paris à notre goût. Aujourd'hui, elle vient chanter des mélodies et des lieder de Duparc, Strauss, Liszt et Poulenc accompagnée par son fidèle Graham Johnson. Les amateurs de beau chant ne manqueront pas un tel concert.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-38-73. De 60 F à 140 F.

Samedi 20 mai

Höller

Le Maître et Marguerite

Roland Hermann,
Karan Armstrong,
James Johnson,
Nicholas Folwell,
Andreas Jäggi,
Elizabeth Laurence,
Richard Angas,
Hans Neuenfels
(mise en scène),
Lothar Zagrosek/
John Burdekin
(direction musicale).

Parti de Bartok, Stravinsky et Hindemith, York Höller a viré casaque après avoir subi les influences de Pierre Boulez, Zimmermann et Stockhausen. Aujourd'hui professeur à l'école supérieure de musique de Cologne, il vient de composer un opéra sur le mythe de Faust que l'Opéra de Paris affiche courageusement. Il y a fort à parier que ces soirs-là, il sera possible d'acheter des places au dernier moment : rares sont les opéras contemporains qui affichent complet.

Opéra de Paris, Palais Garnier, 18 h 30 (+ le 23). Tél. : 47-42-53-71. De 35 F à 450 F.

Dimanche 21 mai

Britten

Suite n° 3 pour violoncelle
Mélodies pour ténor et piano
Phantasy Quartet pour hautbois, violon, alto et violoncelle
Cantique pour ténor, cor et piano

Simon Davies (ténor),
Ensemble Musique oblique.

A part Purcell et Haendel, les compositeurs anglais ont rarement franchi le *Channel*. La musique de Britten (comme celles de Ralph Vaughan-Williams et de Michael Tippet) reste mal connue sur le continent malgré d'éclatantes réussites dans le domaine de l'opéra auquel Britten a donné d'incontestables chefs-d'œuvres. L'Ensemble Musique oblique qui s'est donné pour mission de jouer des œuvres de traverses, mais de grande qualité, lui dédie intégralement l'un de ses concerts du musée des Arts décoratifs, mêlant avec imagitation œuvres instrumentales et vocales les moins connues du plus important des compositeurs britanniques du XX[e] siècle.

Musée des arts décoratifs, 17 heures. Tél. : 42-52-07-30. 50 F.

JACQUES BARRAT

Il n'a pas précisément la dégaine d'un nostalgique de la corde pincée. Cuir noir et cigarette n'empêchent pas cet Américain à l'accent canadien (il enseigne au Vieux Pays, à Laval, depuis 1973), à ce Montpelliérain d'adoption, de se mettre dans la peau des Scarlatti, d'Anglebert et Couperin. Pas l'ombre d'un chichi dans l'imposition des mains. Ce clavecíniste, on peut l'entendre de loin.

Beethoven

Sonate pour cor et piano op. 17

Strauss

Andante pour cor et piano op. posthume

Brahms

Trio pour piano, violon et cor

Trio Barry Tuckwell.

Barry Tuckwell ne manque ni de souffle ni de musicalité. Star du cor, il a derrière lui une carrière aussi brillante que bien remplie, mise au service d'un instrument terriblement délicat à jouer. Une mise en garde cependant : appeler son ensemble le Trio Barry Tuckwell est un peu spécieux, « son » pianiste et « son » violoniste ne seraient-ils que de simples faire-valoir ?

Théâtre Renaud-Barrault, 11 heures. Tél. : 42-56-09-80. 70 F.

Mardi 23 mai

Chants de la Renaissance espagnole

Victoria de Los Angeles (soprano),
Ichiro Suzuki (guitare).

Victoria de Los Angeles chante depuis 1941 sur les plus prestigieuses scènes lyriques du monde. Illustre Marguerite du *Faust* de Gounod, Carmen fruitée, Mimi de *la Bohème* bouleversante, cette mezzo au timbre de rêve poursuit depuis quelques années une carrière essentiellement centrée sur le récital de mélodies. Victoria de Los Angeles a sans doute perdu de sa sureté vocale, mais sa technique accomplie lui permet toujours de charmer ses auditeurs. Ses chants de la Renaissance espagnole ne seront sans doute pas musicologiquement du dernier cri, mais comment résister à la beauté et à la simplicité d'un art uniques en notre temps ?

Sainte-Chapelle, 21 heures. Tél. : 48-61-55-41. Fnac, Cityrama, Perrossier. De 90 F à 160 F.

Brahms

Sonate op. 120 n° 1 pour alto et piano
Sonate op. 120 n° 1 pour clarinette et piano

Schumann

Märchenerzählungen op. 132 pour clarinette, alto et piano

Gérard Caussé (alto),
Paul Meyer (clarinettiste),
Georges Pludermacher
(piano).

Programme splendide, dédié à la musique de chambre la plus feutrée, la plus secrète et peut-être la plus belle de Brahms et Schumann. La sonorité droite, assez incisive de Paul Meyer devrait fort bien se marier à l'alto généreux de Gérard Caussé et au piano archaïsant de Georges Pludermacher (voilà un pianiste qui ne couvre jamais ses partenaires, et qui sait avec la plus grande simplicité les conduire vers les plus beaux sommets d'inspiration).

Musée d'Orsay, 12 h 30. Accès libre avec billet d'entrée au musée.

RÉGIONS

Nancy

Chostakovitch

Lady Macbeth du district de Mzensk. Avec Joséphine Barstow, Jacques Trussel, Dimiter Petkov, Stuart Kale, Danièle Chostiawa, Chœurs de l'Opéra de Nancy et de Lorraine, Orchestre symphonique et lyrique de Nancy, Jérome Kaltenbach (direction), André Bourseiller (mise en scène).

Joué quatre-vingt-trois fois à Leningrad dans la foulée de la première (1934), quatre-vingt-dix-sept fois à Moscou avec un succès retentissant, cet opéra fut ensuite interdit par Staline, qui le jugea pornographique. Chostakovitch fut contraint de remanier profondément le livret et la musique (sous le titre de *Katerina Ismailova*), d'une œuvre qui par chance finit par s'imposer dans sa rédaction originelle. Antoine Bourseiller devrait être inspiré par les images suggérées par une œuvre si âpre qui laisse peu de place à l'élégie.

Les 28 et 30 mai, à 20 h 30, le 28 mai, à 14 h 30, le 2 juin, à 20 h 30, Opéra de Nancy. Tél. : (16) 83-32-08-54. De 63 F à 157 F.

Tourcoing

Gluck

Les Pèlerins de La Mecque Avec Bruce Brewer, Elisabeth Vidal, Brigitte Bellamy, Gilles Ragon, Luis Masson, Philippe Cantor, La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, René Jacobs (direction), Stéphane Verrue (mise en scène).

Une œuvre quasi inconnue de Gluck, une turquerie bien dans le goût de l'époque, dirigée par René Jacobs, spécialiste des *Terrae incognitae* : cette série de représentations devrait être un succès. Seront-elles enregistrées sur disques ?

Les 23 et 26 mai, 20 h 30 ; le 28 mai, 15 h 30, Théâtre municipal de Tourcoing. Tél. : (16) 20-26-68-03. De 80 F à 140 F.

ÉTRANGER

Bruxelles

Monteverdi

Le Couronnement de Poppée Orchestration de Philippe Boesmans. Avec Catherine Malfitano, Trudelise Schmidt Marek Torzewski, Elzbieta Adam, Luc Bondy (mise en scène)Orchestre de la Monnaie, Sylvain Cambreling (direction).

Puisque toutes les versions du *Couronnement de Poppée*, qu'elles soient intégrales (Harnoncourt) ou « arrangées » (Raymond Leppard, récemment au Châtelet), laissent au bout du compte insatisfait, Gérard Mortier a demandé à un non-musicologue, mais compositeur que l'opéra intéresse au premier chef (sa *Passion* de Gilles est une commande de la Monnaie), de « *réaliser un travail tout à fait personnel, sans volonté de reconstitution* ». Une version elle aussi « hypothétique » – l'arrangeur belge le revendique en toute honnêteté – est née de deux années de travail acharné. Luc Bondy la met en scène, dans des décors abstraits teintés d'allusions antiques.

Les 19, 24, 26, 31 mai, 2, 6, 8 juin, à 19 heures ; les 21 mai et 4 juin, à 15 heures. Tél. : 19-32-2-218-12-11 et 218-12-02. De 150 F belges à 2000 F belges.

JAZZ

Carmen Mc Rae au TBB

Si Ella (Fitzegerald) est « *la reine* », a murmuré un jour Miles Davis, que dire alors de Carmen ? Depuis ses débuts avec Mercer Ellington et Benny Carter, une légende enveloppe Carmen Mc Rae, chanteuse « *sophistiquée* », la voix un peu plus voilée aujourd'hui, moins présente, mais la technique intacte : son sens impeccable du phrasé et des accents, qui fait d'elle une chanteuse pour musiciens, musicienne à part entière, tentatrice drôle ou brisée. Etrangement sensuelle. A ses côtés, impavide et discret, mais terriblement là, comme on a pu en juger l'été dernier au Festival de Montréal, Clifford Jordan (ténor). Il assure la première partie de ce premier concert du TBB Jazz avec un pianiste rare qui a triomphé ici, au Théâtre de Boulogne-Billancourt, pour le troisième TBB Jazz (en 1987) : Barry Harris. Ils feront connaître le jeune Roy Hargrosve (trompette). Début éclatant d'un festival qui promet.

Théâtre de Boulogne-Billancourt, 18 et 19 mai, 20 h 30. Le 22, Trio Ceccarelli et Steps Ahead ; le 23, Dee Dee Bridge water ; le 24, Andy Laverne et Steps Ahead ; le 25, Sanem Diyici Sextet et Steps Ahead ; le 27, Koko Taylor and her Blues Machine ; le 28, Concerts-Cinéma : *Celebrating Bird*, de Boby Byron ; Luiz Aquino-José Chain ; Trio Box-Pino-Tessier ; NPTOLPQSIVRT Sextet ; Soap Paris Funk ; Eddy Louiss et Multicolor Fanfare, de 14 h 30 à 0 h 30 ; le 29, Roy Haynes Quartet et Dameronia ; les 2 et 3 juin, Tribute to Charlie Parker, avec Hervé Sellin Sextet, etc. Les concerts sont à 20 h 30. Tél. : 46-03-60-44. De 110 F à 140 F.

Un club comme les autres : le Petit Journal

Soirée CIM (le Centre d'information musicale, d'où sortent et où passent beaucoup de musiciens actuels), sur réservation, le lundi 22 au Petit Journal. Les deux jours suivants, le restaurant club de Montparnasse présente Pierre Boussaguet, le bassiste albigeois qui dialogue avec Ray Brown. A ses côtés, Joe Pass et Monty Alexander. Joe Pass et Monty Alexander en club ? Oui. A Paris ? Effectivement. Ensemble ? Ensemble.

Les 23, 24 et 25 mai, 21 h 30.

ROCK

Jeff Healey

Il est aveugle, joue de la guitare assis, l'instrument posé à plat sur les genoux. Ce qui ne l'empêche pas, ou lui permet, de jouer le blues avec une virtuosité et une virulence rarement atteintes depuis la mort de Jimi Hendrix. Sur disque, Jeff Healey est limité par la pauvreté du matériel qu'il interprète. Sur scène, rien ne l'arrête.

Le 17 mai, à La Cigale, 120, bd de Rochechouart, 20 h 30. 110 francs.

UB40

Le reggae est passé de mode, UB40 aussi. Mais ça n'empêche pas la bande des frères Campbell de continuer leur navette Kingston-Londres sans interruption de service. Les puristes les trouvent trop blancs, et les branchés, ringards. Certes, mais ils sont sympathiques, sincères et ils jouent bien.

Le 17 mai, au Zénith, porte de Pantin, 20 heures. 120 francs.

Little Steven

Ancien chef de gang chez Bruce Springsteen, Little Steven a quitté le Boss pour jouer et chanter une musique plus radicale. Son rock est carrément sauvage et ses textes incendiaires. On se laisse emporter ou on reste sur le bord de la route.

Le 22 mai, à l'Elysée-Montmartre, 72, bd de Rochechouart, 20 heures, 100 francs.

Texas

Les Britanniques se lancent sérieusement dans le rock FM et, comme d'habitude, y mettent plus de finesse, voire de préciosité, que leurs collègues d'outre-Atlantique. Texas vient, naturellement, de Glasgow. Leur musique très classique est décorée de petites arabesques de *slide guitar* (comme dans *Paris Texas*, la bande originale). Sur scène, l'alternative est simple : soirée *cosy* et chaleureuse ou ennui profond, les paris sont ouverts.

Le 22 mai, au New Morning, 7, rue des Petites-Ecuries, 20 h 30, 100 F.

La sélection « Musiques » a été établie par : Alain Lompech « Jazz » : Francis Marmande « Rock » : Thomas Sotinel.

L'INTEGRALE DU 7EME ART

UN SIECLE DE LA VIE DU CINEMA

Nouvelle édition en 3 volumes illustrés

Rédigée par Roger Boussinot, la nouvelle édition de L'Encyclopédie du Cinéma - 640 pages supplémentaires, 412 articles nouveaux, actualisation de plus de 1 000 articles, nouvelle mise en page avec 1 000 illustrations in-texte - est la seule encyclopédie qui vous propose un éclairage panoramique et détaillé sur l'univers cinématographique, depuis ses origines jusqu'à nos jours : ses personnalités, son histoire, sa technique, son esthétique, son industrie et son commerce.

Pour tous ceux qui s'intéressent au cinéma - professionnels et amateurs, chercheurs, curieux ou passionnés - L'Encyclopédie du Cinéma est l'ouvrage de référence obligé.

La somme d'informations (tous les acteurs, réalisateurs, auteurs, œuvres - près de 600 films analysés), l'équilibre entre la connaissance pure et la réflexion vivante, la richesse iconographique (1 560 illustrations), la grande facilité de lecture, en font un instrument de culture et de recherche le plus complet, l'ouvrage le plus exhaustif.

Prix de lancement jusqu'au 31/05/89 1035 F au lieu de 1170 F

Bordas

LIDO

LE PLUS CELEBRE CABARET DU MONDE!

20 h - dîner dansant, revue et champagne : à partir de 530 F
22 h et 24 h - revue et champagne : 365 F
Prix nets - Service compris.

116 bis, Champs-Elysées.
Tél. (1) 45.63.11.61 et agences.

هكذا من الأصل